

SUPPLÉMENT
AUX
MÉMOIRES DE SULLY.

TOME DIXIÈME.



HENRI IV.
Roi de France et de Navarre.



Marillier del. H. Godin Sculp.

DUC DE SULLY.
Ministre digne d'Henri le Grand.

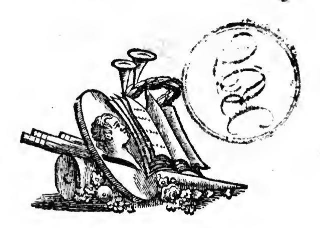


SUPPLÉMENT
AUX
MÉMOIRES DE SULLY,

TOME DIXIÈME:

CONTENANT

L'Esprit de Sully & celui d'Henri IV.



A LONDRES.

M. DCC. LXXXVII.



ÉPÎTRE

A MADAME

LA MARQUISE DE ***.

MADAME,

LA part que vous avez à ce petit Ouvrage, vous a acquis le droit d'en prétendre l'hommage. Ce sont vos

lumières & vos conseils qui m'ont encouragée à entrer dans la carrière; mais, quand je n'aurois pas ce motif, mon cœur, d'accord avec ma reconnoissance, ne me laisseroit pas la liberté du choix.

Je ne ferai point entrer ici, Madame, l'éloge de votre naissance, ni de vos titres, vous êtes supérieure à ces brillantes chimères, par votre propre fonds. Ce sont les qualités de votre ame, vos vertus, votre esprit, & ce cœur qui fait son bonheur de faire celui de tout ce qui

l'environne, qui méritent toute mon admiration. La grandeur peut ſervir à donner de l'éclat aux vertus; mais ne les conſtitue point. Votre philoſophie vous a fait apprécier la valeur de tout ce qui eſt préjugé. Vous avez ſenti que la ſupériorité de la naiſſance exigeoit la ſupériorité des vertus & des connoiſſances : Vous les avez acquiſes, MADAME, *au ſuprême dégré; & c'eſt à ces qualités, dignes de tous les hommages, que je conſacre les miens. Heureuſe, ſi vous daignez accepter ce foible tribut*

de mes sentimens, & vous convaincre de l'attachement respectueux, avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MADAME,

Votre très-humble, & très-obéissante servante,
DE ST.-VAST.



H.G. dam Sculp

PYRAMIDE

Erigée l'an 1595, vis à vis la grande Porte du Palais à Paris, en memoire de divers attentats des Jesuites *contre la personne sacrée de nos* Rois *detruite en 1606 par le credit enorme de ces* Peres *et qu'il seroit à désirer qu'on rétablis aujourd'hui, pour être un monument perpetuel de leurs* Forfaits *A la place de cet Edifice, on avoit eleve une* Fontaine *qui pareillement a été rasée*



L' E S P R I T DE SULLY.

CHAPITRE PREMIER.

Religion (a).

Les Princes se verront exposés aux malheurs les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits & leurs devoirs à l'égard de la religion; ils ne sauroient sévir trop rigoureusement contre toute espèce d'action qui blesse la nature, la société & les lois; une religion, capable d'autoriser ces actions, devient, né-

(a) On étoit, alors, dans le fort des violences exercées contre les Religionnaires; de quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyoient que des abymes ouverts; dans les campagnes, dans Paris & dans les villes, ils étoient exposés aux recherches les plus rigoureuses que le zèle dans la Religion puisse inspirer.

ceſſairement, l'objet de la rigueur de la Juſtice; & c'eſt, même, par cet endroit, ſeul, que la Religion eſt ſoumiſe au pouvoir des Têtes couronnées; mais, leur reſſort ne s'étend pas ſur l'intérieur de la conſcience. Dans les préceptes de la charité, par rapport à Dieu, dont les différens ſens forment les différentes Religions, le ſouverain Maître ſe réſerve tout ce qui n'eſt point de ſpéculation, & abandonne aux Princes, ce qui tend à en déduire la pratique commune. *(Tome I, page 185)*

Du temps de la Ligue, on perſuadoit, à un petit nombre de gens déterminés, de poignarder le Roi, par l'eſpérance que leur action leur mériteroit la Couronne du martyre. La nature ſe révolte ſi violemment, lorſqu'elle voit que ceux qui ſe vantoient d'être les ſoutiens de la Religion, font un abus ſi monſtrueux de ce qu'elle a de plus ſacré, qu'il faudroit effacer ce trait de toutes les hiſtoires, ſi, d'ailleurs, on étoit ſûr qu'il n'y a aucune des Religions qui prennent le nom de Chrétienne, qui ne s'indigne qu'on puiſſe lui imputer d'autoriſer un pareil deſſein : On ne peut, même, ſans crime, en accuſer, ou un corps, ou un ſimple particulier, ſi l'on n'en a les preuves des faits les plus clairs. *(Tome II, page 198)*

Le préjugé, commun dans toutes les Religions, veut qu'on ne ſoit cenſé favoriſer, véritablement, celle qu'on ſuit, que lorſqu'on la ſoutient, opiniâtrément, juſ-

que dans ses torts les plus visibles. Si la Religion souffre que la Politique vienne à son secours, cela ne doit s'entendre que d'une Politique simple, droite & pure comme elle : Toute autre paroît la servir ; mais ne la sert pas véritablement, &, tôt ou tard, la détruit. *(Tome IV, page 29)*

Si les Protestans ne croyent pas tout ce que les Catholiques croyent, du moins, ceux-ci ne peuvent-ils nier que nous ne croyons rien qu'ils ne croyent, comme nous, & que ce que nous croyons, renferme ce que la Religion chrétienne a d'essentiel. Le Décalogue, le Symbole des Apôtres, & l'Oraison Dominicale, étant le grand & général fondement de notre commune croyance, en voilà assez : Pourquoi ne pas abandonner le reste, comme autant de points problématiques, sur lesquels le pour & le contre doivent être permis, avec une entière liberté ? Nous sommes persuadés qu'il est inutile, &, même, téméraire, de vouloir sonder les secrets réservés à Dieu seul : Ici, nous ne les sondons pas seulement, nous nous en rendons les Juges, en nous faisant un crime les uns aux autres, des différens sentimens & des différentes lumières que nous avons reçus de lui, sur des vérités toutes spéculatives : Laissons-en la connoissance, comme la dispensation, à lui seul ; donnons, seulement, aux souverains, pour l'utilité commune, le pouvoir de punir ce qui blesse la charité. Dans la société, il n'est point du ressort de la justice humaine, de s'ériger en vengeur

de ce qui appartient à la cause de Dieu.

Si, malheureusement pour nous, c'est nous, qui sommes dans l'erreur, les Catholiques peuvent-ils s'imaginer que ce soit en nous injuriant, & en nous persécutant, qu'ils nous ameneront à leur façon de penser? La compassion, & la douceur, sont les seuls moyens qui servent, véritablement, la religion, & les seuls qu'elle enseigne : Le zèle n'est qu'un entêtement, ou un emportement déguisé sous un beau nom : Rien n'est si vrai, ni si simple, mais, malheureusement, les droits que les hommes donnent à la vérité sur eux-mêmes, se réduisent à fort peu de chose, & ce qu'ils sont convenus d'appeler raison & Religion, à bien examiner dans presque tout, n'est rien que leurs propres passions. (*Tome V, page 124*)

Le préjugé ordinaire est, qu'on ne se rend digne de la Religion, qu'on professe, qu'en comptant pour rien la cruauté, le parjure, la perfidie, pourvu qu'on la fasse triompher. Cette idée est aussi injurieuse à l'Auteur de la Religion, que préjudiciable à la Religion, qui se sert de ces indignes moyens. Il n'y a rien, dont on doive tant se méfier, que des pièges que peut tendre le zèle trompeur de la Religion. Qui n'a jamais trompé les hommes, est bien éloigné de tromper Dieu. (*Tome II, page 127*)

CHAPITRE II.

MORALE.

IL faut s'attendre à tout, de la part des hommes; ils ne tiennent, pour la plupart, à leurs devoirs, à la ſociété, à la parenté, que par leurs eſpérances & leurs ſuccès, & non par les bienfaits, la bonne-foi & la vertu. (*Tome I, page 141*)

Le défaut de tous les eſprits qui n'ont jamais embraſſé que de petites & de frivoles intrigues, &, en général, de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, eſt de ſe repréſenter ce qui eſt proche, de manière à s'en laiſſer éblouir, & de ne voir ce qui eſt loin, qu'à travers un nuage, quelques momens, quelques jours; voilà ce qui compoſe pour eux l'avenir. (*Tome I, page 176*)

L'uſage d'une diſſimulation affectée, une étude miſérable de duplicité & de déception, ſans lequel on imagine qu'on ne peut avoir de politique: Le premier de ces défauts, nous cache le mal qui nous menace; &, l'autre, lie les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir. (*Tome I, page 176*)

De la part d'un ennemi réconcilié, l'excès des careſſes & des promeſſes n'eſt pas moins ſuſpect, & eſt beaucoup plus dangereux que celui des menaces & d'une haine déclarée. (*Tome I, page 30*)

Au défaut des études, propres à former l'esprit, un homme doit faire profiter son cœur de ce qu'il est obligé d'ôter à son esprit ; car, jusque dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il se présente à qui sait les chercher ; des écoles excellentes de vertu & de politesse. Mais, malheureux, & pour toute sa vie, celui qui, engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force, ou de volonté pour résister aux mauvais exemples, s'il n'a le bonheur de se préserver de tout vice honteux. Comment s'instruira-t-il, & se fortifiera-t-il, dans ces principes, que la sagesse dicte à l'homme privé, comme au Prince, que la vertu doit si bien tourner en habitude, par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible ; & que, réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse pas, même, ce combat intérieur, que se livrent le penchant & le devoir ? (*Tom. I, p. 50*)

L'avantage de la vertu est, tout bien considéré, ce qui assure, de la manière la plus infaillible, les succès des grandes entreprises. La sagesse, l'équité, la bonne discipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choses que la vertu fait naître dans l'ordre qu'elles sont marquées ici, voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La marche de ceux qui se parent injustement de ce beau nom, n'offre, au contraire, que témé-

rité & opiniâtreté, compagnes de l'aveugle ambition; qu'ivresse de leur puissance, vaine confiance en leurs talens, présomption de leur bonne fortune; tous effets de la flatterie, qui, pour l'ordinaire, ne subjugue si impérieusement personne, que ces prétendus héros qui se croyent nés pour subjuguer tout le monde. (*Tome I, page 121*)

Les révolutions, qui arrivent, dans les grands Etats, ne sont point un effet du hasard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les Grands d'un Royaume, comme un Gouvernement foible & dérangé: Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer qu'elle se soulève, mais par impatience de souffrir. (*Tome I, page 209*)

Sans vouloir juger de l'avenir, qui dépend de trop de choses; encore moins prétendre l'assujetir à nôtre précipitation, dans les grandes & pénibles entreprises, il ne faut que s'attacher à vaincre les obstacles les uns après les autres, & ne point se rebuter, parce qu'ils sont grands, & en grand nombre. On ne doit jamais désespérer de ce qui a été possible à quelqu'un. Combien de choses, auxquelles on attache l'idée d'impossible, deviendroient faciles à qui sauroit tirer parti du temps, des occasions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes dispositions, & d'une infinité d'autres circonstances? (*Tome I, page 238*)

L'innocence a certaines preuves muet-

tes, auxquelles on ne peut guère se méprendre. *(Tome III, page 24)*

On ne sauroit faire un grand fonds sur les bras de ceux dont on ne possède pas le cœur. *(Tome II, page 19)*

Il est bien dur à un Prince d'être obligé de renfermer, dans son cœur, de grands & de sensibles chagrins, & de mettre de lâches condescendances à la place d'un commandement absolu; mais, le ton d'autorité, qui est en possession d'assujetir tous les hommes, lorsqu'il vient d'un homme connu par ses talens supérieurs, ne peut rien sur des cœurs, que la Religion anime & désunit. *(Tome II, page 69)*

De toutes les faveurs, que peut accorder un Prince, les sentimens du cœur sont ce qui touche davantage un homme d'honneur. L'on doit beaucoup à un Prince qui vous honore, particulièrement, de sa confiance, dans un temps où l'infidélité, la noirceur, la trahison, & tout ce que peut inspirer l'intérêt à des Sujets qui ont placé cette idole à la place de l'amour de leur Roi, semblent ne lui laisser d'autre parti à prendre, que celui d'une méfiance & d'une réserve générale. *(Tome II, page 125)*

Le conseil d'un homme plein d'un sincère attachement, & d'une véritable amitié, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit & d'habileté, lorsqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuse. *(Tome II, page 126)*

Dans les grands emplois, on ne fait point de fautes, même, innocemment, sans mériter quelques reproches; il n'en est point,

qu'on ne s'attire, lorsque celles qu'on y fait, viennent de ce qu'on s'y est comporté avec passion. Cette réflexion doit porter à étudier, profondément, ces penchans & ces dispositions, & se convaincre de la nécessité de commencer par forcer son cœur à se vaincre & à s'oublier lui-même. (*Tome II, page 127*)

La valeur rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté noble & naturelle, qui n'est autre chose, que le sentiment de ce que nous valons; sentiment qui ne tient rien de la basse vanité & de l'affectation à se perdre, dans la sotte admiration de soi-même. La droiture fait qu'on est sincère & vrai, incapable d'artifice & de surprise, prêt à se rendre à la raison & à la justice. Celui qui réunit ces deux qualités, a, rarement, d'autres défauts, que la promptitude d'un premier mouvement de colère. (*Tome II, page 211*)

Lorsque le pardon n'est point arraché par la nécessité, & qu'on le fait, au contraire, dans un temps où tout flatte la vengeance, on peut dire qu'il n'y a point de marque, moins équivoque, d'un cœur vraiment royal. (*Tome II, page 246*)

De même qu'on regarderoit avec horreur un Juge qui ouvriroit les mains aux présens, même sans intention de laisser fléchir la balance; un Ministre, ou tout homme en charge, se rend coupable d'une injustice aussi marquée, lorsqu'il reçoit avec complaisance ces présens, qui, dans l'esprit de ceux qui les font, se trouvent

toujours faits pour le moment présent, ou, dans la suite, aux dépens du Roi, ou du peuple. Si nous ne devons pas compter sur la droiture d'intention de ceux qui donnent, comptons, encore moins, sur ceux qui reçoivent, & regardons-les comme incompatibles avec les intérêts du Maître, à moins que ce ne soit lui-même qui donne (*); sa libéralité va, toujours, assez loin, pour ôter tout sujet de se plaindre, dès qu'il sera convaincu qu'il ne revient rien, d'ailleurs. Mais, le malheur attaché aux places, est, que l'habitude de calculer & de voir passer par ses mains des sommes immenses, amène, presque toujours, imperceptiblement, au point de regarder comme peu de chose, celles qui doivent suffire au bonheur & à la fortune d'un simple particulier. *(Tome II, pag. 262.)*

L'or est en possession de couvrir tous les crimes qu'il fait commettre. Je voudrois qu'il fût possible de faire passer, dans l'esprit des François, l'indignation que je sens contre un abus aussi pernicieux, & tout le mépris, dont je suis rempli pour ceux qui lui doivent leur élévation, si nous comptons pour peu de chose, de nous rendre méprisables à nos voisins, par cette indigne coutume (*a*); car il n'en est point qui attaque plus directement l'honneur &

(*) Parlant d'Henri IV.

(*a*) Depuis M. de Sully, ce mal est devenu général; nos voisins n'ont plus de reproches à nous faire à ce sujet.

la Nation : Ne nous cachons pas, du moins, les maux qu'elle nous cause à nous-mêmes. Rien n'a plus contribué à pervertir, parmi nous, l'idée de la probité, de la simplicité & du désintéressement, ou à tourner ces vertus en ridicule ; rien n'a plus fortifié ce penchant, malheureux au luxe, & à la mollesse, naturelle à tous les hommes, mais qui devient, chez nous, une seconde nature, par le caractère de vivacité, qui fait que nous nous attachons, d'abord, avec fureur, à tous les objets qu'on offre à notre plaisir : Rien, en particulier, ne dégrade si fort la Noblesse Françoise, que ces fortunes si rapides & si brillantes des Traitans & autres Gens d'affaires, par l'opinion, bien fondée, qu'elles ont répandue, qu'il n'y a presque plus, en France, que cette seule voie, pour parvenir aux honneurs & aux premières Places, & qu'alors, tout est oublié, tout devient permis. A remonter à la source, les vertus militaires sont, presque, les seuls endroits par lesquels s'acquiert, se conserve & s'illustre, en France, la véritable Noblesse : Et on ne trouvera pas, dans cet usage, ni opinion, ni préjugé, si l'on fait attention que rien n'est si naturel, que d'accorder la prééminence à celui des états, par lequel tous les autres subsistent & s'entretiennent dans la sureté, sans laquelle il n'est point de biens. Mais, cet état ne conduit point à faire une grande fortune, & cela, par un effet de la simplicité, qui prouve, encore, & l'ancienneté, & la pureté de sa première institu-

tion ; il n'eſt rien qu'honorable, parce qu'alors, on ne connoiſſoit guère que l'honneur qui pût être le prix des belles actions. Aujourd'hui, que les idées ſont changées, & que l'or met le prix à tout, on compare le Corps de cette généreuſe Nobleſſe, avec celui des Gens de Finance, de Juſtice (a) & des affaires; mais, ce n'eſt que pour déférer à ceux-ci, tous les reſpects qu'on ne peut ſe diſpenſer de rendre à ceux qui ſont les ſeuls puiſſans, & nos véritables Supérieurs; qualités, dont les premiers ſe ſont trouvé dépouillés. Et comment cela n'arriveroit-il pas? puiſqu'on voit la Nobleſſe, elle-même, penſer, ſur cet article, préciſément comme le peuple, & ne pas ſe ſoucier de mêler, par une heureuſe alliance, avec un ſang pur & illuſtre, celui d'un Roturier qui ne connoît que le Change, la Boutique, le Comptoir, ou la Chicane. Cet abus en produit, néceſſairement, deux autres : La confuſion des états, & l'abâtardiſſement des races. Celui-ci ſe prouve, encore mieux, par l'expérience, que par la raiſon : Il ne faut que jeter les yeux ſur tant de Gentilshommes métis, dont la Cour & la Ville ſont pleines; vous n'y voyez plus rien de cette vertu ſimple, mâle & vigoureuſe de leurs ancêtres; nul ſentiment, nulle ſolidité

(a) Je ne conçois pas que M. de Sully ait confondu la Robe avec la Finance. Si le Militaire nous procure la tranquillité & la jouiſſance, en repouſſant l'ennemi au dehors, la Juſtice maintient la force des Lois au dedans, qui ſont la ſureté des peuples.

dans l'esprit, air étourdi & évaporé, passion pour le jeu & pour la débauche, soin de leur parure, raffinement sur les parfums & sur toutes les autres parties de la mollesse; vous diriez qu'ils cherchent à l'emporter sur les femmes. Ils prennent, encore, le parti des armes : Mais, de quoi sont-ils capables, avec de pareilles dispositions, auxquelles se joint, souvent, un mépris pour la profession, qu'ils n'embrassent que par contrainte. Ce renversement est déplorable, mais il est inévitable, tant que le métier, qui n'a pour objet que la gloire, ne sera pas en possession, & du plus haut rang, & des premiers honneurs. Pour cela, il faut les enlever aux gens de fortune (*a*); &, puisque la même honte, dont on trouveroit couvertes ces créatures du hasard, si on vouloit bien les examiner, ne suffit pas pour les faire mépriser, il est besoin de leur marquer, par de véritables flétrissures, quel est le rang qu'ils doivent occuper. *(Tome IV, pag. 72)*

Quel Gouvernement pourra jamais se croire exempt de ces fléaux de la tranquillité publique, des Traîtres à leur Roi & à leur Patrie (*); puisque celui d'Henri le Grand, si doux, si sage & si populaire, ne l'a pas été. Ne nous en prenons, pourtant, qu'à la malheureuse influence

(*a*) M. de Sully n'est point, ici, Philosophe : Chaque état a son utilité pour le bien général; la vertu est respectable, par-tout, & dans tous les états; le vice seul est diffamant.

* M. de Sully parle, ici, de la trahison de M. de Birone.

que répandent les guerres civiles sur les mœurs des hommes : C'est leur poison, qui engendre ces esprits turbulens, que le repos fatigue, & pour qui la condition la plus heureuse n'est qu'une espèce de langueur. De là, cette manie, qui les fait vivre, sans cesse, hors d'eux-mêmes, se prendre à Dieu & aux hommes des tourmens qu'ils se donnent à eux-mêmes, & répandre leur fiel contre les Princes dont la puissance, qui est pour eux un supplice, ne suffiroit pas à satisfaire leur folle cupidité. *(Tom. IV, pag. 67)*

Il n'y a rien, dont il soit si difficile de se défendre (*a*), que d'une calomnie travaillée de main de Courtisan : Quel effet ne doit-elle pas faire sur l'esprit d'un Prince qui se rappelle mille exemples de trahison, d'infidélité & de désobéissance, & presque pas un véritable d'attachement? *(Tom. IV, pag. 66)*

Tous les Princes de l'Europe se montrent jaloux de la bonne-foi; mais il arrive, par je ne sais quelle fatalité, que la chose du monde, qui paroît devoir être la moins exposée aux caprices du sort, je veux dire, un accord politique, pur ouvrage de l'esprit, libre dans ses opérations & maître de ses sentimens, est, pourtant, ce qu'on connoît de plus fragile. Ceux qui

(*a*) Cette pensée, & les suivantes, pourroient trouver leur place dans le Chapitre V de la Politique ; mais, comme il y a une morale, dont l'application peut se faire à d'autres sujets, j'ai jugé à propos de les faire entrer dans celui-ci.

le contractent, ne voudroient, en aucune occasion, encourir le blâme d'avoir manqué à leur parole; &, cependant, elle se trouve, presque toujours, sans exécution, pour peu qu'on trouve de couleur au parjure, comme si éluder une promesse solemnellement engagée, n'étoit pas la même chose que de la violer. (*Tom. V, pag. 11*)

L'oubli des injures est une vertu rare chez les Souverains, & qu'on y croit, communément, bien plus rare encore. Henri IV a donné, dans plus d'une occasion, des preuves sensibles de cette grandeur d'ame, qui fait pardonner. (*Tom. V, pag. 117*)

Il est prouvé, par une infinité d'exemples, que les vues d'un Roi bon & sage ne doivent point être, en tout, & dans toute sorte de conjonctures, les mêmes que celles du peuple. Les considérations qui déterminent le peuple, sont, rarement, sans quelqu'intérêt, ou sans quelque passion, mais, jamais, ou presque jamais, elles ne s'étendent au delà du présent; les personnes mêmes les plus raisonnables, abusées par leur propre sentiment, semblent conspirer séparément, quoiqu'elles n'en conviennent, ni, même, ne s'en aperçoivent point, à se satisfaire, sans s'embarrasser des suites.

Cet abus est fondé dans le désir naturel même. On veut jouir, & être heureux; c'est le partage du présent: Et, malheureusement, il y a telle conjoncture de politique, & de Gouvernement, qui demande

qu'on recule ſagement cette jouiſſance, & l'accompliſſement de ce bonheur, dans dix ans, vingt ans, cinquante ans, &, quelquefois, plus : Comment faire goûter cette privation à la multitude, & à ce petit nombre de perſonnes, qui, pouvant s'élever, par leurs lumières, au deſſus de la multitude, lui demeurent attachées par les mêmes déſirs ? Il n'en eſt pas ainſi, d'un Roi bon & ſage, ou d'un miniſtre, qui le repréſente, & fait ſes fonctions : Il doit travailler, il eſt vrai, pour le bonheur de ſes ſujets, mais, il ſait, en même temps, que, pour vouloir trop anticiper ſur ce bonheur, on le manque, preſque toujours; que, quand il eſt manqué, il n'y a plus de proportion entre le mal, trop réel, où cette erreur précipite, & le mal, ſeulement idéal & imaginaire, dont tous les hommes ſe plaignent, dès là, qu'il leur manque quelque choſe. Qu'un Etat eſt heureux, lorſqu'il ſe conduit par des principes de Gouvernement, qui le mettent ſur la voie de l'être ! Il foule aux pieds tout intérêt particulier & paſſager, pour tendre à ce bien général. Sa qualité de Roi ne le rend pas moins le père de ſes Sujets, qui ne vivront que dans trois ou quatre générations, qu'il l'eſt de ceux qui vivent aujourd'hui, & lui fait enviſager la fauſſe tendreſſe, qu'il auroit pour ceux-ci, aux dépens des autres, comme la prédilection qu'un père de famille conſerveroit pour quelques-uns de ſes enfans, ſachant qu'elle doit ruiner la famille. (*Tom. V, pag. 210*)

C'eſt une petiteſſe, de s'écrier, avec véhémence, contre l'injuſtice & l'ingratitude des Princes; cette déclamation marque bien de la vanité, ou bien peu de connoiſſances du cœur humain, pour qu'aucun des coups qu'on y porte, contre les abſens, ne ſoit perdu : Il ſuffit d'avoir trouvé le moyen de l'ouvrir à la défiance; & cette défiance, par combien de raiſons ne ſe trouve-t-elle pas juſtifiée dans l'eſprit de ceux qui, ayant tout à conduire, ont, auſſi, tout à prévoir & à craindre? Combien d'apparences de fidélité, ſi bien colorées, que la vérité n'a, pour ainſi dire, preſque point d'autres faces, ſous leſquelles elle puiſſe ſe montrer aux Rois, ſurtout, auxquels on diroit qu'elle ſe plait à ſe rendre méconnoiſſable? Mais, combien, d'ailleurs, de Miniſtres, vraiment affectionnés, devenus traîtres? *(Tom. V, pag. 304)*

Un Souverain, qui ſe perſuaderoit qu'une conduite pleine de défiance eſt propre à ſoutenir ſes intérêts & ſon autorité, tend, directement, à détruire l'un & l'autre, en diminuant, lui-même, de la déférence qu'il doit obliger ſes Sujets d'avoir pour ceux qu'il en a rendus les dépoſitaires. *(Tom. V, pag. 306)*

La calomnie eſt un feu, qui s'éteint d'autant plus vîte, qu'il eſt plus violent, lorſqu'on n'a pas ſoin de l'entretenir : Et il n'eſt pas auſſi facile qu'on le penſe, de ſoutenir, long-temps une calomnie, ſurtout, auprès des Princes, qui ſe conduiſent par principes. S'ils ſont d'un eſprit vif &

bouillant, leur imagination remuée les jette, d'abord, fort loin du but; mais, jamais, si loin, que la raison ne les ramène : Et, si c'est de ceux-là qu'on a à essuyer les plus violentes bourrasques, il ne faut en appréhender, en récompense, ni prévention opiniâtre, ni retour imparfait, ni calme trompeur. *(Tom. V, pag. 311)*

Il est assez extraordinaire, que la justice qu'un Ministre ne peut obtenir que ses Compatriotes rendent à son désintéressement, & à la droiture de ses intentions, lui soit rendue par des Etrangers, qui ont une si grande raison de le haïr. *(Tom. V, pag. 29)*

Un défaut, qui n'en est guère un, que pour la politique, c'est, de ne pouvoir, jamais, croire le mal de personne; &, un second, qui se joint, ordinairement, au premier, c'est la facilité de lier amitié avec toute sorte de personnes. *(Tom. VI, pag. 93)*

Les affaires les plus épineuses, en apparence, sont, toujours, susceptibles d'un heureux tempérament, lorsqu'on sait les manier; il ne faut que les considérer, sans aucun rapport avec des conséquences, dont on a tort de s'alarmer, parce qu'il ne faut pas s'alarmer de tout ce qui est possible. *(Tom. VI, pag. 207.)*

Si, dans le fort de la colère, une personne animée se trouvoit, encore, capable de faire usage de sa raison, je lui conseillerois, sur toutes choses, de se défier, alors, des discours de ceux qui s'offrent à servir sa vengeance : C'est dans ces occasions

que la haine & l'envie dreſſent leur piège le plus inévitable. (*Tom. VI*, *pag.* 207)

Il n'eſt pas rare de voir des Miniſtres & des Confidens des Princes, diſgraciés : Il n'eſt pas rare, non plus, qu'ils méritent ce traitement, par des procédés reprochables. Lorſque cela arrive, ſont-ce, véritablement, les fautes que les Princes puniſſent? preſque jamais : Ils ſont, par caprice, par légèreté, par orgueil, par mauvaiſe humeur, ce qu'il ne tiendroit qu'à eux de faire, par le ſeul motif de la juſtice ; il ſemble que le ſort de la raiſon eſt de n'être écoutée, ni lorſqu'elle combat les paſſions, ni lorſqu'elle les conſeille. (*Tom. VI*, *pag.* 264)

Le vrai-grand-homme ne ſait que chercher à être utile à ſa Patrie, dans tous les temps, ou dans tous les états, de quelque manière qu'il le ſoit : Et, où eſt la baſſeſſe? ſinon à laiſſer flétrir, par une vie délicieuſe & efféminée, telle que les perſonnes de qualité la mènent en France pendant la paix, toute la gloire dont on a pu ſe couvrir pendant la guerre. (*Tom. VI*, *pag.* 316)

Le plus grand mal de l'habitude n'eſt pas d'autoriſer les abus groſſiers; on peut porter à ceux-ci, preſqu'en tout temps, des coups infaillibles : C'eſt d'accréditer certains abus moins ſenſibles, juſqu'à les revêtir d'un maſque de ſageſſe & d'une fauſſe apparence d'utilité publique, qui les rend reſpectables aux Princes, même du meilleur eſprit. Le moment marqué pour la deſtruction de ceux-ci, ne ſe trouve

qu'au bout d'une longue chaîne de réflexions & de conséquences, qu'on manie lentement les uns après les autres : En toute manière, la vie d'un homme ne suffit pas pour les arracher tous. (*Tom. VI, pag. 317*)

A quoi que le cœur humain puisse se porter, lorsqu'il est agité par une forte passion, on a horreur des idées de crime qu'il faut supposer, dans des personnes que la naissance, l'éducation, les sentimens soutiennent contre la noirceur & les attentats, quoiqu'elles les laissent capables de quelques foiblesses passagères. Est-ce respect, ou délicatesse de sentimens, qui fait penser ainsi? Est-ce, simplement, l'horreur & l'éloignement de toute action lâche & infâme? (*Tom. VII, pag. 144*)

De toutes les bonnes qualités nécessaires aux personnes d'Etat, il n'y en a point, dont la pratique soit si difficile, que de se voir, sans cesse, au milieu des trésors, & de toutes les grâces, sans s'en laisser éblouir. (*Tom. VIII, pag. 76*)

La probité & l'innocence reconnues, triomphent, toujours, de l'envie, lors, même, que l'envie paroît triompher d'elles. L'envie est une passion que la lâcheté ne caractérise guère moins que la noirceur. (*Tom. VIII, pag. 140*)

CHAPITRE III.

ÉCONOMIE ET AGRICULTURE.

J'AI fenti, de bonne heure, de quelle utilité il eft, de mettre de l'ordre dans l'intérieur de fa maifon. Cette difpofition forme, à ce qu'il me femble, un préjugé avantageux, & pour l'homme de guerre, & pour l'homme d'Etat. (*Tome I, pag. 73*)

La campagne eft, ordinairement, une occafion de dépenfer doublement; mais elle fournit bien des reffources à qui fait qu'une bonne économie peut fuppléer aux grandes richeffes. (*Tom. I, pag. 132*)

C'eft par une fage difpofition de la Providence, qui a voulu que tous les peuples de la terre, ou d'un continent, fuffent attachés les uns aux autres par leurs communs befoins; qu'une contrée fe trouve propre à rapporter telle chofe, & celle-ci une autre. Privativement à toutes les autres, la France a le bonheur de fe voir fi heureufement diftinguée dans ce partage, qu'excepté, peut-être, l'Egypte, c'eft le pays le plus univerfellement abondant, en ce qui eft de néceffité ou de fimple commodité pour la vie, qui foit au refte de la terre. Ses blés, grains & légumes; fes vins, cidres, lins, chanvres, paftels; cette quantité innombrable de gros & me-

nus bétails, dont l'homme fait sa nourriture la plus ordinaire, la mettent en état, non seulement, de n'avoir rien à envier à ses voisins, sur chacune de ces denrées; mais, même, de le disputer à ceux qui font, de quelques-unes d'elles, leur commerce unique, telles que font l'Italie, l'Espagne, la Sicile.

Il est vrai que son climat lui refuse la soie; le printemps y commence trop tard, & y est, presque toujours, d'une humidité extrême; & cet inconvénient, absolument irrémédiable, ne regarde pas moins les vers-à-soie, qui, par cette raison, n'y éclosent que difficilement, que les mûriers, dont ces insectes se nourrissent, qui demandent une température d'air fort douce dans la saison où ils poussent leurs feuilles. La peine à les multiplier dans une contrée où il n'en croît aucun, ne peut qu'être fort grande; pendant cinq ans, au moins, qu'il leur faut, pour assurer leur vie, on risque de perdre son temps, son travail & le produit de la terre qu'on y destine. Mais, si ces difficultés doivent nous rebuter, par l'impossibilité presqu'absolue qu'elles apportent à cette entreprise, doivent-elles autant nous fâcher? Voilà de quoi il s'agit. Il est certain que tous les travaux, & les occupations de la vie champêtre, ne laissent, en France, d'oisifs, que ceux qui veulent l'être absolument. Ainsi, il faut commencer par retrancher ce motif de l'oisiveté du peuple, seul digne d'attention en cette matière, s'il étoit fondé.

Que fait-on encore, en repréfentant à ce peuple la culture de la foie pour l'exercer? Premièrement, on lui fait quitter une profeffion d'un revenu affuré & abondant, pour une autre d'un produit cafuel & douteux, & qu'on n'aura, pourtant, point de peine à lui faire préférer à la dernière, parce qu'on n'eft que trop naturellement porté à quitter un genre de vie dur & laborieux, tel qu'eft celui de l'Agriculture confidéré dans toutes fes parties, pour un autre, qui ne fatigue, par aucun mouvement violent, comme celui de travailler la foie : Mais, cela même eft une feconde raifon, qui montre combien il eft dangereux de laiffer les peuples de la campagne s'y occuper. On a remarqué, de tout temps, que les meilleurs foldats fe tirent de ces familles de robuftes Laboureurs & d'Artifans nerveux : Subftituez-y des hommes qui ne connoiffent qu'un travail que les enfans peuvent faire, vous ne les trouverez plus propres pour l'Art Militaire, qui demande, fuivant la remarque que j'en ai faite, une conftitution forte, entretenue par un travail propre à nourrir toutes les forces du corps; & cet Art militaire, la fituation de la France, & fon état politique, lui font une néceffité indifpenfable d'empêcher, avec le dernier foin, qu'il ne vienne à dépérir, ni à dégénérer. En même temps que vous énervez les peuples de la campagne, qui, en toute manière, font les vrais foutiens de l'Etat, vous introduirez parmi ceux de

la Ville, le luxe avec toute sa suite, la volupté, la mollesse, l'oisiveté, & cette ruine domestique, qui n'est point à appréhender pour ceux qui en ont peu. Eh! n'avons-nous pas un assez grand nombre de ces inutiles Citoyens, qui, sous un habit d'or & d'écarlate, nous cachent toutes les mœurs de véritables femmes?

Ce qu'on objecte sur les sommes immenses d'argent qui passent, de France, dans les Pays étrangers, pour l'entretien de ce luxe, est une preuve de ce que je viens d'observer, & ne rend point juste la conséquence qu'on prétend en tirer. Veut-on raisonner juste sur l'inconvénient qui naît de ce rachat & de ce transport de marchandises précieuses? on verra que tout ce qu'il y a de mieux à faire, est de s'en passer tout à fait, & d'en défendre rigoureusement toute entrée en France; de fixer, en même temps, par de bons & sévères Réglemens, la qualité des habits & des ameublemens, & de remettre toutes choses, à cet égard, sur le pied où elles étoient, du temps de Louis XI, Charles VIII & Louis XII. La nécessité, qu'on s'impose, de s'habiller de telles étoffes, plutôt que d'autres, n'est qu'un vice de fantaisie; & le prix qu'on y met, est un mal qu'on se fait à soi-même, avec pleine connoissance de cause : Et quelqu'un qui voudroit un peu étudier d'où part, en première source, ce qu'on appelle les modes, verroit, à notre honte, qu'un petit nombre de gens de la plus

plus méprisable espèce qui soit dans une Ville, laquelle renferme, tout indifféremment, dans son sein, pour qui, si nous les connoissions, nous n'aurions que le mépris qu'on a pour tous les gens sans mœurs, ou la pitié qu'on a pour les foux, disposent, pourtant, de nos bourses, & nous tiennent assujetis à tous nos caprices. Mais, ce n'est pas sur les seuls habillemens de soie, qu'il seroit besoin que la main du Prince agisse; il y auroit bien une autre réforme, à faire, sur les diamans, pierreries, tableaux, &c. Si l'on se plaint, que l'Etranger nous épuise d'or & d'argent, sur les équipages, les vaisselles, les meubles & autres pièces où ces matières s'employent; si l'on envisage la prodigieuse consommation qui s'en fait, en France; si l'on examine ce qui s'en dépense, follement, en jardins, bâtimens, ouvrages somptueux, festins, liqueurs, parfums; que sais-je? Offices exorbitans achetés, mariages mis comme à l'enchère; car, sur quoi ne trouveroit-on pas à travailler? Les manufactures étrangères n'emportent pas la dixième partie de l'or qui se dissipe en France, ou qui se prodigue, sans la moindre nécessité. Les seules opérations qu'il y auroit à faire sur la Robe & sur la Finance, nous jetteroient dans une digression infinie. Ces deux Corps, dont il semble que l'un doive être le dépositaire du bon ordre, &, l'autre, de l'épargne, paroîtroient, aujourd'hui, n'avoir été formés, que pour anéantir l'un & l'autre. La richesse n'est connue que

d'eux ; &, feulement, par l'ufage qu'ils en font, on connoît comment elle leur eft venue. Les anciens Chanceliers, Premiers-Préfidens, Confeillers d'Etat, & autres Chefs de la Juftice & de la Finance ; s'ils revenoient fur la terre, chercheroient, inutilement, ceux qui occupent leurs places, aujourd'hui ; leur nom eft tout ce qu'ils ont de commun avec eux. *(Tom. V, page 64)*

CHAPITRE IV.

Politique.

L'intérêt d'État, ce grand nom, fi familier aux Souverains, parce qu'il prête, fi fouvent, le mafque de la bonne politique à leurs reffentimens & à leurs autres paffions, ne leur permet guère de leur laiffer impunie la moindre entreprife de la part de leurs Sujets. *(Tome I, page 28)*

Si l'on favoit dans quelles variations eft capable de fe jeter un Prince, livré à l'irréfolution, à la timidité, à la pareffe en matière d'Etat ; rien n'eft pire que cet efprit d'indécifion. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner, ni tout refufer au hafard, mais, après avoir choifi un but, par des réflexions fages & froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait, tendent à y parvenir. On ne fauroit, encore, trop acheter, ni trop preffer

une paix néceſſaire ; mais, ce qu'il faut éviter, ſoigneuſement, dans les circonſtances critiques, c'eſt de tenir les eſprits du peuple en ſuſpens, entre la paix & la guerre. *(Tome I, page 175)*

Un Prince doit ſe faire ſavoir gré de tout ce qu'il fait, même, de ce qu'il fait malgré lui. *(Tom II, pag. 83)*

La paix eſt le grand & commun intérêt de l'Europe : Les petits Princes doivent être, continuellement, occupés à y maintenir les plus puiſſans, par les moyens les plus doux ; &, les plus puiſſans, à y forcer les petits, s'il eſt néceſſaire, en prenant le parti des foibles & des opprimés : C'eſt le ſeul uſage qu'ils doivent faire de leur ſupériorité. J'admire, combien l'Europe, pour être compoſée de peuples civiliſés, ſe conduit, encore, par des principes ſauvages & bornés. A quoi voyons-nous que ſe réduit la profonde politique, dont elle ſe pique, ſinon, à ſe déchirer, elle-même, ſans ceſſe ? De toutes parts, elle revient à la guerre ; elle ne connoît aucun autre moyen, & n'imagine aucun autre dénouement : C'eſt la reſſource unique du moindre Souverain, comme du Potentat. La ſeule différence, entr'eux, c'eſt que celui-là fait, à petit bruit, & en ſecond ; & celui-ci, avec grand appareil, &, ſouvent, ſeul, pour faire montre de ſa grandeur, ce qui eſt, aſſurément, la plus inſigne mépriſe. Eh ! pourquoi faut-il que nous nous ſoyons impoſé la néceſſité de paſſer, toujours, par la guerre, pour arriver à la paix ?

car, enfin, la paix eſt le but de quelque guerre que ce ſoit, & c'eſt la preuve, toute naturelle, qu'on n'a recours à la guerre, que faute d'un meilleur expédient; cependant, nous confondons ſi bien cette vérité, qu'il ſemble, tout au contraire, que nous ne faiſons la paix, que pour avoir la guerre. *(Tom. IV, pag. 228)*

Les Courtiſans ſont convenus, entre eux, que, couverts des maſques les plus groſſiers, ils ne ſe paroîtroient point riſibles les uns aux autres. *(Tom. III, pag. 57)*

Quelqu'idée, que les Rois ayent conçue, de l'habileté, ou de la ſageſſe de leurs Miniſtres, il eſt, toujours, plus ſûr de bien étudier, par rapport à chaque affaire, le penchant, l'intérêt & la diſpoſition ſecrette de ceux qui les approchent. *(Tom. II, pag. 358)*

Les Princes ne doivent jamais avoir de haine envenimée contre leurs voiſins; la prudence exige, en bien des occaſions, que, malgré le ſentiment le plus violent, &, même, le plus juſte, ils paroiſſent, toujours, diſpoſés à la réconciliation. Henri IV avoit coutume de dire, qu'une déclaration de guerre n'eſt, jamais, aſſez peſée, & que, quelques attentions qu'on croye y apporter, elle ne l'eſt, jamais, aſſez. *(Tom. II, pag. 361)*

En général, les eſprits d'une imagination vive & forte, quoique généralement ſujets à deux grands défauts, celui de trop de ſubtilité dans leurs idées, & de peu d'ordre & d'aſſiette dans leurs projets,

ne doivent pas être regardés, comme tout à fait incapables des affaires, parce que, souvent, il leur arrive de rencontrer des expédiens, qui auroient échappé aux esprits froids & flegmatiques; mais ils ont, continuellement, besoin d'être veillés, & redressés. *(Tom. II, pag. 339)*

Un Officier, du temps de la Ligue, qui se piquoit d'esprit & de pénétration, inspiré par la lecture de l'Histoire Romaine, méditoit d'ériger la France en République, & de rendre Paris la Capitale d'un nouvel Etat, sur le modèle de l'ancienne Rome. Pour peu qu'il fût descendu, de cette haute spéculation, aux applications particulières, auxquelles il est nécessaire d'avoir égard dans les grands desseins, il auroit vu qu'il est des circonstances, où le projet, même, le plus heureux, devient, par la nature des obstacles, pour la différence du génie & du caractère des peuples, par la trempe des Lois qui y sont adoptées, & par le long usage qui a mis comme le dernier sceau, également chimérique & impossible. Il n'y a que le temps, & une longue expérience, qui puissent remédier à ce qu'il y a de défectueux dans les Coutumes d'un Etat, dont la forme est décidée; & ce doit, toujours, être sur le plan de sa première constitution. Cela est si vrai, que, toutes les fois qu'on verra un Etat se conduire par des voies contraires à celles de son établissement, on peut se tenir assuré qu'il n'est pas éloigné d'une grande révolution. D'ailleurs,

l'application des meilleurs remèdes n'opère point ſur les malades qui y réſiſtent. *(Tom. II, pag. 241)*

Bien recevoir tout le monde, promettre peu, paroître déſirer finir; remettre toute la faute du retardement ſur les obſtacles, & travailler, aſſidûment, à les lever : C'eſt ainſi que ſe doivent traiter toutes les affaires politiques, un peu épineuſes. La différence entre la précipitation & la diligence, eſt que celle-ci, ennemie de l'inaction & de la pareſſe, auſſi bien que l'autre, ne fait, pourtant, aucun pas, où elle ne conſulte le jugement ; &, cependant, on les confond à la pratique, preſqu'à tous les inſtans. *(Tom II, page 128)*

Lorſqu'il s'agit de manifeſter la volonté du Souverain à ſes Sujets, je trouve qu'il n'y a rien de ſi important, que de bien examiner ſi la choſe défendue eſt de nature, que le riſque de la vie ſoit capable d'arrêter la déſobéiſſance; parce qu'autrement, je crois que les moyens extrèmes ſont, alors, bien au deſſous de la ſimple perte de l'honneur, même, d'une amende pécuniaire un peu forte. Si on fait une ſérieuſe attention ſur le duel, on verra qu'il eſt de cette nature; parce que, ne regardant, pour l'ordinaire, que des perſonnes de qualité, ſouvent, même, que des perſonnes de la première diſtinction, dont les ſollicitations ſont d'autant plus vives, & plus efficaces, que la peine, dont on eſt menacé, eſt grande & infamante; il eſt indubitable qu'il s'accordera beaucoup d'a-

bolition, dont l'exemple, & l'espérance, suffisent, de reste, pour encourager à désobéir aux Lois. Souvent, les peines qui font le plus d'impression, sont celles pour lesquelles on n'ose, ou l'on ne peut demander grâce. (*Tome IV, page 153*)

Ce ne sont, jamais, les bons Sujets, qui manquent aux Rois; ce sont les Rois, qui manquent aux bons Sujets. La grande difficulté, c'est de rencontrer un Prince qui ne cherche point, dans le Ministre de ses affaires, le Ministre de ses goûts & de ses passions; qui, unissant beaucoup de sagesse à beaucoup de pénétration, prenne sur lui de n'appeler à remplir les premières places, que des personnes, dans lesquelles il aura connu un aussi grand fonds de droiture & de raison, que de capacité; enfin, qui, ayant, lui-même, des talens, n'ait point le foible de porter envie à ceux des autres. Cette jalousie du mérite dans le Souverain, qui suppose, pourtant, qu'il en a, lui-même, fait, en un sens, plus de mal, dans un Etat, que la haine qu'on lui connoît pour de certains vices, n'y fait de bien. (*Tome III, page 245*)

Tout prince, qui entend ses intérêts, ne négligera point de donner, de temps en temps, des marques éclatantes de son estime aux Ministres, dont il a fait choix: Supposé que ce choix soit bon, elle lui assurera celle du public, ce qui est un point essentiel. (*Tome VI, page 264*)

Il est d'un bon Prince, de tenir unis ceux qui approchent de sa personne; &

il eſt de ſa politique, de travailler à cette union, plutôt par d'autres, que par lui-même. (*Tome VI, page 227*)

Les cauſes de la ruine, ou de l'affoibliſſement des Monarchies, ſont, les ſubſides outrés, les monopoles, principalement, ſur le blé; le négligement du commerce, du trafic, du labourage, des Arts & des Métiers; le grand nombre des Charges, les frais de ces Offices, l'autorité exceſſive de ceux qui les exercent; les frais, les longueurs & l'iniquité de la juſtice; l'oiſiveté, le luxe, & tout ce qui y a rapport; la débauche & la corruption des mœurs; la confuſion des conditions, les variations dans les monnoies; les guerres injuſtes & imprudentes; les diſpoſitions des Souverains, leur attachement aveugle à certaines perſonnes, leur prévention en faveur de certaines conditions, ou de certaines profeſſions; la cupidité des Miniſtres & des gens en faveur; l'aviliſſement des gens de qualité, le mépris & l'oubli des gens de lettres, la tolérance des méchantes coutumes, & l'infraction des bonnes lois; l'attachement opiniâtre à des uſages indifférens, ou abuſifs; la multiplicité des Edits embarraſſans, & des Réglemens inutiles.

Si j'avois à choiſir, entre toutes les formes de gouvernement, dont on a des exemples dans cette Monarchie, je propoſerois Clovis, Charlemagne, Philippe-Auguſte, & Charles le Sage; & je voudrois qu'on détournât les yeux de deſſus tout le temps

qui s'eſt écoulé, depuis Charles VIII, juſqu'à nous: Et, ſi j'avois un principe à établir, ce ſeroit celui-ci, que les bonnes mœurs, & les bonnes lois, ſe forment réciproquement. Malheureuſement pour nous, cet enchaînement, des unes avec les autres, ne nous devient ſenſible, que lorſque nous avons porté au plus haut point, la corruption, & tous les abus, en même temps: En ſorte que, parmi les hommes, c'eſt toujours le plus grand mal qui devient le principe du bien. *(Tome V, page 226)*

Les Vénitiens courent, peut-être, plus grand riſque, que le Pape, en ſe l'attirant pour ennemi. Toutes ces diſcuſſions, que, dans le commencement, l'on prétend traiter, ſans les tirer du fond de la conſcience, aboutiſſent, tôt ou tard, à être ſoutenues par les armes; lorſque, comme il arrive, toujours, les raiſons, loin d'être goûtées, ne font que donner lieu à des procédés, toujours, de plus violens, en plus violens: Et cette République ne doit éviter rien, avec tant de ſoin, que la guerre, perſuadée que, ſi l'Empereur, & le Roi d'Eſpagne, ne font pas valoir les prétentions qu'ils ont ſur cet Etat, & dont ils ne ſe cachent, preſque, pas, ce n'eſt, aſſurément, que, parce qu'ils manquent de prétexte & d'occaſion. La politique Vénitienne, doit, donc, viſer, continuellement, à maintenir, & ſa République, & toute l'Italie, dans l'état où les choſes y ſont, aujourd'hui: Aucun changement ne peut lui être avanta-

geux; & toute révolution ne fauroit que lui être funeste. *(Tome VI, page 260)*

Réflexions politiques, sur les Etats. (Tome III, pag. 76)

Les Etats, ces grandes assemblées, qu'on nomme augustes; ces hommes, qu'on s'imagine devoir y apporter un esprit plein de sagesse, de l'amour du bien public, du zele, dont étoient animés les anciens Législateurs, ne s'y occupent, pour la plupart, que d'une ridicule montre de vanité, de luxe & d'un étalage de mollesse, qui paroîtroit le comble de l'infamie à des yeux moins prévenus que les nôtres. La désunion des Corps, qui composent ces Assemblées, la dissention, l'opposition d'intérêts, l'envie de se supplanter, la brigue, & la confusion, qui achèvent d'en donner une juste idée, naissent de cette source impure, aussi bien que la bassesse, avec laquelle on y prostitue l'éloquence. Par quelle fatalité arrive-t-il, que ce qu'un siècle acquiert de lumière sur ceux qui l'ont précédé, ne tourne, jamais, au profit de la vertu, & ne lui sert qu'à raffiner le vice? Ce n'est pas qu'il ne se trouve, dans ces assemblées, un petit nombre de personnes vertueuses & capables, & qu'elles ne soient, même, connues pour telles; mais, au lieu de faire violence à leur modestie, on affecte, pour eux, un oubli, & un mépris, qui étouffent, avec leur voix, celle de l'utilité publique: Aussi, connoît-on, par une longue expérience, qu'il est fort rare, que

la convocation des Etats du Royaume ait produit le bien, à quoi on l'a cru propre. Pour cela, il faudroit que ceux qui les composent, fussent partagés de lumières égales, sur la bonne & la vraie politique, ou, du moins, que l'ignorance & la méchanceté se tussent devant ce peu de personnes intègres & éclairées: Mais, malheureusement, parmi la multitude, pour un sage, il y a une infinité de foux; &, avec cela, la présomption est le premier apanage de la folie. C'est là, plus encore que par-tout ailleurs, qu'il est vrai que les grandes vertus, au lieu du respect, & de l'émulation, n'excitent que la haine & l'envie.

D'ailleurs, si le Prince, sous lequel se tiennent les Etats, est puissant, & entêté de son pouvoir, il saura bien les réduire au silence, ou rendre leurs projets inutiles: Si c'est un Prince foible, & qui ignore les droits de son rang, la licence y prendra, bientôt, le plus court chemin, pour plonger le Royaume dans tous les malheurs qui suivent l'avilissement de l'autorité monarchique. Il seroit, donc, nécessaire que le Souverain & les Sujets y parussent, également, instruits, & de leurs droits, & de leurs engagemens réciproques. La première loi du Souverain est de les observer toutes. Il y a, même, deux Souverains, Dieu, & la Loi; la Justice doit présider sur son trône, la douceur en doit être l'appui le plus solide. Dieu étant le vrai propriétaire de tous les Royaumes, & les Rois n'en étant que les Administrateurs,

ils doivent, tous, représenter, aux peuples, celui dont ils tiennent la place, par ses qualités & ses perfections, surtout, ils ne régneront, comme lui, qu'autant qu'ils régneront en péres. Dans les Etats monarchiques, héréditaires, il y a une erreur, qu'on peut, aussi, appeler héréditaire; c'est, que le Souverain est le maître de la vie, & des biens de tous ses Sujets; & que, moyennant ces quatre mots, *tel est notre bon plaisir*, il est dispensé de faire connoître les raisons de sa conduite, ou, même, d'en avoir. Quand cela seroit, il y a une imprudence pareille à celle de se faire haïr de ceux, auxquels on est obligé de confier, à chaque instant, sa vie; & n'est-ce pas tomber dans ce malheur, que de se faire accorder, de force, une chose, en témoignage qu'on en abusera?

A l'égard des Sujets, la première loi, que la Religion, comme la raison, & la nature, leur imposent, est, sans contredit, l'obéissance; ils doivent respecter, honorer, craindre leurs Princes, comme l'image, même, du Souverain-Maître, qui semble avoir voulu se rendre visible, par eux, sur la terre, comme il l'est au Ciel, par ses brillans chefs-d'œuvres de lumière. Ils leur doivent, encore, ces sentimens, par un motif de reconnoissance, de la tranquillité dont ils jouissent, à l'abri du nom Royal. Au malheur d'avoir un Roi injuste, ambitieux, violent, ils n'ont qu'un seul remède à opposer, celui de l'appaiser par leur soumission, & de fléchir Dieu par leurs

prières. Tous ces justes motifs, qu'on croit avoir, de leur résister, ne sont, à bien examiner, qu'autant de prétextes d'infidélité, très-subtilement colorés; &, jamais, avec cette conduite, on n'a, ni corrigé des Princes, ni aboli des impôts: On a, seulement, ajouté aux malheurs, dont on se plaignoit déjà, un nouveau dégré de misère, sur lequel il n'y a qu'à interroger le menu peuple, surtout, celui de la campagne.

Voilà sur quel fondement il seroit facile d'établir le bonheur réciproque des peuples, & de ceux qui les gouvernent, si, de part & d'autre, on se montroit bien pénétré de la vérité de ces maximes, dans les Assemblées générales de la Nation: Mais, dans cette supposition, la convocation des Etats seroit, encore, plus inutile; puisqu'on n'y a recours, que dans le cas de la mésintelligence entre le Chef & les membres. On peut conclure, de là, qu'autant que les Etats du Royaume sont une ressource vaine, par l'objet qu'on leur donne, & par la forme qu'on y observe, autant pourroit-on en tirer de fruit, pour le maintien de la discipline & des bonnes mœurs; si le Prince, alors, véritablement, Chef de tous les membres réunis, ne se proposoit, que de se faire rendre, à la face de tous les Royaumes, par ceux qui sortent des Charges, un compte de leur administration, y choisir, avec sagesse & discernement, ceux qui doivent les remplir, de les encourager à s'en acquitter

dignement, & par ses discours, & par une distribution publique, de la louange & du blâme, des récompenses & des châtimens.

Les Etats doivent se traiter, comme les corps, sur lesquels il convient d'user de remèdes extraordinaires, contre des maladies nouvelles & inusitées, ou de changer d'operation, à proportion des progrès qu'on fait dans la connoissance de son méchanisme. Telle est la force des préjugés, qu'on s'obstine, toujours, à chercher la guérison des maux présens, dans des moyens, dont l'insuffisance est démontrée, de cela seul qu'ils n'ont pu, ni les prévenir, ni en arrêter le cours. Un respect, inconsidéré pour l'antiquité, une fausse idée des causes occasionnées, l'éloignement du temps, un jugement peu réfléchi sur le passé, le défaut de vues plus justes & plus nettes pour l'avenir, dont l'amour propre empêche qu'on ne convienne; voilà ce qui éternise les anciens abus: Il ne faut, dit-on, rien changer aux loix & aux usages; je suis grand partisan de ce principe, excepté le cas où l'utilité, &, encore plus, la nécessité, demandent qu'on y déroge.

Portrait d'un Ministre, & de l'Homme d'État. (Tome III, pag. 207)

L'homme, appelé à la conduite des affaires, doit être un homme sans passions; mais, pour ne pas le détruire, en le réduisant

à une existence impossible, & purement idéale, disons, seulement, qu'il faut qu'il connoisse, du moins, toute la bassesse de l'orgueil, toute la folie de l'ambition, toute la foiblesse de la haine & de la vengeance. Comme je ne veux rien dire, que ce qui peut le regarder directement, je ne releverai point, ici, l'indignité de maltraiter personne, de fait, ou, seulement, de parole, & de ne point donner d'ordres à ses inférieurs, que la colère, ou la mauvaise humeur, ne les assaisonne de juremens: Puisqu'il vit pour le Public, il doit se rendre affable & accessible à tout le monde, excepté à ceux qui ne l'abordent, que pour chercher à le corrompre, & ne jamais perdre de vue cette maxime, qui tient un des premiers rangs dans le détail du gouvernement; *qu'un Royaume doit être conduit par des règles générales, & que les exceptions, seules, produisent la plainte & le mécontentement.*

La connoissance du rang & des différens dégrés de distinction, non seulement, n'a rien de contraire à cette maxime, mais, encore, lui est, essentiellement, nécessaire, tant pour observer la proportion dans les traitemens, que la politesse françoise a établis entre les conditions, que pour se guérir de l'erreur que ses richesses, & la faveur, lui asservissent toutes les autres. Le penchant pour le sexe est une source de foiblesse & d'injustice, qui l'entraîneront, indubitablement, au delà des bornes de son devoir. La passion du gros jeu l'exposera

à des tentations mille fois plus difficiles encore, à vaincre à un homme qui manie tout l'argent du Royaume : Pour n'y pas tomber, je suis obligé de lui prescrire, de ne connoître, ni les cartes, ni les dés. Le dégoût du travail vient, encore, ordinairement, de tout ce qui porte à la volupté, ou inspire la mollesse : L'homme d'Etat doit, donc, chercher, dans la sobriété, le remède contre la somptuosité & la délicatesse de la table, qui ne sont propres qu'à énerver, également, le corps & l'esprit. L'honnête homme ne connoît point l'ivrognerie ; l'homme laborieux ne doit pas moins ignorer ce qu'on appelle ragoûts & liqueurs. Comme il doit se rendre, en tout temps, &, même, à toute heure, le séjour de son cabinet, non seulement, supportable, mais délicieux, il ne peut trop se donner de garde de remplir sa tête de ballets, de mascarades, & autres parties de plaisir : Il y a, dans toutes ces bagatelles, je ne sais quel attirail, qui amollit, souvent, le cœur des Philosophes & des Misanthropes, mêmes.

Je dis la même chose de la chasse, des équipages, des livrées nombreuses, des ameublemens, des bâtimens, & de toutes les autres inventions de luxe : Le goût, qu'on a pour une seule de ces choses, dégénère, bientôt, en une espèce de fureur, dont la perte du temps n'est que le moindre effet ; la prodigalité, la ruine, & le déshonneur, en sont les suites ordinaires. Il n'appartient qu'à un homme, qui ne peut se résoudre à vivre, & à s'entretenir avec

lui-même, de penser, éternellement, galeries, colonnes, dorures, & de courir, toute sa vie, après des statues, des antiques & des médailles; sachez vous contenter d'un tableau commun : La délicatesse de ramasser, avec de grandes dépenses, & d'aussi grandes inquiétudes d'esprit, des originaux, & toute autre pièce rare, ne vient que de préoccupation.

Je suis, pourtant, bien éloigné, avec toutes ces maximes, de pousser la sévérité jusqu'à défendre à l'homme en place, tout retour vers soi-même, & lui interdire toutes sortes de plaisirs : Je veux qu'il se divertisse, & qu'il prenne soin de sa fortune, pourvu qu'il fasse l'un, sans se répandre & se dissiper; &, l'autre, sans se flétrir, & se dégrader. C'est un des avantages de l'esprit d'ordre & de modération, que celui qui le possède, pourvu qu'il vive longtemps, se trouve dans l'abondance, sans qu'il s'en aperçoive. Faire fortune, qui est un terme si odieux, parce que, souvent, il n'offre qu'injustices, vexations & cruautés, dans les emplois, que lâches artifices, indignes flatteries, basses servitudes ou, même, fourberies & trahisons à la Cour, n'est plus qu'un effet naturel, &, même, une vertu, lorsqu'on y aperçoit que le prix du travail est la récompense légitime des bonnes actions; j'ajoute, seulement, de peur d'équivoque, qu'ils y doivent être aperçus si clairement, qu'ils frappent les yeux, & arrachent l'aveu de nos plus grands ennemis.

Pour cela, il devroit être établi, que tout homme qui prend en main le maniement des Finances, ou de telle autre partie du Ministère, fît, & renouvelât, de temps en temps, une espèce de profession; je veux dire, qu'il commençât, en entrant en place, par former un mémoire exact, & détaillé, de ses facultés présentes, & qu'il en donnât un second, dans la même forme, en sortant du ministère: En sorte que le changement arrivé dans son état, ne fût pas moins connu des autres, que de lui-même.

CHAPITRE V.

LA GUERRE.

IL n'y a aucune maxime, quelque générale qu'elle soit, qui puisse répondre à tous les cas; &, en supposant, comme je le crois, que la guerre est, toujours, un mal, il est vrai que, souvent, c'est un mal nécessaire, &, même, indispensable, lorsqu'on ne peut faire valoir, que par elle, les droits, auxquels il y auroit de la lâcheté de renoncer. Il est vrai, encore, que la générosité, & la douceur, qui sont deux des principales qualités des Souverains, employées contre les règles de la prudence, ne devroient passer, que pour manque de conduite, & pour une véritable foiblesse. *(Tom. III, pag. 344.)*

La valeur, & l'adreſſe, ſuppléent au nombre; la ſurpriſe, que donne un courage, qui s'anime par la gloire, & par les difficultés, ſert, encore, le petit nombre contre le grand; par là, tout redevient égal. *(Tome I, page 266)*

Il y a de la folie, & de l'extravagance, à ſe précipiter dans un danger, dont on ne peut ſortir, que par miracle; il faut faire une juſte différence, entre les actions, que le devoir autoriſe, & celles, où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. *(Tome I, page 101)*

Un grand homme de guerre, eſt celui qu'on voit ſe compoſer, dans le combat, comme s'il étoit perſuadé de vaincre, & prévoir tout, avant l'action, comme s'il étoit aſſuré d'être vaincu. *(Tome II, pag. 80)*

En voyant combien les Officiers-généraux d'Henri IV réſiſtoient à la raiſon, avec pleine connoiſſance, il vient, naturellement, deux choſes à l'eſprit; la première, comment il a pu arriver qu'un Prince, qui ne ſe ſervit, pour toutes ſes expéditions, que de troupes mercenaires, ramaſſées, çà & là, de pays, de mœurs, de religion & d'intérêts différens, ſouvent, en petit nombre, &, toujours, prêtes à reculer, ait pu exécuter ce qu'on voit, dans ſon Hiſtoire: La ſeconde, juſqu'où ce même Prince ſeroit allé, ſi, au lieu de ces troupes, il avoit eu, à ſes ordres, un nombre conſidérable de ſoldats dociles, unis, diſciplinés, conſtamment attachés

à sa personne, & prêts à se sacrifier pour lui; tels, en un mot, que les avoient ces fameux Conquérans, qu'on a si fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion, toutes les fois qu'elle se présente, c'est qu'il la faudroit faire, à chaque page, &, d'ailleurs, personne n'ignore que l'on jugeroit bien mal du mérite, & des talens, par le succès, si l'on ne jugeoit, en même temps, du succès par les obstacles. (*Tome II, page 83*)

L'expérience a montré que cette fierté, un peu fanfaronne, qui, par elle-même, est assez dans le goût François, réussit, ordinairement, à un Général, qui a des François à conduire : Avec eux, il semble que ce soit avoir beaucoup fait pour la victoire, que de paroître sûr de la remporter. (*Tome II, page 291*)

De quelle utilité n'est-il pas, pour un Général d'Armée, non seulement, de posséder cette qualité de l'esprit, qui fait embrasser tous les cas, quoiqu'infinis; mais, de connoître, par leurs noms, leurs capacités, leurs bonnes & mauvaises qualités, soit les Officiers, soit les différens corps de son Armée; d'en être connu, à son tour: Pour celui de tous les Officiers-généraux, dont la qualité de Chef à part, ils viendroient, dans une conjoncture difficile, prendre l'avis, comme le plus sage, de le leur donner, avec fermeté, mais sans l'ostentation qu'inspire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire; de les attacher à leur métier, par

goût, & de leur rendre la discipline douce, en ne les surchargeant, jamais, d'ordres; mais, aussi, en les accoutumant à ne jamais se dispenser, pour quelque sujet que ce puisse être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a, une fois, donnés; enfin, de se faire, toujours, & promptement, obéir d'eux, sans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorsque, par un rapport utile, ils pourroient aider les lumières de leur Commandant : Inconvénient qui, de tout temps, a perdu tant d'Armées & de Chefs. (*Tome II, page 296*)

Réflexion sur les Duels. (Tome VI, page. 141)

Il est vrai que les Duels sont fort anciens, en France, &, même, en Europe, mais, seulement, dans cette partie de l'Europe, où l'inondation des Barbares, qui sert d'époque à cette odieuse coutume, prouve, en même temps, leur méprisable source, &, si les Histoires des temps les plus reculés, comme celles de l'Empereur Othon premier, & du divorce de Lothaire, en fournissent des exemples, on y peut répondre, par des défenses, non moins anciennes, soit Ecclésiastiques, comme dans le Concile de Valence, en 855, soit Séculières. Nous avons, en France, une très-vieille Ordonnance royale, qui les interdit, dans toutes les causes civiles, & les réduit aux criminelles, &, seulement, dans cinq cas, lèze-majesté, rapt, incendie,

aſſaſſinat, vol de nuit. Saint-Louis ôta, enſuite, toute reſtriction: Et, lorſque Philippe-le-Bel, ſon petit-fils, parut les rétablir, en 1305, dans les accuſations pour crime d'état, de vol & d'incendie, à quoi il les réduiſit, il y fut porté, par le motif louable, & blâmable, tout enſemble, d'abolir, plus inſenſiblement, cette coutume meurtrière, qui avoit pris de nouvelles forces, de ſon temps, en la renfermant dans des cas rares, exprimés par une loi poſitive. Ce qui ne permet pas d'en douter, c'eſt qu'il défendit, à quelque perſonne que ce fût, de les permettre, en recevant ce qu'on appeloit gages de bataille, & qu'il déclara ce droit réſervé à lui ſeul.

Pour mieux faire ſentir, par la différence des duels de ce temps-là, d'avec ceux qu'on voit s'exécuter de nos jours, que, dans une choſe qui étoit, elle-même, un abus, dès ſa première origine, il s'y en eſt gliſſé tant d'autres, qu'on ne ſait plus de quel nom on doit ſe ſervir; il ſuffit d'une ſimple expoſition des circonſtances, & des formalités qu'on voit qui s'y obſervoient, en premier lieu. Perſonne, quelqu'offenſe qu'on lui eût faite, ne pouvoit en chercher la vengeance de ſon droit, &, comme on le voit, aujourd'hui, par un premier mouvement de fantaiſie & d'emportement, encore moins, par pure bravade, ce qui eſt, à mon ſens, tout ce qu'on peut imaginer de plus contraire aux lois de la ſociété. Ils avoient leurs Juges, devant leſquels celui qui ſe croyoit léſé dans

son honneur, alloit expliquer son grief, & demander la permission de justifier, par la voie des armes, qu'il n'attaquoit point son ennemi par une calomnie : Il semble qu'il y avoit de la honte à paroître chercher le sang, pour le sang même. Ce Juge, qui, assez communément, étoit le Seigneur du lieu, ne manquoit pas de faire venir, aussi-tôt, l'accusé, & n'admettoit cette preuve par les armes, dont le défi se faisoit, en jetant un gant par terre, ou quelqu'autre gage, que quand il ne pouvoit tirer, d'ailleurs, la preuve du crime, ou de l'innocence.

Le gage étant reçu, le Juge renvoyoit la décision de la querelle à deux mois de là; pendant le premier desquels les deux ennemis étoient livrés, chacun, à des amis communs, avec caution de les représenter : Ceux-ci s'attachoient, par toute sorte de moyens, à découvrir le coupable, & à lui faire sentir l'injustice de soutenir une fausseté, dont il ne pouvoit attendre que l'infamie, la perte de son ame, & celle de sa vie ; car ils étoient persuadés, de la meilleure foi du monde, que le Ciel donnoit, toujours, la victoire à la bonne cause, &, par là, l'action du duel devenoit, dans leur esprit, un évènement où l'homme n'avoit plus de part. Les deux mois étant expirés, on mettoit les deux complaignans en prison fermée, mais, là, ils tomboient entre les mains des Ecclésiastiques, qui n'oublioient rien de ce qu'ils jugeoient capable de les détourner de leurs desseins. Si,

malgré tout cela, ils y perſiſtoient, on fixoit, enfin, un jour, où ils devoient vider leur querelle. Ce jour venu, on amenoit, dès le matin, les deux Champions, à jeun, devant le même Juge, qui les obligeoit, encore, tous deux, à aſſurer, par ferment, qu'ils diſoient la vérité ; après quoi, on leur donnoit à manger ; ils s'armoient, enſuite, en ſa préſence : La qualité des armes avoit été auſſi réglée ; quatre parrains, choiſis avec les mêmes cérémonies, les faiſoient dépouiller, oindre tout le corps d'huile, couper la barbe & les cheveux en rond. Ils étoient conduits dans un camp, fermé, & gardé par des perſonnes armées ; après qu'on leur avoit rappelé, une dernière fois, leurs dits & leurs accuſations, pour voir s'ils y perſiſtoient, & s'ils n'avoient rien à y changer, on ne les quittoit, pas, même, encore, dans ce moment ; les parrains ſe tenoient à côté d'eux, aux deux bouts du camp, pour une autre cérémonie, capable, elle ſeule, de leur faire tomber les armes des mains, ſurtout, s'ils avoient eu, enſemble, quelques liaiſons d'amitié : C'eſt que les parrains les faiſoient mettre à genoux, en cet endroit, l'un devant l'autre ; ils ſe prenoient par les mains, en ſe croiſant leurs doigts entrelacés, ſe demandoient l'un à l'autre juſtice, ſe conjuroient de ne point ſoutenir une fauſſeté, proteſtoient d'agir avec toute la bonne-foi poſſible, & ſe juroient de ne chercher la victoire, ni par fraude, ni par magie. Les parrains viſitoient leurs armes, pièces par pièces,

pièces, pour voir s'il n'y manquoit rien; les ramenoient aux deux bouts du camp, & leur faisoient faire leurs prières, à genoux, & leur confession : Enfin, aprés avoir demandé s'ils n'avoient aucune parole à faire porter à leur adversaire, ils les laissoient en venir aux mains; ce qu'ils faisoient, après le signal du Hérault, qui crioit, de dessus les barrières, par trois fois : *Laissez aller les Combattans.* Il est vrai qu'alors, on se battoit sans quartier, & que le vaincu, mort ou vif, encouroit toute l'infamie du crime & du châtiment; il étoit traîné sur la claie, en chemise, &, ensuite, pendu, ou brûlé, pendant que l'autre s'en retournoit, honoré & triomphant, avec un Arrêt, qui lui donnoit gain de cause, & toute autre sorte de satisfaction. Il y a, dans toute cette cérémonie, quelque chose de bizarre & de ridicule; mais, du moins, la religion, l'autorité & la prudence, y sont écoutées, quoique tout à fait mal entendues; au lieu qu'il n'y a rien, que de monstrueux, dans la démarche de deux petits-maîtres, qui s'en vont, furtivement, sur le pré, tremper dans le sang l'un de l'autre, des mains poussées par un instinct tout pareil à celui des bêtes carnassières. Si l'on s'y présentoit avec le même sang-froid, qu'autrefois, croit-on qu'il y eût, seulement, la centième partie des duels qu'on voit arriver, aujourd'hui? Mais, on a jugé à propos de bannir la réflexion de l'action du monde la plus sérieuse : Les uns s'y portent en aveugles,

les autres, s'applaudiſſant d'être nés pour la deſtruction de leurs ſemblables, reſſuſcitent le vil métier de gladiateurs, & ſont, en effet, plus mépriſables & plus redoutables que ceux qui ont, autrefois, porté ce nom.

CHAPITRE VI.

Finances.

Ce n'eſt pas le gouvernement d'un ſeul homme, qui fait que les affaires vont mal : Puiſqu'il eſt inévitable qu'elles paſſent par quelques mains; moins on en peut employer, plus elles demeurent entières. L'abus eſt dans le choix de cet homme, &, auſſi, dans la conſtitution des Finances; &, à ces deux égards, c'eſt perpétuer le mal, que de diſtribuer ces fonctions ſur tant de têtes : S'il eſt difficile de trouver, dans tout le Royaume, un ſeul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi, comment pourra-t-on ſe flatter d'en trouver un ſi grand nombre? L'erreur n'eſt pas moins viſible, de s'imaginer que toutes ces perſonnes, chacune de ſon côté, y apportent une bonne qualité différente; il en réſultera le même effet, que d'un homme qui les auroit toutes; puiſque c'eſt ſuppoſer que cette bonne qualité ne ſera pas rendu inutile, & par ſes pro-

pres défauts, & par ceux de ses associés. Presque tous ceux qui entrent dans les Charges, n'y apportent point de plus fortes dispositions, qu'un penchant invincible à s'élever, & à s'enrichir, eux & tous leurs parens. Si cette soif des richesses ne se fait pas sentir, en eux, dans le commencement, elle naît, bientôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent : Dans la dépendance, ou la crainte mutuelle, où ils sont les uns des autres, chacun d'eux se représente l'intégrité, comme une qualité qui lui seroit inutile, ou, même, nuisible, & dont l'honneur, se répandant sur tous ses Confrères, l'incommodité seule lui resteroit. (*Tome II, page 344*)

La Taille est une source d'abus & de vexations de toute espèce, dans sa répartition & sa perception ; il est bien à souhaiter, mais peu à espérer, qu'on change, un jour, en entier, le fonds de cette partie des revenus royaux. (*Tome VI, page 11*)

Il est indubitable qu'un Etat, tel qu'il puisse être, soumis à une, comme à plusieurs têtes, ou conduit par le mélange de toutes les différentes autorités, unies ensemble, ne sauroit se passer de subsides. Supposé que, content du dégré de puissance où il se trouve, il ne songe point à l'exécuter, il est impossible que, de temps en temps, il n'ait pas des offenses à venger, & des téméraires à réprimer. Mille nécessités intérieures, & indispensables, ne sauroient être satisfaites, que par des dépenses réglées, &, pourtant, tantôt plus

fortes, tantôt plus foibles. Ces dépenses, tant ordinaires, qu'extraordinaires, ne se font prises, pendant un très-long-temps, dans ce Royaume, que sur des impositions à titre d'assistanse volontaire, ordonnées & réparties par une résolution générale de tous les Ordres du Royaume. Dans ces Assemblées solemnelles, qu'on a appelées les Etats, &, encore, sur le Domaine particulier du Roi, ou de la Couronne, il s'en falloit, presque tout, qu'elles ne formassent ces sommes immenses, auxquelles on les a vu monter, depuis; c'est qu'alors, on se renfermoit dans le Simple nécessaire, soit au dedans, soit au dehors: Et une remarque, que, peut-être, personne n'a faite, c'est que nous ne voyons, sous aucun de nos Rois de la troisième race, jusqu'à Charles VIII, s'engager dans des conquêtes éloignées, ni, même, déclarer la guerre, en forme, à aucun des Princes ses voisins. Avec cet esprit de modération & d'économie, ils trouvoient que rien ne leur manquoit. Ils satisfaisoient à tout, sans engager, ni aliéner leur domaine, &, par conséquent, ils étoient, en effet, malgré leur pauvreté apparente, beaucoup plus riches que leurs successeurs, au milieu de tous les trésors que leur ont acquis un pouvoir sans bornes, & une autorité absolue. Il n'y a, en tout ceci, aucun paradoxe; un Prince, qui peut tout, croit tout pouvoir, & entreprend tout, sans s'appercevoir d'une erreur capitale, dans le calcul qu'il fait de ses forces; c'est l'affoibliss-

ment & la ruine de ſes Sujets, qui, malheureuſement, va, comme ſes déſirs, toujours en augmentant, & le réduit, enfin, à ne pouvoir rien du tout.

PORTRAIT

D'HENRI IV.

LA Nature voulut accorder, à ce Prince, tous ſes avantages, excepté celui d'une mort telle qu'il devoit l'avoir. Il avoit la taille, le corps, & tous les membres, formés avec cette proportion qui conſtitue, non ſeulement, ce qu'on appelle l'homme bien fait, mais, encore, l'homme fort, adroit, vigoureux & ſain. Il avoit le teint animé, & tous les traits du viſage doux & agréables, ce qui fait une phyſionomie douce & heureuſe, aſſortie à des manières ſi familières, & ſi engageantes, que ce qu'il y mettoit, quelquefois, de majeſté, n'en ôtoit, jamais, tout à fait, cet air de facilité & d'enjoûment.

Il étoit né ſenſible & compatiſſant, droit, vrai, généreux, pénétrant, doué de toutes les qualités qu'on a eu lieu d'admirer, dans le cours de ſa vie. Il aimoit tous ſes Sujets comme un père, & tout l'Etat comme un père de famille; & cette diſpoſition le ramenoit, toujours, & du ſein, même, des plaiſirs, au projet de rendre

son peuple heureux & son Royaume florissant. De là, cette fécondité à imaginer, & cette attention à perfectionner une infinité de Réglemens. On ne peut imaginer, ni états, ni conditions, ni fonctions, ni professions, sur lesquels ses réflexions ne se fussent portées, & de manière que les changemens qu'il projettoit d'y faire, n'y pussent être renversés, après la mort de leur auteur, comme il n'est arrivé que trop souvent, dans cette Monarchie. Il vouloit, disoit-il, que la gloire disposât de ses dernières années, & les rendît, toutes ensemble, agréables à Dieu & utiles aux hommes. Les idées des grandes, rares & belles choses, se trouvoient placées, d'elles-mêmes, dans son esprit; ce qui lui faisoit regarder l'adversité comme un simple obstacle passager, & la prospérité comme son état naturel : Le temps est tout ce qui lui a manqué pour ces glorieuses entreprises.

L'ordre, & l'économie, étoient des vertus nées avec lui, & ne lui coûtoient, presque, rien. Jamais Prince n'a pu, mieux que lui, se passer de Ministres : Le détail des affaires n'étoit pas un travail pour lui, mais un amusement. Les Princes qui entrent, par eux-mêmes, dans l'administration du Gouvernement, donnent, ordinairement, dans l'un de ces inconvéniens, ou de ne pouvoir s'abaisser à des objets médiocres, ou de ne pouvoir s'élever plus haut. L'esprit de Henri se proportionnoit, avec la même facilité, au petit, comme au grand; toutes ses Lettres en font autant

de preuves : Et l'usage, où l'on étoit, de s'adresser à lui, directement, quelquefois, pour de simples bagatelles, le montre, encore, plus clairement.

Henri, par de continuelles réflexions sur les effets de la colère, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité de se faire des partisans, enfin, par la trempe d'un cœur tourné pour la tendresse, avoit converti ces premiers transports si bouillans, en de simples mouvemens, qui les marquoient sur son visage, dans son geste, &, plus rarement, dans ses paroles.

Malgré l'extérieur grave, dont la Majesté Royale semble imposer la nécessité, cela ne l'empêcha, jamais, de se livrer aux plaisirs, que l'égalité des conditions répand dans la société. Le vrai grand homme sait être, dans la société, tout ce qu'il faut être, maître ou égal, Roi ou Citoyen. Il ne perd rien, à s'abaisser, ainsi, dans le particulier, pourvu que, hors de là, il se montre, également, capable des affaires militaires & politiques : Le Courtisan se souvient, toujours, qu'il est avec son maître.

Après avoir loué ce Prince d'une infinité de qualités vraiment louables, il faut convenir qu'elles ont été balancées par des défauts, &, même, assez grands. Je ne sais s'il y a, jamais, eu rien d'aussi incompréhensible : Un Prince, dont les rares qualités serviront de modèle aux Rois, nous réduit, ou à dérober aux yeux une partie de ce cœur héroïque, ou à avouer qu'elle ne sert qu'à déshonorer l'autre. Je

prends, fans balancer, & en déplorant la fragilité humaine, ce dernier parti, parce que je m'y crois obligé: Je m'imaginerois, même, n'avoir travaillé qu'à demi, pour l'instruction des hommes, &, surtout, pour celle des Princes que je me propofe, fi je retranchois quelque chofe à ce tableau. J'ouvre devant eux le cœur, où tant de grandeur fe trouve mêlée à tant de foibleffe, afin que l'une leur devienne plus fenfible par l'autre, & qu'ils fe tiennent d'autant plus en garde contre une paffion dangereufe, qu'ils verront qu'elle peut faire naître, en eux, mille honteux mouvemens, dont ils ne fe feroient pas cru capables. La timidité, le découragement, la baffeffe, la jaloufie, les fureurs, &, même, la fauffeté & le menfonge; oui, le menfonge & la fauffeté; Henri, cet homme, par-tout ailleurs, fi droit, fi vrai, fi franc, les a connus, dès qu'il s'eft livré à l'amour. Je me fuis, fouvent, apperçu qu'il me trompoit par de fauffes confidences, lorfque rien ne l'obligeoit à m'en faire de véritables; qu'il feignoit des retours à la raifon, & des réfolutions que fon cœur défavouoit; enfin, qu'il affectoit, jufqu'à la honte, même, de fa chaîne, lorfqu'intérieurement, il faifoit ferment de ne la jamais rompre, & qu'il en ferroit plus étroitement les nœuds.

Son attachement au jeu, fa paffion pour les femmes, fa douceur, fouvent, pouffée jufqu'à la foibleffe, & fon penchant pour tous les plaifirs, lui firent commettre des

fautes, bien perdre du temps, & faire de folles dépenses. Mais, pour donner à la vérité ce qu'on lui doit des deux côtés, il est à remarquer que ses ennemis lui ont, outrément, exagéré tous ces objets; que, s'il fut, si l'on veut, l'esclave des femmes, jamais, pourtant, elles ne décidèrent du choix de ses Ministres, ni du sort de ses serviteurs, ni des délibérations de son Conseil. Il faut en dire autant, de tout le reste; &, pour tout comprendre, en un mot, il suffit de voir ce qu'il a fait, pour convenir qu'il n'y a aucune comparaison à faire, dans sa personne, entre le bien & le mal; & que, puisque l'honneur, & la gloire, ont, toujours, eu le pouvoir de l'arracher au plaisir, on doit les reconnoître pour ses grandes & véritables passions.

LETTRES

D'HENRI IV, à M. DE SULLY.

LETTRE PREMIÈRE.

JE suis fort proche de mes ennemis, & n'ai pas, quasi, un cheval, sur lequel je puisse combattre, ni un harnois complet, que je puisse endosser; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, ma marmite est, souvent, renversée; &, depuis deux jours, je dîne chez

les uns & les autres; mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table.

Lettre II.

Je vous avois donné dix jours, pour votre voyage de Baugi; mais, j'ai reçu des Lettres importantes, de Buzenval, que je veux vous faire voir. Vous me ferez plaisir de venir, ce soir, coucher à Puiseaux, où vous n'avez que faire de rien apporter; j'ai fait donner ordre pour votre logis : J'y ai envoyé mon lit de chasse, y ai fait commander, à Coquet, de vous tenir un souper prêt, & votre déjeûner du matin; car je ne vous tiendrai pas plus long-temps. Adieu, mon bon ami, que j'aime bien.

Lettre III.

N'amenez point, avec vous, pour cette fois, des personnes d'affaires; il n'en faut point parler, pendant la première semaine des couches de ma femme : Nous serons assez occupés à empêcher qu'elle ne se morfonde.

Lettre IV.

La Reine vient d'accoucher, tout présentement, d'un fils : Je vous en donne avis, afin que vous vous en réjouissiez, avec moi, non pas tant pour ce qui me

touche, que pour le bien général de mes Sujets.

LETTRE V.

Le neuvième jour des couches de la Reine.

Vous ne fauriez croire combien ma femme fe porte bien, vu le mal qu'elle a eu. Elle fe coiffe elle-même, & parle, déjà, de fe lever; elle va, même, jufqu'à fa garde-robe; elle a un tempérament terriblement robufte & fort. Mon fils fe porte bien, auffi, Dieu merci. Ce font les meilleures nouvelles que je puiffe mander à un ferviteur fidelle & affectionné, & que j'aime.

LETTRE VI.

Ma femme a gagné Monceaux (*a*), puifqu'elle m'a fait un fils; c'eft pourquoi je vous prie d'envoyer chercher le Préfident Forget, de conférer, avec lui, de cette affaire, & d'avifer à la fureté qu'il y faut obferver pour mes enfans, donnant ordre que la fomme, pour laquelle je le prends, foit bien affurée.

LETTRE VII.

Mon ami, je me fens fi mal, qu'il y a apparence que Dieu veut difpofer de

(*a*) Henri IV avoit promis Monceaux à la Reine, fi elle lui donnoit un fils.

moi *. Or, étant obligé, après le soin de mon salut, de penser aux arrangemens nécessaires pour assurer ma succession à mes enfans, & les faire régner, heureusement, à l'avantage de ma femme, de mon Etat, de mes bons Serviteurs, & de mes pauvres Peuples, que j'aime comme mes chers enfans, je désire conférer, avec vous, sur toutes ces choses. Venez, donc, me trouver, en diligence, sans en rien dire à personne : Faites, seulement, semblant de venir au prêche, à Ablon, &, y ayant fait, secrettement, trouver des chevaux de poste, rendez-vous-y, dès aujourd'hui.

LETTRE VIII.

Je n'attends pas que ceux qui me servent bien, me demandent. Vous m'aidez si bien à faire mes affaires, que je veux, aussi, vous aider à faire les vôtres. Je vous donne vingt mille écus, sur mes deniers extraordinaires ; faites-en faire les dépêches nécessaires.

LETTRE IX.

J'ai su que vous faites bâtir, à la Chapelle, & que vous y faites un parc : Comme ami des Bâtisseurs, & votre bon Maître, je vous donne six mille écus, pour vous aider à faire quelque chose de beau.

* Henri IV, malade à l'extrémité.

LETTRE X.

Je vois bien que les prières d'ami n'étant pas suffisantes pour vous persuader, il faut que j'use du commandement de Roi & de maître (a) : Vous n'y manquerez, donc, pas, si vous m'aimez, & si vous désirez que je vous aime ; car je suis résolu de me débarrasser l'esprit de toutes ces intrigues, qui récidivent trop souvent, comme vous savez bien me le dire, & je veux y mettre fin, à quelque prix que ce soit. Je vous aime bien, mais aimez-moi aussi ; ce que je croirai, si vous me rendez le service que je désire de vous.

LETTRE XI.

Il m'est arrivé un déplaisir domestique, qui me donne une fâcherie, la plus grande que j'aye jamais eue : J'acheterois votre présence beaucoup ; car vous êtes le seul, à qui j'ouvre mon cœur, & par les conseils duquel je reçois le plus de soulagement. Il n'y va, ni de l'amour, ni de la jalousie ; c'est affaire d'Etat : Hâtez vos affaires, pour revenir, le plutôt que vous pourrez. M. de Sillery m'y sert, mais il n'a pas l'esprit assez fort : Vous pouvez bien juger de qui il s'agit ; cette dureté d'esprit me sera, à la fin, insupportable, pour mon dé-

(a) Henri IV se plaint de ce qu'après lui avoir promis de travailler à un accommodement, quinze jours s'étoient passés, sans qu'il vît rien de sa part.

plaisir particulier. Si vous étiez ici, vous seriez bien en colère, & en diriez votre opinion.

LETTRE XII.

Mon ami, j'ai reçu une Lettre de ma femme, la plus impertinente qu'il soit possible d'écrire : Je ne m'en offense pas encore tant, contre elle, que contre celui qui l'a dictée ; car je vois bien que ce n'est pas de son style. Informez-vous, & tâchez de découvrir qui en est l'auteur; je ne l'aimerai, ni ne le verrai de ma vie.

LETTRE XIII.

Je crois qu'aucun de mes serviteurs n'a pris plus de part, que vous, à la naissance de mon fils d'Anjou (*a*) : Je veux, aussi, que vous croyiez que je surpasse, en joie, tous vos amis, de la naissance de votre fils. Vous aurez bien la tête rompue de leurs cajoleries ; mais l'assurance de mon amitié vous sera plus solide, que toutes leurs paroles. Je fais mes recommandations à l'accouchée.

LETTRE XIV.

Quoique je sois parti mal, d'avec Madame de Verneuil, je ne laisse pas d'être

(*a*) Sur la naissance de son troisième fils, & sur l'accouchement de Madame de Rohan, fille de M. de Sully, d'un fils.

curieux de favoir la vérité d'un bruit, qui court, ici, que le Prince de Joinville la voit : Apprenez-en la vérité, & me le mandez, par un billet, que je brûlerai, comme vous ferez de celui-ci. On dit que c'eft ce qui le retient fi long-temps; vous faurez fi c'eft faute d'argent.

LETTRE XV.

J'ai eu un accès de fièvre, qui m'a duré trente heures, mais ce n'eft que du rhume, j'efpère, avec l'aide de Dieu, que ce ne fera rien. Je vais avoir plus de foin que je n'ai eu, jufqu'ici, de me conferver, de quoi vous pouvez être affuré, & que je vous aime bien.

LETTRE XVI.

Je ne fuis pas fans beaucoup d'inquiétude, ayant, ici, tous mes enfans malades. Ma fille de Verneuil a la rougeole, mais elle s'en va éteinte avec un peu de fièvre. Mon fils, le Dauphin, eut, hier, deux vomiffemens; il a peu de fièvre, avec un affoupiffement, & un mal de gorge, qui fait croire aux Médecins qu'il couve la rougeole: Hier au foir, ma fille commença à avoir un peu de fièvre. Mon fils, d'Orléans, a toujours la fièvre continue, mais plus fort un jour que l'autre; il femble qu'elle fuit double-tierce. Jugez fi, avec tout cela, je fuis en peine. Je vous donnerai, tous les jours, avis de la fanté de mes enfans. Il

en fera tout ce qu'il plaira à Dieu, duquel je trouverai tout bon.

Lettre XVII.

Mon ami, je monte à cheval, après-dîner, pour aller coucher à Lusarche; je me rendrai, demain, de bonne heure, à Paris, faisant état d'aller dîner chez vous: Je vous prie de me faire apprêter pour douze personnes, & du poisson. Bon jour, mon ami.

Lettre XVIII.

Mon ami, je sais bien ce que vous avez dit, touchant ma conduite, & mon séjour en ce lieu; mais ne croyez pas que le plaisir que je prends à l'un & à l'autre, me détourne du soin de pourvoir à tout ce qui est nécessaire pour notre voyage, & la composition de mon armée, en ce qui dépend de moi: Donnez, seulement, ordre à l'artillerie & à l'argent, afin que rien n'y manque; mais, surtout, aux vivres; Car, puisque, suivant l'état, que vous m'avez donné, des Ambassadeurs qu'il faut que nous envoyions, les présidens Jeannin & Caumartin doivent être du nombre; c'est à vous à en choisir d'autres, tels que bon vous semblera; car je m'adresserai de tout à vous. Au surplus, j'ai pensé, & repensé au propos que vous me tintes, dernièrement, touchant ma femme, & une autre, que vous savez, & les promesses que vous désirez retirer de moi; Sur quoi, je

vous en dirai davantage, lorſque je vous verrai, ce qui ſera dans deux jours. Adieu, mon ami.

CONVERSATIONS
De Henri IV, avec M. de Sully.

PREMIÈRE CONVERSATION.

HENRI IV *(au retour du Baron de Roſny, après ſa campagne de Flandre).*

MONSIEUR le Baron de Roſny, n'êtes-vous pas réſolu que nous mourrions enſemble? Il n'eſt plus temps d'être bon ménager; il faut que tous les gens d'honneur, & ceux qui ont de la conſcience, employent la moitié de leurs biens, pour ſauver l'autre : Je m'aſſure que vous ſerez des premiers à m'aſſiſter; auſſi, je vous promets que, ſi j'ai bonne fortune, vous y participerez.

M. DE ROSNY.

Non, non, Sire, je ne veux point que nous mourrions enſemble, mais que nous vivions, & que nous caſſions la tête à tous nos ennemis; mon bon menage n'y nuira pas. J'ai, encore, pour cent mille francs de bois à vendre, que j'employerai à cela : Vous m'en donnerez, un jour, da-

vantage, lorſque vous ſerez bien riche: Cela arrivera; j'ai eu un Précepteur, qui avoit le diable au corps, qui me l'a prédit.

Henri IV (*en embraſſant M. de Roſny*).

Or, bien, mon bon ami, retournez-vous-en chez vous; faites diligence, & me venez retrouver, au plutôt, avec le plus de vos amis que vous pourrez, & n'oubliez pas vos bois de haute futaie.

SECONDE CONVERSATION.

Lorſque M. de Sully alla trouver Henri IV, à Angers.

Henri IV.

Mon ami, ſoyez le bien-venu; je ſuis très-aiſe de vous voir ici, car j'y avois bien affaire de vous.

M. de Sully.

Et moi, Sire, très-fâché de vous y trouver.

Henri IV.

Il y a ſi long-temps que nous nous connoiſſons, que nous nous entendons à demi-mot, l'un & l'autre (*a*) : Je me doute

(*a*) Henri s'étoit arrêté à Angers, où étoit la ducheſſe de Beaufort, au lieu d'aller faire le ſiége de Mantes, qui étoit projeté.

de ce que vous m'allez dire; mais, si vous saviez ce qui se passe, & combien j'ai, déjà, avancé les choses, vous changeriez d'opinion.

M. DE SULLY.

Je ne reconnois point, ici, mon brave Roi; mais je me tais, parce que je vois bien ce qui vous a retenu.

TROISIÈME CONVERSATION,

Sur le projet du Mariage d'Henri IV.

HENRI IV.

Je m'accommoderois, volontiers, de l'infante d'Espagne, quelque vieille qu'elle puisse être; pourvu qu'avec elle, j'épousasse les Pays-Bas, quand ce devroit être à la charge de vous redonner le Comté de Béthune. Je ne refuserois pas, non plus, la princesse Reine-Belle d'Angleterre, si, comme on le publie, que cette Couronne lui appartient, elle en avoit été, seulement, déclarée héritière présomptive; mais il ne faut pas plus s'attendre à l'un, qu'à l'autre. J'ai, encore, entendu parler de certaines princesses d'Allemagne, dont je n'ai pas retenu les noms; mais, les femmes de ce pays-là ne me reviennent nullement: Je croirois, toujours, avoir un lot de vin couché auprès de moi; outre que j'ai oui dire qu'il y a eu une Reine de cette na-

tion en France, qui la penſa ruiner; tout cela m'en dégoûte. L'on m'a, auſſi, parlé des ſœurs du prince Maurice; mais, outre qu'elles ſont, toutes, Huguenotes, ce qui donneroit de l'ombrage à la Cour de Rome, & aux zélés Catholiques, & qu'elles ſont filles d'une Nonain; quelqu'autre choſe, encore, que je vous dirai, une autre fois, m'en détourne. Le duc de Florence a, encore, une nièce, qu'on dit être aſſez belle (*); mais elle eſt d'une des moindres Maiſons de la Chrétienté, qui portent le titre de Prince, n'y ayant pas plus de ſoixante, ou quatre-vingt ans, que ſes ancêtres n'étoient qu'au rang des meilleurs Bourgeois de leur Ville; outre qu'elle eſt de la même race que la reine-mère Cathérine, qui a fait tant de mal à la France, & à moi, en particulier. Voilà, continua-t-il, toutes les Princeſſes étrangères, dont j'ai connoiſſance. A l'égard de celles qui ſont en France, vous avez ma nièce de Guiſe, qui feroit une de celles qui me plairoient le plus, malgré le petit bruit que quelques malins ſont courir, qu'elle aime bien autant les poulets en papier, qu'en fricaſſée; car, pour moi, outre que je crois cela très-faux, j'aimerois mieux une femme qui fît un peu l'amour, qu'une qui eût mauvaiſe tête; mais j'appréhende la trop grande paſſion qu'elle témoigne pour ſa maiſon, &, ſurtout, pour ſes frères.

(*) Marie de Médicis, que Henri IV épouſa.

M. DE SULLY.

Que voulez-vous, Sire, avec tout ce pour & contre; & qu'en puis-je conclure, moi-même, sinon, que, désirant fort d'être marié, vous ne trouverez, pourtant, sur la terre, aucune femme qui vous soit propre? Du ton, dont vous avez parlé de l'infante Claire-Eugénie, les riches héritières paroissent être assez votre fait; mais attendez-vous que le Ciel ressuscite une Marguérite de Flandre, une Marie de Bourgogne, &c., ou, du moins, qu'il rajeunisse la Reine d'Angleterre (a).

HENRI IV.

Or, bien, laissant à part, votre avis sur cette assemblée de filles, qui apprêteroient à rire à vos galans hommes, qui n'ont pas eu de semblables enfans; car j'espère en faire, qui vaudront mieux que moi, puisque vous convenez que ma femme doit être complaisante, bien faite & de taille à faire espérer des enfans : Songez, un peu, en vous-même, si vous n'en pourriez point connoître quelqu'une, dans laquelle tout cela se rencontrât.

M. DE SULLY.

Je ne prononce pas, à la hâte, sur un

(a) M. de Sully ajoute qu'il faut assembler les plus belles filles, pour choisir, & préférer au grand bien, une femme qui sache se faire aimer, & lui donner de beaux enfans.

choix qui demande tant de réflexion, & auquel je ne me suis point encore appliqué.

HENRI IV.

Et, que diriez-vous, si je vous en nommois une, dont j'eusse une pleine connoissance sur ces trois choses?

M. DE SULLY.

Je vous dirois, Sire, que vous avez eu, avec elle, une plus grande familiarité que moi, & que cela ne peut être qu'une veuve; rien que cela seul me paroît convaincant sur le chapitre des enfans.

HENRI IV.

Ce sera tout ce que vous voudrez; mais, si vous pouvez deviner, je la nommerai.

M. DE SULLY.

Nommez-la, donc; car j'avoue que je n'ai pas assez d'esprit pour cela.

HENRI IV.

Oh! la fine bête que vous êtes, vous le feriez bien, si vous vouliez, & vous ne faites, ainsi, l'ignorant, que pour m'obliger à la nommer moi-même. Ne confessez-vous pas, que ces trois conditions se rencontrent, dans ma maîtresse; non que je

veuille dire, par là, que j'ai pensé à l'épouser, mais, seulement, pour savoir ce que vous en diriez, si, faute d'autre, cela me venoit, quelque jour, en fantaisie. Je vous ordonne de me parler librement, vous avez acquis le droit de dire mes vérités; n'appréhendez pas que je me fâche, pourvu que vous ne le fassiez qu'en particulier; devant le monde, je m'en fâcherois bien fort.

M. DE SULLY (a).

Je ne suis pas assez imprudent, pour rien dire, à Sa Majesté, en particulier, non plus qu'en public, qui pût lui déplaire, excepté le cas, où il s'agiroit de sa vie, ou du bien de l'état; je vous laisse, Sire, faire vos réflexions sur tout cela, avant que de vous en dire davantage.

HENRI IV.

Ce ne sera pas trop mal fait; aussi bien, vous m'en avez dit assez, pour la première fois; de l'humeur, dont vous connoissez les François, croyez-vous, qu'en épousant ma maîtresse, il y auroit quelque soulévement à craindre de leur part, de mon vivant?

Je ne dirai rien, à ma maîtresse, de ce que vous m'avez dit, de peur de vous

(a) Il fait envisager à Henri IV tous les reproches, & les malheurs qui résulteroient d'une alliance, telle que celle qu'il propose.

mettre mal avec elle; elle vous aime, & vous eſtime encore davantage; mais il lui reſte, toujours, quelque défiance, que vous ne lui ſoyez pas favorable dans les avantages que je ſuis porté à faire à ſes enfans, & à elle. Elle me dit, ſouvent, qu'il ſemble, à vous entendre mettre, ſans ceſſe, en avant, mon Etat & ma gloire, que vous préférez l'un à ma perſonne, & l'autre à mon contentement.

M. DE SULLY.

Je ne m'en défends pas; l'Etat, & le Souverain, ne doivent pas être enviſagés ſous deux regards différens. Songez, Sire, que votre vertu étant l'eſprit qui anime, véritablement, ce grand corps, il doit vous rendre, par ſa ſplendeur, la gloire & la félicité qu'il tire de vous, & vous ne pouvez chercher la vôtre ailleurs.

HENRI IV *(à M. de Sully, dans une maladie mortelle)*.

Mon ami, je n'appréhende nullement la mort, vous le ſavez mieux que perſonne, vous, qui m'avez vu, en tant de périls, dont il m'étoit ſi facile de m'exempter; mais, je ne nierai pas que j'ai regret de ſortir de la vie, ſans élever ce royaume à la ſplendeur que je m'étois propoſé, & avoir témoigné, à mes peuples, que je les aime, comme s'ils étoient mes enfans, en les déchargeant d'une partie des impôts, & en les gouvernant avec douceur.

HENRI

Henri IV (*sur une promesse de mariage qu'il avoit faite, à Mademoiselle d'Entragues, qu'il présente à M. de Sully, & lui dit :*).

Là, là, parlez librement, & ne faites point tant le discret.

M. de Sully, pour toute réponse, déchire l'écrit.

HENRI IV.

Comment, morbleu, que prétendez-vous faire? je crois que vous êtes fou.

M. DE SULLY.

Sire, il est vrai, je suis un fou; & plût à Dieu que je le fusse tout seul en France.

HENRI IV.

Hé bien, de pardieu soit, il y a remède; puisque vous dites que, pour le bien de mon Royaume, il faut que je me marie, il faut donc se marier.

CONVERSATION,

Sur la façon dont on traita M. de Rochepot, notre Ambassadeur, à Madrid.

HENRI IV.

Pardieu, j'en jure, si je puis, une fois, voir mes affaires en bon ordre, & assembler de l'argent, & le reste de tout ce qui

m'eſt néceſſaire, je leur ferai une ſi furieuſe guerre, qu'ils ſe repentiront de m'avoir mis les armes à la main.

Je vois bien que, par jalouſie de gloire, & d'intérêt d'Etat, il eſt bien difficile que la France & l'Eſpagne ſympathiſent jamais enſemble, & qu'il faut prendre, avec cette Couronne, d'autres fondemens, que de ſimples paroles, données, ſi l'on veut s'établir dans une parfaite ſureté.

Je viens de recevoir une Lettre de ma bonne ſœur, la Reine d'Angleterre, que vous aimez tant, plus pleine de cajoleries que jamais : Voyez ſi vous devinerez, mieux que moi, ce qu'elle veut dire, ſur la fin de ſa Lettre.

HENRI IV (*ſur une tracaſſerie entre M. de Villeroy & M. de Roſny, à l'occaſion de la préférence de la Robe ſur l'état militaire*).

Bien, bien, je vous pardonne aux uns & aux autres, & prends vos paroles comme il faut; mais, à condition, que vous éviterez, dans la ſuite, ces picoteries, & que, quand l'un de vous déſirera que je favoriſe quelqu'un de ſes amis, les autres ne s'y oppoſeront point, mais s'en remèttront à mon choix. Je décide, pour le préſent, en faveur du ſieur de Béthune, dont j'eſtime la maiſon, l'eſprit, la ſageſſe, &, même, la capacité, l'ayant employé dans pluſieurs affaires de paix & de guerre, dont il s'eſt dignement acquitté.

HENRI IV (*à M. de Sully*).

Je veux m'ôter, à moi-même, jusqu'au moindre soupçon contre vous, afin que rien n'altère mon amitié pour vous. J'essuye, tous les jours, tant d'infidélités, auxquelles je ne m'attendois pas, que je sens que, malgré moi, elles me rendent défiant: Ne vous attendez, donc, pas que je vous rende maître de grandes Villes & de fortes Places, qui, avec votre crédit, & votre capacité, vous missent en état de vous passer de moi, & de troubler, un jour, la tranquillité du Royaume, quand bon vous sembleroit. Je ne veux point faire, pour vous, plus que ne doit faire pour un serviteur, quelque fidelle qu'il soit, un Roi qui a soin de son honneur, de sa réputation, & du bien de ses peuples.

HENRI IV (*à l'arrivée de M. de Sully, pendant sa maladie*).

Venez m'embrasser, mon ami: Je suis merveilleusement aise de votre venue. C'est une chose singulière: Comment! deux heures après que je vous ai écrit, j'ai commencé à être un peu soulagé de mes grandes douleurs; elles s'en vont, peu à peu. Voilà (en s'adressant à la Reine) celui de mes serviteurs qui a le plus de soin, & d'intelligence des affaires du dedans de mon Royaume, & qui vous eût le mieux servie, & mes enfans aussi, si je vous eusse

manqué. Je sais bien qu'il est d'une humeur un peu austère, &, quelquefois, un peu trop libre, pour un esprit fait comme le vôtre, & que force gens lui eussent rendu, sur cela, de mauvais offices auprès de mes enfans & de vous, afin de l'en éloigner; mais, si, jamais, cette occasion se présente, & que vous vous serviez de tel & tel (*qu'il nomma à la Reine*), que vous croyiez, absolument, leurs conseils, au lieu de suivre ceux de cet homme-là, vous ruinerez les affaires de l'Etat, &, peut-être, même, le Royaume, mes enfans, & vous-même. Je l'avois mandé, exprès, afin d'aviser, avec vous & lui, aux moyens de prévenir ces malheurs; mais, grâces à Dieu, je vois qu'il ne sera pas encore besoin, cette fois, de cette précaution.

HENRI IV (*à M. de Sully, sur la cause de son attachement pour ses maîtresses, dont il vante les agrémens, qu'il met en opposition aux humeurs de la Reine*).

Je ne trouve point tout cela chez moi; je ne reçois, de ma femme, ni société, ni amusement, ni contentement; elle n'a, ni complaisance dans l'esprit, ni douceur dans la conversation; elle ne s'accommode, en aucune manière, ni à mon humeur, ni à mon tempérament. Lorsqu'en entrant chez moi, je veux commencer à lui parler familièrement, & que je m'approche, pour l'embrasser, ou la caresser, elle me fait sentir une mine si froide, que je suis obligé de

la quitter, là, de dépit, & de m'en aller chercher quelque consolation ailleurs. Ma pauvre cousine de Guise est tout mon refuge, lorsqu'elle est au Louvre, quoiqu'elle me dise bien des vérités, quelquefois; mais, c'est de si bonne grâce, que je ne m'en offense nullement, & que je ne laisse pas de rire avec elle.

CONVERSATION,

Sur ce qu'on avoit dit, au Roi, que M. de Sully s'opposoit au rétablissement des Jésuites.

HENRI IV.

Vous savez combien je vous aime; mais vous savez, aussi, combien j'aime la vérité, & je hais le déguisement, vous en avez eu, avec moi: Et, quoique je ne vous cache aucun de mes secrets, vous avez usé de dissimulation, dans ce que je vous ai demandé, au sujet des Jésuites. Ce n'est pas que je m'offense de la chose en soi: Comme ils ne vous témoignent pas beaucoup d'amitié, je ne m'étonne point que vous ne soyez pas le solliciteur de leurs affaires; mais, je suis fâché de voir que vous ne m'en avez pas parlé franchement; vous qui faites profession d'être vrai & sincère.

M. DE SULLY.

Voilà, Sire, la plus grande imposture

du monde; je ne vous demande d'autre grâce, que d'en pourſuivre l'éclairciſſement juſqu'au bout. Si l'accuſation des Jéſuites ſe trouve véritable, uſez, en mon endroit, de toutes les punitions qu'il vous plaira, je ne m'en plaindrai point; mais, auſſi, ſi elle eſt fauſſe, permettez-moi, Sire, je vous en ſupplie, très-humblement, que je m'en faſſe une juſtice exemplaire, afin de prévenir, dans la ſuite, tout autre deſſein ſemblable à celui-là; parce que, s'il falloit que je ne fuſſe, continuellement, occupé, qu'à faire des apologies pour ma défenſe, il ne me ſeroit plus poſſible de vaquer à toutes les affaires de l'Etat, dont le nombre, & le poids, paſſent déjà ma portée.

HENRI IV.

Quoi! vous n'avez rien écrit contre les Jéſuites, & leur Collége, à qui que ce ſoit, ni de près, ni de loin; rafraîchiſſez votre mémoire, afin de ne vous engager à rien ſoutenir, dont le contraire puiſſe être prouvé.

M. DE SULLY.

Non, Sire, je vous le jure ſur mon Dieu, & ſur mon ſalut.

HENRI IV.

Comment! voilà de malins eſprits, & qui ne peuvent ſe laſſer d'envier la vertu,

& de nuire à ceux qui me fervent bien. Laiffez-moi faire ; je veux approfondir cette menée, & en découvrir la fource & les auteurs.

Où allez-vous?

M. DE SULLY.

A Paris, pour les affaires dont Votre Majefté me parla, il y a deux jours.

HENRI IV.

Eh bien, allez, c'eft bien fait ; je vous recommande, toujours, mes affaires, & que vous m'aimiez bien.

CONVERSATION,

Sur plufieurs chefs d'accufation, par une partie des Courtifans, contre M. de Sully.

HENRI IV*.

Venez, ça ; n'avez-vous rien à me dire?

M. DE SULLY.

Non, Sire, pour le préfent.

HENRI IV.

Oh! fi ai-je bien, moi, à vous. Je veux,

* Henri IV veut s'éclaircir, & paroît défabufé de fes calomnies, après un long refroidiffement.

que nous fortions d'ici, vous & moi, le cœur net de tout foupçon, & fatisfaits l'un de l'autre; mais, encore un coup, comme je veux vous ouvrir mon cœur, je vous prie de ne rien déguifer de ce qui eft dans le vôtre *.

Hé bien, que vous en femble?

M. DE SULLY.

Mais, vous-même, Sire, quelle opinion en avez-vous, vous, qui les avez lus & relus, & fi long-temps, gardés? Car, pour moi, je ne fuis pas furpris de toutes ces pièces, qui ne font, en effet, que des niaiferies de gens fots & méchans, comme je le fuis, de voir qu'un auffi grand Roi, auffi rempli de jugement, de courage & de bonté, & qui m'a fi bien connu, ait pu avoir la patience de les lire & de les garder fi long-temps; de me les faire lire, tout au long, en fa préfence, & d'entendre tenir, tous, les mêmes difcours qu'ils renferment, fans, du moins, témoigner, par fa colère, la violence qu'il fe faifoit, en les entendant, & faire rechercher les auteurs pour les châtier févèrement.

HENRI IV §.

Je vois ce que c'eft; il y en a, auxquels

* Henri IV donne à lire, à M. de Sully, des Mémoires, qu'on avoit produits contre lui.

§ Après s'être éclairci, Henri IV, prenant M. de Sully par la main, demande aux Courtifans, quelle heure il étoit; On lui répondit qu'il étoit une heure.

il a plus ennuyé qu'à moi. Afin de les consoler, je veux bien vous dire, à tous, que j'aime Sully plus que jamais, & qu'entre lui & moi, c'est à la mort & à la vie. Et vous, mon ami, allez-vous-en dîner, & m'aimez & servez, comme vous avez toujours fait.

Henri IV avoit envoyé chercher M. de Sully.

HENRI IV.

Vous êtes bien diligent; il n'est pas possible que vous veniez de l'Arsenal.

M. DE SULLY.

Je viens, Sire, de dîner chez madame de Guise.

HENRI IV.

Toute cette maison-là vous apparente, & vous aime fort, dont je suis très-aise, car je suis persuadé que, tant qu'ils vous croiront, comme ils m'ont fait dire qu'ils étoient résolus de faire, ils ne feront, jamais, rien qui nuise, ni à ma personne, ni à mon état.

M. DE SULLY.

Sire, Votre Majesté me dit tout cela d'une si bonne manière, que je vois bien qu'elle est en bonne humeur, & plus con-

tente de moi, qu'elle n'étoit, il y a quinze jours.

HENRI IV.

Quoi, vous souvient-il encore de cela? ô que non fait, pas à moi! Ne savez-vous pas bien que nos petits dépits ne doivent jamais passer les vingt-quatre heures? Je sais que cela ne vous a pas empêché, dès le lendemain de ma colère, d'entreprendre une bonne affaire pour mes finances. Il y a plus de trois mois que je ne m'étois trouvé si léger, étant monté à cheval, sans aide & sans montoir. J'ai eu un fort beau jour de chasse; mes oiseaux ont si bien volé, & mes levriers si bien couru, que ceux-là ont pris force perdreaux, & ceux-ci trois grands levrauts. On m'a apporté le meilleur de mes autours, que je croyois perdu. J'ai mangé d'excellens melons, & on m'a servi demi-douzaine de cailles, des plus grasses & des plus tendres que j'aye jamais mangé. On me mande, de Provence, que les brouilleries de Marseille sont entièrement appaisées, & , de plusieurs autres Provinces, que, jamais, l'année n'avoit été si fertile, & que mon peuple sera riche. Si je veux ouvrir les Traites, St.-Antoine m'écrit, que le Prince de Galles lui parle, incessamment, de moi, & de ce qu'il vous a promis de son affection pour moi. J'ai reçu avis, d'Italie, que les choses s'y disposent, de façon que j'aurai l'honneur, & la gloire, d'avoir réconcilié les Vénitiens

avec le Pape. Bongars me fait savoir, d'Allemagne, que le nouveau Roi de Suède est, toujours, de mieux en mieux, avec ses Sujets, & que le landgrave de Hesse m'acquiert, tous les jours, de nouveaux alliés, amis & serviteurs assurés. Buzenval a écrit, à Villeroy, que les Espagnols, & les Flamands, sont, également, réduits à un tel point de foiblesse, qu'ils seront, bientôt, contraints d'entendre à une paix, ou à une trêve, dont il faudra, de nécessité, que je sois le médiateur & le protecteur. Ce sera pour commencer à me rendre le conciliateur de tous les différens entre les Princes Chrétiens : Et, pour surcroît de satisfaction, me voilà environné de ces gens, que vous voyez, de l'affection desquels je suis très-assuré, & que vous jugez capables de m'entretenir de discours utiles & agréables, qui empêcheront qu'on ne parle d'affaires, jusqu'à ce que j'aye achevé de dîner; alors, j'écouterai tout le monde, & je les contenterai, si raison & justice le peuvent faire.

HENRI IV (*à M. de Sully, sur les représentations contraires aux inclinations du Roi*).

Voilà un homme, que je ne saurois plus souffrir; il ne fait, jamais, que me contredire, & trouver mauvais tout ce que je veux; mais, pardieu, je m'en ferai obéir : Je ne le verrai de quinze jours.

Le lendemain, le Roi fut dans le Cabinet de M. de Sully, qui étoit à travailler.

Et depuis quand êtes-vous là?

M. DE SULLY.

Depuis trois heures du matin, Sire.

HENRI IV.

Hé bien, Roquelaure, pour combien voudriez-vous mener cette vie-là?

M. DE ROQUELAURE.

Pardieu, Sire, pour tous vos trésors.

HENRI IV (*à M. de Sully, en lui donnant un petit coup sur la joue*).

Oh, oh! vous faites le réservé, & vous êtes encore en colère d'hier; je n'y suis plus, moi. Là, là, embrassez-moi, & vivez avec la même liberté que vous aviez accoutumé; car je vous connois bien. Si vous faisiez autrement, ce seroit signe que vous ne vous soucieriez point de mes affaires. Quoique je me fâche, quelquefois, je veux que vous le souffriez; car je ne vous en aime pas moins. Au contraire, dès l'heure que vous ne me contrediriez plus, dans les choses qui ne sont pas de votre goût, je croirois que vous ne m'aimeriez plus.

CONVERSATION,

Sur une Ambaſſade, que Henri IV avoit reçue de l'Eſpagne, où elle paroît vouloir rompre avec la France, & chercher, en l'amuſant, à ſe faire des Alliés.

HENRI IV.

Mon ami, j'ai des choſes importantes à vous dire. Allons-nous-en au cabinet des Livres, afin de pouvoir nous entretenir plus long-temps; car, quoique j'aye eu quelque reſſentiment de goutte, je ne laiſſerai pas de me promener, quelquefois. Dites la vérité; n'êtes-vous pas fâché de voir, par tout ce que je vous ai dit, confirmer l'opinion, que vous avez toujours eue, qu'il falloit que les grands Rois ſe réſoluſſent à être marteaux, ou enclumes, quand ils ont des rivaux puiſſans, & qu'ils ne doivent, jamais, compter ſur un bien profond repos: Ce que je ne nie point que je vous ai, quelquefois, conteſté; mais, puiſque nous voyons la choſe ſe vérifier, aujourd'hui, au moins, donnons ordre à les réduire en tel état, qu'ils ne puiſſent mettre en exécution leurs deſſeins après moi; car, peut-être, n'y trouveront-ils pas tant de difficultés qu'ils feront, moi vivant, qui connois leurs fineſſes. Je ne ſuis pas ſi fou, que de vouloir me venger, à mes dépens, de ces petites fraſques, que me font, quelquefois, vos Huguenots. Ils s'a-

busent, s'ils pensent que je ne connois pas mes forces, en comparaison des leurs, & que je ne sache bien qu'il est en ma puissance de les ruiner, quand il me plaira. Mais, je ne veux pas, pour un dépit frivole, ni pour plaire à autrui, affoiblir si fort mon Etat, en les voulant détruire, que je devienne la proie de mes ennemis : J'aime mieux leur donner deux coups, que d'en recevoir un de leur main. Ainsi, puisque la malice de ces marmauds est telle, il faut essayer de la prévenir : Et, pardieu, j'en jure, car ils m'ont mis en colère, s'ils me pressent davantage par leurs complots contre ma personne & mon Etat; car j'ai été averti, avant-hier, qu'en leurs menées, il y a de l'un & de l'autre; s'ils me font, une fois, mettre les armes à la main, ce sera de manière que je leur ferai maudire l'heure où ils auront troublé mon repos. Préparez, donc, tout pour le mieux que vous pourrez, & faites, surtout, abondante provision d'armes, d'artillerie, de munitions, & d'argent, qui est ce qui donne vigueur aux autres. Pour le surplus, je m'en charge, & voyez si, pour cette année prochaine, 1607, vous ne pourriez point trouver une devise, qui exprime, suivant ce que nous venons de dire, que, s'ils nous font la guerre en renards, nous la leur ferons en lions.



CONVERSATION

D'Henri IV, avec M. de Sully, sur le mariage de son fils, qui devoit épouser Mademoiselle de Créquy.

HENRI IV.

Hé bien! mon ami, vous avez eu bien hâte de conclure le mariage de votre fils: Et je ne sais pas pourquoi; car, ni pour l'alliance, ni pour les biens, ni pour la personne, je n'y vois pas grand avantage pour vous. J'ai résolu de me servir de votre personne, plus que jamais, & de vous élever, vous & les vôtres, à toute sorte de biens, d'honneurs & de grandeurs. Mais, il faut que vous m'y aidiez aussi; car, si vous n'y contribuez pas de votre côté, il me sera difficile d'y parvenir, sans préjudicier au bien de mes affaires, & m'exposer à recevoir beaucoup de blâme; chose, je m'assure, que vous ne voudriez pas. Ce que je désire, donc, faire, est de vous allier avec moi, en donnant ma fille Vendôme (*) à votre fils, avec deux cent mille écus comptant, & dix mille écus de pension; le Gouvernement de Berry, auquel je joindrai celui de Bourbonnois, après la mort de Madame d'Angoulème, & le domaine qu'elle y possède, en remboursant ce qu'il lui a coûté. Je veux, aussi, donner, à votre fils, la Charge de Grand-Maître

(*) Fille de Gabrielle d'Estrées.

en furvivance, & le Gouvernement de Poitou à votre gendre, en vous donnant celui de Normandie; car je vois bien que le pauvre Montpenfier ne la fera pas longue, non plus que M. le Connétable, dont je vous deftine, auffi, la Charge, &, dès à préfent, je vous en donnerai la réferve. Mais, pour favorifer tout cela, il faut que vous, & votre fils, foyez Catholiques. Je vous prie de ne pas me refufer cela, puifque c'eft le bien de mon fervice, & l'entier & affuré établiffement de votre Maifon.

M. de Sully.

Je n'ai rien à décider fur les deux chofes que Sa Majefté me propofe pour mon fils, étant, feul, maître de fon établiffement; &, lui, étant devenu capable de fe choifir une Religion, depuis qu'un âge mûr l'a mis en état de faire toutes les réflexions néceffaires pour cela. Mais, pour moi, la chofe eft différente; je ferois fincèrement au défefpoir d'augmenter en biens, en honneurs, & en dignités, aux dépens de ma confcience. Si j'avois à changer de Religion, la feule conviction intérieure m'y porteroit, & non point l'ambition, l'avarice, ni la vanité; &, fi j'en ufois autrement, je donnerois lieu à Sa Majefté de tenir pour fufpect un cœur que je n'aurois pu garder fidelle à Dieu.

Henri IV.

Pourquoi ne me fierois-je pas à vous,

puisque vous ne feriez rien que je n'aye fait, & que vous m'ayez donné conseil de faire, lorsque je vous le proposois? Je vous prie, encore, de me donner ce contentement. Pensez-y bien : Je vous donne un mois pour y réfléchir; ne craignez point que je ne tienne pas tout ce que je promets.

M. DE SULLY.

Je ne doute nullement, Sire, que votre parole ne soit inviolable; je ne désire rien, tant, que de vous plaire; je n'y manquerai jamais, tant qu'il sera en ma puissance de le faire. Je vous promets de penser, très-sérieusement, à tout ce qu'il vous a plu de me proposer : J'espère toujours satisfaire Votre Majesté, quoique je ne le fasse, peut-être, pas de la manière qu'elle le pense.

HENRI IV.

Vous savez si je suis exempt, & d'une Religion, & de l'autre. Ce que vous avez à faire, c'est que, comme je prends conseil de vous, dans toutes mes affaires, vous preniez, aussi, conseil de moi dans les vôtres, qui importeront tant soit peu, comme du plus fidelle ami que vous ayez au monde, & du meilleur maître qui fut jamais.

CONVERSATION,

A propos d'une Lettre de la Reine, dont il est question, dans la douzième Lettre d'Henri IV.

HENRI IV.

Hé bien! n'avez-vous point découvert qui a fait cette Lettre de ma femme?

M. DE SULLY.

Non, Sire; mais, dans deux jours, j'espère vous en rendre bon compte. Je le ferois encore plutôt, si je savois ce qu'il y a, dedans, qui vous offense.

HENRI IV.

Comment! C'est une Lettre très-bien faite, pleine de raisons, d'obéissance & de soumissions; mais qui me mord, en riant, & me pique, en me flattant. En particulier, je n'y vois rien à répondre; mais, en gros, elle me fâche, & me fâcheroit encore davantage, si elle venoit à être rendu publique.

M. DE SULLY.

Mais, Sire, elle est telle que vous le dites, elle peut avoir été faite à bonne intention, & pour empêcher un plus grand mal.

HENRI IV.

Non, non, elle a été faite malicieusement, & pour me picoter. Si ma femme avoit pris avis de vous, ou de quelques autres de mes bons serviteurs, je ne m'en offenserois pas tant.

M. DE SULLY.

Quoi, Sire, si c'étoit un de vos bons serviteurs qui l'eût faite, vous ne lui en sauriez pas mauvais gré?

HENRI IV.

Nullement; car il l'auroit fait, sans doute, à bonne intention.

M. DE SULLY.

Cela est vrai, Sire, mais ne vous fâchez donc plus; car c'est moi qui l'ai faite, crainte de pire: Et, quand vous en saurez les raisons, vous me direz que j'ai fait ce qu'il falloit faire: Et, afin que vous n'en doutiez point, je vais vous en montrer l'original, écrit de ma main, à côté de celle de la Reine *.

HENRI IV.

Oh bien! puisque c'est vous, n'en par-

* Il y avoit quelques mots de substitués.

lons plus, j'ai le cœur content; mais, ce n'eſt pas tout; il faut que vous me rendiez deux ſervices. J'ai ſu que ma femme eſt venue ici, par deux fois, pendant que j'étois à la chaſſe; qu'elle s'y eſt enfermée, avec vous, dans le cabinet de votre femme; qu'elle y a demeuré, chaque fois, plus d'une heure; qu'au ſortir de là, quoiqu'elle eût le viſage enflammé de colère, & les yeux pleins de larmes, elle n'avoit pas laiſſé de vous faire bonne mine, de vous remercier; enfin, qu'elle avoit paru être, tout à fait, ſatisfaite de vous. Et, afin que vous ſachiez que je ne ſuis pas mal averti, je ne vous celerai point, que j'ai ſu tout ceci de ma couſine de Rohan, votre fille *; non pour faire la rapporteuſe, mais, parce qu'elle croyoit que je ſerois bien aiſe de vous voir en auſſi bonne intelligence avec ma femme. Il faut bien qu'il s'agiſſe, entre la Reine & vous, de choſes de conſéquence; car elle ne m'a jamais dit un ſeul mot qui m'en ait pu faire découvrir la moindre particularité, quelque queſtion que je lui aye faite là-deſſus. Je vous défends bien, au moins, & ſur peine de m'offenſer bien fort, d'en parler à ma couſine de Rohan; je n'aurois plus le plaiſir, que je prends avec elle quand je viens ici; & elle ne me conteroit plus rien, ſi elle ſavoit que je vous l'allaſſe redire. Quoique je rie & joue avec elle, comme avec un enfant, elle me dônne,

* Mademoiſelle de Sully a épouſé le prince de Rohan.

quelquefois, de très-bons avis, &, furtout, elle eft fort fecrette, lui ayant confié plufieurs chofes, dont elle n'a jamais parlé, ni à vous, ni à d'autres. Mais, pour revenir à ces deux fignalés fervices, qu'il me femble que je ne puis recevoir que de vous feul, je veux, avant toutes chofes, comme je vous l'ai déjà dit, autrefois, qu'en tout ce que vous allez dire, & faire, de ma part, il ne paroiffe, nullement, que ce foit de concert entre vous & moi, ni de mon fu; mais, qu'au contraire, vous agiffiez de votre propre mouvement, & que vous craigniez, même, que cela ne vienne à ma connoiffance. L'un de ces fervices regarde madame de Verneuil, & vous commencerez par celui-là, qui doit fervir de préparatif à l'autre. Vous lui direz, que, comme fon ami particulier, vous l'avertiffez qu'elle eft à la veille de perdre mes bonnes grâces, fi elle n'agit avec une grande prudence, que vous avez découvert qu'il y a des perfonnes qui me follicitent de faire les doux yeux à d'autres; que, fi cela arrivoit, vous favez, à n'en point douter, que je lui ôterois fes enfans, & la confinerois dans un cloître. Que ce refroidiffement, felon toutes les apparences, vient, en premier lieu, de l'opinion où je fuis, qu'elle ne m'aime plus; qu'elle fe permet de parler, fort fouvent, de moi, avec mépris, &, même, qu'elle m'en préfère d'autres. Secondement, de ce qu'elle cherche à s'appuyer de la Maifon de Lorraine, comme fi elle avoit voulu prendre

d'autre protection que la mienne, que ses intelligences, surtout, & ses familiarités avec MM. de Guise & de Joinville, me déplaisent au dernier point, étant persuadé qu'elle n'en recevroit que des conseils pernicieux à ma personne, & à mon Etat, non plus que de son père, & de son frère, avec lesquels elle ne laissoit pas, malgré mes défenses, de continuer d'avoir commerce, lorsqu'elle auroit dû se trouver fort heureuse, qu'à sa prière, je leur eusse fait grâce de la vie; qu'elle faisoit parler à son frère, par sa femme, à laquelle j'avois permis de le voir. Mais, que la principale raison de mon éloignement pour elle, est causée par ses indignes procédés envers la Reine. Si vous pouvez, par industrie, ou par bonheur, obtenir qu'elle change sur tout cela; outre que vous me tirerez de peine, & me mettrez en repos de ce côté-là, vous vous en servirez de moyen & de cause, pour disposer ma femme à s'accommoder à ma volonté; c'est le second service que j'attends de vous. Vous remontrerez, à celle-ci, toujours, comme de vous-même, qu'elle ne sauroit mieux faire, si elle veut que je lui donne contentement, qu'entre autres choses, rien ne m'est plus insupportable, que l'autorité absolue, qu'elle a laissé prendre à Conchine, & à sa femme; que ces gens-là lui font faire tout ce qu'ils veulent, s'opposer à tout ce qui ne leur plait pas, &, même, aimer & haïr qui bon leur semble : Qu'ils ont, enfin, poussé ma patience

à bout; que je me suis bien reproché de n'avoir pas suivi le conseil de la Duchesse de Florence, de D. Joan, de Joannini, de Condi, & le mien, de les renvoyer, l'un & l'autre, en Italie, dès Marseille. J'ai voulu, depuis, remédier à cette faute, par le moyen de D. Joan, mais je me suis bientôt aperçu qu'il étoit trop tard; car, à peine D. Joan voulut-il en entamer le propos, par forme de conseils, que ma femme entra, comme vous l'avez su, dans une si grande colère contre lui, qu'il n'y eut sorte de reproches, d'injures & de menaces dont elle n'usât en son endroit, jusqu'à ce que lui, ne pouvant plus les souffrir, elle l'a obligé, quelque chose que j'aye pu dire, & faire, de se retirer hors de France, dont elle a été merveilleusement aise, pour Conchine, qui mouroit de peur que D. Joan ne le poignardât, comme celui-ci s'en vantoit, assez publiquement. Auparavant tout cela, la Princesse d'Orange imagina, & me fit proposer d'autres expédiens, par Madame de Verneuil, qui crut que cette complaisance lui obtiendroit de la Reine la permission de la voir, & de venir librement au Louvre. Ces expédiens, auxquels je consentis, parce que je vis que vous n'y contredisiez pas, furent, de marier ensemble Conchine & la Léonor, pour les renvoyer, après, en Italie, sous le prétexte, honorable pour eux, de vivre splendidement, en leur pays, des grands biens qu'ils avoient acquis en France, mais, tout cela, loin d'adoucir l'esprit

de ma femme, n'a fait que lui apprendre à combattre, encore davantage, toutes mes volontés; &, eux-mêmes, mari & femme, en sont devenus si rogues, & si audacieux, qu'ils ont été jusqu'à user de menaces contre ma personne, si je faisois quelques violences à leurs Partisans. On m'a dit que Conchine fut assez effronté pour venir faire des reproches à votre femme, & d'une manière si remplie d'insolence contre elle, & moi, que je me suis étonné qu'elle ne lui répondît pas plus vertement; je me doute que c'est dans la crainte de se mettre mal avec ma femme. Combien, encore, pensez-vous que j'eus de dépit, lorsque je vis cet homme entreprendre d'être le tenant, dans une célèbre course de bagues, contre tout ce qu'il y a de plus galans hommes en France, en public, dans la grande rue Saint-Antoine, où ma femme, & toutes les Dames, se trouvèrent, & qu'il eut assez de bonheur pour l'emporter? Rien ne m'a tant fait de plaisir, que j'en eus à cette course, en voyant M. de Nemours, & le Marquis de Rosny, votre fils, arriver, montés sur deux chevaux, qu'ils manioient du même air, & avec une singulière justesse.

Regardez à manier bien tout cela, sans rien précipiter, enfin, avec votre circonspection, votre respect & votre dextérité accoutumés *. Je vous proteste que j'estimerai

* Tout ceci prouve qu'Henri IV portoit la bonté jusqu'à la foiblesse; car, pour se tranquilliser, il n'avoit qu'à dire un *je le veux*.

timerai plus ces deux ſervices, que ſi vous m'aviez gagné une bataille, ou pris, avec vos canons, la Ville & le Château de Milan; car le cœur me dit que cet homme, & cette femme, me cauſeront, un jour, bien du mal. Je leur trouve des deſſeins au deſſus de leur condition, & contraires à leur devoir; mais, ne vous embarraſſez pas, comme fit D. Joan. Adieu, mon ami, je vous recommande ces deux affaires; car elles me tiennent fort au cœur, &, ſurtout, ſoyez ſecret.

CONVERSATION,

Sur une prétendue révolte des Religionnaires.

HENRI IV.

Hé bien! Monſieur l'opiniâtre, nous voilà à la veille de guerre.

M. DE SULLY.

Tant mieux, Sire, car ce ne peut être que contre les Eſpagnols.

HENRI IV.

Non, non, c'eſt contre de plus proches, appuyés de tous vos Huguenots.

M. DE SULLY.

Tous les Huguenots! Qui vous a mis

cela dans la fantaisie? Je réponds, déjà, de plusieurs, qu'ils n'en ont pas eu l'idée; & je répondrois bien, de presque tous les autres, qu'ils ne l'oseroient.

HENRI IV (*parlant à la Reine*).

Ne vous le disois-je pas bien, ma mie, qu'il n'en croiroit rien? Il lui est avis que personne n'oseroit me regarder, sans me déplaire, & qu'il ne tient qu'à moi que je donne la loi à tout le monde.

M. DE SULLY.

Cela est vrai, Sire, vous le pouvez, quand il vous plaira; il y a de la foiblesse à se laisser intimider pour des bagatelles. Il est question, par ce Mémoire, de dix ou douze misérables : Pardieu, Sire, je crois que ces Messieurs se moquent de vous & de moi, de vouloir vous faire marcher pour de telles niaiseries; c'est un homme qui cherche quelques centaines d'écus, & puis c'est tout.

HENRI IV.

Vous direz ce qu'il vous plaira; mais il faut que j'y aille, ou que vous partiez, dans deux jours, pour y donner ordre.

M. DE SULLY.

S'il vous plait, Sire, me laisser faire

à ma fantaisie, j'en viendrai bien à bout, sans tant de bruit & de dépenses.

HENRI IV.

Pardieu! vous êtes l'homme le plus têtu que je vis jamais. Hé bien! que voulez-vous dire?

M. DE SULLY.

Que je ne demande, Sire, que le Prévôt de Moret, & vingt Archers, pour vous en rendre bon compte.

HENRI IV.

Vous le voulez, & moi aussi; s'il en arrive inconvénient, je m'en prendrai à vous *.

HENRI IV (*chez M. de Sully, où il avoit dîné*).

Grand-Maître, venez m'embrasser, car je vous aime comme je le dois. Je me trouve si bien ici, que j'y veux, encore, souper & coucher; j'ai des raisons pour n'aller point, d'aujourd'hui, au Louvre, ce que je vous dirai, au sortir du jeu. Cependant, faites-moi préparer trois carrosses, pour aller me promener, après que je vous aurai un peu entretenu; & qu'il ne vienne

* Cela se termina comme l'avoit prédit M. de Sully.

personne, ici, tant que j'y ferai, finon ceux que je manderai; &, à mon retour, que je n'y trouve perſonne.

HENRI IV (*fur le Couronnement de la Reine. Il fait part, à M. de Sully, de fa répugnance & de fes craintes*).

Je n'ai aucune inclination à cela, non plus qu'à fouffrir que cette Pafithée revienne en France. Le cœur me préfage qu'il me doit arriver quelque défaftre, ou fignalé déplaifir, à ce Couronnement, fi ma femme s'y opiniâtre. Comme on m'a dit que Conchine, & fa femme, lui confeillent, obftinément, à faire venir cette Religieufe, il n'y a point de doute que nous ne nous picotions bien fort, ma femme & moi, fur ces deux affaires; mais, furtout, que ce que je vous ai dit, touchant fes deffeins en Efpagne, ne m'altère & me faffe cabrer tout à fait, fi j'en puis découvrir davantage; n'étant pas jufte que je me prive de tous mes plaifirs, pour la contenter, fans qu'elle faffe le femblable, ni que je m'accommode à toutes fes volontés, pendant qu'elle contredira toutes les miennes. Je vous laiffe penfer tout à loifir, pour m'en aller dîner. Je fuis levé, dès la pointe du jour, n'ayant point dormi, toute cette nuit; parce que mon efprit n'a fait que rêvaffer fur toutes ces brouilleries, & que je n'aurois pas eu plus de repos, la nuit fuivante, fi je ne m'en fuffe déchargé à vous. Adieu, mon ami, aimez-

moi bien; fervez-moi de même, & vous fouvenez de tous les difcours que nous avons tenus enfemble; car je vous aime autant que vous pouvez le défirer.

ÇONVERSATION,

Sur le même fujet.

HENRI IV.

Ha! mon ami, que ce Sacre me déplait! Je ne fais ce que c'eft; mais le cœur me dit qu'il m'arrivera quelque malheur. Pardieu! je mourrai dans cette Ville; je n'en fortirai jamais *; ils me tueront: Je vois bien qu'ils mettent toute leur dernière reffource dans ma mort. Ha! maudit Sacre, tu feras la caufe de ma mort.

M. DE SULLY.

Mon Dieu, Sire, à quelle idée vous livrez-vous là? Si elle continue, je fuis d'avis que vous rompiez ce Sacre & Couronnement, & voyage, & guerre. Le voulez-vous? cela fera bientôt fait!

HENRI IV.

Oui, oui, rompez le Sacre, & que je

* A quel trait reconnoîtra-t-on ce cri fecret & importun du cœur, fi on le méconnoît à ceux-ci?

n'en entende plus parler; j'aurai, par ce moyen, l'esprit guéri des impressions que quelques avis y ont faites; je sortirai de cette Ville, & ne craindrai plus rien. Je ne veux point vous celer, qu'on m'a dit que je devois être tué*, à la première magnificence que je ferois, & que je mourrois dans un carrosse; & c'est ce qui fait que je suis si peureux.

M. DE SULLY.

Vous ne m'aviez, ce me semble, jamais dit cela, Sire. Je me suis, plusieurs fois, étonné, en vous entendant crier, dans un carrosse, de vous voir si sensible à un si petit danger; après vous avoir vu, tant de fois, intrépide, au milieu des coups de canon & de mousquet, & parmi les piques & les épées nues. Mais, puisque cette opinion vous trouble jusqu'à ce point, en votre place, Sire, je partirois, dès demain, & je laisserois faire le Sacre, sans vous, ou je le remettrois à une autre fois; &, de long-temps, je ne rentrerois, ni dans Paris, ni dans aucun carrosse. Voulez-vous que j'envoye, tout à cette heure, à Notre-Dame, & à Saint-Denis, faire tout cesser, & renvoyer les ouvriers?

HENRI IV.

Je le veux bien; mais que dira ma femme? car elle a, merveilleusement, ce Sacre en tête.

* Cette prédiction n'a été que trop vérifiée.

M. DE SULLY.

Elle dira ce qu'elle voudra; mais je ne ſaurois croire que, quand elle ſaura la perſuaſion où vous êtes, qu'il doit être la cauſe de tant de mal, elle s'y opiniâtre davantage *.

* Le Sacre ſe fit, & Henri IV fut aſſaſſiné.

FIN.





ESPRIT

D'HENRI IV.



AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

LA Nation, qui ſait le mieux aimer ſes Rois ; le François, qu'un forfait incroyable priva du meilleur, & du plus grand de ſes Maîtres, ſentit, vivement, à ſa mort, toute l'étendue de ſa perte. Depuis cette cruelle époque, le nom immortel d'HENRI IV ; ce nom, qui nous rappelle tant de valeur & de vertus, a été répété, chez ce Peuple ſenſible, avec autant de reſpect, que d'attendriſſement.

Un homme de génie * choiſit, un ſiècle après, Henri, pour en faire le Héros du premier Poëme épique, dont la France puiſſe s'honorer. Il nous retrace, avec toute la force & l'élégance de ſon ſtyle enchanteur, & l'héroïſme intrépide de Henri, & ſa clémence, & ſon humanité, & ce tendre amour pour ſon Peuple, qui fit ſes plaiſirs les plus chers. La Henriade,

* M. de Voltaire.

enfin, entraîna toutes les ames. Le nom ſacré de ce Héros retentit partout. Le fanatiſme en parut plus odieux, la tendreſſe du François pour ce Prince, en devint plus vive, & plus pure, & la gloire de ce chef-d'œuvre ſera, ſans doute, auſſi durable, que notre vénération pour le Héros qui l'a fait naître.

Chaque année a vu, depuis, élever un nouveau monument à la gloire de Henri; Hiſtoire, Anecdotes, Eloges, Drames, Gravures, Sculpture; tous les genres de la Littérature, & tous les Arts, ſe ſont diſputé l'avantage de prouver plus d'amour pour ce modèle des Rois.

La faveur qu'accorde le Public à tout ce qui lui peint ce grand Prince, fait multiplier les Ouvrages : On ne s'aperçoit pas que celui-ci répète ce qu'un autre a déjà dit; il ſuffit qu'on parle de Henri, pour mériter les ſuffrages.

Le même enthouſiaſme de la Nation a produit le Tableau que l'on préſente, aujourd'hui, au Public. C'eſt l'ame, c'eſt le génie, c'eſt l'eſ-

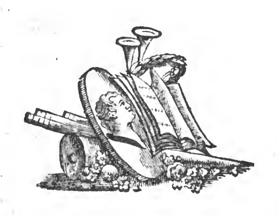
prit du grand Henri. Qu'importe qu'on ſoit déjà familier avec la plupart des traits qui le font adorer! Ils n'en ſont pas moins chers à notre amour, leur réunion n'en peut être que d'autant plus intéreſſante.

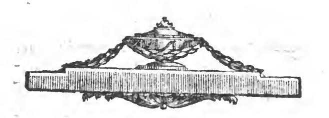
On s'eſt aſſervi, autant qu'on l'a pu, dans ce recueil, à l'ordre des temps. C'eſt la ſubſtance de l'hiſtoire de ce Prince; c'eſt lui-même, qui ſe peint par-tout; c'eſt la chaîne des faits importans d'une vie immortelle, dégagée des détails, des liaiſons & des longueurs de la narration.

On oſe préſumer qu'on reconnoîtra mieux Henri IV, dans le portrait qu'en fait cet Ouvrage, que dans une Hiſtoire plus étendue & plus ſoignée: L'homme, le Héros, le Roi, le Père de ſes Sujets, ſe montreront, à chaque page; &, peut-être, cette façon de le faire enviſager a-t-elle le mérite de s'éloigner peu du modèle que Plutarque nous a laiſſé pour écrire la vie des Hommes illuſtres, & les rendre préſens à nos yeux.

Quelques manuſcrits, communiqués au Rédacteur fidelle de ce Re-

cueil, l'ont mis à portée d'apprendre, ſur ce Prince, des faits ignorés encore, ou, du moins, peu connus. C'eſt, peut-être, à ce ſeul avantage qu'il obtiendra aſſez de reconnoiſſance de la part du Public, pour ſe féliciter d'avoir entrepris cet Ouvrage.





ESPRIT

D'HENRI IV.

LORSQUE Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, étoit grosse de ce Prince, Henri d'Albret, son grand-père, fit promettre à sa fille, que, dans l'enfantement, elle lui chanteroit une chanson; afin, lui dit-il, que tu ne me fasses pas un enfant pleureux & rechigné. La Princesse le lui promit, & eut tant de courage, que, malgré les grandes douleurs qu'elle souffroit, elle lui tint parole, & lui chanta une chanson, en son langage Béarnois, aussi-tôt qu'elle l'entendit entrer dans sa chambre. L'enfant vint au monde, sans pleurer, ni crier. Son grand-père l'emporta dans ses bras: Il lui frotta ses petites lèvres d'une gousse d'ail, & lui fit sucer une goutte de vin, dans sa coupe d'or, croyant lui rendre, par ce moyen, le tempérament plus mâle & plus vigoureux (*Péréfixe*).

Il disoit, avec des transports de joie, à

tous ceux qui venoient le complimenter ſur cette heureuſe naiſſance : *Voyez, maintenant, ma brebis a enfanté un lion.* Il vouloit, par là, répondre à une froide raillerie, que les Eſpagnols avoient faite, en diſant, lorſque la Reine Marguérite, ſa femme, avoit mis au monde Jeanne d'Albret, mère de notre Henri : *Miracle! la vache a fait une brebis*, faiſant alluſion aux armes de Béarn, qui ſont deux vaches. Henri d'Albret diſoit, encore, par un preſſentiment ſecret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Eſpagne lui avoit faites (*Perefixe*).

Henri fut élevé, au Château de Coraſſe, en Béarn, ſitué dans les rochers & dans les montagnes. Henri d'Albret voulut qu'on l'habillât, & qu'on le nourrît comme les autres enfans du pays, &, même, qu'on l'accoutumât à courir & à monter ſur les rochers. On le nourriſſoit, pour l'ordinaire, de pain bis, de bœuf, de fromage & d'ail; &, bien ſouvent, on le faiſoit marcher, nus pieds & nue tête. Il fut appelé, au berceau, *Prince de Viane*; on lui donna, peu de temps après, le nom de *duc de Beaumont*, puis, celui de *Prince de Navarre.* La Reine de Navarre, ſa mère, prit un très-grand ſoin de ſon éducation, & lui donna, pour précepteur, la Gaucherie, homme ſavant, & Calviniſte zélé. Ayant été préſenté, encore enfant, à Henri II, ce Monarque lui dit : *Voulez-vous être mon fils?* Le petit Prince répondit, en béarnois : *C'eſt celui-là qui eſt mon père*, montrant le

Roi de Navarre. *Eh bien, voulez-vous être mon gendre? Oui, bien*, répondit-il. Son mariage avec la Princesse Marguérite de Valois fut, dès lors, arrêté. *(Chronol. Novenn. de Cayet)*

En 1569, l'Amiral de Coligny venoit de perdre la bataille de Jarnac, lorsqu'il demanda le Prince de Béarn (c'est ainsi qu'on appeloit, alors, le jeune Henri), pour le mettre à la tête des Protestans. Coligny avoit réparé sa perte, en très-peu de temps; il avoit mis sur pied de nouvelles troupes, avec lesquelles il vint, encore, auprès de Montcontour, présenter le combat à l'armée Catholique, qui fut, une seconde fois, victorieuse; mais elle ne profita point de ses avantages, soit par l'incapacité des Généraux Catholiques, soit que la belle retraite, que fit l'Amiral, l'en empêchât. Le Prince de Béarn, qui avoit, alors, seize ans, étoit, à cette bataille, dans l'armée des Huguenots; mais l'Amiral, qui avoit l'exemple, tout récent, de la mort du Prince de Condé, tué à Jarnac, ne voulut pas exposer Henri: Il le mit, avec le jeune Prince de Condé, sous la garde de Ludovic, Comte de Nassau, les fit escorter par quatre mille chevaux, & les plaça sur une colline, d'où l'on pouvoit distinguer ce qui se passoit. Henri brûloit d'ardeur de combattre & de se signaler; mais on ne lui en laissa pas la liberté, il fut, seulement, spectateur de cette action, & les Huguenots n'eussent, peut-être, pas perdu la bataille, si on lui eût demandé son avis; car l'a-

vant-garde du Duc d'Anjou ayant été enfoncée, il vouloit fondre sur le corps de l'armée, avec les quatre mille chevaux que l'Amiral avoit mis en réserve; mais Ludovic l'en ayant empêché, il s'écria : *Nous perdons la bataille, en donnant le temps aux ennemis de se rallier;* ce qui arriva, effectivement. Les Chefs des Huguenots convinrent, après l'action, que, si l'on avoit fait donner le corps du Prince de Navarre, l'armée Catholique auroit été battue : On conçut, de là, une haute idée de la capacité du jeune Henri. (*Perefixe, & Histoire de Henri IV, par M. de Bury*)

L'Amiral continua la guerre dans différentes parties de la France. Il poussa, même, la hardiesse, jusqu'à la traverser, pour aller au devant des troupes Allemandes, qu'il joignit, après avoir battu, auprès d'Arnay-le-Duc, le Maréchal de Cossé, qui étoit venu, avec un gros d'armée, pour l'en empêcher. Ce fut en cette occasion que le jeune Prince de Navarre fit ses premières armes, suivant l'Historien Matthieu, qui rapporte avoir ouï dire, à Henri : „ Je n'avois retraite qu'à plus de quarante lieues, & je demeurois à la discrétion des paysans. En combattant „ ainsi, je courois risque d'être pris, ou „ tué, parce que je n'avois point de canon, & les gens du Roi en avoient. „ A dix pas de moi, fut tué un Chevalier „ d'un coup de coulevrine; mais, recommandant à Dieu le succès de cette journée, il le rendit heureux & favorable „.

Quelque temps avant cette action, la Mothe-Fénelon, s'adressant au jeune Prince de Navarre, affectoit de paroître surpris de ce que lui, étant si jeune encore, prenoit parti dans une guerre, qui ne regardoit, proprement, que le Prince de Condé, son oncle, & les Huguenots, qui faisoient la guerre au Roi. „ C'est, „ lui répondit le jeune Prince, qu'étant „ visible que, sous le prétexte de la ré- „ bellion, qu'on impute, faussement, au „ Prince mon oncle, & aux Huguenots, „ nos ennemis ne se proposent pas moins, „ que d'exterminer toute la branche royale „ de Bourbon; nous voulons mourir, tous „ ensemble, pour éviter les frais du deuil, „ qu'autrement, nous aurions à porter les „ uns des autres. (*Tabl. historiques des Rois de France*)

Le même Fénélon, adressant, encore, la parole au Roi de Navarre, déploroit les malheurs, dont le feu de cette guerre alloit, disoit-il, inonder le royaume. *Bon! c'est un feu à éteindre avec un seau d'eau.* Comment cela, demanda Fénélon? *En faisant*, dit le Roi, *boire ce seau d'eau, jusqu'à crever, au Cardinal de Lorraine, vrai & principal boute-feu de la France.* (Tablettes historiques des Rois de France)

En 1576, la ville d'Eause, dans l'Armagnac, soulevée par des mutins, avoit refusé de laisser entrer la garnison, que le Roi de Navarre y envoyoit. Il arriva aux portes de cette ville, avant qu'on eût pu

être averti de sa marche, & y entra, sans obstacle, à la tête de quinze ou seize, qui le suivoient de plus près que le reste de sa troupe : Ce que les mutins, ayant aperçu, ils crièrent qu'on abaissât, promptement, la herse, qui s'abattit, en effet, & sépara cette petite poignée de gens, du gros, qui demeura hors de la ville. Les rebelles sonnèrent le tocsin; une cinquantaine de Soldats accoururent, dont quelques-uns crièrent : „ Tirez à cette „ jupe d'écarlate, & ce panache blanc, „ car c'est le Roi de Navarre „. *Mes Amis*, dit, alors, ce Prince, *mes compagnons, c'est ici qu'il faut montrer du courage & de la résolution; car c'est de là que dépend notre salut : Que chacun, donc, me suive, & fasse comme moi, sans tirer le coup de pistolet, qu'il ne porte.* Les mutins dissipés, & la ville s'emplissant des soldats de Henri, qui avoient enfoncé la porte, tous les habitans alloient être passés au fil de l'épée, si les principaux d'entr'eux, les Consuls à leur tête, ne fussent venus se jeter aux pieds du Roi de Navarre, qui se laissa fléchir, & se contenta, pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc. (*Mémoires de Sully*)

Ce Prince, qui s'exposoit, comme le moindre soldat, fit, devant Nérac, en 1577, un coup d'une extrême hardiesse, lorsqu'un gros de cavalerie, s'étant détaché pour venir le surprendre, il le repoussa, presque, seul. Les prières de ses Officiers ne fu-

fent point capables de l'engager à prendre plus de soin de sa vie ; & son exemple les animoit, à leur tour, de manière qu'ils s'avancèrent, cette même journée, douze ou quinze, pour faire le coup de pistolet, jusqu'à la portée de l'armée Catholique. Henri, qui les remarqua, dit à Béthune : ,, Allez ,, à votre cousin, le Baron de Rosny; il ,, est étourdi comme un hanneton : Retirez-le de là, & les autres aussi ; car ,, l'ennemi, nous voyant retirer, leur fera, ,, sans doute, une si rude décharge, qu'ils ,, seront, tous, pris ou tués ,,. Rosny obéit à l'ordre, & ce Prince, qui vit son cheval blessé à l'épaule, lui reprocha sa témérité, avec une colère qui n'avoit rien que d'obligeant. (*Mémoires de Sully*)

Catherine de Médicis, mère de Henri III, & qui avoit la principale part au Gouvernement du Royaume, auroit bien voulu engager le Roi de Navarre à abandonner les Huguenots, & à revenir à la Cour de France. Mais, ne pouvant y réussir, elle pratiqua des intelligences secrettes dans les villes, dont il étoit le maître. En 1578, les deux Cours étant à Auch, un jour qu'il se donnoit un bal, on vint informer le Roi de Navarre que le Gouverneur de la Réole, qui étoit un vieux Gentilhomme, emporté par son amour pour une des filles de la Reine-mère, avoit trahi son devoir, & livré la place aux Catholiques. Henri, qui ne vouloit pas différer plus long-temps à s'en venger, fit avertir, secrettement, Rosny, avec trois ou quatre

Officiers, de sortir de la salle de bal, & de le joindre à la Campagne, les armes cachées sous leurs habits. Ce Prince les attendoit, avec un petit corps de troupes. Ils marchèrent, le reste de la nuit, & arrivèrent, à Fleurence, dans le moment qu'on ouvroit les portes : Ils s'en emparèrent, sans aucun obstacle. La reine-mère, qui auroit juré que le Roi de Navarre avoit couché à Auch, apprit, le lendemain, cette expédition avec étonnement. Mais elle prit le parti d'en rire. „ Je vois bien, „ dit-elle, que c'est la revanche de la „ Réole. Le Roi de Navarre a voulu faire „ chou pour chou, mais le mien est mieux „ pommé. (*Mémoires de Sully*)

La Reine-mère, qui desiroit toujours de détacher le Roi de Navarre, & le Prince de Condé, du parti Huguenot, leur proposa une conférence. Elle fut tenue, à Nérac, dans les derniers jours de Février 1579. Un jour, dans un entretien que la Reine avoit avec le Roi de Navarre, elle lui demanda, si la peine qu'elle avoit prise, ne produiroit aucun fruit, elle, qui ne souhaitoit que le repos : „ Madame, lui ré„ pondit-il, je n'en suis pas la cause; „ ce n'est pas moi qui vous empêche de „ vous coucher dans votre lit; c'est vous „ qui m'empêchez de dormir dans le mien. „ La peine, que vous prenez, vous plait, „ & vous nourrit, le repos est le plus „ grand ennemi de votre vie „. (*Perefixe*) Dans une autre occasion, cette Princesse lui fit beaucoup de caresses, jusqu'à

le châtouiller par les côtés. Henri, soupçonnant le dessein de cette Reine, qui étoit de tâter s'il étoit couvert, tira les boutons de son pourpoint, &, lui montrant sa poitrine : *Voyez, Madame*, lui dit-il, *je ne sers personne à couvert.* Comme elle le conjura de ne plus faire sa cour aux Maires de la Rochelle, disant que c'étoit faire tort à sa grandeur, de se soumettre, ainsi, à une populace de laquelle il pourroit être éconduit, souvent : *J'y fais*, répondit ce Prince, *ce que je veux, parce que je n'y veux rien, que ce que je dois.* (Le Grain, Décade de Henri le Grand)

Cathérine continua de menager plusieurs entrevues avec le Roi de Navarre. Ce Prince, malgré sa foiblesse pour les femmes, eut, cependant, la force de résister à tous les pièges que lui tendit la Reine. Un jour, cette Princesse, accompagnée des plus belles femmes de sa Cour, demanda à Henri ce qu'il désiroit. Ce Prince lui répondit, en regardant cet essaim de Beautés qui l'environnoient : *Il n'y a rien, là, Madame, que je désire ;* voulant lui faire entendre que sa ruse ne réussiroit pas. (*Perefixe*)

Quelques jours après, cette Reine, accompagnée des mêmes femmes, pressant Henri de faire quelque ouverture : *Madame*, lui dit-il, *il n'y a point, ici, d'ouverture pour moi.* (Histoire de France, de Matthieu)

Les conférences n'ayant pu procurer la paix que l'on désiroit, Henri reprit les

armes, & se porta vers Cahors, ville très-bien fortifiée. Le Gouverneur de la place avoit une forte garnison, & prenoit les mêmes précautions qu'un homme qui attend, à chaque moment, d'être attaqué: Ce qu'on reconnut, par un billet, trouvé dans sa cassette, sur lequel il avoit écrit, de sa main: *Nargue pour les Huguenots.* Quelques représentations que l'on pût faire au Roi de Navarre, sur cette entreprise, il ne fit que cette réponse: *Tout me sera possible, avec des hommes aussi braves que ceux que je consulte.* Ce Prince étoit à la tête d'une poignée de Soldats, qui firent des prodiges de valeur, conduits par un tel Chef, qui combattoit, lui-même, en Soldat. Les coups sembloient dirigés sur lui: Il rompit deux pertuisanes, & ses autres armes furent faussées. Ces combats durèrent cinq jours & cinq nuits. Les Assiégés attendoient un prompt secours, & ne cherchoient qu'à faire durer l'attaque, jusqu'à l'arrivée de ce secours. On apprit, bientôt, qu'il étoit proche. Dans cette extrémité, les Officiers, épuisés de fatigues, s'assemblèrent autour du roi de Navarre, & le conjurèrent, avec instance, de se procurer une retraite, avant que les ennemis eussent pénétré dans la Ville. Mais ce brave Prince, que rien ne pouvoit abattre, ni faire trembler, surmontant la douleur qu'il ressentoit de ses blessures, se tourna vers eux, avec un visage riant, & un air d'assurance, qui en inspiroit aux plus foibles, & se contenta de leur répondre: „ Il est dit, là-haut,

„ haut, ce qui doit être fait de moi, en „ cette occasion. Souvenez-vous que ma „ retraite hors de cette Ville, sans l'a- „ voir assurée au parti, sera la retraite „ de ma vie hors de ce corps : Il y va „ trop de mon honneur, d'en user autre- „ ment. Ainsi, qu'on ne me parle plus, que „ de combattre, de vaincre, ou de mou- „ rir „. La fortune seconda le courage de Henri. La ville fut prise & abandonnée au pillage, avec défenses, cependant, aux Soldats, de faire aucune violence, sous peine de la vie. (*Mémoires de Sully*)

Après quelques autres expéditions, Henri, ayant fait la paix avec la Cour, passa, assez tranquillement, les trois années qui la suivirent. Il s'instruisoit, par la lecture des meilleurs Livres. Un de ceux qui lui plaisoient davantage, étoient les *Hommes illustres* de Plutarque. Il disoit, souvent, qu'il avoit de grandes obligations à cet Ouvrage, dans lequel il avoit puisé d'excellentes maximes pour sa conduite & pour le Gouvernement. (*Hist. d'Henri IV, par M. de Bury*)

Ce Prince, éloigné de la Cour, & qui vouloit en connoître les mouvemens, jeta les yeux sur le Baron de Rosny, qu'il chargea de ses instructions. Lorsque ce Seigneur vint prendre congé de son Maître, Henri lui dit, après l'avoir embrassé plusieurs fois : „ Mon ami, souvenez- „ vous que la principale partie d'un grand „ courage, & d'un homme de bien, c'est „ de se rendre inviolable en sa parole ;

„ je ne manquerai jamais à celle que je
„ vous ai donnée „. *Mémoires de (Sully)*

Cathérine de Médicis, qui croyoit que ſon autorité étoit appuyée ſur la diviſion des Catholiques & des Huguenots, obligea, bientôt, le Roi de Navarre à reprendre les armes. Il marchoit, en 1687, contre le Duc de Joyeuſe, Chef de l'armée Catholique, lorſqu'il l'aperçut : „ Amis, „ dit-il, à ſes ſoldats, voici un nouveau „ marié, dont la dot eſt encore, toute en- „ tière, dans ſes coffres, c'eſt à vous de l'y „ chercher „. (*Mémoires de Sully*)

Les deux armées étoient prêtes à en venir aux mains : Avant le commencement de l'action, le Roi de Navarre, ſe tournant vers les Princes de Condé & de Soiſſons, leur dit, avec cette confiance, qui précède la victoire : *Souvenez-vous que vous êtes du ſang des Bourbons; &, vive Dieu, je vous ferai voir que je ſuis votre aîné.* „ Et, nous, „ lui répondirent-ils, nous vous montre- „ rons que vous avez de bons cadets „. (*Dictionnaire des Portraits hiſtoriques & Anecdotes des Hommes illuſtres*)

Henri, s'apercevant, dans la chaleur de l'action, que quelques-uns des ſiens ſe mettoient devant lui, à deſſein de défendre & de couvrir ſa perſonne, leur cria : *A quartier, je vous prie, ne m'offuſquez pas, je veux paroître.* En effet, il enfonça les premiers rangs des Catholiques, fit des priſonniers de ſa main, & en vint juſqu'à colleter le brave Caſteau-Regnard, Cornette de Gendarmes, lui criant, d'un

ton qui n'étoit qu'à lui : *Rends-toi, Philistin.* (Dictionnaire cité)

Les fuyards ayant fait halte, quelqu'un s'imagina que le Maréchal de Matignon, qui commandoit une autre armée Catholique, paroissoit, & il débitoit cette conjecture, comme une vérité incontestable. *Allons, mes amis*, dit Henri avec une gaieté extraordinaire, *ce sera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un jour.* (Perefixe).

Le Roi de Navarre venoit de remporter la victoire, & soupoit au dessus d'une salle, où étoit déposé le corps du Duc de Joyeuse, Général des Catholiques, tué dans l'action. On s'avisa de lui présenter les bijoux, & autres magnifiques bagatelles du voluptueux Général ; il dédaigna d'en faire usage. „ Il ne convient, dit-il, qu'à „ des Comédiens, de tirer vanité des riches habits qu'ils portent. Le véritable „ ornement d'un Général, est le courage, „ & la présence d'esprit, dans une bataille, & la clémence après la victoire. (*Le Grain, Décade de Henri le Grand*)

Peu de temps après cette victoire, le Roi de Navarre, étant en Béarn, apprit la mort de Henri de Bourbon, Prince de Condé, arrivée le 5 Mars 1588. Quoiqu'il y eut, entr'eux, dit Perefixe, une secrette jalousie, Henri fut si sensible à cette perte, que, s'étant renfermé dans son cabinet, avec le Duc de Soissons, on lui entendit pousser les hauts cris, en disant qu'il avoit perdu son bras droit. Il écrivit, à ce sujet, à Corisandre d'Andouin,

Comtesse de Grammont, cette Lettre, qu'on lira avec intérêt. „ Pour achever de „ me peindre, il m'est arrivé un des plus „ extrêmes malheurs que je pouvois crain-„ dre, qui est la mort, subite, de M. le „ Prince ; je le plains, comme ce qu'il „ me devoit être, non comme ce qu'il „ m'étoit. Je suis, à cette heure, le seul „ but, où visent tous les perfides de la „ Messe. Ils l'ont empoisonné, les traî-„ tres ; si, est-ce que Dieu demeurera le „ maître, & moi, par sa grâce, l'exécu-„ teur. Ce pauvre Prince, non de cœur, „ Jeudi, ayant couru la bague, soupa, se „ portant bien : A minuit, lui prit un „ vomissement qui lui dura jusqu'au ma-„ tin. Tout le Vendredi, il demeura au „ lit ; le soir, il soupa, & ayant bien dor-„ mi, il se leva, le Samedi matin, dîna „ debout, &, puis, joua aux échecs. Il se „ leva de sa chaise, se mit à se prome-„ ner par sa chambre, devisant avec l'un „ & avec l'autre ; tout d'un coup, il dit : „ *Baillez-moi ma chaise ; je sens une grande* „ *foiblesse*. Il ne fut pas, à peine, assis, qu'il „ perdit la parole, &, soudain, après, il ren-„ dit l'ame, assis. Les marques de poison „ sortirent, soudain ; il n'est pas croyable, „ l'étonnement que cela a porté en ce „ pays-là. Je pars, dès l'aube du jour, pour „ y aller pourvoir en diligence. Je me „ vois bien en chemin d'avoir bien de la „ peine ; priez Dieu, hardîment, pour moi ; „ si j'en échappe, il faudra bien croire „ que ce soit lui qui me gardoit, dont je

„ ſuis, peut-être, plus près que je ne pen-
„ ſe : Je vous demeurerai fidelle eſclave.
„ Bon ſoir, mon amie; je vous baiſe, un
„ million de fois, les mains „. *Mars* 1588.

En 1579, Henri III, réduit, par l'inſolence, & les entrepriſes des Ligueurs, à ſe jeter entre les bras des Calviniſtes, fut excommunié par le St.-Siége. Comme ce foible Prince paroiſſoit alarmé de cette hardieſſe, le Roi de Navarre lui dit, avec ſa franchiſe ordinaire, qu'il y avoit un bon remède : „ Et c'eſt, ajouta-t-il gaiement,
„ que nous vainquions, & au plutôt : Car,
„ ſi cela eſt, vous aurez, abſolument, vo-
„ tre abſolution; mais, ſi nous ſommes
„ battus, nous ferons toujours excommu-
„ niés, aggravés & réaggravés. (*Journal de la Ligue*)

Henri III avoit fait, le premier, propoſer au Roi de Navarre, de ſe réunir, contre leurs ennemis communs. Ce dernier Prince, qui ne connoiſſoit point la défiance, ſigna, au Pleſſis-lès-Tours, le Traité, qui lui fut propoſé, & ſe mit en chemin pour ſe rendre auprès du Roi de France. Lorſqu'il fut ſur le bord de la rivière du Cher, dans un endroit qui n'étoit qu'à deux lieues du Pleſſis-lès-Tours, il s'arrêta, un moment. Il voulut, avant que de le paſſer, ſavoir, encore, les ſentimens des Gentilshommes qui l'accompagnoient, &, après s'être entretenu, quelque temps, avec eux : *Allons*, leur dit-il, *la réſolution en eſt priſe, il n'y faut plus penſer*, &, auſſi-tôt,

passa de l'autre côté de la rivière. (*Mémoires de Sully & Histoire de Henri IV*)

Henri III, averti de l'arrivée du Roi de Navarre, s'étoit avancé au devant de lui, dans la campagne, & la joie d'une union si désirée, y avoit attiré un concours de peuple si prodigieux, que les deux Rois furent, plus d'un demi-quart-d'heure, à cinquante pas l'un de l'autre, sans pouvoir s'approcher. Le Roi de Navarre se jeta aux genoux du Monarque François, qui le releva, aussi-tôt, & l'embrassa, avec beaucoup d'affection; ils réitérerent leurs embrassemens, trois ou quatre fois, avec une extrême vivacité de part & d'autre. Ils s'entretinrent, assez long-temps, & avoient un air de gaieté, qui témoignoit la satisfaction qu'ils avoient de se voir. Le Roi le nommoit son cher Frère, & Henri l'appeloit son Seigneur. Ce Prince lui dit, en riant : *Courage, mon Seigneur, deux Henris valent mieux qu'un Carolus.* Le Duc de Mayenne, Général de la Ligue, s'appeloit *Charles*, & l'on sait que la monnoie d'or, courante alors, se nommoit *Henri*, comme on dit, aujourd'hui, un *Louis*. (Histoire de Henri IV)

Le Roi de Navarre témoigna la joie, qu'il avoit de cette entrevue, par cette Lettre, qu'il écrivit, lui-même, à du Plessis-Mornay : „ M. Duplessis, la glace est „ rompue, non sans nombre d'avertisse- „ mens, que, si j'y allois, j'étois mort. „ J'ai passé l'eau, en me recommandant à „ Dieu, lequel, par sa bonté, ne m'a

„ pas, feulement, préfervé, mais fait pa-
„ roître au vifage du Roi une joie extrê-
„ me, &, au peuple, un applaudiffement
„ non-pareil, même, criant : *Vivent les*
„ *Rois*, dont j'étois bien marri. Il y a
„ eu mille particularités, qu'on peut dire
„ remarquables. (*Hift. de Henri IV*)

Le Roi de France, Henri III, venoit d'être affaffiné, en 1589, au fiége de Paris, qu'il avoit entrepris, avec les Calviniftes. Anglure de Givry, homme également prudent & vertueux, s'apercevant que plufieurs Officiers des plus diftingués de l'armée, fe difpofoient à quitter le nouveau Roi, Henri IV, il parvint à les retenir, en difant, publiquement, au Monarque : „ Je
„ viens de voir la fleur de votre brave
„ Nobleffe, qui fe réferve à pleurer la mort
„ de fon Roi, quand elle l'aura vengée;
„ elle attend, avec impatience, les com-
„ mandemens abfolus du vivant. Vous
„ êtes le Roi des braves, & ne ferez aban-
„ donné que des poltrons. (*D'Aubigné*)

Le nouveau Roi de France fit appeler, fur le champ, le maréchal de Biron, dont il connoiffoit les vertus militaires, & lui dit, en l'embraffant : „ C'eft en
„ ce moment, qu'il faut que vous met-
„ tiez la main droite à ma couronne;
„ ni mon humeur, ni la vôtre, ne veu-
„ lent pas que je vous anime par des
„ difcours. Je vous prie, en penfant à
„ ce qui fe préfente fur nos bras, allez
„ tirer le ferment des Suiffes, comme
„ vous entendez qu'il faut, &, puis, me

„ venez ſervir de père & d'ami „. Le Maréchal lui répondit : „ Sire, c'eſt à ce „ coup que vous connoîtrez les gens de „ bien ; nous parlerons du reſte, à loiſir : „ Je ne vais point eſſayer, mais vous „ quérir ce que vous demandez. (*Hiſtoire d'Henri IV*)

Les négociations de ce Maréchal eurent le ſuccès déſiré, & les Suiſſes ſe mirent en marche, pour ſe rendre auprès de Henri IV. Ce prince les reçut, avec cette affabilité, qui lui étoit naturelle, & dit, aux Officiers, ces paroles, bien honorables pour eux : „ Je vous dois le ſalut de mon „ Royaume, & le mien, & je n'oublierai „ jamais le ſervice important que vous „ me rendez, aujourd'hui.

En 1589, Henri IV, qui n'avoit que cinq ou ſix mille hommes, fut attaqué, à Arques, village peu éloigné de Dieppe, par le Duc de Mayenne, qui en avoit, environ, trente mille. Ce prince, ſoupçonnant que les Ligueurs, dans le combat, tourneroient leurs principaux efforts contre ſon artillerie, y plaça le régiment Suiſſe de Glaris, ſur lequel il comptoit beaucoup, & leur Colonel Galaty, ſur lequel il comptoit encore plus. Ce qu'il avoit prévu étant arrivé, il vola, ſuivant ſa coutume, où le danger étoit le plus grand. *Mon compère*, dit-il, à Galaty, en arrivant, *je viens mourir, ou acquérir de l'honneur avec vous.* Ce mot eut le ſuccès qu'il devoit avoir : Il décida de la journée ; les Ligueurs furent repouſſés, de tous côtés, &, enfin, battus.

(*Le Grain*, *Décade de Henri le Grand*, *& Dictionnaire cité*)

Quelques momens avant cette bataille d'Arques, on amena, au Roi, un Prisonnier de distinction. Henri alla à sa rencontre, & l'embrassa, en souriant. Celui-ci, qui cherchoit, par-tout, des yeux, une armée, témoignoit, au Roi, sa surprise, de voir si peu de soldats, autour de lui. *Vous ne les voyez pas tous*, lui dit ce Prince, avec la même gaieté; *car vous n'y comptez pas Dieu, & le bon droit, qui m'assistent.*

C'est au sortir de cette bataille, qu'il écrivit, au brave Crillon, cette fameuse Lettre : „ Pends-toi, brave Crillon, nous „ avons combattu, à Arques, & tu n'y „ étois pas „. Il disoit, aussi, avant cette journée, „ qu'il étoit Roi sans Royaume, „ mari sans femme, & guerrier sans ar- „ gent. (*Journal de l'Etoile*)

L'armée des Royalistes, & celle des Ligueurs, étoient prêtes à en venir aux mains, dans les plaines d'Ivry, en 1590. La veille de la bataille, le Colonel Thische, Commandant des Allemands qui suivoient le drapeau de Henri IV, se vit forcé, par la mutinerie des siens, de demander de l'argent qui leur étoit dû, avec menace de ne point prendre part à l'action, s'ils n'étoient payés. Le Roi lui répondit, avec aigreur : „ Comment, Colonel, est-ce le fait d'un „ homme d'honneur, de demander de l'ar- „ gent, quand il faut prendre les ordres „ pour combattre „? Thische se retira tout confus, sans rien repliquer. Le len-

demain, lorſque Henri eut rangé ſes troupes en bataille, il ſe ſouvint de ce qui s'étoit paſſé, la veille, & courut réparer ſes torts. „ Colonel, dit-il, publiquement, à „ Thiſche, nous voici, dans l'occaſion; „ il peut ſe faire que j'y demeurerai. Il „ n'eſt pas juſte que j'emporte l'honneur „ d'un brave Gentilhomme comme vous. „ Je déclare, donc, que je vous reconnois „ pour un homme de bien, & incapable „ de faire une lâcheté „; &, en même temps, il embraſſa, très-cordialement, l'Officier Allemand, qui lui répondit, avec tranſport: „ Ah, Sire! en me rendant „ l'honneur, vous m'ôtez la vie, & j'en „ ſerois indigne, ſi je ne la ſacrifiois, aujourd'hui, à votre ſervice. Si j'en avois „ mille, je les mettrois, toutes, à vos „ pieds „. En effet, il s'expoſa ſi fort, à tous les dangers, qu'il tomba mort, percé de mille coups. (*Perefixe*)

Immédiatement avant l'action, Henri parcourut tous les rangs de ſon armée. Il montra, aux ſoldats, ſon caſque, ſurmonté d'un panache blanc, & leur dit, avec cette ardeur qui ſe communique: „ Enfans, ſi les cornettes vous manquent, „ voici le ſigne du ralliement; vous le „ trouverez toujours au chemin de la victoire & de l'honneur. (*Dictionnaire des Portraits hiſtoriques & Anecdotes des Hommes Illuſtres*)

Dans une autre occaſion, il dit, ſimplement, à ſes Troupes: *Je ſuis votre Roi; vous êtes François; voilà l'ennemi.* Son

avant-garde ayant, d'abord, plié, & quelques-uns pensant à fuir : *Tournez la tête*, leur dit-il, *&, si vous ne voulez pas combattre, du moins, voyez-moi mourir*. (Dictionnaire cité)

Lors de la journée de cette bataille d'Ivry, on perdit, pendant quelque temps, le Roi de vue, dans la mêlée, où il se trouva, seul, avec douze ou treize Gentilshommes, au milieu des ennemis. Il tua, de sa main, l'Ecuyer du Comte d'Egmont. *Il faut jouer du pistolet*, dit-il à sa Troupe ; *plus d'ennemis, plus de gloire*. (Matthieu)

Tant de bravoure avoit forcé la victoire à se déclarer en faveur de ce Prince, qui vouloit qu'on épargnât le sang de ses Sujets rebelles. Il fit crier, dans la déroute : *Sauvez le François, & main-basse sur l'Etranger*.

La seule faute que l'on pourroit, peut-être, reprocher à ce Prince, dans cette journée, est d'avoir trop exposé sa personne. Après la bataille, le Maréchal de Biron lui dit : „ Sire, vous avez fait, aujourd'hui, „ le devoir du Maréchal de Biron, & le „ Maréchal de Biron a fait ce que devoit „ faire le Roi „. (*Histoire de Henri IV*)

Le soir, même, de cette mémorable journée, le Roi, soupant au château de Rosny, on lui annonça que le Maréchal d'Aumont, un de ses plus braves Officiers, venoit lui rendre compte de quelque chose. Ce bon Prince se leva, aussi-tôt, alla au devant de lui, l'embrassa tendrement, & le fit asseoir à table, avec ces paroles obligeantes : *Il est bien raisonnable que vous soyiez*

Le même prince, étant fatigué de la grande traite, qu'il avoit été obligé de faire, pour le secours de Cambray, &, passant par Amiens, on vint lui faire une harangue. L'Orateur la commença par les titres de *très-grand*, *très-clément*, *très-magnanime* .... „ Ajoutez aussi, dit le Roi, *&* „ *très-las*; je vais me reposer; j'écoute-„ rai le reste, une autre fois „. (*Journal de l'Etoile*)

Ce Prince fit sentir, également, le ridicule d'un autre Harangueur, qui s'étoit présenté à l'heure de son dîner. Il avoit commencé son discours, par ces mots: *Annibal, partant de Carthage, Sire*,... & en resta là. *Ventre-saint-gris*, dit le Roi, *Annibal, partant de Carthage, avoit dîné, & je vais en faire autant*. (Dictionnaire des Portraits historiques & Anecdotes des Hommes illustres)

Ayant dit, par deux fois, à un autre Discoureur, qu'il abrégeât, & voyant qu'il n'en faisoit rien, il le laissa là, & s'en alla, en disant: *Vous direz, donc, le reste à maître Guilleaume*; c'étoit le bouffon de la Cour. (*Dictionnaire cité*)

Le 11 Octobre, de cette même année, 1591, le Roi se rendit, à Sedan, pour assister au mariage du Vicomte de Turenne. Ce Prince, s'étant retiré, après avoir vu coucher la mariée, & le Vicomte l'ayant conduit dans son appartement, lui dit: „ Sire, Votre Majesté m'a fait, aujour-„ d'hui, beaucoup d'honneur; je veux lui „ en témoigner ma reconnoissance: Je

„ la prie de m'excuser, & de n'être pas „ inquiète, si je ne couche sous le même „ toit, pour veiller à la sureté de sa per- „ sonne; j'y ai mis bon ordre „. Le Roi lui demanda de quoi il s'agissoit. „ Sire, „ lui répondit-il, vous le saurez, demain „ matin; je n'ai pas le temps de vous „ le dire „. Il part, aussi-tôt, avec un corps de troupes, qu'il avoit préparé, se rend maître de la ville de Stenay, & vient en apporter la nouvelle au Roi, à son lever. „ Ventre-saint-gris, lui dit ce Prince, „ je ferois, souvent, de semblables maria- „ ges, & je ferois, bientôt maître de mon „ Royaume, si les nouveaux mariés me „ faisoient de pareils présens de noces. „ Mais, en attendant, allons à nos affai- „ res „. Aussi-tôt, il monte à cheval, se met à la tête de ses troupes, & va faire le siége de Rouen. (*Histoire d'Henri IV*)

Le Baron de Rosny, qui accompagnoit le Roi, à cette attaque, ayant voulu lui faire quelque remontrance, sur ce qu'il exposoit trop sa personne, dont dépendoit le destin de la France : „ Mon ami, lui ré- „ pondit ce valeureux Prince, je ne puis „ faire autrement; car, puisque c'est pour „ ma gloire, & pour ma Couronne, que je „ combats, ma vie, & toute autre chose, „ ne me doivent sembler rien à ce prix. (*Mémoires de Sully*)

Lors de la journée de ce siége, & dans une action fort chaude, vers le pont d'Aumale, le Roi reçut un coup de feu dans les reins, au défaut de la cuirasse. Cette

bleſſure, cependant, ne l'empêcha point de combattre, au delà du pont. Mais, la rumeur de ce coup, dit le Grain, fut ſi grande, & porta, tellement, l'épouvante parmi les troupes, que Sa Majeſté fut contrainte de ſe montrer, dans pluſieurs quartiers, juſque-là, que l'ennemi, en ayant eu le bruit, envoya, auſſi-tôt, un Trompette, ſous prétexte de demander l'échange de quelques priſonniers. Le Roi ſe fit amener le Trompette, auquel il dit : „ Je ſais bien pourquoi vous êtes envoyé : „ Dites au Duc de Parme, votre maître, „ que vous m'avez vu, ſain & gaillard, „ & bien préparé à le recevoir, quand il „ voudra. (*Décade de Henri le Grand*)

Ce fut en cette occaſion, que du Pleſſis-Mornay lui écrivit cette Lettre : „ Sire, „ vous avez aſſez fait l'Alexandre, il eſt „ temps que vous ſoyez Auguſte : C'eſt à „ nous de mourir pour vous, & c'eſt là „ notre gloire ; à vous, Sire, de vivre pour „ la France, & j'oſe dire que ce vous eſt „ un devoir. (*Notes ſur la Henriade*)

Ce ſiége n'eut pas le ſuccès déſiré. On en attribua la faute au Maréchal de Biron ; mais, quoique le Roi jugeât cette faute irréparable, & qu'il en fût fort mauvais gré à ce Commandant, il ſe donna bien de garde d'en laiſſer rien paroître. Rien ne marque mieux combien Henri IV ſe croyoit obligé d'avoir des égards & de la complaiſance pour le Maréchal de Biron, que ce que dit ce Prince, au jeune Châtillon, dans une occaſion où celui-ci ou-

vrit un fort bon avis, mais contraire à celui de ce Maréchal : „ Les oisons veu-
„ lent mener paître les oies. Quand vous
„ aurez la barbe blanche, peut-être, en
„ saurez-vous quelque chose; mais, à cette
„ heure, je ne trouve pas bon que vous
„ en parliez si hardiment : Cela n'est bon
„ qu'à mon père, que voici, „ en montrant Biron, qui avoit menacé de se retirer. „ Il faut, poursuivit-il, en lui ten-
„ dant les bras, que, tous, tant que nous
„ sommes, allions à son école. (*Pierre Matthieu.*

Henri IV n'avoit pas quinze mille hommes, lorsqu'en 1593, il assiégea Paris, où il restoit, alors, au moins, deux cent mille habitans. Il auroit pu prendre cette Ville par famine; mais sa compassion pour les assiégés faisoit que les soldats, eux-mêmes, malgré les défenses des Généraux, vendoient des vivres aux Parisiens. Un jour, que, pour faire un exemple, on alloit pendre deux paysans, qui avoient amené des charrettes de pain à une poterne, Henri les rencontra, en allant visiter ses quartiers : Ils se jetèrent à ses genoux, & lui remontrèrent qu'ils n'avoient que ce moyen pour gagner leur vie. *Allez en paix*, leur dit le Roi, en leur donnant, aussi-tôt, l'argent qu'il avoit sur lui; *le Béarnois est pauvre*, ajouta-t-il, *s'il en avoit davantage, il vous le donneroit.* (Dictionnaire des Portraits historiques & Anecdotes des Hommes illustres)

On conseilloit, à ce Prince, de prendre

Paris, d'aſſaut, avant l'arrivée des troupes auxiliaires, que le Roi d'Eſpagne envoyoit, pour ſoutenir la Ligue; mais, Henri ne voulut jamais conſentir à expoſer cette Capitale aux horreurs, qu'éprouve une Ville priſe d'aſſaut : „ Je ſuis, diſoit-il, „ le vrai père de mon peuple; je reſſem- „ ble à cette vraie mère, qui ſe préſenta „ devant Salomon : J'aimerois mieux n'a- „ voir pas de Paris, que de l'avoir tout „ ruiné, & tout diſſipé, par la mort de tant „ de perſonnes. (*Dictionnaire cité*)

Pendant le ſiége de cette Ville, le Duc de Nemours, qui commandoit les aſſiégés, fit ſortir les bouches inutiles. Le Conſeil du Roi s'oppoſa à ce qu'on leur accordât le paſſage; mais ce Prince ayant appris à quelle horrible néceſſité ces malheureux étoient réduits, il ordonna qu'on les laiſſât paſſer. „ Je ne m'étonne pas, „ diſoit-il, ſi les Chefs de la Ligue, & les „ Eſpagnols, ont ſi peu de compaſſion de „ ces pauvres gens-là; ils n'en ſont que „ les tyrans; mais, pour moi, qui ſuis „ leur Roi, je ne puis entendre le récit de „ ces calamités, ſans en être touché juſqu'au „ fond de l'ame, & ſans déſirer ardem- „ ment d'y apporter remède „. (*Perefixe*)

La réponſe de Henri IV, au Cardinal de Gondy, & à l'Archevêque de Lyon, qui étoient les Députés ordinaires des Pariſiens, pendant le ſiége de leur Ville, ſervira, encore, à peindre l'ame généreuſe & ſenſible de ce Prince. Ces deux prélats, dans la première audience, qu'ils eurent de

Henri, lui présentèrent un écrit, de la part des Parisiens, dans lequel on ne lui donnoit que le titre de *Roi de Navarre*. Henri IV, après avoir lu l'écrit, leur dit : „ Si je n'étois que Roi de Navarre, je „ n'aurois que faire de pacifier Paris & „ la France; &, toutefois, sans m'arrêter „ à cette formalité, sachez que je désire, „ plus que tout autre, de voir mon Royaume en repos. Je ne suis point dissimulé, je „ dis, rondement, & sans feintise, ce que „ j'ai sur le cœur: J'aurois tort de vous „ dire que je ne veux point une paix générale; je la veux, je la désire. Pour „ avoir une bataille, je donnerois un „ doigt; & pour la paix générale, deux. „ J'aime ma ville de Paris; c'est ma fille „ aînée, j'en suis jaloux : Je lui veux faire „ plus de bien, plus de grâce, & plus de „ miséricorde, qu'elle ne m'en demande; „ mais je veux qu'elle m'en sache gré, „ & non au Duc de Mayenne, ni au Roi „ d'Espagne. S'ils lui avoient moyenné „ la paix & la grâce que je lui veux faire, „ elle leur devroit ce bien; elle les tiendroit pour libérateurs, & non pas moi, „ ce que je ne veux pas. Davantage, „ continua le Monarque, ce que vous „ demandez, de différer la reddition de „ Paris, jusqu'à une paix universelle, qui „ ne peut se faire, qu'après plusieurs allées & venues, c'est chose trop préjudiciable à ma ville de Paris, qui ne „ peut attendre un si long temps : Il est „ déjà mort tant de personnes de faim :

„ Vous, Monsieur le Cardinal, en de-„ vez avoir pitié; ce sont vos ouailles, „ de la moindre goutte du sang desquel-„ les vous serez responsable devant Dieu; „ & vous aussi, Monsieur de Lyon, qui „ êtes le Primat par-dessus les autres Evê-„ ques. Je ne suis pas bon Théologien; „ mais j'en sais assez, pour vous dire que „ Dieu n'entend pas que vous traitiez, „ ainsi, le pauvre peuple, qu'il vous a re-„ commandé „. Les Députés, lui ayant répondu que, si Paris se rendoit, sans l'agrément du Duc de Mayenne, ce Prince viendroit le reprendre, avec toutes les forces de l'Espagne. „ S'il y vient, dit le „ Roi, lui & tous ses Alliés, *pardieu*, „ nous les battrons bien, & leur mon-„ trerons que la Noblesse Françoise sait „ se défendre. J'ai juré, contre ma cou-„ tume; mais je vous dis, encore, que, „ par le Dieu vivant, nous ne souffri-„ rons point cette honte. (*Mémoires de Sully*)

La Religion, que Henri IV professoit, étoit un prétexte, pour plusieurs Sujets rebelles, de fomenter les divisions : C'est pourquoi les meilleurs amis de ce Prince, & Rosny lui-même, quoique Calviniste, conseillèrent à leur maître d'embrasser la Communion Romaine. Les Ministres Protestans avoient avoué, à Henri, qu'on pouvoit faire son salut dans l'Eglise Romaine. Ce Prince prit, en conséquence, la politique pour guide, puisqu'elle laissoit sa conscience en sureté, & s'écria, un jour,

assez plaisamment : *Ventre-saint-gris, Paris vaut bien une Messe.*

Plusieurs Seigneurs Protestans n'approuvoient, cependant, pas la démarche de Henri IV, & le fatiguoient, par leurs représentations; c'est ce qui le faisoit écrire, à Gabriëlle d'Estrées : „ Ce sera „ Dimanche, que je ferai le saut périlleux. „ A l'heure que je vous écris, j'ai cent „ importuns sur les bras, qui me feront „ haïr Saint-Denis comme vous faites „ Mantes, &c. (*Recueil de ses Lettres*)

La Cour se trouva très-nombreuse, à Saint-Denis, où devoit se faire la cérémonie de l'abjuration, & tout s'y passa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Les rues étoient tapissées, & jonchées de fleurs. Une quantité prodigieuse de peuple faisoit retentir l'air de ses acclamations & des cris redoublés de *vive le Roi*, levant les mains au Ciel. Les femmes versoient des larmes de joie, & crioient, sans cesse : „ Dieu le bénisse, & le veuille, „ bientôt, amener dans notre Eglise de „ Notre-Dame.

A l'entrée de l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Denis, mais en dedans, il trouva l'Archevêque de Bourges, en habits pontificaux, assis dans un fauteuil de damas blanc, aux armes de France, & aux côtés de ce Prélat, qui, dans cette cérémonie, faisoit l'office de Grand-Aumônier, le Cardinal de Bourbon, plusieurs Evêques, & les Religieux de l'Abbaye, qui l'attendoient, avec la Croix, le livre des Evan-

giles, & l'eau bénite. Le Roi s'étant approché, l'Archevêque lui demanda : Qui êtes-vous? *Je suis le Roi*, répondit Henri. Que demandez-vous? *Je demande d'être reçu, au giron de la sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine.* Le voulez-vous sincèrement? *Oui, je le veux, & je le désire.* A l'instant, s'étant mis à genoux, il fit sa profession de Foi, en ces termes : *Je proteste, & jure, à la face du Tout-Puissant, de vivre & de mourir en la Religion Catholique, Apostolique & Romaine; de la protéger, & défendre, envers tous, au péril de mon sang & de ma vie; renonçant à toutes hérésies contraires à icelle.* Ensuite, il remit, à l'Archevêque, un papier, sur lequel cette profession étoit écrite, & signée de sa main. Le Prélat, en le relevant, lui fit baiser son anneau, prononça son absolution, lui donna la bénédiction, & l'embrassa. (*Hist. de Henri IV*)

La ville de Meaux, qui étoit du parti de la Ligue, ayant été informée de la conversion de Henri IV, le reconnut, aussi-tôt, pour son légitime Souverain. Le Duc de Mayenne fit des reproches à Vitry, qui étoit Gouverneur de la Ville, de ce qu'il l'avoit trahi, en livrant Meaux au Roi. Vitry répondit, à son Envoyé : „ Vous „ me pressez trop, vous me ferez, à la „ fin, parler en soldat : Je vous demande, „ si un larron, ayant volé une bourse, me „ l'avoit donnée en garde, &, si, après, „ reconnoissant le vrai propriétaire, je „ lui rendois la bourse, & refusois de la

„ donner au voleur, qui me l'auroit con-
„ fiée, aurois-je, à votre avis, fait acte
„ mauvais, & de trahison? Ainsi est-il de
„ la ville de Meaux. (*Mémoires pour l'Histoire de France*)

L'exemple de Vitry fut suivi par plusieurs autres Gouverneurs de Places du parti de la Ligue. Enfin, Paris lui ouvrit ses portes, le 22 Mars 1594, par l'habileté du Comte de Brissac, Gouverneur de la Ville, aidé des sieurs de Vic, de Belin, du Président le Maître, de Molé & autres membres du Parlement, du Prévôt des Marchands Lhuilier, & des Echevins. Les Troupes du Roi se saisirent, aussi-tôt, du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelets. Il ne restoit plus, aux Espagnols, que la Bastille, le Temple & les quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés. Ainsi, ils se trouvoient fort embarrassés. Mais Henri IV fit dire, au Duc de Feria, & à Dom Diégo d'Evora, qui étoient à leur tête, qu'ils pouvoient sortir de Paris, & se retirer, en toute assurance. Il traita, avec la même douceur, les Cardinaux de Plaisance & de Pellevé, quelque ressentiment qu'il eût pu conserver de leur conduite, à son égard. Soissons fut l'endroit où se retirèrent tous ces ennemis du Roi, à la faveur d'une bonne escorte. Sa Majesté voulut les voir sortir, & les regarda passer, d'une fenêtre, au dessus de la porte de Saint-Denis. Ils le saluèrent, tous, le chapeau fort bas, & avec une profonde inclination. Il rendit le sa-

lut, à tous les Chefs, avec un air de bonté, & une grande courtoisie, ajoutant ces paroles : *Recommandez-moi bien à votre Maître, & allez-vous-en, à la bonne heure; mais n'y revenez plus.* (Perefixe, Histoire de Henri IV)

Ce Prince signala son entrée dans sa Capitale, par ce trait d'équité. Des Sergens venoient d'arrêter l'équipage de Lanoue, un de ses Officiers, pour des engagemens, que son illustre père avoit pris, en faveur de la bonne cause. Ce fier & valeureux Officier alla se plaindre, à l'instant, d'une insolence si marquée. *Lanoue,* lui dit publiquement le Roi, *il faut payer ses dettes, je paye bien les miennes.* Après cela, il le tira à l'écart, & lui donna ses pierreries, pour les engager aux créanciers, à la place du bagage qu'ils lui avoient pris. (*Perefixe*)

Le Roi s'étoit mis en marche, pour aller rendre ses actions de grâces dans l'Eglise de Notre-Dame. Le peuple ne cessoit de lui témoigner sa joie, par des cris d'alégresse, & de *vive le Roi.* Lorsque ce Prince eut mis pied à terre, à la porte de l'Eglise, la foule devint si considérable, qu'il étoit pressé de tous les côtés. Les Capitaines de ses Gardes voulurent faire retirer cette multitude, pour lui faciliter le passage : „ Non, leur dit-il, „ j'aime mieux avoir plus de peine, & „ qu'ils me voyent à leur aise; car ils „ sont affamés de voir un Roi. (*Journal de l'Etoile*)

„ J'ai reçu un plaisant tour à l'Eglise, écrivoit-il, à Gabriëlle d'Estrées, en cette occasion, ou en une autre semblable : „ Une vieille femme, âgée de quatre-„ vingts ans, m'est venu prendre par la „ tête, & m'a baisé : Je n'en ai pas ri le „ premier. (*Recueil des Lettres de Henri IV*)

La satisfaction que ce Monarque goûta, pendant cette heureuse journée, avoit encore augmenté sa gaieté naturelle. Se mettant à table, pour souper, à l'Hôtel-de-Ville, il dit, en riant, & en regardant ses pieds, „ qu'il s'étoit crotté, en venant à Paris, „ mais qu'il n'avoit pas perdu ses pas. (*Tablettes historiques des Rois de France*)

Il fit venir, le lendemain, à son dîner, le Secrétaire Nicolas; c'étoit un homme assez connu à la Cour : Il étoit homme d'esprit, & se piquoit de faire des vers. „ C'é-„ toit, dit Brantôme, un gros réjoui, bon „ compagnon, d'un esprit assez diver-„ tissant, que son tempérament rendoit „ enclin à la bonne chère „. C'est ce qui engagea Henri IV à le faire venir à son dîner. *Monsieur Nicolas*, lui dit le Roi, *quel parti suiviez-vous, pendant les troubles?* „ A la vérité, Sire, j'avois quitté le „ Soleil pour suivre la Lune „. *Mais, que dis-tu, de me voir, à Paris, comme j'y suis?* „ Je dis, Sire, qu'on a rendu à César, „ ce qui appartenoit à César; comme il „ faut rendre à Dieu, ce qui appartient à „ Dieu „. *Ventre-saint-gris, on ne me l'a pas rendu, à moi, on me l'a bien vendu.*

Brissac,

Brissac, Gouverneur de Paris, & quelques autres, qui avoient stipulé leurs intérêts, avant de rendre à César ce qui lui appartenoit, étoient présens à cet entretien. (*Histoire de Henri IV*)

Villeroy, un des Chefs du tiers-parti, ne fut pas des premiers à rendre son hommage à Henri IV; la nécessité seule fixa son irrésolution, ou l'obligea à forcer son inclination : Quoiqu'il ne tînt, ainsi que son fils, que quelques Places assez peu importantes, cependant, il sut se faire acheter, très-chèrement, de ce Prince. Le Roi, étant allé, un jour, à Villeroy, faire une simple collation, avec douze ou quinze personnes de sa Cour, il leur dit, à table : „ Mes „ amis, nous sommes, tous, à table d'hô- „ te; faisons bonne chère pour notre ar- „ gent, car nous avons un Hôte qui nous „ fera bien payer l'écot. (*Journal de l'Etoile*)

Les Magistrats de Paris, le lendemain que cette Ville se rendit au Roi, présentèrent, à ce Prince, de l'hypocras, des dragées & des flambeaux, & supplièrent Sa Majesté d'excuser la pauvreté de sa ville de Paris. Il leur dit : „ qu'il les remer- „ cioit, de ce que, le jour de devant, ils „ lui avoient fait présent de leur cœur, &, „ maintenant, de leurs biens; qu'il les ac- „ ceptoit avec le plus grand plaisir; & „ ajouta, que, pour leur en donner la „ preuve, il demeureroit, avec eux, & en „ leur garde, & qu'il n'en vouloit point „ d'autre. (*Histoire citée*)

La Duchesse de Montpensier, qui avoit le plus contribué à fomenter les dissentions, s'étant présentée devant le Roi, ce Prince l'entretint aussi cordialement, que s'il n'avoit rien eu à lui reprocher. Cette Duchesse, lui ayant dit, sur son entrée dans Paris, qu'elle auroit souhaité que le Duc de Mayenne, son frère, fût celui qui eût abaissé le pont à Sa Majesté, pour y entrer, Henri lui répondit : Ventre-saint-gris, ,, il m'eût, peut-être, fait attendre long- ,, temps, & je n'y fusse pas entré si ma- ,, tin ,,. C'est cette Dame, qui, au rapport de l'Etoile, dit, en riant, que Brissac avoit plus fait que sa femme, qui, en quinze ans, n'avoit fait chanter qu'un cocu, au lieu que lui, en huit jours, avoit fait chanter plus de vingt mille perroquets à Paris. (*Journal de l'Etoile*)

Tous ceux qui voulurent avoir leur pardon, l'obtinrent du Monarque victorieux. Un Ligueur, venant le trouver comme il jouoit à la paume : ,, Venez, lui dit-il, ,, soyez le bien-venu; si nous gagnons, ,, vous serez des nôtres. (*Journal de l'Etoile*)

Comme les fidelles serviteurs de ce Prince lui représentoient que sa trop grande clémence, envers ses ennemis, pourroit lui porter préjudice, il fit cette réponse, qui marque toute la bonté de son cœur : ,, Si ,, vous, & tous ceux qui tenez ce langa- ,, ge, disiez, tous les jours, votre patenô- ,, tre, de bon cœur, vous ne diriez pas ,, ce que vous me dites. De moi, je re-

„ connois que toutes mes victoires viennent de Dieu, qui étend fur moi, en beaucoup de fortes, fa miféricorde, encore que j'en fois, du tout, indigne; & comme il me pardonne, auffi, veux-je pardonner, &, en oubliant les fautes de mon peuple, être encore plus clément & plus miféricordieux, envers lui, que je n'ai été. S'il y en a qui fe font oubliés, il me fuffit qu'ils fe reconnoiffent; & qu'on ne m'en parle plus. (*Journal de Henri IV*)

La ville de Paris fut réduite, fous l'obéiffance de Henri IV, fans effufion de fang, à l'exception de deux ou trois Bourgeois, qui furent tués. „ S'il étoit en mon pouvoir, difoit ce bon Roi, je racheterois, de cinquante mille écus, la vie de ces deux Citoyens, pour avoir la fatisfaction de faire dire, à la poftérité, que j'ai pris Paris, fans qu'il y ait eu de fang répandu. (*Tablettes hiftoriques des Rois de France*)

Les Efpagnols occupoient, encore, quelques places en France : Henri IV les pourfuivit par-tout. Lors de la journée de Fontaine-Françoife, le 5 Juin 1595, le Roi, s'étant expofé, témérairement, avec un petit nombre de cavalerie, vit fuir, devant lui, dix-huit mille hommes, commandés par Ferdinand de Vélafco & le Duc de Mayenne. Le Roi, donnant l'exemple à fes foldats, s'étoit jeté au milieu des efcadrons ennemis, étoit parvenu, à force de valeur & de courage, à les ouvrir, & les faire

plier. Jamais il ne courut plus grand risque de sa vie. Aussi, manda-t-il, à sa sœur, après cette journée : *Peu s'en faut que vous n'ayez été mon héritière.* (Abrégé Chronologique de l'Histoire de France)

Gilbert Filhet de la Curée combattit, dans cette action, sans armure & mal monté. Une voix, qu'il reconnut pour celle du Roi, lui cria : *Garde, la Curée*, dans le temps qu'un des ennemis étoit prêt à lui passer sa lance au travers du corps. Aussitôt, la Curée se retourna, & tua celui qui l'attaquoit. (*Manuscrit de la Bibliothèque du Roi*)

Après l'action, la Curée vint trouver le Roi, qui étoit, encore, à cheval, &, lui accolant la cuisse, lui dit : „ Sire, il fait „ bon avoir un Maître qui vous ressem- „ ble; car il sauve la vie, pour le moins, „ une fois le jour, à ses Serviteurs : J'ai „ reçu, aujourd'hui, deux fois, cette grâce „ de Votre Majesté; l'une, en ce que j'ai „ participé au salut général, & la seconde, „ quand il vous a plu me crier : *Garde*, „ *la Curée* „. *Voilà*, lui répondit le Roi, *comme j'aime la conservation de mes bons Serviteurs.* (Histoire de France, par Matthieu)

Henri IV disoit, souvent, que, dans les autres occasions, où il s'étoit trouvé, il avoit combattu pour la victoire; mais, que, dans celle-ci, il avoit combattu pour la vie. (*Perefixe*)

Il étoit accompagné, dans ce combat, d'un Gentilhomme, nommé Mainville, qui

gardoit ſon coup de piſtolet, chargé de deux carreaux d'acier, pour le premier des ennemis qui s'approcheroit trop de Sa Majeſté. Il en choiſit un, ſi à propos, qu'il lui perça la tête de part en part, & la balle vint ſiffler autour des oreilles du Roi. Ce Prince, par la ſuite, ne parla, jamais, de piſtolet, qu'il ne rappelât ce furieux coup. (*Matthieu*)

Lors de cette Journée, tous les Officiers de l'armée ne ceſſoient de lui répéter, qu'en ne ſe ménageant point aſſez, il expoſoit ſa perſonne, & ſon Etat, aux plus grands dangers. *Je n'ai pas beſoin de conſeil, mais d'aſſiſtance*, leur répondoit-il. Quelqu'un, lui ayant donné avis de s'enfuir ſur un excellent cheval turc, qu'on lui tenoit tout prêt, il rejeta ce conſeil timide, en diſant, *qu'il y avoit plus de péril à la fuite, qu'à la chaſſe*. (Matthieu)

Ce Prince, qui avoit un Royaume à conquérir, étoit perſuadé qu'il devoit, par ſon exemple, échauffer le cœur de ceux qui combattoient ſous lui. Lorſque, dans une occaſion pareille à celle de Fontaine-Françoiſe, Sully voulut lui reprocher, en quelque ſorte, les excès de ſa bravoure: *Je ne puis faire autrement*, lui répondit-il, *je combats pour ma gloire, & pour ma Couronne.*

Le Duc de Guiſe, dans cette dernière journée de Fontaine-Françoiſe, pourſuivit les Eſpagnols à Gray, & tua de ſa main un Cavalier des ennemis, qui lui fit un défi. Henri IV l'embraſſa, en lui diſant: „ Il

„ eſt bien juſte que ceux qui trouvent de „ vieux exemples de vertu devant eux, les „ imitent, & les renouvellent pour ceux „ qui viennent après eux. (*Hiſtoire de France, de Matthieu*)

La ville de Marſeille, qui avoit donné, autrefois, de ſi grandes marques de ſon amour pour ſes Rois, dans les deux ſiéges, qu'elle ſoutint contre le Connétable de Bourbon, & contre Charles-Quint, paroiſſoit avoir, totalement, dégénéré du patriotiſme de ſes anciens habitans. Cette fière Reine de la Méditerranée avoit profité des troubles de la Ligue, pour relever ſon ancienne liberté. Elle ne vouloit plus dépendre, ni du Roi, ni du Duc de Mayenne, & repouſſoit, également, loin de ſes murs, le Duc d'Epernon & le Duc de Savoie. Deux Citoyens entreprenans, nommés Caſaux, & Louis d'Aix, s'étoient érigés en Tribuns, & en Dictateurs, dans ſon ſein. Tout ſe faiſoit par leurs ordres: La garniſon étoit à eux, le reſte des bourgeois gémiſſoit en ſilence. Caſaux & d'Aix avoient indignement traité un Trompette, que le Roi leur avoit envoyé de Lyon, pour leur propoſer un accommodement. Pour toute réponſe, ils lui avoient fait couper les oreilles, & l'avoient renvoyé au Roi. Ce Prince étoit bien réſolu d'aller venger cet inſolent outrage; mais, le Duc de Guiſe prévint ſon juſte reſſentiment. En arrivant en Provence, dont il venoit d'être nommé Gouverneur, il voulut ſignaler la priſe de poſſeſſion de ſon nouveau Gouvernement, par la réduc-

tion de Marſeille. Il gagna un Capitaine de Vaiſſeau, Corſe de Nation, en qui les deux Tyrans de Marſeille avoient toute confiance. Il étoit chargé de la garde d'une porte, la ſeule qui s'ouvroit, le matin, pour laiſſer ſortir Caſaux & d'Aix, qui alloient, tous les jours, reconnoître les environs, dans la crainte de quelque ſurpriſe. Libertat (c'étoit le nom du Capitaine Corſe) étoit convenu, avec le Duc de Guiſe, d'enfermer, un jour indiqué, les deux Chefs hors de la ville; que, pendant ce temps-là, lui, & les bourgeois royaliſtes, feroient main-baſſe ſur la garniſon, & ouvriroient leurs portes aux ſecours qu'il auroit ſoin de faire approcher de la place. La choſe réuſſit, quoiqu'un ſeul des Chefs fût ſorti de la ville, ce jour-là, qui étoit le 17 Février : La porte ſe ferme ſur lui, le peuple crie, *vive le Roi*, & court aux armes. Caſaux arrive, étonné, à la porte où étoit Libertat, lui demande le ſujet de cette émeute : Libertat lui répond, par un coup de pique qui le renverſe ſur le carreau. La cavalerie du Duc de Guiſe entra dans la ville. Louis d'Aix, qui en étoit ſorti, ſe fait monter, ſur le rempart, par une corde qu'on lui jette. Il ſe retranche, dans un quartier, avec ſix cents Eſpagnols: Il ne peut tenir contre la furie des Marſeillois; il s'échappe, & les Eſpagnols ſe ſauvent vers la flotte, qui les avoit amenés. Tout ce qui avoit été du parti des Tyrans, fut maſſacré, ſans pitié. Ainſi, les Marſeillois vengèrent, eux-mêmes, ce Mo-

tre par un lion, que par une lionne. (Matthieu, liv. IV, & Hiſtoire de Henri IV)

Le Roi réſolut de tout tenter, pour ſecourir Calais; mais, n'ayant aucunes troupes avec lui, pour entreprendre de forcer le camp des aſſiégeans, il prit le ſeul parti qui lui reſtoit, de ſe jeter, lui-même, dans la place, à la tête de ceux qui voudroient le ſuivre. Il s'embarqua, par deux fois, & il fut, toujours, repouſſé par les vents contraires. Ce Prince apprit, bientôt, la perte de cette place. Au lieu d'en témoigner du chagrin, il s'écria, avec un viſage ſerein, comme ſi cet accident ne l'eût point affligé : „ Or ſus, mes amis, il n'y a „ plus de remède, Calais eſt pris; mais „ il ne faut pas, pourtant, s'étonner, ni „ perdre courage, puiſque c'eſt dans les „ afflictions que les vaillans hommes s'é- „ vertuent, & ſe renforcent d'eſpérance. „ C'eſt une choſe ordinaire, à la guerre, „ de gagner dans un temps, & de per- „ dre dans un autre. Les ennemis ont „ eu leur tour, &, avec l'aſſiſtance de „ Dieu (qui ne m'a jamais délaiſſé, quand „ je l'ai prié de bon cœur), nous aurons „ le nôtre; &, ainſi, il ne nous faut plus „ penſer à faire des plaintes & doléances, „ ni uſer de blâme, ou de reproches con- „ tre aucuns; au contraire, célébrons, avec „ honneur, la mémoire des morts; ne dé- „ nions point les louanges dues à la gé- „ néreuſe défenſe des vivans, & regar- „ dons à chercher les moyens, pour, avec „ uſure, prendre notre revanche ſur les

„ ennemis, & faire en forte, comme je
„ l'efpère, avec la faveur du Ciel, que
„ cette place demeure, feulement, autant
„ de jours entre les mains des Efpagnols,
„ que nos devanciers l'ont laiffée d'an-
„ nées entre les mains des Anglois. *(Mémoires de Sully)*

La malheureufe fituation des finances obligea ce Monarque à faire convoquer, cette même année, 1596, les Notables, dans la ville de Rouen. Lorfque tous ceux qui devoient fe trouver à cette affemblée, furent arrivés, ce Prince fe rendit, dans la grande Salle de Saint-Oüen, accompagné du Légat, de plufieurs Cardinaux & Evêques, des plus grands Seigneurs du Royaume, des premiers Préfidens des Cours fouveraines, de plufieurs Gentilshommes, d'un grand nombre de Sénéchaux & Magiftrats des villes, &, enfin, de ceux qui avoient été choifis, librement, pour y affifter; car le roi n'avoit voulu nommer perfonne. Il fit l'ouverture de l'affemblée, par ce difcours, bien digne de la haute idée que l'on a de ce Prince : „ Si je me faifois
„ gloire, dit-il, de paffer pour un ex-
„ cellent Orateur, j'aurois apporté, ici, plus
„ de belles paroles, que de bonne volon-
„ té; mais, mon ambition tend à quelque
„ chofe de plus haut, que de parler, j'af-
„ pire aux glorieux titres de *Libérateur*,
„ & de *Reftaurateur de la France*. Par
„ la grâce divine, par les bons confeils
„ de mes ferviteurs, qui ne font profef-
„ fion des armes, par l'épée de ma brave

„ & généreuſe Nobleſſe, par mes peines „ & mes labeurs, je l'ai ſauvée de per- „ te; ſauvons-la, à cette heure, de ruine. „ Participez, mes Sujets, à cette ſeconde „ gloire, avec moi, comme vous avez par- „ ticipé à la première. Je ne vous ai point, „ ici, appelés, comme faiſoient mes Pré- „ déceſſeurs, pour vous obliger d'approu- „ ver, aveuglément, mes volontés: Je vous „ ai fait aſſembler, pour recevoir vos con- „ ſeils, pour les croire, & pour les ſuivre, „ en un mot, pour me mettre en tutèle „ entre vos mains: C'eſt une envie, qui ne „ prend guère aux Rois, aux barbes gri- „ ſes, & aux victorieux, comme moi; „ mais, l'amour que je porte à mes Sujets, „ & l'extrème déſir, que j'ai, de conſer- „ ver mon Etat, me font trouver tout fa- „ cile, tout honorable. (*Perefixe*)

Après cette première ſéance, le Roi demanda, à la Ducheſſe de Beaufort, ſa Maîtreſſe, qui avoit entendu ſon diſcours, cachée derrière une tapiſſerie, ce qu'elle en penſoit: „ Je n'ai jamais, dit-elle, „ ouï mieux parler; j'ai, été, ſeulement, „ ſurpriſe, d'entendre Votre Majeſté par- „ ler de ſe mettre en tutèle „. *Ventre-ſaint-gris*, lui répondit le Roi, *il eſt vrai; mais je l'entends, avec mon épée au côté.*

Le même jour, à ſon dîner, on parla du ſieur Langlois, Prévôt des Marchands, qui avoit été chargé de haranguer Sa Majeſté, pour le Tiers-Etat, & qui avoit été, tellement, embarraſſé, pour prononcer ſon diſcours, que l'Avocat Talon, alors, Eche-

vin, avoit été obligé de prendre la parole, pour lui; ce qu'il fit, vertueusement, dit l'Auteur du Journal de Henri IV. Le Roi dit, en riant : „ Si mon Prévôt a la „ langue au talon, il n'en est pas moins „ honnête homme, & je ne l'en estime „ pas moins. (*Journal de Henri IV.*)

Les Espagnols, qui étoient, toujours, restés en France, avoient, en 1597, surpris la Ville d'Amiens, qui n'étoit défendue, que par ses habitans. Le 11 Mars, Fernandès-Teillo-Porto-Carrero, vieil Officier Espagnol, avoit fait déguiser, en paysans & paysannes, apportant des denrées à vendre au marché, une trentaine d'Espagnols. Ceux-ci embarrassèrent une des portes de la Ville, & amusèrent le corps-de-garde, en versant, à l'entrée, une charrette chargée de sacs pleins de noix, dont l'un se délia; &, pendant ce temps-là, des troupes Espagnoles, cachées à la faveur des haies, s'approchèrent, firent main-basse sur le corps-de-garde, & s'emparèrent de la Ville. Le Roi apprit cette nouvelle, la nuit d'après, au sortir d'un bal, que le Maréchal de Biron lui avoit donné. Il en fut consterné. „ C'est un coup „ du Ciel, dit-il ; ces pauvres gens, „ pour avoir refusé une petite garnison „ que je leur voulois donner, se sont per„ dus „. Puis, songeant un peu : „ C'est „ assez faire le Roi de France, reprit-il, „ il est temps de faire le Roi de Navarre „. En se tournant vers la Duchesse de Beaufort, qui pleuroit, ce Prince lui dit : „ Ma

„ Maîtreſſe, il faut quitter nos armes, „ & monter à cheval pour faire une autre „ guerre. (*Journal de l'Etoile*)

Henri IV reprit cette Ville, malgré les efforts du Cardinal Archiduc d'Albert, qui étoit à la tête d'une puiſſante armée Eſpagnole. Ce Général n'oſa préſenter le combat à Henri, & ſe retira; ce qui fit dire à ce Prince, „ que l'Archiduc étoit „ venu en Capitaine, & s'en étoit re- „ tourné en Prêtre. Je me retire, mal ſa- „ tisfait, dit-il encore, en badinant, de „ la courtoiſie des Eſpagnols, qui n'ont „ pas voulu s'avancer d'un ſeul pas, pour „ me recevoir, & ont refuſé de mauvaiſe „ grâce l'honneur que je leur faiſois. (*Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi, & Perefixe*)

Lorſque le Gouverneur de la Ville, pour le Roi d'Eſpagne, eut rendu les clefs aux Officiers François, on le conduiſit à Henri IV, qui étoit, à cheval, à une demi-lieue de là. Ce Gouverneur, avant de s'approcher du Roi, mit pied à terre, &, accolant la cuiſſe de ce Prince, lui dit, en italien, „ qu'il rendoit cette place en- „ tre les mains d'un Roi ſoldat, puiſ- „ qu'il n'avoit pas plu à ſon Maître de „ le faire ſecourir par des Capitaines ſol- „ dats. (*Davila*)

Il y eut, en 1598, le 2 Mai, un traité de paix conclu entre la France & l'Eſpagne. On repréſentoit, à Henri IV, avant la ſignature de ce traité, que Philippe II, ſon ennemi, étoit moribond, & qu'il lui

feroit facile d'abaiffer une Puiffance, qui ne fe foutenoit que par la politique raffinée de ce Monarque. Mais, Henri IV répondit, conftamment, „ que, s'il défiroit la „ paix, ce n'étoit pas qu'il craignît les „ incommodités de la guerre; qu'il vou- „ loit procurer à la Chrétienté les moyens „ de fe repofer; qu'il favoit bien que, dans „ la fituation où étoient les affaires, il „ pourroit retirer de grands avantages de „ la guerre; mais qu'étant une chofe bar- „ bare, contre les lois & la nature du „ Chriftianifme, de faire la guerre pour „ l'amour de la guerre, un Prince Chré- „ tien ne devoit, jamais, refufer la paix, „ à moins qu'elle ne lui fût tout à fait „ défavantageufe. (*Hiftoire de Henri IV*)

Henri IV, élevé fur le Trône de France, n'oublia jamais, que Dieu s'étoit fervi de fes Sujets, Huguenots, &, furtout, des Villes de la Rochelle, Bergerac & Montauban, pour le tirer de l'oppreffion de l'Efpagne, pour l'aider à faire valoir fes droits, & pour fauver fa vie, même, des fureurs de la Ligue. Un jour, que les Députés de la Rochelle lui furent préfentés, il nomma les Rochellois *fes bien bons amis;* paroles que la reconnoiffance feule avoit dictées à ce Prince, qui eut, plufieurs fois, à fe plaindre de ce que la Rochelle, & les autres villes Calviniftes, n'avoient rien confervé de leurs premiers fentimens d'honneur. Henri IV continua, cependant, toujours de leur accorder fa faveur; &, pour

justifier, en quelque sorte, ses bienfaits, il apportoit, souvent, dit Sully, differens traits de l'inviolable attachement de la Province du Poitou, lorsqu'on n'y écoutoit, suivant son expression, ni les *Bouillons*, ni les *Brouillons*. (Mémoires de Sully)

Les Protestans demandoient, à Henri IV, des Places de sureté : „ Je suis, leur dit-„ il, la seule assurance de mes Sujets ; je „ n'ai, encore, manqué de foi à person-„ ne „. Et, comme on lui objectoit que Henri III, son prédécesseur, leur en avoit bien donné : „ Le temps, repliqua-t-il, „ faisoit qu'il vous craignoit, & ne vous „ aimoit point ; moi, je vous aime, & „ ne vous crains point. (*Tablettes historiques des Rois de France*)

Henri IV étoit, cependant, persuadé que le bien du Royaume demandoit que l'on retînt les Religionnaires en France, & qu'on leur assurât un état. Il donna, en conséquence, à Nantes, en 1599, un Edit en leur faveur. Lorsqu'il fut question de le faire enregistrer en Parlement, il s'y trouva beaucoup de difficultés & d'oppositions, tant de la part de cette Cour, que de celle du Clergé & de l'Université. Le Parlement avoit nommé des Députés, pour lui faire des remontrances sur cet Edit. Après les avoir entendues, il leur dit, entr'autres, ces paroles remarquables : „ Messieurs, „ vous me voyez en mon cabinet, où je „ viens vous parler, non point en habit „ royal, ni avec la cape & l'épée, comme „ mes prédécesseurs, ni comme un Prince

„ qui vient recevoir des Ambaſſadeurs;
„ mais vêtu, comme un père de famille,
„ en pourpoint, pour parler, familière-
„ ment, à ſes enfans. J'ai reçu vos ſuppli-
„ cations & remontrances, tant de bouche,
„ que par écrit : Je recevrai, toujours,
„ celles que vous me ferez de bonne part,
„ comme gens affectionnés à mon ſervi-
„ ce. Je prends bien les avis de mes ſer-
„ viteurs : Lorſqu'on m'en donne de bons,
„ je les embraſſe; &, ſi je trouve leur opi-
„ nion meilleure que la mienne, je la
„ change, fort volontiers. Il n'y a pas un
„ de vous qui, quand il voudra me venir
„ trouver, & me dire : Sire, vous faites
„ telle choſe, qui eſt injuſte à toute rai-
„ ſon, que je n'écoute volontiers. Il ne
„ faut plus faire de diſtinction de Catho-
„ liques & de Huguenots; il faut que
„ tout ſoit bon François, & que les Ca-
„ tholiques convertiſſent les Huguenots
„ par l'exemple de leur bonne vie. Je ſuis
„ Roi Berger, qui ne veux répandre le
„ ſang de mes brebis; mais je veux les
„ raſſembler avec douceur, &c. (*Hiſtoire d'Henri IV*)

Dans une autre occaſion, le Parlement de Paris, ayant refuſé d'enregiſtrer ſon Edit des Conſignations, le Préſident Séguier, à la tête de pluſieurs Députés, fut trouver le Roi, pour lui faire part des motifs de la Compagnie. „ Je ne vous demande
„ que celui-là, lui répondit ce Prince,
„ ne me refuſez point; ſinon, vous m'o-
„ bligerez d'aller, moi-même, le vérifier,

„ &, peut-être, en porterois-je une de-„ mi-douzaine d'autres. Eh! Meſſieurs, continua-t-il, avec ce badinage naïf, & plein de bonté, qui lui étoit ordinaire, „ traitez-moi, au moins, comme on „ traite les Moines, & ne me refuſez „ point *victum & veſtitum :* Vous ſavez „ que je ſuis ſobre ; &, quant à mes ha-„ billemens, regardez, Monſieur le Pré-„ ſident, comme je ſuis accoutré „. En effet, perſonne de ſa Cour n'étoit vêtu plus ſimplement que lui. (*Dictionnaire des hommes illuſtres*)

Il répondit, aux Députés de ce même Parlement, qui le ſupplioient de prendre en bonne part les remontrances très-humbles d'une Compagnie qui étoit ſon bras droit : „ Si cela eſt ainſi, reprit-il, je ſuis „ votre Chef, & c'eſt au bras à obéir à la „ tête „. Au reſte, ce Prince eut, toujours, la conſidération la plus marquée pour une Compagnie qu'il regardoit, avec juſtice, comme le plus ferme appui de ſes droits, & de ſa Couronne. (*Dictionnaire cité*)

On verra, encore, avec le plus vif intérêt, cette réponſe, de Henri IV, aux Députés du Clergé, qui lui faiſoient des repréſentations ſur le mauvais état où ſe trouvoit l'Egliſe de France, & ſur les déſordres qui y régnoient. „ Je reconnois, „ leur dit-il, que ce que vous avez dit „ eſt véritable ; mais je ne ſuis pas auteur „ de tous ces maux : Ils étoient introduits, „ avant que je fuſſe venu. Pendant la „ guerre, j'ai couru où le feu étoit allumé,

„ pour l'étouffer ; maintenant, que nous „ sommes en repos, je ferai ce que veut „ le temps de la paix. Je sais que la Religion, & la Justice, sont les colonnes & „ les fondemens du Royaume ; &, quand „ elles n'y feroient point, je les y voudrois établir, mais, pied-à-pied, comme „ je fais, en toutes choses. Je ferai en forte, Dieu aidant, que l'Eglise soit aussi „ bien qu'elle étoit, il y a cent ans ; mais, „ il faut, par vos bons exemples, que „ vous répariez ce que les mauvais ont „ détruit, & que la vigilance recouvre „ ce que la nonchalance a perdu. Vous „ m'avez exhorté à mon devoir, je vous „ exhorte au vôtre ; faisons bien, vous & „ moi : Allez par un chemin, & moi par „ l'autre ; si nous nous rencontrons, ce „ sera bientôt fait. Mes Prédécesseurs „ vous ont donné des paroles, avec beaucoup d'appareil ; & moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai des effets : „ Je suis gris au dehors, mais, tout or „ au dedans. J'écrirai, à mon Conseil, „ pour voir vos cahiers, & vous pourvoirai le plus favorablement qu'il sera possible „. (*Mercure de France, année 1598*)

Les Députés des Provinces lui ayant fait des remontrances sur la Pancarte (c'étoit ainsi qu'on nommoit l'imposition du sou pour livre), il les écouta, avec beaucoup de douceur ; &, s'adressant à ceux de Guyenne, il leur parla en Roi & en père : „ Les impôts, que je lève,

„ leur difoit-il, ne font point pour enri-
„ chir mes Miniftres & mes favoris,
„ comme faifoit mon Prédéceffeur; mais
„ pour fupporter les charges de l'Etat.
„ Si mon Domaine eût été fuffifant pour
„ cela, je n'aurois voulu rien prendre
„ dans la bourfe de mes Sujets; mais,
„ puifque j'y employe le mien, tout le
„ premier, il eft bien jufte qu'ils y con-
„ tribuent du leur. Je défire, avec paffion,
„ le foulagement de mon peuple; jamais
„ aucun de mes Prédéceffeurs n'a tant
„ fouhaité, & adreffé fes prières à Dièu,
„ que moi, pour bénir les années de mon
„ règne. Les alarmes, qu'on veut vous
„ donner, que j'ai deffein de bâtir des
„ citadelles dans vos Villes, font fauffes
„ & féditieufes; je n'en défire point d'au-
„ tres, que dans les cœurs de mes Sujets.
(*Perefixe*)

Les habitans des vallées près de la Loire, ayant été ruinés par les débordemens de cette rivière, demandoient à être foulagés des tailles, & avoient écrit, à ce fujet, au Duc de Sully, Surintendant des Finances. Ce Miniftre le fit favoir, auffi-tôt, à Henri IV, qui lui répondit, en ces termes:
„ Pour ce qui touche la ruine des eaux,
„ Dieu m'a donné mes Sujets, pour les
„ conferver, comme mes enfans; que mon
„ Confeil les traite, avec charité. Les au-
„ mônes font très-agréables à Dieu, par-
„ ticulièrement, en cet accident; j'en fen-
„ tirois ma confcience chargée: Qu'on
„ les fecoure, donc, de tout ce que l'on

„ jugera que je pourrai faire „. (*Économie* „ *Royale*)

Une autre preuve, non moins grande, peut-être, que Henri donna, à ses peuples, de son amour pour eux, fut, après avoir fait rompre son mariage avec Marguérite de Valois, dont il avoit essuyé bien des tracasseries, d'en contracter un second, contre son inclination, en 1600, avec Marie de Médicis, fille de François, Grand-Duc de Toscane. Le Roi avoit cédé aux représentations de Sully, & l'avoit laissé maître de cette affaire. Ce Ministre fidelle, de concert avec les Commissaires nommés avec lui, terminèrent, en très-peu de temps, cette négociation. Joannini, qui étoit chargé de la procuration du Grand-Duc, ne fut pas plutôt arrivé, que les articles furent dressés, & signés. Sully fut chargé de les aller communiquer au Roi, qui ne s'attendoit pas à une si prompte expédition. Ce Prince, en le voyant, lui demanda d'où il venoit : *Nous venons*, *Sire*, lui répondit Sully, *de vous marier*. Henri demeura, quelque temps, immobile, comme s'il eût été frappé de la foudre. Il se promena, ensuite, à grands pas, dans sa chambre, en rongeant ses ongles, & paroissant livré à des réflexions qui l'agitoient si violemment, qu'il fut long-temps sans parler. Enfin, revenant à lui-même, comme un homme qui a pris une dernière résolution : „ Eh bien ! dit-il, en frappant avec „ vivacité ses deux mains l'une contre „ l'autre, eh bien ! de pardieu, soit, il n'y

„ a remède: Puifque, pour le bien de mon „ royaume, vous dites qu'il faut que je me „ marie, il faut, donc, fe marier „. Il avoua, „ à Rofny, que la crainte de ne pas mieux rencontrer la feconde fois, que la première, étoit ce qui avoit caufé fon irréfolution. „ Etrange bizarrerie de l'efprit humain, „ s'écrie Sully! un Prince qui s'étoit tiré „ avec fuccès, & avec gloire, de mille cruel- „ les diffentions, que la guerre, & la po- „ litique, lui avoient fufcitées, tremble, à „ la feule idée de querelles & de noifes „ domeftiques! (*Mémoires de Sully*)

Le Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer, fut député, de la part du Roi, pour époufer, au nom de Sa Majefté, la Princeffe qui lui étoit deftinée. Le Cardinal Aldobrandin, avant de partir pour fa légation de France, lui avoit donné la bénédiction nuptiale, le 7 Octobre 1600. Elle arriva, à Marfeille, le 3 Novembre fuivant, d'où elle fe rendit à Lyon. Le Roi, en ayant été informé, prit la pofte, par un temps très-pluvieux, fuivi de plufieurs Seigneurs de fa Cour: Il étoit neuf heures du foir, lorfqu'il arriva au bout du pont de Lyon, où on le fit attendre près d'une heure, parce que, pour le plaifir de furprendre la Reine, il ne voulut point fe nommer. Un Hiftorien du temps nous raconte, ainfi, la première entrevue du Roi. „ La Reine étoit à fouper; & le Roi, la „ voulant voir & confidérer, à table, fans „ être connu, entra jufqu'en la falette, „ qui étoit fort pleine. Mais il n'y eut

„ pas, plutôt, mis le pied, qu'il fut re-
„ connu de ceux qui étoient le plus près
„ de la porte : Ils se fendirent, pour lui
„ livrer passage : Ce qui fit que Sa Ma-
„ jesté sortit, à l'instant, sans entrer plus
„ avant. La Reine s'aperçut bien de ce
„ mouvement, dont, toutefois, elle ne fit
„ aucune démonstration, que de pousser
„ les plats en arrière, à mesure qu'on la
„ servoit, & mangeoit si peu, qu'elle s'as-
„ sit, plutôt, par contenance, que pour
„ souper. Après que l'on eut desservi,
„ elle sortit, incontinent, & se retira en sa
„ chambre. Le Roi, qui n'attendoit autre
„ chose, arriva à la porte d'icelle, & fai-
„ soit marcher, devant lui, M. le Grand,
„ qui, frappa si fort, que la Reine jugea
„ que ce devoit être le Roi, & elle s'a-
„ avança, au même instant que M. le Grand
„ entra, suivi de Sa Majesté, aux pieds
„ de laquelle la Reine se jeta. Le Roi
„ l'embrassant, & l'ayant relevée, ce ne
„ furent qu'honneurs, caresses & bai-
„ sers, respects & devoirs mutuels. Après
„ que les complimens furent passés, le
„ Roi la prit par la main, & l'approcha
„ de la cheminée, où il lui parla, une
„ bonne demi-heure, & s'en alla, de là
„ souper ; ce qu'il fit assez légèrement.
„ Cependant, il fit avertir Madame de
„ Nemours, qu'elle dise à la Reine qu'il
„ étoit venu sans lit, s'attendant qu'elle
„ lui feroit part du sien, qui leur devoit
„ être commun, dès lors, en avant. Ma-
„ dame de Nemours porta ce message à

„ la Reine, laquelle fit réponſe, qu'elle „ n'étoit venue que pour complaire, & „ obéir aux volontés de Sa Majeſté, „ comme ſa très-humble ſervante. Cela „ lui étant rapporté, Sa Majeſté ſe fit „ déshabiller, & entra dans la chambre „ de la Reine, qui étoit déjà au lit. (*Chronologie ſeptenaire*, *année 1600*)

Le Roi donna, à la Reine, pour Dame d'honneur, la Marquiſe de Guercheville, qu'il avoit aimée ſans ſuccès, en lui diſant, *que, puiſqu'elle étoit, véritablement, Dame d'honneur, elle le ſeroit de la Reine, ſa femme.*

Cathérine de Rohan, depuis, Ducheſſe de Deux-Ponts, répondit à Henri IV, dans une ſemblable occaſion : „ Je ſuis trop „ pauvre, pour être votre femme, & de „ trop bonne maiſon, pour être votre maîtreſſe. (*Dictionn. des Hommes illuſtres*)

L'année ſuivante, le Roi reçut deux ambaſſades extraordinaires. La première fut celle que le Grand-Seigneur lui avoit envoyée. Sa Hauteſſe s'étoit ſervie, en cett occaſion, de ſon Médecin, qui étoit Ch·ɛ-tien, & originaire de Marſeille. Ses lettres de créance étoient intitulées : „ Au plus „ glorieux, magnanime, & plus grand „ Seigneur de la créance de Jeſus, ter- „ minateur des différens qui ſurviennent „ entre les Princes Chrétiens, Seigneur „ de grandeur, majeſté & richeſſe, guide „ des plus grands, Henri IV, Empereur „ de France. (*Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi*)

Cet Ambaſſadeur demandoit au Roi, qu'il rappelât le Duc de Mercœur, qui commandoit les troupes de l'Empereur Rodolphe, contre les Turcs. On ſait que cette Nation a beaucoup de croyance en une de leurs prophéties, qui porte, *que l'épée des François chaſſera les Turcs de l'Europe, & renverſera leur Empire*. Le Roi répondit ainſi, à cette demande: „ Quoique le Duc „ de Mercœur ſoit mon ſujet, il eſt le „ premier Prince du ſang de la maiſon „ de Lorraine, qui eſt une Principauté „ ſouveraine, indépendante de la France. „ A l'égard des troupes qu'il a conduites „ en Hongrie, il les a levées, en Lorrai- „ ne, ſans mon ordre, & ſans ma parti- „ cipation.

Cette ambaſſade eſt, ſurtout, remarquable, par les témoignages de la plus haute eſtime, que l'Empereur Turc fit donner à Henri IV. L'Ambaſſadeur dit, à ce Prince, que le Sultan ne craignoit, ni le Pape, ni l'Empereur, ni le Roi d'Eſpagne, ni tous les Princes Chrétiens; qu'il étoit aſſez puiſſant pour les vaincre, tous, pourvu que le Roi de France ne leur donnât aucun ſecours, & que les Turcs eſtimoient les François, le ſeul Peuple de l'Europe digne de leur amitié. (*Hiſtoire de Henri IV*)

L'autre ambaſſade, que Henri reçut, cette année, fut envoyée de la part de la République de Veniſe. Cet Etat étoit uni, depuis long-temps, avec la France, par des alliances particulières ſouvent renouvelées, &

& par l'intérêt commun, contre la puissance Espagnole. Le Roi avoit emprunté, de cette République, plusieurs sommes d'argent, &, entr'autres, un million, pour lequel il avoit fait son obligation, signée de sa main : Il ne l'avoit pas, encore, acquittée, lorsque les ambassadeurs de Venise vinrent en France. Ce Prince croyoit, qu'après leur audience publique, ils ne manqueroient pas de lui demander le payement de cette somme, qu'il n'étoit pas, encore, en état d'acquitter. Mais, ils ne lui en parlèrent point. Sa Majesté fut, au contraire, fort agréablement surprise, lorsque les Ambassadeurs, venant prendre leur audience de congé, l'un, lui présenta un coffre riche & magnifique, & l'autre, lui en offrit la clef. Le Roi l'accepta ; l'ayant ouvert, en leur présence, & celle de toute la Cour, il y trouva son obligation. A l'instant, il mit la main sur la garde de son épée, &, la leur montrant, dit ; *Voilà mon épée, elle sera toujours au service de vos Maîtres.* (Hist. citée).

Le 17 Septembre de cette même année, 1601, Marie de Médicis accoucha d'un Prince ; le Roi en donna, sur le champ, avis à Rosny, par un billet, conçu en ces termes : „ La Reine vient d'accoucher, „ tout présentement, d'un fils : Je vous „ en donne avis, afin que vous vous en „ réjouissiez avec moi. „ Il lui en écrivit un second, le même jour. Il y parloit, pareillement, de la naissance du Dauphin, comme d'un grand sujet de joie, pour lui & pour son Royaume, qu'il ne pouvoit

aſſez exprimer : *Non pas, encore, tant pour ce qui me touche*, ce ſont ſes termes, *que pour le bien général de mes Sujets.* (Mémoires de Sully)

L'enfantement fut difficile, & l'enfant ſi travaillé, qu'il en étoit tout violet; ce qui, peut-être, lui ruina, au dedans, les principes de la ſanté &de la bonne conſtitution. Le Roi, invoquant, ſur lui, la bénédiction du Ciel, lui donna la ſienne, & lui mit ſon épée à la main, priant Dieu qu'il lui fît, ſeulement, la grâce d'en uſer, pour ſa gloire, & pour la défenſe de ſon peuple. (*Perefixe*)

Pierre Matthieu ajoute, que le Roi dit, à la Reine : ,, Ma mie, réjouiſſez-vous, ,, Dieu nous a donné ce que nous déſi- ,, rions.

Henri IV, par une de ces attentions qui juſtifient, quelquefois, bien mieux le fonds des véritables ſentimens, que des démarches d'éclat, voulut qu'on montrât le nouveau Prince à tout Paris. Pour cet effet, il le fit porter, à découvert, au travers de cette grande ville. Les Pariſiens marquèrent, par leurs acclamations redoublées, combien ils étoient charmés de cette popularité. (*Mémoires de Sully*)

Pluſieurs Aſtrologues s'occupèrent à tirer l'horoſcope du nouveau prince. *Ils mentiront tant*, diſoit Henri IV, *qu'à la fin, ils diront vrai.* Mot plein de ſens, & qui nous fait ſentir que l'on ne doit pas être étonné, ſi, quelquefois, ces Charlatans prédiſent la vérité.

Cette même année, le Roi signa un traité, à Lyon, par lequel ce prince laissoit, au Duc de Savoie, le Marquisat de Saluces, pour la Bresse, le Bugey & autres Terres en dépendantes, que ce même Duc lui cédoit. Le Marquisat de Saluces avoit été enlevé à la France, pendant les troubles. Lorsque le Duc vint, à Paris, pour traiter de cette restitution, le Roi lui procura tous les amusemens de sa Cour, qui n'avoit jamais été si brillante. Il lui fit voir toutes les curiosités de la Capitale, & le conduisit au Parlement. On devoit plaider, ce jour-là, une cause fort singulière, & très-problématique. Le Duc, & le Roi, se placèrent dans la lanterne de la Grand'Chambre. Quand le premier Avocat eut parlé : „ Il a raison, dit le Duc de Savoie; assurément, l'autre perdra sa cause „. *Vous ne savez pas encore ce que c'est que nos Avocats*, lui dit le Roi, *donnez-vous patience.* Effectivement, quand l'autre Avocat eut plaidé, il tomba d'accord, qu'il ne savoit à qui des deux parties donner le droit. (*Menagiana*)

Quelques jours après, le Roi alla, avec ce même Prince, voir jouer à la paume sur les fossés du faubourg Saint-Germain. Le jeu fini, ils se mirent, tous deux, à une fenêtre, qui donnoit sur la rue. Le Duc, voyant un grand peuple, lui dit qu'il ne pouvoit trop admirer l'opulence & la beauté de la France. Il demanda, ensuite, au Roi, ce qu'elle lui valoit de revenu. Henri IV, prompt à la repartie, lui répondit : *Elle*

me vaut ce que je veux. Le Duc, trouvant cette réponse vague, le voulut presser de lui dire ce que la France lui valoit. Le Roi lui repliqua : „ Oui, ce que je veux ; „ parce qu'ayant le cœur de mon Peuple, „ j'en aurai ce que je voudrai : Et, si Dieu „ me fait la grâce de vivre, dix-huit mois, „ ou deux ans, je veux qu'il n'y ait pas „ un paysan, dans mon Royaume, qui ne „ mette, le Dimanche, une poule dans son „ pot „. Après un instant de silence, il ajouta, „ & cela ne m'empêchera pas d'a„ voir encore de quoi entretenir des trou„ pes, pour mettre à la raison tous ceux „ qui choqueront mon autorité „. Le Duc ne répondit rien, & se le tint pour dit. (*Tablettes historiques des Rois de France*)

Henri IV, parlant de ce Duc, disoit, tout haut, dans son cabinet : „ C'est un „ Prince brave & galant ; mais il me re„ tient mon Marquisat, & qui perd le sien, „ ne peut rire.

Deux Conseillers d'Etat conseillèrent, à Henri IV, de retenir le Duc de Savoie prisonnier en France, jusqu'à ce qu'il eût fait restitution du Marquisat de Saluces. „ Par ce moyen, disoient-ils, Votre Ma„ jesté épargnera son temps, ses finances „ & la vie de ses soldats „. Le Roi leur répondit : „ J'ai tiré de ma naissance, & „ j'ai appris de ceux qui m'ont nourri, „ que l'observation de la foi est plus utile „ que tout ce que la perfidie permet. J'ai „ l'exemple du Roi François, qui pou-

„ voit, par là tromperie, retenir un plus „ grand morceau, favoir, Charles-Quint: „ Si le Duc de Savoie a violé fa parole, „ l'imitation de la faute d'autrui n'eft „ point innocence, & un Roi ufe bien „ de la perfidie de fes ennemis, quand il „ la fait fervir de luftre à fa foi „. Puis il ajouta : „ Qu'on le vouloit déshonorer, „ & qu'il aimeroit mieux avoir perdu fa „ Couronne, que de tomber dans le moin- „ dre foupçon d'avoir manqué de foi, „ même, au plus grand de fes ennemis. (*Perefixe*)

Le Duc de Savoie, après l'invafion du Marquifat de Saluces, en 1598, avoit fait frapper une médaille, au revers de laquelle étoit un Centaure foulant aux pieds une couronne renverfée, &, pour devife, ce mot, *Opportunè*. Lorfque ce Duc eut confenti à ce que l'on exigeoit de lui, le Roi fit, auffi, frapper une médaille, fur laquelle il étoit repréfenté, en Herculé, tenant, en fa main droite, élevée, une maffue, de la gauche une couronne royale, & foulant un Centaure renverfé à fes pieds, avec cette devife : *Opportuniùs*. (Mercure de France, année 1601)

Les Cantons Suiffes envoyèrent, dans le mois d'Octobre 1602, des Ambaffadeurs à Henri IV, pour renouveler leur alliance avec ce Prince. Ces Ambaffadeurs étoient au nombre de quarante-deux. La cérémonie du renouvellement d'alliance fe fit, avec beaucoup d'appareil & de magnificence, dans l'Eglife de Notre-Dame; où

ils prêtèrent serment, ainsi que le Roi, d'observer le traité, tel qu'il avoit été conclu, entre le Roi, & leurs Cantons. Les Ambassadeurs furent, ensuite, conduits dans une salle de l'Archevêché, où l'on avoit préparé un repas splendide. Le Roi, qui avoit dîné dans une autre salle, se rendit dans celle des Ambassadeurs, sur la fin du repas, se mit debout, au haut de la table, défendit que personne se levât, &, s'étant fait apporter du vin, il but, à la santé de ses *Compères*, ainsi qu'il les appeloit, *& de ses amis & alliés;* & il voulut que les Cardinaux de Gondy & de Joyeuse, qui l'accompagnoient, en fissent autant. (*Histoire d'Henri IV*)

Le Prévôt des Marchands, & les Echevins, avoient été chargés de recevoir les Ambassadeurs Suisses, & de les défrayer, avec leur suite, pendant leur séjour à Paris. Comme cela devoit causer à la ville une dépense qu'elle n'étoit pas en état de faire, le Prévôt des Marchands demanda, à Henri IV, la permission de mettre une taxe sur les fontaines. „ Cherchez, lui répondit ce bon Prince, quelqu'autre „ moyen, qui ne soit à charge à mon Peu- „ ple, pour bien régaler mes Alliés. Il „ n'appartient qu'à Jesus-Christ de chan- „ ger l'eau en vin. (*Matthieu, Tom. II, Liv. III*)

Vers l'année 1605, Henri IV voulut faire quelque réforme, au sujet du payement des rentes, sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. Il se tint, en conséquence, plusieurs

aſſemblées de Bourgeois ; dans leſquelles François Miron, Prévôt des Marchands, parla, aux Commiſſaires du Roi, avec beaucoup de fermeté. Il ſe répandit, en même temps, parmi le peuple de Paris, un bruit, que l'on menaçoit ſon Magiſtrat, pour avoir pris, trop vivement, ſes intérêts : Les Bourgeois s'attroupèrent, autour de ſa maiſon, pour le défendre. Mais, Miron, dit Perefixe, les pria, inſtamment, de ſe retirer, & de ne le point rendre criminel ; il leur remontra, qu'il n'y avoit rien à craindre, qu'ils avoient affaire à un Roi auſſi grand, & auſſi ſage, que doux & équitable, & qui ne ſe laiſſoit point emporter aux mouvemens des mauvais Conſeillers. Cependant, ceux, dont Miron avoit blâmé la conduite, voulurent perſuader au Roi de punir ce Magiſtrat, & de le deſtituer de ſa Charge, traitant ſa conduite, & ſes diſcours, de témérité & de déſobéiſſance. Mais ce Prince leur répondit : „ L'autorité ne conſiſte pas, „ toujours, à pouſſer les choſes avec la „ dernière hauteur. Il faut regarder le „ temps, les perſonnes & le ſujet. Ayant „ été dix ans à éteindre le feu de la guerre „ civile, j'en crains juſqu'aux moindres „ étincelles : Paris m'a trop coûté, pour „ me mettre en danger de le perdre ; ce „ qui me ſembleroit infaillible, ſi je ſui„ vois votre conſeil, parce que je ſerois „ obligé de faire de terribles exemples, „ qui m'ôteroient, en peu de jours, la „ gloire de ma clémence, & l'amour de „ mes Peuples, que je priſe autant, &,

„ même, plus, que ma couronne. J'ai „ éprouvé, en cent occasions, la fidélité, „ & la probité de Miron, qui n'a point de „ mauvaise intention; mais, sans doute, „ il a cru être obligé, par le devoir de sa „ charge, d'agir ainsi qu'il a fait. S'il lui „ est échappé quelques paroles inconsidé- „ rées, je les veux bien pardonner à ses „ services passés. Après tout, si cet hom- „ me affectoit d'être martyr du Public, „ je ne veux pas lui donner cette gloire, „ ni m'attirer les noms de persécuteur & „ de tyran.

Henri reçut, humainement, continue Perefixe, les excuses, & les très-humbles soumissions de Miron, & il révoqua les ordres, qu'il avoit donnés, pour cette recherche des rentes, qui avoit occasionné une si grande émotion parmi le peuple.

L'Etoile rapporte, que, le 26 Janvier 1607, il fut joué, à l'hôtel de Bourgogne, à Paris, une plaisante farce, à laquelle assistèrent le Roi, la Reine, & la plupart des Princes, Seigneurs & Dames de la Cour. C'étoient un mari, & une femme, qui se querelloient. La femme disoit, à son mari, qu'il ne quittoit pas le cabaret, tandis qu'on les exécutoit, tous les jours, pour la taille, qu'il falloit payer au Roi, & qu'on prenoit tout ce qu'ils avoient. „ C'est „ pourquoi, disoit le mari, en se défen- „ dant, il en faut faire meilleure chère; „ car, que diable nous serviroit tout le „ bien, que nous pourrions amasser, puis-

„ qu'aussi bien, ce ne seroit pas pour nous, „ mais pour ce beau Roi. Cela fera que „ j'en boirai encore davantage, & du „ meilleur : Monsieur le Roi n'en croquera pas, de celui-là ; va m'en quérir, „ tout à cette heure, & marche „. *Ah ! malheureux*, repliquoit cette femme, *me veux-tu ruiner, avec tes enfans ?* Sur ces entrefaites, arrivent trois Officiers de Justice, qui viennent demander la taille, &, faute de payement, veulent faire enlever les meubles. La femme commence à crier après eux, &, ensuite, le mari, qui leur demande ce qu'ils font : *Nous sommes Gens de Justice*, disent-ils. „ Comment, „ de Justice, reprit le mari ! ceux qui „ font de Justice agissent autrement : Je ne „ pense pas que vous soyez ce que vous „ dites „. Pendant ces disputes, la femme s'étoit saisie d'un coffre, sur lequel elle s'étoit assise. On lui fit commandement, *de par le Roi*, d'en faire l'ouverture, &, après plusieurs altercations, on ouvre le coffre, d'où sortent trois Diables qui emportent les trois Officiers de Justice, chacun le sien. Les Magistrats, se prétendant insultés, firent arrêter les Comédiens, & les envoyèrent en prison ; mais ils furent mis dehors, le même jour, par exprès commandement du Roi, qui dit, à ceux qui s'en plaignoient : „ Qu'ils étoient des sots, que, s'il „ falloit parler d'intérêt, il en avoit reçu „ plus qu'eux tous ; qu'il avoit pardonné „ aux Comédiens, & leur pardonnoit de „ bon cœur, d'autant qu'ils l'avoient fait

„ rire, voire jusqu'aux larmes „. (*Histoire d'Henri IV*)

Dom Pèdre de Tolède, voulant, en 1608, se rendre dans les Pays-Bas, passoit par Paris. Henri IV, qui n'ignoroit pas que les Espagnols, dans la vûe de former, plus aisément, des ligues contre lui, répandoient qu'il étoit dévoré par la goutte, & qu'il ne pouvoit plus monter à cheval, crut devoir leur faire connoître, que sa vigueur n'étoit pas diminuée. Il reçut Dom Pèdre, dans la grande galerie de Fontainebleau, lui fit faire vingt ou trente tours, à si grands pas, qu'il le mit hors d'haleine, & lui dit, ensuite : „ Vous „ voyez, Monsieur, que je me porte bien, „ & que je ne suis pas tellement incom„ modé de la goutte, que, si les Espagnols „ veulent avoir la guerre, je ne sois plu„ tôt monté à cheval, qu'ils n'auront mis „ le pied à l'étrier. (*Mercure François*)

Dans une autre audience, Dom Pèdre dit, à Henri IV, que Sa Majesté Catholique souhaiteroit de s'allier, plus étroitement, avec lui, en faisant un double mariage de leurs enfans, pourvu qu'il voulût refuser sa protection aux Pays-Bas. „ Mes „ enfans sont d'assez bonne Maison, lui répondit le Roi, pour trouver parti. „ Je ne veux point des amitiés contrain„ tes, & conditionnées : Je ne veux point „ abandonner mes amis ; ceux qui n'en „ voudront pas être, se pourroient re„ pentir d'être de mes ennemis „. Sur ce

propos, Dom Pèdre voulut exalter la Puissance Espagnole. Henri IV repartit : „ Que „ cette Puissance ne l'effrayoit point ; que „ c'étoit la statue de Nabuchodonosor, „ composée de divers métaux, & qui avoit „ les pieds d'argile „. Dom Pèdre, piqué de ce discours, en vint aux reproches, & aux menaces : „ Tout cela, reprit Henri, „ ne m'en impose pas. Si le Roi, votre „ Maître, continue ses attentats, je porterai le feu jusque dans l'Escurial, & on „ me verra, bientôt, à Madrid „. *François premier y fut bien*, répondit fièrement l'Espagnol. „ C'est pour cela, repliqua le „ Roi, que j'y veux aller venger son injure, celle de la France, & les miennes „. Puis, baissant le ton de voix, il dit : „ Monsieur l'Ambassadeur, vous êtes „ Espagnol, & moi Gascon ; ne nous échauffons point „. Alors, la conversation continua, avec beaucoup de douceur & de politesse. (*Histoire de Henri IV, par Perefixe, & Dictionnaire cité.*)

Quelque temps après, Henri IV, montrant, à ce même Ambassadeur, les bâtimens de Fontainebleau, lui demandoit comment il les trouvoit. Ce ministre, fier, & mal-intentionné, lui dit que tous les appartemens étoient beaux. *Mais*, ajouta-t-il, en considérant la chapelle, *Dieu sera logé, ici, bien à l'étroit.* „ Oh ! lui dit le „ Roi, piqué de ce reproche, vous, Messieurs les Espagnols, ne savez donner à „ Dieu que des temples matériels ; nous „ autres, François, ne le logeons pas, seu-

„ lement, dans des pierres, mais bien mieux „ dans nos cœurs : Et, quand il feroit logé „ dans les vôtres, j'ai peur qu'il ne fût que „ dans des pierres „. Et, enfuite, il lui dit, en fouriant : „ Ne voyez-vous pas que „ l'ouvrage n'eft pas encore achevé ? Mon „ intention n'eft pas de le laiffer dans l'é- „ tat qu'il eft. Il y a peu de Gentilshom- „ mes, qui n'ayent des chapelles dans „ leurs maifons, je ne veux pas que la „ mienne en foit dégarnie. *(Le Grain)*

De Fontainebleau, ils vinrent à Paris, où le Roi, lui montrant fa galerie du Louvre, & lui en demandant fon avis : *L'Efcurial eft bien autre chofe*, dit Dom Pèdre. *Je le crois*, repartit le Roi; puis, le faifant approcher de la fenêtre, & lui montrant la ville de Paris, *l'Efcurial a-t-il d'auffi beaux faubourgs?* (Jean de Serres)

En Efpagne, les Grands de la première claffe paroiffent, devant le Roi, la toque, ou le chapeau fur la tête, avant que de lui avoir parlé. Dans une première audience, que Henri IV donna à Dom Pèdre, ce Prince, voyant que cet Ambaffadeur entroit, & s'avançoit, fans fe découvrir, dit, pour humilier un peu cette fierté, Efpagnole, aux Maréchaux de France, & aux Ducs, qui étoient préfens, de fe couvrir.

Dom Pèdre, malgré fa hauteur, étoit, cependant, le premier à admirer le grand courage, & la bravoure de Henri IV. Cet Ambaffadeur, voyant, un jour, au Louvre, l'épée du Roi, entre les mains d'un porte-manteau, s'avança, mit un genou en terre,

& la baisa, *rendant cet honneur*, disoit-il, *à la plus glorieuse épée de la Chrétienté.*

François d'O, qui avoit été Surintendant des Finances, sous Henri III, continua à les régir, sous Henri IV, qui lui donna le Gouvernement de Paris. Ce Prince fut informé des richesses, qu'accumuloit son Ministre; cependant, il lui conserva, toujours, sa place, de peur d'indisposer les Seigneurs du parti Catholique, dans lequel il étoit fort aimé. Lorsque ce Ministre fut attaqué de la maladie, dont il mourut, plusieurs personnes demandoient le Gouvernement de Paris, & de l'Isle-de-France; le Roi répondit: „ Il y en aura beau-„ coup de fort trompés; parce que j'ai „ envie de me donner ce Gouvernement-„ là, & que des Gouverneurs de Paris, „ on n'en voit point de belîtres: Telle-„ ment que; mais, que je le sois, je ferai „ mes affaires, comme les autres, si à Dieu „ plait, & regarderai à m'acquitter.

Durant l'administration de ce Surintendant, le Roi s'étoit trouvé dans le plus grand besoin d'argent, comme on peut juger par cette lettre, qu'il écrivit à Sully: „ Mon ami, je veux bien vous dire „ l'état, où je me trouve réduit, qui est „ tel, que je suis proche de mes ennemis, „ & je n'ai, quasi, pas un cheval, sur le-„ quel je puisse combattre, ni un harnois „ complet, que je puisse endosser! Mes „ chemises sont, toutes, déchirées, mes „ pourpoints sont troués au coude; ma „ marmite est, souvent, renversée; &, de-

„ puis deux jours, je dîne, & je soupe chez „ les uns & chez les autres; mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de „ fournir pour ma table, d'autant qu'il „ y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu „ de l'argent; partant, jugez si je mérite „ d'être ainsi traité, & si je dois souffrir „ plus long-temps, que mes Trésoriers me „ fassent mourir de faim, & qu'eux tiennent des tables friandes & bien servies; „ que ma maison soit pleine de nécessités, „ & les leurs de richesses & d'opulence. (*Histoire d'Henri IV*)

Le Roi, jouant, un jour, à la paume, avec ce Ministre, lui fit observer que le marqueur voloit leurs balles, & dit, ensuite, tout haut : *D'O; vous voyez bien que tout le monde nous dérobe.* (Le Grain, Décade d'Henri le Grand)

Un autre jour, le Roi ayant gagné, à la paume, quatre cents écus, qui étoient sous la corde, les fit ramasser par les garçons, & mettre dans son chapeau : „ Je tiens „ bien ceux-ci, dit Henri; on ne me les „ dérobera pas; car ils ne passeront point „ par les mains de mes Trésoriers. (*Journal d'Henri IV, année 1596*)

Il y eut, cependant, sous le règne de Henri IV, quelques poursuites, faites contre les Financiers. Le Partisan Largentier fut mis en prison, & son procès lui fut fait. Les Mémoires de l'Histoire de France, après avoir parlé de ses malversations, & de ses dissipations, y joignent ce trait : „ Au dernier voyage du Roi, à Fontaine-

„ bleau, Largentier, étant venu prendre „ congé de Sa Majesté, lui dit que, bientôt, il s'achemineroit, pour lui baiser „ les mains, & y recevoir ses commandemens, & ajouta : Ce voyage me „ coûtera dix mille écus„. *Ventre-saint-gris*, répondit le Roi, *c'est trop, pour un voyage de Paris à Fontainebleau.* „ Oui, „ Sire, repliqua Largentier; mais j'ai autre chose à faire : Sous le bon plaisir de „ Votre Majesté, qui est de prendre le „ modèle des frontispices de votre maison, pour en accommoder une des „ miennes, que j'ai en Champagne „. A quoi le Roi se prit à rire, & n'y répondit rien, pour lors : Mais, quand on lui porta la nouvelle de sa prison au Châtelet : *Comment*, dit-il, *veut-il prendre le modèle des frontispices du Châtelet?*

Les Lettres, ornement d'un règne heureux, reprirent quelque éclat sous Henri IV. Les talens eurent leur récompense; Casaubon fut fixé, en France, par des bienfaits. Le Collége Royal, cette noble institution du *Père des Lettres*, s'étoit ressenti des malheurs publics; les Professeurs, privés du fruit de leurs travaux, le redemandèrent, à Henri IV. Voici sa réponse; on l'y reconnoîtra : „ Qu'on diminue de „ ma dépense, qu'on ôte de ma table, „ pour payer mes Lecteurs : Je veux les „ contenter; Sully les payera „. Sully les paya, effectivement; ce n'étoit pas sur de pareils objets, que s'exerçoit la sévère économie de ce ministre : Il savoit

qu'il étoit du devoir des Rois, de réprimer les Courtifans & les Financiers, & qu'il eft de leur grandeur de récompenfer les Savans, qu'on enrichit à fi peu de frais. *(Éloge de Henri IV, par M. Gaillard)*

Il récompenfa, libéralement, Pierre Matthieu, fon Hiftoriographe, qu'il fe fit un plaifir d'inftruire, lui-même, de fes principales actions, pour les tranfmettre à la poftérité.

Un jour, un Poëte, qui connoiffoit fes vertus éminentes, & la bonté de fon cœur pour les indigens, fe plaignit, de ce qu'on lui impofoit une trop forte taille, & lui préfenta un Placet, qui contenoit ces quatre vers:

Ce Poëte n'a pas la maille :
Plaife, Sire, à ta Majefté,
Au lieu de le mettre à la Taille,
De le mettre à la Charité.

Le Roi lui fit donner une gratification. *(Hiftoire d'Henri IV)*

Parmi les grandes qualités de Henri IV, fa tendreffe, & fon amour pour fon Peuple, fe faifoient, principalement, remarquer. Il n'avoit point de plus forte paffion, que de le foulager, que de le faire vivre en paix, & à fon aife : Il n'avoit point de difcours plus ordinaire, que celui-là. Une maladie dangereufe faifoit craindre pour fes jours; Sully, fon Miniftre, & fon ami, étoit au chevet de fon lit : O mon ami, lui dit „ le prince malade, vous favez fi c'eft la

„ mort, que je crains; vous m'avez vu, „ mille fois, la chercher, avec vous, au „ milieu des combats; mais, mon peuple „ n'eſt pas encore heureux; j'eſpérois „ achever mon ouvrage; vous ſavez quels „ étoient mes projets pour ſa félicité „. *(Mémoires de Sully)*

Les acclamations, & les cris de joie, du peuple, à ſon arrivée, étoient, pour ce bon Prince, l'encens le plus flatteur. Lorſqu'au retour de ſon expédition, de 1596, il vit le peuple de Paris accourir au devant de ſon Roi, & s'empreſſer de lui témoigner ſon attachement, il goûta cette ſatisfaction, ſi naturelle aux ames bienfaiſantes: „ Je ſuis bien récompenſé, diſoit-il, à tout „ le monde, des peines & des travaux que „ j'ai ſoufferts, & des ſoins que je me ſuis „ donnés, puiſque je retrouve un peu„ ple ſi reconnoiſſant. *(Hiſtoire de Hen„ ri IV)*

Henri IV diſoit, quelquefois, „ que „ Dieu lui feroit, peut-être, la grâce, dans „ ſa vieilleſſe, de lui donner le temps d'al„ ler, deux ou trois fois la ſemaine, au „ Parlement, & à la Chambre des Com„ ptes, comme y alloit le bon Roi Louis „ XII, pour travailler à l'abréviation des „ procès, & mettre un ſi bon ordre à ſes „ finances, qu'à l'avenir, on ne pût plus „ les diſſiper „. Et il ajoutoit: „ Ce ſe„ ront là mes dernières promenades. *(Ta„ blettes hiſtoriques des Rois de France)*

Des troupes, qu'Henri IV avoit envoyées, en Allemagne, ayant pillé quel-

ques maisons de paysans, en Champagne, il dit, aux Officiers qui étoient demeurés à Paris : „ Partez, en diligence, donnez-y „ ordre, vous m'en répondrez. Quoi! si „ on ruine mon peuple, qui me nourrira? „ Qui soutiendra les charges de l'Etat? „ Qui payera vos pensions, Messieurs? „ Vive Dieu, s'en prendre à mon peuple, „ c'est s'en prendre à moi.

On voit une infinité de ses lettres aux Gouverneurs des Provinces, à ses Parlemens, à ses ministres, dans lesquelles il employe ces termes : *Ayez soin de mon peuple ; ce sont mes enfans : Dieu m'en a commis la garde, j'en suis responsable.* (Tablettes historiques des Rois de France).

En 1601, Henri IV fit faire des recherches contre les Financiers, lesquels, pour se libérer, accordèrent, tous ensemble, une somme de huit cent mille livres. Quand ce bon Prince vit cet argent compté, il fut fâché d'avoir fait cette poursuite, en laquelle les innocens avoient autant payé que les coupables : Il dit, *que ce fait lui sembloit si odieux, qu'il avoit peur que ces pauvres gens-là ne l'aimassent jamais*. C'est chose étrange, combien il craignoit de passer pour un tyran. (*Manuscrit in-4°*)

Henri IV donna des témoignages de cette même bonté de cœur, au milieu de son domestique. D'Aubigné, Gentilhomme de la chambre de ce Prince, & qui, comme il le disoit lui-même, avoit été élevé aux pieds de son Roi, lui adressoit, quelquefois, des plaintes, de ce qu'il n'en recevoit point de

grâces. L'ingratitude n'étoit, certainement, pas le vice de Henri IV; mais ce Prince, obligé de se concilier, par ses bienfaits, les Seigneurs Catholiques, se voyoit, souvent, forcé de priver ses plus anciens Serviteurs des récompenses qu'ils méritoient. Henri, rencontrant, un jour, d'Aubigné, à la foire Saint-Germain, lui dit qu'il vouloit lui donner sa foire. Il entra en la boutique d'un Peintre, &, voyant son portrait, le lui donna : D'Aubigné ne dit pas grand merci, & ne voulut pas du tableau, ains, au lieu de le prendre, il écrivit, au bas du dit tableau, ces quatre vers :

C'est un Roi d'étrange nature,
Je ne sais quel Diable l'a fait;
Car il récompense en peinture
Ceux qui l'ont servi en effet.

Quand le roi repassa, il voulut faire payer le tableau. Le peintre lui dit que d'Aubigné n'en avoit point voulu, mais qu'il avoit écrit quelque chose au bas : le Roi lut ces vers, & n'en fit que rire. (*Manuscrit in-4°*)

Ce même Gentilhomme, couchant dans la garderobe du Roi, dit, un soir, à la Force, qui dormoit à côté de lui : „ La Force, notre Maître est le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la terre „. La Force, qui sommeilloit, lui demanda ce qu'il disoit : *Sourd que tu es*, lui cria le Roi, que l'on croyoit bien endormi, *il dit que je suis le plus ingrat des hommes*. „ Dormez,

„ Sire, répondit d'Aubigné, nous en „ avons encore bien d'autres à dire „. Le lendemain, dit d'Aubigné, dans son histoire, le Roi ne me fit pas plus mauvais visage; mais, aussi, il ne me donna point un sou de plus. (*Histoire de d'Aubigné*)

Cette réponse, libre, de d'Aubigné, à Henri IV, en rappelle une autre, à peu près, semblable, que le Duc de Bellegarde fit à ce bon Prince. Ils étoient, tous deux, couchés dans la même chambre, peu de temps après la mort de Henri III. Henri IV réveilla Bellegarde, trois ou quatre fois, pendant la nuit, pour lui proposer de se défaire de quelques-unes de ses charges en faveur des personnes qu'il lui nommoit : „ Je le veux bien, lui dit, enfin, le „ Grand-Ecuyer; mais, au nom de Dieu, „ ne vous réveillez plus „. (*Dictionnaire des Hommes illustres*)

Ségur, Chef du Conseil d'Henri IV, avoit rapporté, à ce Prince, plusieurs propos libres de d'Aubigné : Il fut question de l'exiler. Cependant, d'Aubigné eut la confiance de se présenter devant Henri, & de lui dire : „ Mon Maître, je suis „ venu, pour savoir quel est mon crime, „ & si vous voulez payer mes services „ en bon Prince, ou en vrai tyran „. *Vous savez bien*, lui répondit le Roi, *que je vous aime; mais*, *Ségur est irrité contre vous*, *réconciliez-vous avec lui*. D'Aubigné l'alla trouver, & l'effraya si fort, par ses reproches menaçans, que Ségur courut dire, au

Roi : „ Sire, Monſieur d'Aubigné eſt plus „ homme de bien que vous & moi. (*Dictionnaire cité*)

Henri étoit ſi ſûr de la fidélité de d'Aubigné, que, nonobſtant que ce Gentilhomme eût refuſé de le ſuivre, au ſiége de Paris, ce Prince mit, en ſa garde, le Cardinal de Bourbon, reconnu Roi de France par la Ligue. En vain, du Pleſſis-Mornay allégua les ſujets de plaintes, que d'Aubigné avoit contre la Cour. *La parole de d'Aubigné mécontent*, repliqua le Roi, *vaut la reconnoiſſance d'un autre.*

Le Duc de Sully, Surintendant des Finances, dit, un jour, à Caſaubon, qui alloit chercher ſa penſion : *Vous coûtez trop au Roi, Monſieur ; vous avez plus que deux bons Capitaines, & vous ne ſervez de rien.* Caſaubon, qui étoit fort doux, fut s'en plaindre à Henri IV. Ce bon Roi lui dit : „ Monſieur Caſaubon, que cela ne vous „ mette en peine : J'ai partagé, avec M. „ de Sully ; il a toutes les mauvaiſes grâ- „ ces, & moi je me ſuis réſervé les bon- „ nes. Quand il faudra aller à lui, pour „ vos appointemens, venez à moi, aupa- „ ravant, je vous dirai le mot du guet, „ pour être payé facilement. (*Manuſcrit in-4°*)

Du Pleſſis-Mornay, qui vient d'être nommé, mérita, par ſa valeur guerrière, par la ſageſſe de ſes conſeils, & par ſon zèle ardent pour la gloire de Henri IV, d'être l'ami de ce grand Prince. Un Gentilhomme, nommé Saint-Phal, croyant avoir

fujet de fe plaindre de du Pleffis-Mornay, qui avoit, difoit-il, ouvert, mal à propos, fes lettres, réfolut de s'en venger : Il l'attendit, un jour, qu'il fe retiroit, &, l'arrêtant en pleine rue, lui demanda raifon de ce procédé. Du Pleffis, lui ayant répondu, honnêtement ; l'autre, fans attendre la fin de fon difcours, lui donna un coup de bâton fur la tête, le jeta à fes pieds, &, fur le champ, montant à cheval, fe retira. Du Pleffis écrivit au roi, pour lui demander juftice, & il en reçut cette réponfe : „ Monfieur du Pleffis, j'ai un extrê-„ me déplaifir, de l'outrage que vous avez „ reçu, auquel je participe, & comme „ Roi, & comme votre ami. Pour le pre-„ mier, je vous en ferai juftice, & à moi auf-„ fi : Si je ne portois que le fecond titre, vous „ n'avez nul, de qui l'épée fût plus prête à „ dégaîner, ni qui y apportât fa vie, plus „ gaiement, que moi. Tenez cela pour „ conftant, qu'en effet, je vous rendrai of-„ fices de Roi, de maître & d'ami. Sur cette „ vérité, je finis ; priant Dieu de vous tenir „ en fa garde „. Enfuite, le Roi ordonna de faire le procès à Saint-Phal, comme à un affaffin. Sa famille obtint, cependant, fa grâce, à condition qu'il demanderoit pardon au Roi, en préfence des principaux Seigneurs de la Cour, de fes parens & du fieur du Pleffis, auquel il demanderoit, auffi, pardon. Il étoit fans épée, lorfqu'il fe préfenta devant le Roi, comme indigne de la porter, après une action fi lâche. Mais, lorfque ce Prince lui eut accordé

sa grâce, il ordonna que son épée lui fût rendue, disant : „ Qu'il étoit plus honora-„ ble à M. du Plessis, d'être satisfait par un „ homme armé, que désarmé. (*Journal & Histoire de Henri IV*)

Du Plessis avoit été élevé dans la Religion Protestante, & l'a servie de sa plume, après l'avoir défendue avec son épée. On l'appeloit, de son temps, *le Pape des Huguenots*. Il avoit publié un Livre, intitulé : *l'institution de l'Eucharistie*. Du Perron, Evêque d'Evreux, offrit de lui prouver, en la présence du Roi, & de telles autres personnes qu'il plairoit à Sa Majesté de nommer, que, dans ce Livre, contre la Messe, il y avoit plus de cinq cents passages faussement allégués, mutilés ou falsifiés. Il y eut, en conséquence, des conférences, qui se tinrent, à Fontainebleau, dont du Perron sortit victorieux. Henri fit beaucoup d'éloges de l'esprit & de l'érudition de l'Evêque d'Evreux, &, ensuite, prenant le ton railleur, il dit, à Rosny : *Que vous semble de votre Pape?* „ Il me semble, Sire, lui ré-„ pondit-il, sur le même ton, qu'il est plus „ Pape que vous ne pensez; car ne voyez-„ vous pas qu'il donne un chapeau rouge „ à M. d'Evreux „? Peu de temps après, en effet, du Perron fut créé Cardinal.

On disoit, alors, que Henri IV n'avoit consenti à cette conférence, que pour détruire les soupçons, que bien des gens malintentionnés avoient conçus contre sa catholicité. Ce Monarque n'ignoroit pas ces soupçons : „ Il y a trois choses, disoit-il,

„ quelquefois, que le monde ne veut croi-
„ re, &, toutefois, elles sont vraies, &
„ bien certaines : Que la Reine d'Angle-
„ terre (Elisabeth) est morte fille ; que
„ l'Archiduc est grand Capitaine, & que
„ le Roi de France est fort bon Catholi-
„ que. (*Journal de l'Etoile*)

Henri IV fit, principalement, éclater sa franchise, & la candeur de son ame, dans son amitié pour Sully : „ Mon ami, lui „ mandoit, un jour, ce bon Roi, venez „ me voir ; car il s'est passé, ce matin, „ quelque chose dans mon sein, pourquoi „ j'ai affaire de vous.

Il lui écrivit, une autre fois, de Fontainebleau : „ Il m'est arrivé un déplaisir do-„ mestique, qui me cause le plus grand „ chagrin que j'aye jamais eu. J'achete-„ rois beaucoup votre présence ; car vous „ êtes le seul, à qui j'ouvre mon cœur, „ & par les conseils duquel je reçoive du „ soulagement.

Henri IV sut qu'un des fils de Sully étoit malade ; il lui envoya, aussi-tôt, son premier Médecin, & lui écrivit : „ Vous „ savez que je ne vous aime pas assez peu, „ pour que je n'y allasse moi-même, si „ ma présence étoit nécessaire.

Toute la vie de Henri IV est le tableau le plus satisfaisant de l'amitié la plus intime, entre lui & Sully. Toutes ses lettres, à ce Ministre, sont empreintes de ce caractère. On y voit que ce grand Roi avoit pour Sully une affection si vive, que, souvent, elle se portoit aux petits soins, & aux attentions

attentions les plus marquées pour ce Ministre. En 1601, ce prince lui écrivit, en ces termes : „ Vous me ferez plaisir de „ venir coucher, ce soir, en ce lieu de Puy- „ zeaux, où vous n'avez que faire de „ rien apporter, ayant fait donner ordre „ pour votre logis, auquel j'ai envoyé „ mon lit de chasse, & commander à „ Coquet de vous tenir un soupé prêt, „ & votre déjeûné du matin ; car je ne „ vous retiendrai pas davantage. Adieu, „ mon ami, que j'aime bien. (*Economies Royales*)

Un jour, que Sully, qui étoit Surintendant des Finances, venoit présenter les étrennes au Roi, il le trouva, encore, au lit, avec la Reine. Le Roi voulut qu'il entrât, & qu'il montrât les étrennes. C'étoient des jetons d'or & d'argent, pour Leurs Majestés, pour les Dames d'honneur, & Filles de la Reine. *Rosny* (ainsi que le Roi le nommoit), *leur baillez-vous leurs étrennes, sans les venir baiser?* „ Vraiment, Sire, répondit-il, depuis que vous „ le leur avez commandé, je n'ai eu que „ faire de les en prier „. *Or, ça, Rosny, me direz-vous la vérité? Laquelle baisez-vous de meilleur courage, & trouvez-vous la plus belle?* „ Ma foi, Sire, répondit le „ Surintendant, je ne vous le saurois dire ; „ car j'ai bien d'autres choses à faire, que „ de penser à l'amour, ni à juger quelle „ est la plus belle. Je les baise comme „ des reliques, en leur présentant mon „ offrande „. *Hé bien! ne voilà-t-il pas,*

dit Henri, en éclatant de rire, *un prodigue Financier, que Rosny, de faire de si riches présens du bien de son Maître, pour un baiser*. Ensuite, quand ceux, devant qui il ne vouloit pas tout dire, eurent été congédiés, poussant, doucement, la Reine, qui dormoit, ou faisoit semblant de dormir, parce qu'elle étoit un peu fâchée : „ Réveillez-vous, dormeuse, lui dit-il, „ & ne grognez plus. Vous croyez que „ Rosny me flatte aux petites brouilleries „ que nous avons ensemble. Vous en penseriez tout autrement, si vous saviez les „ grandes libertés qu'il prend, à me dire „ mes vérités : De quoi, encore, que je me „ mette en colére, si ne lui en veux-je pas „ de mal pour cela. Car, tout au contraire, „ je croirois qu'il ne m'aime plus, s'il „ ne me remontroit ce qu'il estime être „ pour la gloire & l'honneur de ma personne, l'amélioration de mon Royaume, & le soulagement de mes Peuples. „ Car, voyez-vous, ma mie, il n'y a „ point d'esprits si droituriers, qui ne trébuchassent tout à fait, s'ils n'étoient „ relevés, lorsqu'ils choppent, par les admonitions de leurs loyaux serviteurs, „ ou, bien, intimes & prudens amis. (*Mémoires de Sully*)

Henri IV, étant, dans sa chambre, avec une Dame, qu'il aimoit, Sully entra dans l'antichambre, & voulut passer outre. On lui dit, que cela ne se pouvoit. Il se douta, aussi-tôt qu'il y avoit quelqu'intrigue qu'on vouloit lui cacher. L'envie de savoir ce

qui se passoit, le fit appuyer sur une fenêtre, qui regardoit vers le petit escalier du cabinet du Roi. Il vit sortir une Dame, vêtue d'un habit vert, qu'il ne put reconnoître. Un moment après, le Roi vint à lui, & lui dit: *Comment te portes-tu, Sully?* Le Duc lui répondit : „ Sire, je suis toujours le très-humble serviteur de Votre „ Majesté. Mais, Sire, reprit le Duc, qui voyoit le Roi un peu ému, „ la santé de „ Votre Majesté me paroît un peu altérée „. *C'est*, dit le Roi, *que j'ai eu la fièvre, toute la matinée ; mais elle vient de me quitter.* „ Il est vrai, Sire, dit le Duc, „ je l'ai vu passer, elle étoit toute verte „. *Ventre-saint-gris*, lui dit le Roi, *on ne sauroit te tromper, tu vois trop clair.* (Menagiana, tome III, pag. 243, édition de 1729)

Il arriva, à peu près dans le même temps, à ce Prince, d'aller trouver Sully, à l'Arsenal, pour l'entretenir, en particulier. Ce Ministre ne reçut point la confidence qu'on lui faisoit, sans faire une vive remontrance à Henri, sur ce qu'il croyoit de contraire à la gloire de son Maître. Ce Prince, dont les passions étoient vives, reçut, d'abord, fort mal les représentations de son confident. Il le quitta, même, assez brusquement, en disant, tout haut : „ Voilà „ un homme que je ne saurois plus souffrir ; il ne fait, jamais, que me contredire, & trouver mauvais tout ce que je „ veux ; mais, pardieu, je m'en ferai „ obéir : Je ne le reverrai de quinze,

,,jours ,,. Mais, le lendemain, dès sept heures du matin, on vit arriver Sa Majesté, à l'Arsenal, avec cinq ou six personnes, qu'elle avoit dans son carrosse. Ce Prince monta à l'appartement de Sully, sans permettre qu'on l'avertît, & frappa, lui-même, à la porte de son cabinet. Sully ayant demandé : *Qui est là?* ne fut pas peu surpris, d'entendre répondre : *C'est le Roi*, qu'il reconnut, aussi-tôt, au son de la voix; &, ayant ouvert : *Hé bien, que faisiez-vous là, mon ami*, lui dit-il, en entrant avec Roquelaure, & quelques autres Seigneurs? Sully lui répondit, qu'il écrivoit des lettres, & qu'il préparoit du travail à ses Secrétaires. *Et, depuis quand êtes-vous là?* ,, Dès les trois heures du ma-
,, tin, repliqua Sully ,,. *Hé bien, Roquelaure*, repartit ce Prince, en se tournant vers lui, *pour combien voudriez-vous mener cette vie-là?* Le Roi fit, ensuite, sortir tout le monde, & commença à entretenir Sully; mais, voyant qu'il lui parloit froidement : ,, Oh, oh! vous faites le
,, réservé, dit-il, en souriant, &, lui don-
,, nant un petit coup sur la joue, vous
,, êtes encore en colère d'hier? Je n'y
,, suis plus, moi, & vivons ensemble avec
,, la même liberté que vous aviez accou-
,, tumé; car je vous connois bien : Si
,, vous faisiez autrement, ce seroit signe
,, que vous ne vous soucieriez plus de
,, mes affaires. Quoique je me fâche, quel-
,, quefois, ajouta-t-il, avec cette candeur
,, qui lui étoit naturelle, je veux que vous

„ le fouffriez ; car je ne vous en aime pas
„ moins : Au contraire, dès l'heure que
„ vous ne me contredirez plus, dans les
„ chofes que je fais bien qui ne font pas
„ de votre goût, je croirai que vous ne
„ m'aimez plus „. Après un entretien qui
fut affez long, le Roi fortit. En quittant
Sully, il l'embraffa, & dit, à ceux qui
l'attendoient : „ Il y en a d'affez fots pour
„ croire que, quand je me mets en colère
„ contre M. de Sully, c'eft à bon efcient,
„ & pour long-temps : Mais, tout au con-
„ traire ; car, quand je viens à confidérer
„ qu'il ne me remontre, ou ne me con-
„ tredit, que pour mon honneur, ma
„ grandeur, & le bien de mes affaires, &,
„ jamais, pour les fiennes, je l'en aime
„ mieux, & je fuis impatient de le lui
„ dire. (*Mémoires de Sully*)

„ Il n'y a rien, difoit Sully, dont il foit
„ plus difficile de fe défendre, que d'une
„ calomnie travaillée de main de Cour-
„ tifan „. C'eft ce qu'il penfa éprouver,
en 1605. Plufieurs Seigneurs de la Cour,
qui ne défiroient rien tant, que la perte
d'un homme qu'ils trouvoient toujours
oppofé à leurs défirs, parce que, rarement,
ces défirs étoient conformes à l'intérêt des
peuples, avoient tout préparé, pour fa
ruine. Libelles, lettres anonymes, avis fe-
crets & artificieux, tout fut mis en ufage.
Henri IV conçut, pour la première fois,
des foupçons contre Sully, & ils fem-
bloient être permis à un Prince, qui avoit
éprouvé tant d'ingratitude de la part des

hommes. Cependant, voyant que rien de ce qu'on avoit avancé, contre son Ministre, ne se vérifioit, il commença à faire des réflexions. Ce Prince étoit vif; mais il étoit bon, & revenoit, facilement, sur lui-même. Il envoya plusieurs personnes à Sully, pour l'engager à ouvrir son cœur. Mais, Sully étoit résolu de se taire, jusqu'à ce que le Roi lui parlât lui-même. Il croyoit avoir à se plaindre de ce Prince, qui, enfin, ne pouvant plus soutenir cet état d'incertitude & de froideur, chercha un éclaircissement. Etant à Fontainebleau, comme Sully prenoit congé de Henri, le Roi lui dit : „ Venez, ça, n'avez-vous rien à me „ dire „? *Non*, répondit Sully. „ Oh ! si, „ bien, moi à vous „, repliqua ce Prince: Aussi-tôt, s'éloignant, avec lui, dans une des allées du parc, & faisant mettre deux Suisses à l'entrée du lieu où ils se rendoient, le Roi commença par embrasser Sully, deux fois; ensuite, il lui dit ; „ Mon ami, je ne „ saurois plus souffrir (après vingt-trois „ ans d'expérience, & de connoissance de „ l'affection & sincérité de l'un & de l'au„ tre) les froideurs, retenues, & dissimu„ lations, dont nous avons usé, depuis „ un mois; car, pour vous dire la vé„ rité, si je ne vous ai pas dit toutes mes „ fantaisies, ainsi que j'avois accoutumé, je „ crois que vous m'avez celé, aussi, beau„ coup des vôtres; & feroient, telles pro„ cédures, aussi dommageables à vous, qu'à „ moi, & pourroient aller, journellement, „ en augmentant, par la malice & arti-

„ fice de ceux qui envient autant ma gran-
„ deur qu'ils ſauroient faire votre faveur
„ auprès de moi. Et, pour cette cauſe,
„ j'ai pris la réſolution de vous dire tous
„ les beaux contes que l'on m'a faits de
„ vous, les artifices, dont on a uſé, pour
„ vous brouiller avec moi, & ce qui m'en
„ eſt reſté ſur le cœur; vous priant de
„ faire le ſemblable, ſans crainte que je
„ ne trouve rien de mauvais de toutes
„ les libertés dont vous pouvez uſer. Car
„ je veux que nous ſortions, d'ici, vous
„ & moi, le cœur net de tout ſoupçon,
„ & contens l'un de l'autre. Et, par-
„ tant, comme je veux vous offrir mon
„ cœur, je vous prie de ne me déguiſer
„ rien de ce qui eſt dans le vôtre „. Après cet entretien, également néceſſaire à tous deux, & dans lequel Sully ſe juſtifia pleinement, le Roi parut ſincèrement affligé, d'avoir pu douter de l'attachement de ſon plus fidelle ſerviteur. Sully, pénétré, juſqu'au fond du cœur, du noble repentir de ſon Maître, alloit ſe jeter à ſes pieds, & lui donner cette marque ſoumiſe de reſpect, qu'un Sujet doit à ſon Roi. *Ah! ne le faites pas*, lui dit Henri: *Vous êtes homme de bien, on nous obſerve, on croiroit que je vous pardonne.* Ce Prince ſortit, auſſi-tôt, de l'allée, en tenant Sully par la main, & demanda, à tous les Courtiſans, quelle heure il étoit. On lui répondit qu'il étoit une heure après-midi, & qu'il avoit été fort long-temps. „ Je vois
„ ce que c'eſt, dit ce Monarque; il y en

„ a, auxquels cet entretien a ennuyé plus „ qu'à moi. Afin de les conſoler, je veux „ bien vous dire, à tous, que j'aime Roſny „ plus que jamais; & vous, mon ami, „ pourſuivit-il, en ſe tournant de ſon „ côté, continuez à m'aimer & à me ſer- „ vir comme vous avez toujours fait. (*Mémoires de Sully*)

Deux Orateurs modernes ont conſervé ce trait ſublime, de la vie d'Henri IV, dans les éloges, qu'ils ont faits, de ce grand Roi, & nous croyons faire plaiſir au Lecteur, qui aime à juger, & à comparer, en lui mettant ſous les yeux ces deux morceaux intéreſſans. Une calomnie, *travaillée de main de Courtiſan*, ſelon l'expreſſion de Sully lui-même, avoit ſapé les fondemens de cette amitié reſpectable, qui l'uniſſoit à Henri; on avoit repréſenté Sully comme dangereux, comme prêt à s'armer, contre ſon Maître, des bienfaits de ſon ami; on avoit cité les exemples de tant d'ingrats & de traîtres, dont ces temps malheureux abondoient: Les avis étoient ſi multipliés, ſi détaillés; toutes les circonſtances avoient été raſſemblées avec tant d'art, qu'elles avoient ébranlé Henri. Déjà ſon cœur ſe reſſerre, & s'éloigne; Sully voit les progrès de la calomnie, peut l'arrêter d'un ſeul mot, & ne daigne pas le dire. Henri attend ce mot, & ne l'exige point; la douce familiarité, le badinage aimable, la liberté, la confiance, avoient fui de leurs entretiens: Henri n'étoit plus que poli, Sully n'étoit plus que reſpectueux;

le Ministre n'étoit pas renvoyé, mais l'ami étoit disgracié. Qu'il est dur, & difficile, de cesser d'aimer. Henri jette, de temps en temps, sur celui qu'il aime, des regards de tendresse & de regret, &, s'il voit sur son visage quelques traces de douleur, s'il croit reconnoître, à quelques marques, son fidelle Sully, son cœur ne se contient plus, ses bras vont s'ouvrir, il va se jeter au cou de son ami: Une mauvaise honte, un reste de défiance, &, toujours, ce fier silence de Sully, le retiennent encore.... Il succombe, enfin: Sul„ ly, lui dit-il, n'auriez-vous rien à me „ dire? Quoi! Sully n'a plus rien à me „ dire. Eh bien! c'est donc à moi à par„ ler „. Il lui dévoile, alors, son ame toute entière, avec tous les combats qui l'ont agitée, & toutes les douleurs qui l'ont affligée: „ Cruel! comment pouviez-vous „ laisser, à votre ami, le désespoir de vous „ croire infidelle „. Sully, pénétré de ce tort, le seul qu'il ait pu avoir, veut tomber aux pieds de Henri.... „ Que faites„ vous, Sully, lui dit le Roi? vos en„ nemis vous voyent; ils vont penser que „ je vous pardonne: Ne leur donnez point „ la satisfaction de vous avoir cru cou„ pable „. Alors, leurs embrassemens font leur seul langage; ils versent, dans le sein l'un de l'autre, ces larmes, dont la douceur est inexprimable. Deux cœurs, qui ont, ainsi, pleuré ensemble, ne peuvent être enlevés l'un à l'autre. (*Eloge de Henri IV, par M. Gaillard*)

On a beau dire, que le menfonge ne peut emprunter les traits de la vérité; il faut bien qu'il lui reffemble beaucoup; fans cela, il ne lui feroit pas fi redoutable. Henri, lui-même, qu'il étoit auffi difficile de tromper que de vaincre; Henri eft ébranlé. Le foupçon fe gliffe dans fon cœur; le foupçon, cette plaie de l'ame, que tout empoifonne, que tout agrandit, dont la cicatrice refte toujours douloureufe, & qui fe rouvre, fi aifément, après qu'elle a été fermée. Henri craint de s'être trompé dans fon choix & dans fon amitié: Il fouffre, il travaille toujours avec fon Miniftre; mais il ne parle plus à fon ami. Sully voit tout, & fe tait; la Cour obferve, & attend les évènemens. On voit, fur quelques vifages, le fourire de l'envie qui efpère; fur d'autres, la joie infolente de la méchanceté, qui s'applaudit; fur tous, la curiofité & l'inquiétude. Le vifage de Sully ne change point, fa retraite, que fes ennemis auroient appelée fa difgrace, & qui n'eût été que celle de la France, fembloit affurée: Il ne faifoit rien pour la prévenir. Mais, Henri ne peut réfifter plus long-temps à fon agitation; la Majefté Royale rompit le filence, quand la vertu le gardoit encore. Ce n'eft point un Juge, qui interroge; c'eft un ami, qui s'épanche. Quel entretien, que celui de ces deux grandes ames, que l'on a voulu éloigner, qui fe rapprochent, comme par une pente invincible, & qui fe reconnoiffent, toutes deux, à leurs premiers fentimens! Henri IV avoit douté

de Sully, mais Sully n'a jamais douté de ſon Roi. La ſécurité, &, peut-être, la fierté d'un cœur pur, avoit fermé ſa bouche; la reconnoiſſance le précipite aux genoux du Prince, à la vue des Courtiſans. Mais ce tranſport, ſi noble, peut reſſembler à l'humiliation d'un coupable. Henri craint que l'on ne faſſe un ſecond outrage à l'innocence : *Relevez-vous*, s'écrie-t-il, *relevez-vous; ils vont croire que je vous pardonne.* (Eloge d'Henri IV, par M. de la Harpe)

L'hiſtoire rapporte un trait, qui prouve que ce prince auroit craint de faire quelque choſe, qui pût diminuer la haute eſtime que Sully avoit pour ſon Maître. Au ſiége de Laon, en 1595, comme Henri veilloit, lui-même, à tout, il s'étoit fatigué ſi fort, ſur un terrain extrêmement rude, qu'il s'étoit fait pluſieurs contuſions aux pieds, ce qui ne l'empêcha pas de faire continuer ſes ouvrages, juſqu'à ce que toutes ces meurtriſſures, s'étant ouvertes, ſes deux pieds ne furent, bientôt, plus qu'une grande plaie, qui l'obligea de ſe mettre au lit, & d'y faire appliquer un appareil (Il avoit couché, juſque-là, ſur deux matelas, poſés à terre). Le Duc de Sully vint le voir, & Henri fit lever l'appareil, en ſa préſence : „ afin, diſoit-il, que ce Duc con„ nût qu'il ne faiſoit point le douillet mal „ à propos. (*Mémoires de Sully*)

Le Préſident Jeannin, qui étoit, ainſi que Sully, un des Miniſtres d'Henri IV, n'eut pas moins de part, que ce dernier, à la confiance de ſon Maître, qui le regar-

doit comme un homme sûr, & d'une foi inviolable. On avoit traité, dans le Conseil, une affaire importante, & la résolution prise avoit transpiré. Henri s'en plaignit à ses Ministres, qui paroissoient vouloir faire tomber le soupçon sur Jeannin : Le Roi, le prenant, aussi-tôt, par la main, leur dit : *Je réponds pour ce bonhomme; c'est à vous autres, à vous examiner*. (Eloge de Jeannin, par Saumaise)

Ce Prince se reprochoit, quelquefois, de n'avoir pas fait assez de bien à Jeannin, en disant : „ Qu'il doroit plusieurs de ses „ Sujets, pour cacher leur malice; mais „ que, pour le Président Jeannin, il en „ avoit toujours reçu du bien, sans lui en „ faire.

Ce Ministre n'avoit pas moins de franchise, que Sully; mais, peut-être, plus de douceur & d'urbanité. C'est ce qu'il est facile de se persuader, par ce trait ingénieux d'Henri IV, rapporté dans le Dictionnaire cité, à l'article de *Jeannin*. Ce Prince vouloit faire connoître, en un moment, ses Ministres à un Ambassadeur étranger : Il les fit venir, successivement, l'un après l'autre, en sa présence, & leur dit : *Voilà une poutre, qui menace ruine*. Villeroy, sans, même, lever les yeux, conseilla de la faire changer, sur le champ. Jeannin, après avoir regardé, avec attention, avoua qu'il n'en apercevoit pas le vice; mais que, pour ne rien risquer, il falloit la faire visiter par les gens de l'art. Sully répondit, brusquement : Sire, qui est-ce qui a

„ pu vous donner cette terreur? elle du-
„ rera plus que vous & moi.

Henri montra toujours beaucoup d'intrépidité & de générosité envers ses ennemis, envers ceux, même, qui, poussés par un zèle fanatique, en vouloient à sa vie. L'historien le Grain rapporte, à ce sujet, l'aventure, qui arriva, à ce prince, avec le Capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service d'Espagne, & de passer à celui de ce Prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison. „ Un jour, dit cet
„ Historien, Henri IV, chassant ès forêts
„ d'Alais, il avise, à ses talons, le Capi-
„ taine Michau, bien monté, ayant une
„ couple de pistolets à canons bandés &
„ amorcés; le Roi, seul, & mal assisté,
„ comme c'est la coutume des chasseurs
„ de s'écarter; Henri le voyant appro-
„ cher, lui dit, d'une façon hardie, & as-
„ surée: *Capitaine Michau, mets pied à*
„ *terre, je veux essayer ton cheval, s'il*
„ *est si bon que tu dis.* Le Capitaine Mi-
„ chau obéit, & met pied à terre. Le
„ Roi monte sur son cheval; &, prenant
„ les deux pistolets: *Veux-tu*, ce dit-il,
„ *tuer quelqu'un? On m'a dit que tu vou-*
„ *lois me tuer; mais je te puis tuer, toi-*
„ *même, si je veux:* &, disant cela, tira les
„ deux pistolets en l'air, lui commandant
„ de le suivre. Le Capitaine s'étant fort
„ excusé, prend congé, deux jours après,
„ &, oncques, depuis, ne parut. (*Décade d'Henri le Grand*)

Au siége d'Essans, en Guyenne, un Sol-

dat, qui étoit sur le rempart, reconnut Henri IV, à l'écharpe blanche qu'il portoit, & le coucha en joue, en disant : *Voilà pour le Béarnois ; il ne sera plus question de lui :* Mais, heureusement, qu'il manqua son coup. La place fut emportée d'assaut. Les Assiégeans le reconnurent, & il fut, aussi-tôt, pendu. Le gibet tomba, & le Soldat se feroit sauvé, si un Fantassin de l'armée du Roi ne l'eût tué d'un coup de poignard. Ce prince l'apprit, & en fut si fâché, qu'il congédia celui qui l'avoit tué, en disant : *Qu'il y avoit de l'inhumanité à arracher la vie à un malheureux, que le sort avoit sauvé de la corde.* (Tablettes historiques des Rois de France)

On exhortoit ce Prince à traiter avec rigueur quelques places de la Ligue, qu'il avoit réduites par la force. Il se contenta de répondre : „ La satisfaction que l'on „ tire de la vengeance, ne dure qu'un mo„ ment ; mais celle que donne la clé„ mence, est éternelle. (*Dictionnaire des Hommes illustres*)

Le Duc de Mayenne, qui étoit le Chef de la Ligue, & qui avoit osé disputer la Couronne à Henri IV, sollicita son pardon, & l'obtint. Ce fut pendant le séjour du Roi à Monceaux, en 1596, que fut consommé le traité sollicité par ce Duc. Dès les premiers jours que Sa Majesté étoit à Amiens, le même Duc lui avoit envoyé un nommé d'Estienne, pour lui demander en quel lieu elle auroit pour agréable qu'il vînt lui rendre ses obéissances ; & elle l'a-

voit remis à Monceaux, par égard pour l'incommodité du Duc, qui ne lui permettoit plus d'aussi longs voyages, que celui d'Amiens à Soissons, où il faisoit sa résidence. Le Duc de Mayenne aborda le Roi, qui se promenoit dans l'étoile du parc, seul, avec Sully, mit un genou en terre, lui accola la cuisse, & joignit, à l'assurance de sa fidélité, un remercîment, *de ce que Sa Majesté l'avoit délivré*, disoit-il, *de l'arrogance Espagnole, & des ruses Italiennes.* Henri, qui avoit été à sa rencontre, lorsqu'il le vit s'approcher, l'embrassa, par trois fois de suite, se hâta de le faire relever, l'embrassa, de nouveau, avec cette bonté qui n'a jamais tenu contre un repentir; puis, le prenant par la main, il le promena dans son parc, où il l'entretint, familièrement, des embellissemens qu'il alloit y faire. Le Roi marchoit à si grands pas, que le Duc de Mayenne, également incommodé de la sciatique, de sa graisse, & de la grande chaleur qu'il faisoit, ne traînant qu'à grande peine sa cuisse, souffroit cruellement, sans oser en rien dire. Ce Prince s'en aperçut, voyant le Duc rouge & tout en sueur: Il dit, à Sully, en se penchant vers son oreille: „ Si je promène „ encore long-temps ce gros corps-ci, me „ voilà vengé, sans grande peine, de tous „ les maux qu'il nous a faits. Dites le „ vrai, mon Cousin, poursuivit-il, en „ se tournant vers le Duc de Mayenne; „ je vais un peu vîte pour vous „? Le Duc lui répondit, *qu'il étoit prêt à*

étouffer, & que, pour peu que Sa Majesté eût encore continué, elle l'auroit tué sans y penser. „ Touchez là, mon cousin, reprit le Roi, d'un air riant, en l'embrassant encore, & lui frappant sur l'épaule; „ car, pardieu, voilà toute la vengeance „ que vous recevrez de moi „. Le Duc de Mayenne, qu'une manière si franche pénétra vivement, fit encore ses efforts pour s'agenouiller, & pour baiser la main, que Sa Majesté lui tendoit : Il lui jura qu'il le serviroit, désormais, contre ses propres enfans. „ Or sus, je le crois, lui „ dit Henri, &, afin que vous me puissiez „ aimer, & servir plus long-temps, allez „ vous reposer au château, & vous rafraî- „ chir, car vous en avez bon besoin : „ Je vais vous faire donner deux bouteil- „ les de vin d'Arbois; car je sais bien „ que vous ne le haïssez pas. Voilà Rosny, „ que je vous baille, pour vous accompa- „ gner, faire l'honneur de la maison, „ & vous mener à votre chambre; c'est „ un de mes plus anciens serviteurs, & „ un de ceux qui ont reçu plus de joie de „ voir que vous vouliez me servir, & „ m'aimer de bon cœur. (*Mémoires de Sully*)

Dans le mois de Juillet, qui suivit la réconciliation du Roi avec le Duc de Mayenne, le Pape envoya, en France, en qualité de Légat, le Cardinal Alexandre de Médicis, auquel le Roi fit rendre les plus grands honneurs. Sachant qu'il étoit arrivé à Chartres, il voulut lui rendre visite;

pour cet effet, il prit la poste, & il mena, avec lui, le Duc de Mayenne, en lui disant : ,, Allons, mon Cousin, voir le Légat, car vous avez aussi grand besoin ,, que moi, d'une bonne absolution ,,. Ce Cardinal étoit un homme de beaucoup de mérite; il avoit eu grande part à l'absolution, que le Roi obtint du Souverain-Pontife. (*Histoire d'Henri IV*)

Quelqu'un, voulant engager ce bon Prince à punir l'auteur d'une Satyre amère, écrite contre lui, intitulée, *l'Isle des Hermaphrodites* : ,, Je ferois conscience, ,, lui dit-il, de fâcher un homme, pour ,, avoir dit la vérité. (*Pierre Matthieu*)

Lorsque le Parlement, qui avoit tenu ses séances, à Tours, pendant les troubles de la Ligue, vint rendre son hommage au Roi, ce Monarque lui dit : ,, Messieurs, je vous ,, prie de ne vous plus souvenir de tout ,, le passé; j'ai oublié, & pardonné les in- ,, jures qu'on m'a faites; je vous exhorte ,, d'oublier & d'abolir celles que vous avez ,, reçues.

Le Duc de Bouillon s'étoit engagé à Henri IV, lorsque Sa Majesté lui fit épouser l'héritière de Sedan, de lui amener un certain nombre de troupes; non seulement, il ne remplit pas son engagement, mais il donnoit, chaque jour, au Roi, de nouveaux sujets de mécontentement. Enfin, la Duchesse mourut, & le Duc fit tenir une lettre à Sa Majesté, où il lui faisoit voir que Madame de Bouillon avoit fait un testament, par lequel elle assuroit à son

mari la Principauté de Sedan, & tous ses biens, & les mettoit sous la protection du Roi de France; parce qu'on ne doutoit point que le Duc de Bouillon ne fût inquiété, sur cette donation, par les collatéraux. *Cela veut dire*, s'écria le Roi, après avoir achevé la lecture de la lettre, *que M. de Bouillon a fort affaire de moi: N'est-il pas bien honnête!* (Mémoires de Sully)

Lorsque l'Amiral de Villars, qui avoit défendu plusieurs places contre son Roi, parut à la Cour, Henri IV sembla avoir oublié tout le passé, en lui faisant l'accueil le plus favorable. Ce Seigneur, s'étant jeté aux pieds de son Maître: *Monsieur l'Amiral*, lui dit Henri, en l'embrassant, & mortifié de cette attitude, *cette soumission n'est due qu'à Dieu seul.* (Mémoires de Sully)

Sur les avis, qui avoient été donnés à Henri IV, que le Prince de Joinville, jeune homme léger & évaporé, faisoit sa brigue, en Espagne, par l'entremise du Comte de Chamnite, un des Ministres de cette Cour, Sa Majesté le fit arrêter. Lorsqu'il se vit pris, il dit qu'il étoit prêt à tout déclarer, pourvu que ce fût au Roi en personne, & Sully présent. Joinville, amené, avoua tout ce qu'on voulut. Henri le connut, bientôt, pour ce qu'il étoit, &, le traitant comme il méritoit, il envoya chercher la Duchesse de Guise, sa mère, & le Duc de Guise, son frère, auxquels il dit, dans son cabinet: „ Voilà l'enfant prodigue, en

„ personne; il s'est mis dans la tête des „ folies; je le traite en enfant, & je lui „ pardonne, pour l'amour de vous & de „ M. de Rosny, qui m'en a prié, à jointes „ mains; mais, c'est à condition que vous „ les chapitrerez bien, tous trois; & que, „ vous, mon Neveu, dit-il, en se tournant vers le Duc de Guise, vous en „ répondrez, à l'avenir. Je vous le donne „ en garde, afin de le rendre sage, s'il y „ a moyen. (*Mémoires de Sully*)

Jean Duret étoit le Médecin de Charles de Bourbon, Cardinal de Vendôme, auteur du tiers-parti. Ce Médecin, dit, un jour, chez ce Cardinal, parlant de Henri IV, qu'il falloit lui faire avaler des pillules Césariennes (ce sont vingt-trois coups de poignard, que César eut dans le Sénat), ce qui fut su, & rapporté au Roi, par du Perron. Ce Prince, depuis, l'a, toujours, fort haï, sans, néanmoins, lui faire aucun mal. Marie de Médicis se fioit beaucoup en ce Médecin, quand elle étoit malade, parce qu'il avoit une grande réputation. Duret ayant fait, par ce moyen, prier le Roi de lui donner la place de premier Médecin de Sa Majesté, vacante par la mort de M. de la Rivière, ce Prince répondit, à ceux qui lui en parlèrent: *Dites à Duret, qu'il se contente que je le laisse vivre, & que je sais bien le mal qu'il m'a voulu procurer, il y a long-temps.* (Manuscrit *in-4°*)

Il usa de sévérité, envers le Maréchal de Biron, qui avoit conspiré contre lui, & ne voulut point accorder la grâce au cou-

pable, mais ce fut, principalement, l'obstination du Maréchal qui le perdit. Il étoit, dit le Laboureur, d'un esprit fier, & hautain, &, presque, ingouvernable, ne se plaisoit qu'aux choses difficiles & presqu'impossibles, & envioit toute la grandeur d'autrui. Au combat de Fontaine-Françoise, le Roi dégagea le Maréchal de Biron, du milieu des arquebusades. Un des serviteurs de Sa Majesté lui dit, qu'il y avoit trop de hasards, à se jeter au milieu des ennemis. „ Il est vrai, dit le Roi ; mais, „ si je ne le fais, & si je ne m'avance, „ le Maréchal de Biron s'en prévaudra „ toute sa vie. (*Pierre Matthieu*)

Lorsque l'on commença à donner des soupçons, à Henri, sur les liaisons de Biron, avec les ennemis de l'Etat, il ne voulut point, d'abord, y ajouter foi. Cependant, des papiers de la dernière importance, lui ayant été remis entre les mains, ce Prince, qui méritoit si peu d'être trompé, vit, bientôt, à découvert, toute l'horreur du complot, que l'on tramoit contre lui. Henri, sans rien faire connoître de ce qu'il avoit appris, écrivit, au maréchal, qui étoit en Bourgogne, de se rendre à la Cour. Biron allégua plusieurs prétextes, pour retarder son voyage ; enfin, il fallut partir. Il se présenta au Roi, qui étoit à Fontainebleau. Aussi-tôt que ce Prince l'aperçut, il s'avança, vers lui, avec quelque précipitation, & l'embrassa, en lui disant: *Mon Cousin, vous avez bien fait, de venir; car, autrement, je vous allois quérir.* Le Ma-

réchal se répandit en excuses; mais, le Roi, sans lui témoigner le moindre mécontentement, se mit à lui parler, avec sa bonté ordinaire. Il le prit par la main, se promena, avec lui, dans ses jardins, lui détailla ses différens projets, comme à son ami, & à son égal. Ce bon Prince espéroit de Biron, que la seule présence d'un Souverain, dont il étoit aimé, & qu'il projetoit de trahir, feroit renaître, dans son cœur, des sentimens de zèle, de fidélité, & d'obéissance, dont le moindre François est animé pour son Roi. Mais, lorsque ce prince vint à entamer la grande affaire qui l'agitoit, Biron, ne présumant point que le Roi fût aussi bien instruit qu'il le disoit, ne se contenta point de se tenir modestement sur la négative; il dit, au Roi, que, n'ayant point de fautes à se reprocher, il n'avoit pas besoin de pardon; qu'il n'étoit point venu pour se justifier, mais pour savoir les noms de ses accusateurs; & que, si on ne lui en faisoit pas justice, il sauroit bien se la faire, à lui-même. Le Roi, bien loin de relever l'insolence d'un pareil discours, quand, même, celui qui le tenoit, auroit été innocent, continua de lui parler, avec la plus grande douceur. Ce Prince eut plusieurs conférences pareilles avec le Maréchal, espérant, toujours, l'amener à un aveu qui lui donnât lieu d'exercer toute sa clémence envers ce malheureux Seigneur, autrefois, son ami. A la fin, le Roi, ennuyé, un jour, de ses rodomontades, & de son opiniâtre-

té, le quitta, lui disant, pour toute parole : *Hé bien ! il faudra apprendre la vérité d'ailleurs. Adieu, Baron de Biron.* Ce mot fut comme un éclair, avant-coureur de la foudre qui l'alloit terrasser, le Roi le dégradant, par là, de tant d'éminentes dignités, dont il l'avoit honoré. Ce même jour, le Comte de Soissons l'exhorta, encore, de confesser la vérité, & conclut sa remontrance par cette sentence du Sage : *Le courroux du Roi est le messager de la mort.* (Histoire de Henri IV, par Perefixe)

„ Après le dîné, dit le Septenaire, „ Biron vint trouver le Roi, qui faisoit „ un tour dans sa grande salle, lequel, lui „ montrant sa statue en relief, triomphant „ au dessus de ses victoires, lui dit : *Hé* „ *bien, mon Cousin, si le Roi d'Espagne* „ *m'avoit vu, comme cela, qu'en diroit-il?* „ Il répondit, au Roi, légèrement : *Sire,* „ *il ne vous craindroit guère*; ce qui fut „ noté de tous les Seigneurs présens. Et, „ lors, le Roi le regarda d'une œillade ri- „ goureuse, dont il s'aperçut : Et, sou- „ dain, rabillant son dire, il ajouta : „ *J'entends, Sire, en cette statue, que* „ *voilà, mais non pas en cette personne.* (Pierre Matthieu)

Henri fit assembler son Conseil, &, ayant fait mettre sur le bureau les différens papiers concernant la conspiration, il s'énonça, en ces termes, sur le compte du Maréchal : „ Je ne veux point perdre cet „ homme; mais il veut se perdre, lui-mê- „ me, de son bon gré; cependant, ne me

„ le faites point perdre, si vous n'estimez „ qu'il mérite la mort : Je lui veux, encore, „ dire que, s'il ne se laisse mener par justice, „ qu'il ne s'attende plus à grâce quelcon- „ que de moi „. Les Ministres du Prince prirent une connoissance exacte de toutes les pièces du procès. Ils auroient voulu correspondre à la bonne volonté, que le Roi avoit pour Biron ; mais, étant sommés de dire leur avis, en conscience, & suivant les lois, il n'y eut point de partage entr'eux ; ils répondirent, unanimement, que l'accusé méritoit la mort. Le Roi prit, à l'instant, son parti, sur cette terrible réponse. Biron fut arrêté, & son procès ayant été fait, il eut la tête tranchée, sur un échafaud, dressé dans une des cours de la Bastille. (*Dictionnaire cité*)

Avant qu'il fût arrêté, quelqu'un disoit, un jour, à Henri IV, que le Maréchal de Biron jouoit fort bien à la paume ; ce Prince, qui avoit, déjà, découvert la conspiration, répondit : „ Il est vrai qu'il joue „ bien, mais il fait mal ses parties. (*Tablettes historiques des Rois de France*)

Henri IV, parlant de Biron, répétoit, souvent, ce discours : „ Son obstination „ l'a perdu ; s'il m'eût voulu dire la vérité „ d'une chose, dont j'ai la preuve écrite „ de sa main, il ne seroit pas où il est. „ Je voudrois avoir payé deux cent mille „ écus, & qu'il m'eût donné lieu de lui „ pardonner. Il m'a bien servi, mais je „ lui ai sauvé la vie, trois fois. (*Mémoires de Sully*)

Henri accorda la confiscation des biens du Maréchal à son frère ; &, comme plusieurs Magistrats lui représentèrent, que de semblables dons étoient contre l'usage, & qu'on ne pouvoit prendre trop de mesures pour écarter des attentats pareils à celui qui avoit donné lieu à la confiscation : „ C'est fort bien raisonner, dit ce Prince ; „ mais j'espère que la mort du coupable „ servira de leçon à son frère, & que ma „ bonté me l'attachera. (*Mémoires de Sully*)

Henri IV, qui connoissoit tout le prix de la bravoure, avoit une estime singulière pour les gens braves. Il fit entrer, dans ses Gardes-du-Corps, un Soldat, qui lui avoit porté de rudes coups dans une occasion importante ; jamais cet homme intrépide ne lui sortit de la mémoire. Il le montra, un jour, au Maréchal d'Estrées, & lui dit, avec complaisance : *Voilà le Soldat, qui me blessa, à la journée d'Aumale.* (Dictionnaire des Hommes illustres)

Comme on lui présentoit huit Gentilshommes du Périgord, dont le visage étoit très-marqué des coups qu'ils avoient reçus à son service : „ Je suis ravi de les voir, „ dit ce Prince ; mais je verrois encore „ plus volontiers ceux qui les ont ainsi „ traités.

Henri aimoit, surtout, sa noblesse. Il lui avoit vu faire de si belles choses à la guerre, qu'il ne se lassoit pas de répéter, qu'avec elle, rien ne lui feroit impossible. Un Ambassadeur d'Espagne lui témoignoit, un jour, qu'il

qu'il étoit furpris de le voir environné, & preffé par quantité de Gentilshommes. *Si vous m'aviez vu, un jour de bataille*, repartit, vivement, ce Monarque, *ils me preffoient bien davantage.*

Quand ce Prince donnoit fa parole, il ajoutoit, ordinairement : *foi de Gentilhomme.* (Mémoires de Sully)

Nous fommes, tous, Gentilshommes, difoit-il, quelquefois, devant les Princes de fon fang.

Un certain jour, Henri IV ayant aperçu, avec le fils de la Varenne, un homme qu'il ne connoiffoit pas, demanda, au père, de quel état étoit cet homme : *Sire*, répondit la Varenne, *c'eft un Gentilhomme, que j'ai donné à mon fils.* „ Comment, lui „ dit ce Prince! donner ton fils à un Gen„ tilhomme, je comprends bien cela ; mais „ donner un Gentilhomme à ton fils, „ c'eft ce que je ne puis comprendre „. Ce la Varenne, que le Roi avoit fait fon Porte-manteau, enfuite Confeiller d'Etat, & Contrôleur-Général des Poftes, avoit, d'abord, été garçon de cuifine de Madame Cathérine, fœur du Roi. Auffi, cette princeffe difoit *que la Varenne avoit plus gagné, à porter les poulets de fon frère, qu'à piquer les fiens.* (D'Aubigné)

Henri IV aimoit à rendre juftice, & n'étoit point avare d'éloges mérités. Comme il affiégeoit Dreux, il manda, au Duc de Sully, que l'armée du Duc de Mayenne, jointe aux Efpagnols, s'étoit approchée, pour lui livrer bataille. La lettre finiffoit

par ces mots : „ Je vous conjure, donc, de „ venir, & d'amener tout ce que vous „ pourrez, surtout, votre Compagnie, & „ les deux Compagnies d'Arquebusiers à „ cheval, de Badet & de James, que je „ vous ai laissées; car je les connois, & „ m'en veux servir. (*Mémoires de Sully*)

Un jour, présentant le Maréchal de Biron au Cardinal Aldobrandin, il dit ces paroles, bien flatteuses pour Biron : „ Monsieur le Cardinal, voici le Maréchal de „ Biron, que je présente, volontiers, à „ mes amis & à mes ennemis.

Henri III avoit donné, à Crillon, le surnom de *Brave*; Henri IV ne l'appeloit point autrement, que le *Brave des Braves*. Cet illustre Capitaine, se trouvant dans le cabinet du Roi, qui s'entretenoit avec plusieurs Seigneurs & Ministres étrangers, la conversation tomba sur l'éloge des grands Guerriers: *Messieurs*, dit le Roi, en mettant la main sur l'épaule de Crillon, *voilà le premier Capitaine du monde*. „ Sire, reprit „ vivement Crillon, avec ce ton qui lui „ étoit propre, vous en avez menti, c'est „ vous qui êtes le premier; je ne suis que le „ second. (*Vie du brave Crillon*)

Cette façon singulière de s'exprimer plut davantage au Roi, que les éloges les plus étudiés. Crillon joignoit à la bravoure, & à la franchise, un grand désintéressement. Il vit, sans se plaindre, des Sujets rebelles jouir des honneurs & des dignités qu'il avoit mérités. Son zèle pour son Maître ne se démentit jamais: Aussi, ce Prince,

pour se justifier de n'avoir rien fait en sa faveur, disoit, souvent : *J'étois sûr du brave Crillon, & j'avois à gagner tous ceux qui me persécutoient.* (Vie du même)

La retraite du Courtisan est suivie, pour l'ordinaire, de l'oubli le plus complet : Il étoit réservé au brave Crillon de faire exception à cet usage. Non seulement, Henri IV lui conserva toujours son estime & son amitié, mais il fit encore ses efforts pour le rappeler, en lui écrivant les lettres les plus pressantes. „ Brave Crillon, lui marque ce Prince, „ j'ai été très-aise „ de cette commodité, pour vous assurer, „ de plus en plus, de la continuation de „ mon amitié, & vous prie d'en vouloir „ faire état, & de me venir trouver, au „ plutôt, car je vous puis bien assurer „ que vous trouverez plus de contente- „ ment, près de moi, qu'en lieu où vous „ puissiez être. Croyez-le, je vous prie. „ *Adieu, brave Crillon.*

Ses blessures l'empêchèrent de revenir à la Cour. Le Roi, qui ignoroit sa situation, étoit impatient de le voir arriver ; &, pour hâter son départ d'Avignon, il lui écrivit, en ces termes : Brave Crillon, „ vous avez oublié votre Maître & vos „ amis ; aussi, aimé-je mieux que vous ne „ faites.... Il y a fort long-temps que „ l'on dit que vous venez ; mais je n'en „ croirai rien, que je ne vous voie, & que „ je ne vous embrasse. *Adieu, brave Cril-* „ *lon.* (Vie du brave Crillon)

Ce Prince, parlant de Lesdiguières, di-

„ soit : Je voudrois avoir autant de Lesdiguières qu'il y a de grains dans une „ grenade. Lesdiguières est ma créature; „ il n'a jamais eu d'autre Maître, que „ moi : Il a mangé, comme moi, son „ pain bis le premier, & il mange, maintenant, son pain blanc. (*Pierre Matthieu*)

Le Nonce du Pape demandoit, à Henri IV, combien de temps il avoit fait la guerre : „ Toute ma vie, répondit ce „ grand Prince; &, jamais, mes armées „ n'ont eu d'autre Général que moi. (*Folard, Commentaires sur Polybe*)

On aime à suivre les grands Hommes, &, surtout, un homme tel que Henri IV, jusque dans l'intérieur de sa maison : On se plait à l'examiner, dans son déshabillé; à prêter l'oreille à ses conversations les plus familières. Un jour d'été, de 1601, que ce Prince avoit été à la chasse, de grand matin, & qu'il rentroit, au Louvre; dans une disposition d'esprit que sa bonne santé, & l'heureuse situation de ses affaires, égayoient encore, il monta, dans la grande salle, en tenant des perdreaux qu'il avoit pris à la chasse. Apercevant Coquet (c'étoit un des Maîtres-d'Hôtel), il lui cria : „ Coquet, Coquet, vous ne devez pas „ nous plaindre un dîner, à Roquelaure, „ Termes, Fontenac, Rambures, & moi, „ car nous apportons de quoi nous traiter : „ Mais, allez, promptement, faire met„ tre la broche; &, leur réservant leur part, „ faites qu'il y en ait huit pour ma fem-

„ me & pour moi; Bonneval, que voilà, „ lui portera les siens, de ma part, & lui „ dira que je vais boire à sa santé : Mais „ je veux qu'on garde pour moi de ceux „ qui sont un peu pincés de l'oiseau; car „ il y en a trois bien gros, que je leur ai „ ôtés, & auxquels ils n'avoient guère „ touché „. Comme ce Prince en faisoit le partage, arrivèrent la Clicle & Parfait, deux de ses Officiers. Celui-ci portoit un fort grand bassin doré, couvert d'une serviette. Il cria, par deux fois : *Sire, embrassez-moi la cuisse; car j'en ai quantité, & de fort bons.* „ Voilà Parfait bien réjoui, dit „ le Roi; cela lui fera faire un doigt de „ lard sur les côtes : Je vois bien qu'il „ m'apporte de bons melons; j'en suis „ bien aise, car j'en veux manger, au-„ jourd'hui, tout mon saoul : Ils ne me „ font jamais de mal, quand ils sont fort „ bons, que je les mange ayant grande „ faim, & avant la viande, comme l'or-„ donnent les Médecins. Mais, je veux „ que vous quatre y ayez, aussi, part : C'est „ pourquoi, n'allez pas après les perdreaux, „ que vous n'ayez vos melons; je vous „ les donnerai, après que j'aurai retenu „ la part de ma femme, & la mienne, & „ de quoi en donner à qui j'en ai promis „. En entrant dans sa chambre, il vit arriver Fourcy, Beringhen & la Font; ce dernier portoit un gros paquet, enveloppé. „ La Font, lui dit Henri, m'apportez-„ vous, encore, quelque ragoût pour mon „ dîner? *Oui, Sire*, répondit Béringhen,

mais ce sont des viandes creuses, qui ne sont bonnes qu'à repaître la vue. „ Ce n'est pas „ ce qu'il me faut, reprit Sa Majesté; „ car je meurs de faim, & veux dîner, „ avant toutes choses. Mais, encore là „ Font, qu'est-ce que cela? „ *Sire*, dit Fourcy, *ce sont des modèles de différentes sortes d'étoffes, de tapis & de tapisseries, que vos meilleurs Manufacturiers veulent entreprendre de faire.* Henri repliqua: Cela „ sera bon après dîner, pour le montrer „ à ma femme; &, puis, aussi bien me „ vient-il le souvenir d'un homme, avec „ lequel je ne suis pas toujours d'accord „ en tout, principalement, lorsqu'il est „ question de ce que vous savez, qu'il „ appelle des *babioles* & des *bagatelles.* Il „ me dit, souvent, qu'il ne trouve rien de „ beau, ni de bien fait, quand il coûte „ le double de sa vraie valeur; & que „ je devrois penser la même chose de „ toute marchandise, extrèmement chère. „ Je n'ignore pas sur quoi, ni pourquoi il „ dit cela, mais je ne lui en fais pas sem- „ blant; & il ne faut pas laisser de l'en- „ tendre parler, car il n'est pas homme „ à un mot. Fourcy, envoyez-le cher- „ cher en diligence, & qu'on lui mène, „ plutôt, un de mes carrosses, ou, bien, le „ vôtre „. C'étoit le Duc de Sully, qui fut averti, chez Madame de Guise, où il dînoit. S'étant rendu au Louvre, aussi-tôt, lorsque ce Prince le vit entrer dans sa chambre, où il étoit encore à table, il lui dit: „ Il „ n'est pas possible que vous veniez de

„ l'Arsenal „ ? *Cela est vrai, Sire*, répondit Sully, *j'ai dîné chez Madame de Guise.* „ Cette Maison, repliqua le Roi, „ vous apparente, & vous aime fort, „ dont je suis très-aise; car je suis persuadé que, tant qu'ils vous croiront, „ comme ils m'ont fait dire qu'ils étoient „ résolus de faire, ils ne feront jamais „ rien qui nuise à ma personne, ni à mon „ Etat „. *Sire*, lui dit Sully, *Votre Majesté me dit cela d'une si belle manière, que je vois bien qu'elle est en bonne humeur, & plus contente de moi, qu'elle n'étoit, il y a quinze jours.* „ Quoi! vous souvient-il „ encore de cela, interrompit ce bon „ Prince? Oh! que non fait, pas à moi. „ Ne savez-vous pas bien que nos petits „ dépits ne doivent jamais passer les vingt-„ quatre heures? Je sais que cela ne vous „ a pas empêché, dès le lendemain de „ ma colère, d'entreprendre une bonne „ affaire pour mes finances. Il y a plus „ de trois mois, dit, ensuite, Henri, avec „ beaucoup de gaieté, que je ne m'étois „ trouvé si léger, étant monté à cheval, „ sans aide & sans montoir. J'ai eu un „ fort beau jour de chasse. Mes oiseaux „ ont si bien volé, mes levriers si bien „ couru, que ceux-là ont pris force perdreaux, & ceux-ci trois grands levrauts. „ J'ai mangé d'excellens melons & de très-„ bonnes cailles; &, pour vous faire voir, „ continua ce Monarque, que tout conspire à ma bonne humeur, on me mande, „ de Provence, que les brouilleries de

„ Marseille sont entièrement appaisées,
„ &, de plusieurs autres provinces, que,
„ jamais, l'année n'a été si fertile, & que
„ mon peuple sera riche, si je veux ou-
„ vrir les Traites. J'ai reçu avis, d'Italie,
„ que les choses s'y disposoient de façon
„ que j'aurois l'honneur, & la gloire, d'a-
„ voir réconcilié les Vénitiens avec le
„ Pape. Bongars me fait savoir, d'Alle-
„ magne, que le Landgrave de Hesse
„ m'acquiert, tous les jours, de nouveaux
„ amis, alliés, & serviteurs assurés. Bu-
„ zenval a écrit, à Villeroy, que les Es-
„ pagnols, & les Flamands, sont réduits
„ à un tel point de foiblesse, qu'ils se-
„ ront contraints d'entendre à une paix,
„ ou à une trève, dont il faudra, de né-
„ cessité, que je sois le médiateur, ou le
„ protecteur; ce sera pour commencer à
„ me rendre le conciliateur de tous les
„ différens entre les Princes Chrétiens.
„ Et, pour surcroît de satisfaction, ajouta
„ Sa Majesté, d'un air enjoué, me voilà
„ à table, environné de ces gens que vous
„ voyez, de l'affection desquels je suis
„ très-assuré, & que vous jugez très-ca-
„ pables de m'entretenir de discours uti-
„ les & agréables. Cependant, je ne lais-
„ serai point passer tout ce qu'ils m'ont
„ dit, sans y contredire quelque chose.
„ J'avoue, continua ce meilleur des Prin-
„ ces, que toutes leurs louanges ne m'em-
„ pêchent pas de sentir mes défauts; &,
„ quant à leurs complimens sur mon bon-
„ heur, s'ils avoient toujours été près de

„ ma personne, depuis la mort du Roi, „ mon père, ils auroient vu qu'il en faudroit bien rabattre, & que mes méchans momens avoient bien passé les „ bons „. Sur quoi, ce Prince fit cette réflexion, „ qu'il n'avoit pas, encore, tant „ souffert de ses ennemis déclarés, que „ de l'ingratitude & de l'abandon de plusieurs de ceux qui se disoient ses amis „ & ses alliés, ou ses sujets & serviteurs.

Ces discours, qui, d'abord, enjoués, étoient devenus, à la fin, sérieux, furent interrompus, par la présence de la Reine, qui, dans le moment, sortit de sa chambre, pour aller dans son cabinet. Le Roi se leva de table, pour aller au devant d'elle, en lui disant, du plus loin qu'il la vit : „ Eh „ bien! ma mie, ne vous ai-je pas envoyé de bons melons, de bons perdreaux, „ & de bonnes cailles? Si vous avez eu „ aussi bon appétit que moi, vous avez „ fait bonne chère; car je n'ai jamais tant „ mangé, ni été de si bonne humeur : „ Demandez-le à Rosny, il vous en dira „ le sujet, & vous contera toutes bonnes „ nouvelles, que j'ai reçues „. La Reine, qui se trouvoit, aussi, dans une situation d'esprit agréable, lui répondit, que, pour contribuer, de son côté, à divertir Sa Majesté, elle lui avoit fait préparer un Ballet, & une Comédie; le ballet représentant les *Félicités de l'Age d'Or*, & la Comédie, les *différens Amusemens des quatre Saisons de l'année*. „ Que je suis aise, ma mie, lui „ dit Henri, de vous voir de si bonne

„ humeur; vivons, je vous prie, tou„ jours de même. (*Mémoires de Sully*)

Il arrivoit, souvent, à Henri IV, de s'écarter, lorsqu'il étoit à la chasse, & de se mêler, ensuite, familiérement, avec ceux qu'il rencontroit, afin d'apprendre ce que l'on disoit de lui. Cette popularité lui attiroit, quelquefois, des aventures plaisantes, dont il se tiroit, toujours, en homme d'esprit. Un jour, s'étant égaré, il pique, vers le premier village, entre dans la meilleure auberge, & se met à table d'hôte, avec plusieurs Marchands, sans en être reconnu. Après avoir dîné, il fit tomber la conversation sur les affaires de l'Etat, sur les nouvelles de la Cour & du Roi: Chacun dit son sentiment. On parla de sa conversion; un Marchand de bestiaux, qui étoit auprès de lui, dit: *Ne parlons point de cela; la caque sent toujours le hareng*. Un moment après, le Roi se lève, paye l'écot, & se met à la fenêtre. Aussi-tôt, il voit quelques Seigneurs, qui venoient chercher à dîner dans ce village, il les appelle, & les fait monter. Ceux qui avoient dîné avec le Roi, le reconnurent, aux respects que ces Seigneurs lui rendoient; ils parurent fort interdits, & eussent bien voulu retenir ce qu'ils avoient dit. Le Roi, sans témoigner de mécontentement des propos qu'ils avoient tenus, frappa, avant de sortir, sur l'épaule du Marchand, & lui dit, seulement: „ Bon homme, la caque „ sent toujours le hareng à votre endroit, „ & non pas au mien; car vous avez en-

„ core du mauvais levain de la Ligue. (*Mercure François*, tome II, page 183)

L'auteur de ce Journal rapporte un autre trait, dont il avoit été témoin. „ La „ dernière fois, dit-il, que je le vis passer, „ sans autre garde que lui, sixième, au bac „ de Neuilly, dans lequel il y avoit quan- „ tité de paysans, il se fourra, tout aussi- „ tôt, parmi eux, & demandoit, à l'un, une „ chose, &, à l'autre, une autre. Il en vit „ un, qui avoit les cheveux blancs, & la „ barbe noire, & lui demanda la raison de „ cette différence. Ce paysan, matois, fai- „ soit l'ignorant; mais, Sa Majesté le pres- „ sant de répondre, il lui dit : *Sire, c'est* „ *que mes cheveux sont de vingt ans plus* „ *vieux que ma barbe*. A cette réponse, le „ Roi se mit à rire, & la trouva si heureuse, „ qu'il la raconta, depuis, plusieurs fois.

L'historiette suivante est tirée du Journal de l'Etoile, qui dit l'avoir apprise d'un de ses amis, auquel le sieur Vitry, Officier du Roi, l'avoit racontée. „ Henri, chas- „ sant vers Grosbois, se déroba à sa com- „ pagnie, comme il faisoit souvent, & vint, „ seul, à Creteil : Y étant arrivé, sur l'heure „ du dîner, affamé comme un chasseur, „ il entra dans une hôtellerie, où, ayant „ trouvé l'hôtesse, il lui demanda s'il n'y „ avoit rien pour dîner. Elle répondit „ que non, & qu'il étoit venu trop tard. „ Mais, à l'instant, ayant avisé une broche „ de rôt, il demanda, pour qui donc étoit „ ce rôt-là. L'hôtesse lui dit que c'étoit „ pour des Messieurs qui étoient en haut,

„ qu'elle penſoit que ce fuſſent des Pro-
„ cureurs. Le Roi, qu'elle ne prenoit,
„ alors, que pour un ſimple particulier,
„ parce qu'il étoit ſeul, la pria de leur
„ aller dire qu'il y avoit un honnête
„ Gentilhomme, qui venoit d'arriver, qui
„ étoit las, & qui avoit faim, qui les
„ prioit de lui donner un morceau de leur
„ rôt pour de l'argent, ou qu'ils l'accom-
„ modaſſent du bout de leur table, &
„ qu'il payeroit l'écot: Ce qu'ils refusè-
„ rent, tout à plat, diſant que, pour le re-
„ gard de leur rôt, il n'y en avoit pas
„ trop pour eux: Et, quant à dîner avec
„ eux, ils avoient des affaires enſemble,
„ & étoient bien aiſes d'être ſeuls. Henri,
„ ayant entendu cette réponſe, demanda
„ à l'hôteſſe quelque garçon pour lui
„ envoyer quérir de la compagnie. Lui
„ ayant donné une pièce d'argent, il l'en-
„ voya au ſieur de Vitry, qu'il lui déſi-
„ gna, par un autre nom, & par une grande
„ caſaque rouge qu'il portoit, & qu'é-
„ tant là, il lui dit qu'il vînt trouver, in-
„ continent, le Maître du grand Cornet.
„ Ce que le garçon ayant fait, & le ſieur
„ de Vitry ayant connu, par ſon langage,
„ que c'étoit le Roi, il vint, incontinent,
„ accompagné de huit ou dix autres,
„ trouver Sa Majeſté. Elle conta, au dit
„ Vitry, ſa déconvenue & la vilenie de ces
„ Procureurs, le chargea, par même moyen,
„ de s'aller ſaiſir d'eux, de les mener à
„ Grosbois, &, qu'étant là, il ne faillît de
„ les faire très-bien fouetter & étriller,

„ pour leur apprendre à être, une autre „ fois, plus courtois à l'égard des Gen- „ tilshommes. Ce que le dit fieur de Vi- „ try fit fort bien, &, promptement, exé- „ cuter, nonobftant toutes les raifons, „ fupplications, remontrances & contre- „ dits de Meffieurs les Procureurs.

Ce même Prince, à qui il arrivoit de fe promener, feul, dans la forêt de Villers-Coterets, furtout, dans cette partie, qui n'eft pas éloignée des jardins du château, rencontra, un jour, le Député des habitans de Puyfeux, chargé d'un fac d'avoine, dont le poids l'incommodoit beaucoup. Ce Prince lui demanda ce qu'il portoit, & où il alloit. Le Pâtre lui expliqua tout, & ajouta que, fi le *Roi au long nez* faifoit bien (il défignoit, par cette expreffion, Henri IV, dont l'époufe étoit, alors, Marguérite, Ducheffe de Valois), il lui éviteroit la peine de porter à dos, tous les ans, cette avoine avec tant de fatigue. Le manant, qui ne connoiffoit point le Roi, paffa outre, & Henri IV continua de fe promener. Le lendemain de cette rencontre, le Roi envoya chercher cet homme, qui, furpris de fe voir ainfi mandé, ne reconnut pas, fans frémir, le Roi lui-même, dans la perfonne à qui il avoit parlé fi cavalièrement, la veille. Henri IV le raffura, & lui dit qu'il le mandoit, pour l'avertir que, déformais, il enverroit chercher, à Puyfeux, l'avoine de redevance, pour lui éviter la peine de la porter à dos. Ce que le Monarque promit, fut exécuté, &, en-

core aujourd'hui, la communauté de ces mêmes habitans est exempte de l'obligation de porter l'avoine aux greniers publics du Duché de Valois. (*Histoire du Duché de Valois*, édition de 1765)

Lorsque Henri n'étoit encore que Roi de Navarre, & Duc d'Albret, il faisoit sa résidence à Nérac, petite ville de Gascogne. Il vivoit en simple Gentilhomme, & chassoit, souvent, dans les Landes, pays abondant en toute sorte de gibiers. Au milieu de sa chasse, il alloit, souvent, se délasser, & prendre quelque nourriture chez un *Berret* (c'est ainsi qu'on appelle les Paysans du Béarn, du nom d'un bonnet de laine d'une façon particulière, qu'ils portent, ordinairement). D'aussi loin que le nouveau *Philémon*, & sa femme, voyoient arriver le Prince, ils couroient au devant de lui; &, prenant, chacun, une de ses mains, ils répétoient, dans leur patois, avec une satisfaction peinte sur leur visage : *Eh, bon jour, mon Henri! bon jour, mon Henri!* Ils le menoient, en triomphe, dans leur cabane, & le faisoient asseoir sur une escabelle. Le Berret alloit tirer de son meilleur vin; la femme prenoit dans son bahut du pain & du fromage. Henri, plus satisfait du bon cœur, & de la simplicité de ses hôtes, qu'il ne l'eût été de la chère la plus délicate, mangeoit avec appétit, & s'entretenoit familièrement, avec eux, des choses qui étoient à leur portée. Son repas fini, il prenoit congé de ces bonnes gens, en leur promettant de revenir

toutes les fois que sa chasse le conduiroit de leur côté : Ce qui arrivoit fréquemment. Lorsque ce Prince fut devenu paisible possesseur du Trône de France, le Berret, & sa femme, apprirent cet évènement avec une joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Ils se rappelèrent qu'il mangeoit avec plaisir de leurs fromages, &, comme c'étoit le seul présent qu'ils fussent en état de lui offrir, ils en mirent deux douzaines, des meilleurs, dans un panier. Le Berret se chargea de les porter, lui-même, embrassa sa femme, & partit. Au bout de trois semaines, il arriva à Paris, courut au Louvre, dit à la sentinelle, dans son langage : *Je veux voir notre Henri, notre femme lui envoye des fromages de vache.* La sentinelle, surprise de l'habillement extraordinaire, &, plus encore, du jargon de cet homme, qu'il n'entendoit pas, le prit pour un fou, & le repoussa, en lui donnant quelques bourrades. Le Berret fort triste, & se repentant déjà de son voyage, descend dans la cour, & se demande, à lui-même, ce qui peut lui avoir attiré une si mauvaise réception, à lui, qui venoit faire un présent au Roi. Après en avoir long-temps cherché la raison, il se met dans l'esprit que c'est parce qu'il a dit *des fromages de vache :* Il se promet bien de se corriger. Pendant que notre homme est plongé dans ces belles réflexions, Henri IV, regardant, par hasard, à travers la fenêtre, voit un Berret qui se promène dans la cour. Cet habillement, qui lui étoit connu, le frappe, &,

cédant à sa curiosité, il ordonne que l'on fasse monter ce Paysan. Celui-ci se jette, aussi-tôt, à ses pieds, embrasse ses genoux, & lui dit, affectueusement : *Bon jour, mon Henri, notre femme vous envoye des fromages de bœuf.* Le Roi, presque honteux qu'un homme de son pays se trompât aussi grossièrement devant toute sa Cour, se pencha, avec bonté, & lui dit, tout bas : *Dis donc des fromages de vache.* Le Paysan, qui pensoit toujours au traitement qu'on venoit de lui faire, répondit, en son patois : „ Je ne vous conseille pas, mon Henri, „ de dire des fromages de vache ; car, pour „ m'être servi, à la porte de votre chambre, de cette façon de parler, un grand „ drôle, habillé de bleu, m'a donné vingt „ bourrades de fusil, & il pourroit bien „ vous en arriver autant „. Le Roi rit beaucoup de la simplicité du bon homme, accepta ses fromages, le combla d'amitié, fit sa fortune & celle de toute sa famille. (*Histoire de Henri IV, & Année Littéraire, 1754*)

Quelques jours avant la bataille d'Ivry, Henri IV arriva, un soir, incognitò, à Alençon, avec peu de suite, & descendit chez un Officier, qui lui étoit fort attaché. Cet Officier étoit absent, & sa femme, qui ne connoissoit pas le Roi, le reçut comme un des principaux Chefs de l'armée, c'est-à-dire, de son mieux, & avec d'autant plus d'empressement, qu'il se disoit l'ami de son mari. Cependant, vers le soir, ce Prince, croyant appercevoir quelques marques d'inquiétu-

des sur le visage de son hôtesse : „ Qu'est-
„ ce, donc, lui dit-il, Madame ? Vous cau-
„ serois-je ici quelque embarras ? A mesure
„ que la nuit vient, je vous trouve moins
„ gaie. Parlez-moi librement, & soyez
„ sûre que mon intention n'est pas de
„ vous gêner en rien. — Monsieur, lui
„ répondit la Dame, je vous avouerai
„ franchement l'espèce d'embarras où
„ je me trouve. C'est, aujourd'hui, Jeudi ;
„ pour peu que vous connoissiez la Pro-
„ vince, vous ne serez pas étonné de la
„ peine, où je suis, pour pouvoir, aussi bien
„ que je le voudrois, vous donner à sou-
„ per. J'ai, vainement, fait parcourir la
„ Ville entière, il ne s'y trouve, exacte-
„ ment, rien, & vous m'en voyez déses-
„ pérée. Un de mes voisins, seulement, dit
„ avoir à son croc une dinde grasse, &
„ qu'il me cédera volontiers, pourvu qu'il
„ vienne en manger sa part. Cette con-
„ dition me paroît d'autant plus dure,
„ que cet homme n'est, en effet, qu'une
„ espèce d'Artisan renforcé, que je n'o-
„ serois admettre à votre table, & qui,
„ pourtant, tient si fort à sa dinde, que
„ quelques offres que je lui fasse, il pré-
„ tend ne la lâcher qu'à ce prix. Tel est,
„ au vrai, le sujet de mon inquiétude „.
Cet homme, dit le Roi, *est-il un bon compa-*
„ *gnon?* — Oui, Monsieur, c'est le plai-
„ sant du quartier ; honnête homme, d'ail-
„ leurs, bon François, très-zélé Roya-
„ liste, & assez bien dans ses affaires. —
„ Oh ! Madame, qu'il vienne, je me

„ sens beaucoup d'appétit, &, dût-il nous „ ennuyer un peu, il vaut encore mieux „ souper avec lui, que de ne point sou- „ per du tout „. Le Bourgeois, averti, arriva *endimanché*, avec sa dinde: Et, tandis qu'elle rôtissoit, il tint les propos les plus naïfs, & les plus gais, raconta les histoires scandaleuses de la Ville, assaisonna ses récits de saillies aussi vives que plaisantes, amusa, enfin, le Roi, de façon que ce Monarque, quoique mourant de faim, attendit le souper sans impatience. La gaieté de cet homme, quoiqu'il ne perdît pas un coup de dent, se soutint, augmenta, même, tant que dura le repas. Le bon Roi rioit de tout son cœur; &, plus il s'épanouissoit, plus le joyeux Convive étoit à son aise & redoubloit de bonne humeur. Au moment, où Sa Majesté quitta la table, l'honnête Bourgeois, tombant, tout à coup à ses pieds: „ Sire, s'écria- „ t-il, pardon! ce jour est, certainement, „ pour moi, le plus beau de ma vie. J'ai „ vu passer Votre Majesté, lorsqu'elle est „ arrivée ici: J'étois assez heureux pour „ la reconnoître: Je n'en ai rien dit, pas, „ même, à Madame, lorsque j'ai vu qu'elle „ ne connoissoit point notre grand Roi.... „ Pardon, Sire! pardon!... Je préten- „ dois vous amuser quelques instans; „ j'aurois, sans doute, été moins bon, & „ Votre Majesté n'eût pas joui de la sur- „ prise de ma voisine „. La Dame, en ce moment, étoit également aux pieds du Roi, qui les fit relever, avec cette bonté

qui fut toujours la base de son caractère. „ Non, Sire, s'écria le Bourgeois, en s'obstinant de rester à genoux! „ Non, „ Sire, je resterai comme je suis, jusqu'à ce „ que Votre Majesté ait daigné m'enten- „ dre encore un instant „. *Eh bien! parle donc*, lui dit le Monarque, vivement enchanté de cette scène. „ Sire, lui dit cet „ homme, d'un air, & d'un ton, également „ grave, la gloire de mon Roi m'est chè- „ re, & je ne puis penser qu'avec dou- „ leur, combien elle seroit ternie, d'avoir „ souffert à sa table un faquin tel que „ moi.... & je ne vois qu'un seul moyen „ de prévenir un tel malheur „. *Quel est-il*, repliqua Henri? „ C'est, reprit le „ Bourgeois, de m'accorder des Lettres „ de Noblesse. — *A toi?* — Pour- „ quoi non, Sire? Quoique, jadis, Arti- „ san, je suis François; j'ai un cœur „ comme un autre: Je m'en crois digne, „ du moins, par mes sentimens pour mon „ Roi „. *Fort bien, mon ami!.... Mais quelles armes prendrois-tu?* — „ Ma din- „ de, elle m'a fait, aujourd'hui, trop „ d'honneur pour cela „. *Eh bien, soit*, s'écria le Monarque, en éclatant de rire! *Ventre-saint-gris, tu seras Gentilhomme, & tu porteras ta dinde en pal.* Depuis cette époque, soit que ce particulier fût déjà assez riche, soit que, par la suite, il le fût devenu, il acheta, dans les environs d'Alençon, une Terre, qui a été érigée en Châtellenie sous son nom, qu'il ne voulut jamais changer. Ses descendans la possè-

dent, encore, actuellement, & portent, en effet, pour armes, *une dinde en pal.* (Mercure de France, du mois de Juillet 1761)

Au mois de Décembre 1609, Henri IV, dans une partie de chasse, suivit le cerf avec tant d'ardeur, qu'il s'égara, & n'arriva, à Meudon, que fort tard. Il envoya sa suite dans les auberges, & descendit chez un Bourgeois de Paris, qui avoit une maison à Meudon. Il trouva le maître soupant avec sa famille. Il leur défendit de rien ajouter à leur repas, se mit à table, sans permettre qu'on changeât de place, ni que le maître quittât la sienne, but, & mangea avec beaucoup d'appétit, & alla se coucher. Il ne s'éveilla, le lendemain, que fort tard, & dit, aux Seigneurs de sa suite, *qu'il n'avoit jamais si bien reposé, ni dormi si tranquillement.* (Tablettes historiques des Rois de France)

Henri IV, après s'être entretenu, avec un Vigneron, du Bléfois, sans en être connu, finit son entretien par demander, à ce Vigneron combien il gagnoit par jour. — Quarante sous. — *Que fais-tu de cet argent?* — „ Quatre parts. — „ *Et comment les disperses-tu, ces quatre parts?* — „ De la première, je me nourris; avec la „ seconde, je paye mes dettes; je place la „ troisième, & la quatrième, je la jette „ dans l'eau „. — *Ceci est une énigme pour moi.* — „ Je vais vous l'expliquer. „ Vous entendez que je commence par „ me nourrir du quart de mon gain. Un „ autre quart sert à nourrir mon père &

„ ma mère, qui m'ont nourri. Le troi-
„ sième quart est employé à élever mes
„ enfans, qui me nourriront, un jour. La
„ dernière part est pour mon roi, qui
„ n'en touche rien, ou presque rien : Par-
„ tant, perdu pour lui & pour moi.

Peu de temps après la paix de Vervins, ce Prince, revenant de la chasse, vêtu simplement, & n'ayant, avec lui, que deux ou trois Gentilshommes, passa la rivière au quai Malaquais, à l'endroit où on la passe encore, aujourd'hui. Voyant que le Batelier ne le connoissoit pas, il lui demanda ce que l'on disoit de la paix : „ Ma foi,
„ je ne sais pas ce que c'est que cette
„ belle paix, répondit le Batelier; il y a
„ des impôts sur tout, & jusque sur ce
„ misérable bateau, avec lequel j'ai bien
„ de la peine à vivre „. *Et le Roi*, continua Henri, *ne compte-t-il pas mettre ordre à tous ces impôts-là?* „ Le Roi est un assez
„ bon homme, repliqua le rustre; mais
„ il a une Maîtresse, à qui il faut tant de
„ belles robes, & tant d'affiquets, & c'est
„ nous qui payons tout cela! Passe en-
„ core si elle n'étoit qu'à lui; mais on
„ dit qu'elle se fait caresser par bien d'au-
„ tres „. Henri IV, que cette conversation avoit beaucoup amusé, envoya chercher, le lendemain, ce Batelier, & lui fit répéter, devant la Duchesse de Beaufort, tout ce qu'il avoit dit, la veille. La Duchesse, fort irritée, vouloit le faire pendre : „ Vous êtes folle, dit le Roi, c'est
„ un pauvre diable, que la misère rend de

„ mauvaiſe humeur. Je ne veux plus qu'il „ paye rien pour ſon bateau, & je ſuis „ ſûr qu'il chantera tous les jours : *Vive* „ *Henri, vive Gabriëlle.* (Sauval & Eſſais hiſtoriques ſur Paris)

Ce même Prince, étant à la chaſſe dans le Vendômois, &, s'étant écarté de ſa ſuite, rencontra un Payſan aſſis au pied d'un arbre. *Que fais-tu là*, lui dit Henri IV? *Ma finte, Monſieur, j'étions là, pour voir paſſer le Roi.* „ Si tu veux, ajouta ce „ Prince, monter ſur la croupe de mon „ cheval, je te conduirai dans un endroit „ où tu le verras, tout à ton aiſe „. Le Payſan monte, &, chemin faiſant, demande comment il pourra reconnoître le Roi. „ Tu n'auras qu'à regarder celui qui aura „ ſon chapeau pendant que tous les au- „ tres auront la tête nue „. Le Roi joint la chaſſe, & tous les Seigneurs le ſaluent. „ Hé bien, dit-il, au Payſan, qui eſt le „ Roi „? *Ma finte, Monſieur*, répondit le ruſtre, *il faut que ce ſoit vous, ou moi; car il n'y a que nous deux, qui avons notre chapeau ſur la tête.* (Lettres récréatives & morales, par le Marquis Caraccioli)

Cette gaieté étoit ſi naturelle, à Henri IV, que la maladie, même, ou différens accidens fâcheux, ne pouvoient la lui ôter. Ce Prince avoit eu quelques attaques de goutte : „ J'étois allé, à l'arſenal, avec ma „ femme, diſoit-il, un jour aſſez gaiement, en parlant d'une de ces attaques de goutte ; „ Monſieur de Sully me dit : Sire, „ vous avez de l'argent, ici, & vous ne le

„ voyez point ; comme de fait, je me con„ tente de savoir que j'en ai, sans m'a„ muser au plaisir de le voir. Nous allâ„ mes à la Bastille, & il nous montra „ comme cela étoit ordonné : Je vous as„ sure, qu'au même instant, la goutte me „ prit, & me fit souvenir du proverbe : „ *Ceux qui ont la goutte, ont des écus.* (Matthieu, *tome II*)

„ Le Vendredi, 9 Juin 1606, le Roi, & „ la Reine, passant au bac de Neuilly, re„ venant de Saint-Germain-en-Laye, & „ ayant, avec eux, M. de Vendôme, fail„ lirent à être noyés, tous trois, princi„ palement la Reine, qui but plus qu'elle ne „ voulut ; &, sans un sien Valet-de-pied, „ & un Gentilhomme, nommé la Châ„ taigneraie, qui la prit par les cheveux, „ s'étant jeté, à corps perdu, dans l'eau „ pour l'en tirer, couroit fortune inévi„ table de sa vie. Cet accident guérit le „ Roi d'un grand mal de dents, qu'il avoit, „ dont le danger étant passé, il s'en gaus„ sa, disant que, jamais, il n'avoit trouvé „ meilleure recette ; au reste, qu'ils avoient „ mangé trop de salé, à dîner, & qu'on „ les avoit voulu faire boire après. (*Journal du règne de Henri IV*)

Cet accident arriva, selon le Mercure François, parce qu'en entrant dans ce bac, lequel, peut-être, n'avoit point de parapet, les deux chevaux de volée, tirant trop à côté, tombèrent dans l'eau ; &, par leur poids, entraînèrent le carrosse, où étoit le Roi, avec la reine, M. le Duc de Ven-

dôme, la Princesse de Conty, & le Duc de Montpensier, que la pluie avoit empêché de mettre pied à terre. Les Seigneurs, qui étoient à cheval, se jetèrent dans l'eau, sans se donner le temps d'ôter, ni leurs manteaux, ni leurs épées, & accoururent vers l'endroit où ils avoient vu le Roi. Ce Prince, échappé à son danger, se remit, aussi-tôt, dans l'eau, malgré les prières de ses Officiers, pour aider à retirer la Reine, & le Duc de Vendôme.

Henri IV avoit un tempérament ardent, qui le livroit aux femmes; mais, son attachement pour ses maîtresses, n'a, jamais, influé sur le sort de ses Serviteurs, & ne l'a détourné, en aucune occasion, de ses principaux devoirs. La Duchesse de Beaufort avoit exigé, de Sully, des grâces, qu'il ne pouvoit lui accorder. Elle en porta des plaintes amères au Roi, qui dit, à son Ministre, de l'aller trouver, & de chercher à la satisfaire, par de bonnes raisons: *Et, si cela ne suffit pas*, ajouta-t-il, *je parlerai en maître.* Rosny s'étant rendu chez la Duchesse, voulut commencer, par une espèce d'éclaircissement, mais elle ne lui donna pas le temps de l'achever. La colère, dont elle étoit animée, ne lui permettant pas de mesurer ses termes, elle l'interrompit, en lui reprochant *qu'il séduisoit le Roi, & lui faisoit croire que le noir étoit blanc.* „ Oh! oh! Madame, lui dit Rosny, à l'instant, en l'interrompant, à son tour, mais d'un air très-froid, „ puis-„ que vous le prenez sur ce ton, je vous „ baise

„ baise les mains, mais je ne laisserai „ pas, pour cela, de faire mon devoir „ ; & sortit, sans vouloir en dire, ni entendre davantage. Lorsqu'il rapporta au Roi les paroles de la duchesse, il le mit de fort mauvaise humeur contre elle. „ Allons, dit ce Prince, venez avec moi, „ & je vous ferai voir que les femmes ne „ me possèdent pas „. Son carrosse tardant trop à venir, à son gré, il monta dans celui de Rosny. La Duchesse de Beaufort, qui s'étoit attendue, voyant sortir Rosny de chez elle, d'y voir, bientôt, arriver le Roi, avoit bien étudié son personnage, pendant ce temps-là. Lorsqu'on lui annonça ce Prince, elle vint le recevoir jusqu'à la porte de la premiére salle. Henri, sans l'embrasser, ni lui faire les caresses ordinaires: „ Allons, Madame, lui dit-il, dans vo„ tre chambre, & qu'il n'y entre que „ vous, Rosny, & moi; car je veux vous „ parler, à tous deux, & vous faire bien „ vivre ensemble „. Il fit fermer la porte, regarda s'il n'y avoit personne dans l'antichambre & dans le cabinet; puis, prenant Sully d'une main, pendant qu'il tenoit sa maîtresse de l'autre, il dit, à celle-ci, d'un air qui dut la surprendre beaucoup : „ Que le véritable motif qui l'a„ voit déterminé à s'attacher à elle, étoit „ la douceur qu'il avoit cru remarquer „ dans son caractère; qu'il s'apercevoit, „ par la conduite qu'elle tenoit, depuis „ quelque temps, que ce qu'il avoit cru „ véritable, n'étoit qu'une feinte, &

„ qu'elle l'avoit trompé; qu'elle suivoit „ de mauvais conseils, qui lui faisoient „ faire des fautes, dont les suites pou- „ voient devenir irréparables „; & finit par lui ordonner de surmonter son aversion pour Sully, parce qu'assurément, il ne l'éloigneroit pas, pour l'amour d'elle. La Duchesse se mit à verser des larmes; elle prit un air caressant & soumis: Elle voulut baiser la main de Henri; elle n'omit rien enfin, de ce qu'elle connoissoit le plus capable pour attendrir le cœur de ce Prince. Lorsqu'elle crut l'avoir touché, elle se plaignit de ce qu'au lieu du retour, qu'elle auroit dû attendre d'un Prince auquel elle avoit donné toute sa tendresse, elle voyoit qu'il la sacrifioit, aussi cruellement. Elle rappela tout ce que Rosny avoit dit, & fait, contre ses enfans; puis, feignant de succomber à son désespoir, elle se laissa tomber sur un lit, où elle protesta qu'elle étoit résolue d'attendre la mort, après un aussi sanglant affront. Henri fut sensible à cette scène; mais, il se remit si promptement, que sa maîtresse ne s'en aperçut point. Il continua à lui dire, du même ton: „ Qu'elle auroit pu s'épar- „ gner la peine de recourir à tant d'ar- „ tifices, pour un si léger sujet „. Ce reproche la piqua sensiblement; elle redoubla, alors, ses pleurs, en s'écriant: „ Qu'elle „ voyoit bien qu'elle étoit abandonnée; „ que c'étoit, sans doute, pour augmenter „ encore sa honte, & le triomphe de Rosny, „ que Sa Majesté avoit voulu le rendre

„ témoin des choses les plus dures, qu'une „ femme puisse entendre „. Après ces dernières paroles, elle parut se livrer au plus grand désespoir. „ Pardieu, Madame, c'est trop, reprit le Roi, en perdant patience; je vois bien qu'on vous „ a dressée à tout ce badinage, pour essayer de me faire renvoyer un serviteur, „ dont je ne puis me passer : Je vous „ déclare, que, si j'étois réduit à la nécessité de choisir, de perdre l'un, ou l'autre, „ je me passerois mieux de dix maîtresses „ comme vous, que d'un Serviteur comme lui. (*Mémoires de Sully*)

Après ce discours, le Roi s'étant avancé, brusquement, pour sortir de la chambre, la Duchesse de Beaufort, qui appréhendoit que ce ne fût pour n'y plus revenir, jamais, changea de batterie. Elle courut au devant de ce Prince, pour l'arrêter : Elle se jeta à ses genoux; elle lui prit les mains, pour les baiser : Elle le supplia de lui pardonner sa faute, & fit quelques excuses à Rosny, sur son emportement. Le Roi s'attendrit : On promit d'oublier tout le passé, & ils se séparèrent, tous trois, fort bons amis. Lorsque le Roi fut sorti de l'appartement de la Duchesse, il prit la main de Rosny, &, la serrant avec vivacité : *Eh bien, mon ami!* lui dit ce Monarque, *n'ai-je pas tenu bon?*

Henri IV avoit commencé à connoître Gabriëlle d'Estrées, depuis Duchesse de Beaufort, lorsqu'il étoit occupé au siége de Paris. Un jour, qu'il vantoit fort les char-

mes de Marie de Beauvilliers, sa maîtresse actuelle, disant qu'il la préféroit à toutes les femmes, le Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, prétendit qu'il changeroit de sentiment, s'il avoit vu Mademoiselle d'Estrées. Il lui en dit tant de bien, & lui en fit un si beau portrait, qu'il lui donna envie de la voir. Bellegarde, qui étoit amoureux de cette belle, sentit la faute qu'il avoit faite, d'en parler au Roi, mais il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Henri la vit, à Cœuvres, où elle demeuroit, & la trouva, encore, au dessus du beau portrait qu'on lui en avoit fait. Gabriëlle ne répondit pas, d'abord, aux empressemens du Prince, & cette molle résistance ne servit qu'à le rendre plus enflammé. Ce Monarque auroit désiré de ne laisser aucun jour, sans voir sa nouvelle maîtresse; mais, la difficulté, pour lui, étoit de se rendre, à Cœuvres, sans beaucoup de risque. Il falloit faire sept lieues, en pays ennemis, traverser un grand bois, & passer à la vue de deux garnisons de la Ligue. Un jour, cependant, il résolut de tout risquer. Il monta à cheval, avec quelques Officiers de confiance, & fit quatre lieues avec eux. Lorsque ce Prince fut à trois lieues de la maison de sa maîtresse, il renvoya sa compagnie, mit pied à terre, s'habilla en paysan, se chargea d'un sac plein de paille, & acheva son voyage, avec son sac sur le dos. Gabriëlle le reçut, encore, assez froidement, & ne demeura que quelques momens avec lui. Dans la suite,

l'élévation de M. d'Estrées, père de la belle, le sincère attachement que Henri témoigna à sa maîtresse, ses manières affables & pleines de bonté, obligèrent cette belle à mieux traiter un amant si généreux, si bienfaisant. Cependant, Gabriëlle continua à aimer Bellegarde, dont le Roi avoit quelque soupçon; mais, à la moindre caresse qu'elle lui faisoit, il condamnoit ses pensées, comme criminelles, & s'en repentoit. Il arriva un petit accident, qui faillit à lui en apprendre davantage; ce fut, qu'étant en l'une de ses maisons, pour quelque entreprise qu'il avoit de ce côté-là, &, étant allé, à trois ou quatre lieues, pour cet effet, Gabriëlle étoit demeurée au lit, disant qu'elle se trouvoit incommodée, & Bellegarde avoit feint d'aller à Mantes, qui n'en étoit pas fort éloigné. Sitôt que le Roi fut parti, Arphure, la plus intime confidente des femmes de Gabriëlle, & sur laquelle elle se reposoit entièrement, fit entrer Bellegarde, dans un petit cabinet, dont elle seule avoit la clef; &, après que sa maîtresse eut fait retirer tous ceux qui étoient dans sa chambre, son amant y fut reçu. Comme ils étoient ensemble, le Roi, qui n'avoit pas trouvé ce qu'il avoit été chercher, revint plutôt que l'on ne croyoit, & pensa trouver ce qu'il ne cherchoit pas. Tout ce que l'on put faire, ce fut, que Bellegarde entrât dans le cabinet d'Arphure, dont la porte se trouvoit au chevet du lit de Gabriëlle, & où il y avoit une fenêtre, qui avoit vue sur le jardin. Aussi-

tôt que le Roi fut entré, il demanda Arphure, pour avoir des confitures qu'elle gardoit dans ce cabinet. Gabriëlle dit qu'elle n'y étoit pas, & qu'elle lui avoit demandé permiſſion d'aller viſiter quelques parens, qu'elle avoit à la ville. „ Si eſt-„ ce, dit le Roi, que je veux manger des „ confitures, que, ſi Arphure ne ſe trou-„ ve, que quelqu'un vienne ouvrir cette „ porte, ou qu'on la rompe „. Lui-même commença à donner des coups de pieds dedans. Dieu ſait en quelles alarmes étoient ces deux perſonnes, ſi proches d'être découvertes. Gabriëlle, feignant un grand mal de tête, ſe plaignoit que ce bruit l'incommodoit fort : Mais, pour cette fois, le Roi voulut rompre cette porte. Bellegarde, voyant qu'il n'y avoit pas d'autre remède, ſe jeta par la fenêtre, & fut ſi heureux, qu'il ſe fit fort peu de mal, bien que la fenêtre fût aſſez haute. Et auſſi-tôt Arphure, qui s'étoit, ſeulement, cachée pour ne point ouvrir cette porte, entra bien échauffée, s'excuſant ſur ce qu'elle ne penſoit pas qu'on dût avoir affaire d'elle. Arphure alla, donc, quérir ce que le Roi avoit ſi impatiemment demandé; & Gabriëlle, voyant qu'elle n'étoit découverte, reprocha au Roi, mille fois, cette façon d'agir. „ Je vois bien, „ lui dit-elle, que vous voulez me traiter „ comme les autres, que vous avez ai-„ mées, & que votre humeur changeante „ veut chercher quelque ſujet, pour rom-„ pre avec moi, qui vous préviendrai, me

„ retirant avec mon mari, que vous m'a-
„ vez fait laiſſer, d'autorité. Je confeſſe que
„ l'extrême paſſion, que j'ai eue pour vous,
„ m'a fait oublier mon devoir & mon
„ honneur; &, cependant, vous payez l'un
„ & l'autre d'inconſtance, ſous ombre de
„ ſoupçon, dont je ne vous ai jamais
„ donné ſujet, par penſée, ſeulement „. Et, là deſſus, les larmes ne manquèrent pas; ce qui mit le Roi en tel déſordre, qu'il lui demanda, mille fois, pardon; qu'il confeſſa d'avoir trop failli, & qu'il fut long-temps, depuis, ſans témoigner aucune jalouſie. (*Hiſtoire des Amours de Henri IV*)

Le courage de ce Prince ne s'amollit point, auprès de cette belle; témoin cette Lettre, qu'il lui écrivit, dans une occaſion périlleuſe, & par laquelle il lui mandoit:
„ Si je ſuis vaincu, vous me connoiſſez
„ aſſez, pour croire que je ne fuirai point;
„ mais, ma dernière penſée ſera à Dieu,
„ & l'avant-dernière à vous. (*Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi*)

Après la mort de la Ducheſſe de Beaufort, Mademoiſelle d'Entragues, depuis, Marquiſe de Verneuil, acquit tout pouvoir ſur le cœur du ſenſible Monarque. La Demoiſelle, dit Sully, n'étoit pas novice: Quoique touchée du plaiſir de ſe voir l'objet des pourſuites d'un grand Roi, elle donnoit encore davantage à l'ambition, qui la flattoit, que, dans la conjoncture préſente, il ne ſeroit pas impoſſible de jouer ſi bien ſon perſonnage, qu'elle

obligeroit ſon amant à convertir ce titre en celui d'époux. Elle ne ſe preſſa, donc, point de ſatisfaire ſes déſirs. La fierté, & la pudeur, furent employées, tour à tour, &, enſuite, l'intérêt. Elle ne demanda pas moins de cent mille écus, pour prix de ſa dernière complaiſance. Henri promit cette ſomme, & paſſa une nuit avec la Marquiſe. Le lendemain, Sully, qui avoit reçu ordre de payer les cent mille écus, fit apporter la ſomme, dans le cabinet du Roi, les compta, & affectoit de les étaler, devant ce Prince, pour lui faire connoître à quoi il s'étoit engagé. Henri demanda pour qui étoit cet argent. On lui répondit que c'étoit pour la Marquiſe de Verneuil. *Ventre-ſaint-gris*, dit-il, *voilà une nuit qui me coûte bien cher.*

La Marquiſe de Verneuil porta ſes vues, & ſon ambition, juſqu'à prétendre engager ſon Amant à contracter, avec elle, un mariage légitime; mais, comme ce Prince n'étoit pas encore dans la ſituation de pouvoir lui donner cette preuve de ſon amour, elle lui demanda un écrit, par lequel il promettoit de l'épouſer, dans l'année, ſi elle avoit le bonheur de mettre un fils au monde. Henri, trop foible pour réſiſter à ſon penchant, lui donna cette promeſſe. Mais, comme il avoit une droiture, & une grandeur d'ame, qui lui faiſoient avouer ſes fautes, à ceux, auxquels il avoit donné ſa confiance, il fit, un jour, appeler Sully, dans la galerie de Fontainebleau, lui remit, entre les mains, cette promeſſe de ma-

riage, & lui demanda ce qu'il en pensoit. Sully, après l'avoir lue, la lui rendit, avec une froideur qui marquoit, assez, qu'il ne l'approuvoit pas. „ Là, là, lui dit le Roi, „ ne faites pas tant le discret : Vous pouvez, sans m'offenser, dire & faire tout „ ce que vous avez dans l'esprit : C'est „ un dédommagement qu'il est juste de „ vous accorder pour les trois cent „ mille livres que je vous ai arrachées „. Sully fit répéter, plusieurs fois, au Roi, la promesse qu'il avoit faite à sa Maîtresse, &, n'hésitant plus à faire connoître à ce Prince ce qu'il pensoit, il lui reprit le papier des mains, & le mit en pièces. *Comment*, s'écria Henri, extrèmement surpris de la hardiesse de cette action, *que prétendez-vous faire? Je crois que vous êtes fou.* „ Il est vrai, Sire, répondit-il, je suis un fou; & plût à Dieu „ que je fusse le seul en France „. Sully, remarquant le dépit du Roi, se crut disgracié; mais, ce Prince, que la passion avoit, d'abord, aveuglé, n'écoutant plus que la bonté de son cœur & la raison, sut gré, à son Ministre, de sa généreuse hardiesse, & lui donna, quelques jours après, la charge de Grand-Maître de l'Artillerie. (*Mémoires de Sully*)

Henri IV, dit M. de Sainte-Palaye, avoit conservé le caractère de l'ancienne Chevalerie. Sa franchise, son respect pour les Dames, pouvoient bien l'égaler à ces Héros, auxquels on a donné le titre de *Chevaliers sans reproche*. Comme eux, il

aimoit la gloire, &, comme eux, il se plaisoit à se parer des enseignes qu'il avoit gagnées dans les combats. La Duchesse de Guise, qu'il appeloit *sa bonne cousine*, lui ayant demandé un passeport, il ne se contenta pas de le lui accorder, il alla au devant d'elle, &, l'ayant conduite dans sa chambre, il lui dit : *Ma cousine, vous voyez comme je vous aime; car je me suis paré pour l'amour de vous.* „ Sire, lui dit la „ Duchesse, en riant, je ne vois pas que „ vous soyez aussi paré que vous le dites, „ & vous n'avez pas sujet de vous en „ vanter „. *Si ai*, dit le Roi, *mais vous ne vous en amusez pas.* Alors, montrant son chapeau : *Voilà*, continua-t-il, *une enseigne, que j'ai gagnée à la bataille de Coutras, pour ma part du butin & victoire. Cette autre, je l'ai gagnée à la bataille d'Ivry. Voulez-vous, donc, ma cousine, voir sur moi deux plus belles marques & parures, pour me montrer bien paré?* Madame de Guise en convint : „ mais, lui repliqua-t-elle, fièrement, vous ne sauriez, Sire, m'en „ montrer une seule de Monsieur mon ma„ ri „. *Non*, dit ce Prince, *d'autant que nous ne nous sommes jamais rencontrés, ni attaqués; mais, si nous en fussions, par cas, venus là, je ne sais ce que c'en fût été.* Le Roi, dans cette conversation, ne montra pas le moindre ressentiment, & ne parut occupé que de sa gloire. *(Tablettes historiques des Rois de France)*

Les Lettres que Henri IV écrivoit à ses Maîtresses, font, pour le plus grand nom-

bre, conservées, en original, dans la Bibliothèque du Roi. Elles sont vives & agréables, & portent le caractère de son génie. J'en ai lu une, entre autres, disoit Ménage, qui est fort belle, & qui finit ainsi : *Garde-toi bien de manquer* (au rendez-vous, s'entend), *car*, *autrement*, *je te ferai voir que je suis Roi*, *&*, *de plus*, *Gascon*. (Menagiana)

Peut-on voir rien de plus noble, & de plus galant, que ce billet, d'Henri IV, à la Duchesse de Beaufort ? „ Mes belles amours, „ deux heures après l'arrivée de ce porteur, vous verrez ce Cavalier, qui vous „ aime fort, qu'on appelle le Roi de „ France & de Navarre, titre, certainement, honorable, mais bien pénible ; „ celui de votre amant est bien plus délicieux. Tous trois, ensemble, sont bons, „ à quelque sauce qu'on les puisse mettre, & je suis bien résolu à ne les céder à personne... Je suis bien aise que „ vous aimiez ma sœur ; c'est un des „ assurés témoignages que vous puissiez „ me donner de votre bonne grâce, que „ je chéris plus que ma vie, encore que „ je l'aime bien „. *Ce 12 Septembre ; de nos délicieux déserts de Fontainebleau*. (Histoire des amours d'Henri IV)

Henri IV connoissoit ses défauts, & étoit assez sincère, & assez grand, pour en convenir. „ Les uns, écrivoit-il à Sully, me „ blâment, d'aimer les bâtimens & les riches ouvrages ; les autres, les Dames, „ les délices de l'amour. En tous les-

„ quels discours je ne nierai point qu'il „ n'y ait quelque chose de vrai ; mais „ dirai-je que, ne passant pas mesure, „ il me devroit, plutôt, être dit en louan- „ ge, qu'en blâme ; &, en tout cas, de- „ vroit-on excuser la licence de tels di- „ vertissemens, qui n'apportent nul dom- „ mage & incommodité à mes Peuples, „ par forme de compensation de tant „ d'amertumes, que j'ai goûtées, & de „ tant d'anciens déplaisirs, fatigues, pé- „ rils, dangers, par lesquels j'ai passé, „ depuis mon enfance, jusqu'à cinquante „ ans. L'Ecriture n'ordonne pas, abso- „ lument, de n'avoir de péchés, ni de „ défauts, d'autant que de telles infirmi- „ tés sont attachées à l'impétuosité & „ promptitude de la nature humaine ; „ mais, bien, de n'en être pas dominés, „ ni les laisser régner sur nos volontés ; „ qui est ce à quoi je me suis étudié, „ ne pouvant mieux faire. Vous savez „ beaucoup de choses, qui se sont paf- „ sées touchant mes Maîtresses (qui ont „ été les passions que tout le monde a „ cru les plus puissantes sur moi), si je „ n'ai, souvent, maintenu vos opinions „ contre leurs fantaisies, jusqu'à leur „ avoir dit, lorsqu'elles faisoient les „ acariâtres, que j'aimerois mieux avoir „ perdu dix mille Maîtresses, comme el- „ les, qu'un Serviteur comme vous, „ qui m'étiez nécessaire pour les cho- „ ses honorables & utiles. (*Mémoires de Sully*)

Henri IV étoit d'un caractère bouillant & aisé à s'enflammer; mais, ce Prince, par de continuelles réflexions, sur les effets de la colère, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité de se faire des partisans, enfin, par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ces premiers transports, si bouillans, en de simples mouvemens, qui les marquoient sur son visage, dans ses gestes, &, plus rarement, dans ses paroles. Un jour, que Crillon vint, dans le cabinet de Henri, pour s'excuser sur quelques reproches qu'on lui faisoit, il passa des excuses aux contestations, & des contestations aux emportemens & aux blasphèmes. Le Roi, irrité de ce qu'il continuoit, si long-temps, sur le même ton, lui commanda de sortir; mais, comme Crillon revenoit, à tout moment, de la porte, & qu'on s'aperçut que le Roi pâlissoit de colère & d'impatience, on eut peur que ce Prince ne se saisît de l'épée de quelqu'un, & qu'il n'en frappât un homme aussi insolent. Enfin, s'étant remis, après que Crillon fut sorti, &, se tournant du côté des Seigneurs qui l'accompagnoient, & qui, avec de Thou, avoient admiré sa patience, après un emportement si criminel, il leur dit: „ La nature m'a formé colère; mais, „ depuis que je me connois, je me suis, „ toujours, tenu en garde contre une pas- „ sion qu'il est dangereux d'écouter: Je „ sais, par expérience, que c'est une mau- „ vaise conseillère, & je suis bien aise „ d'avoir de si bons témoins de ma mo-

„ dération. (*Mémoires de la vie du Président Thou*)

Quelques jours après, Crillon reconnut l'excès de son emportement, & qu'il avoit manqué à son Maître : Il en fut vivement affligé, & n'eut rien de plus pressé, que de lui marquer son repentir. Il va chez le Roi, la douleur peinte sur le visage, & se jette à ses pieds. Ce Prince, plein de bonté, le relève, & l'embrasse : „ Je vous aime, lui dit-il, vous le savez „ bien ; n'ai-je pas toujours rendu jus- „ tice à votre fidélité, & à votre attache- „ ment pour moi ? Votre bouillante ar- „ deur, si estimable dans les combats, „ devient criminelle, quand vous vous y „ livrez, en parlant devant un maître qui „ connoît tout ce que vous avez fait pour „ lui. Imitez-moi, Crillon, apprenez à „ vous modérer. (*Vie du brave Crillon*)

Un jour, M. du Maine vint se plaindre, à ce Prince, de l'insolence de M. de Balagny, qui avoit fait appeler, en duel, le Duc d'Aiguillon, son fils : „ Balagny est „ bien heureux, disoit M. du Maine, „ que je n'aye pas été chez moi ; je l'au- „ rois fait pendre à la grille de mon châ- „ teau „. Le Roi ne fit que se retourner vers ceux qui étoient dans la chambre, & leur dit : *Le bon-homme se sent encore de la Ligue.* (Mémoires de Choisy)

Ce Prince a été taxé d'être un peu trop ménager ; mais ; ce ne fut que par ceux qui ignoroient qu'un Roi n'est que l'économe du bien de ses Sujets, ou qui mettoient

leurs ſervices à trop haut prix. Henri IV étoit inſtruit de ces reproches : „ On „ m'accuſe, dit-il, un jour, d'être chi- „ che ; je fais trois choſes bien éloignées „ d'avarice : Je fais la guerre, je fais l'a- „ mour, & je bâtis. *(Le Grain)*

Il avoit amaſſé près de quinze millions, ſomme, alors, très-conſidérable, & qu'il deſtinoit, peut-être, à ſon expédition d'Allemagne. Cette ſomme étoit renfermée dans une des tours de la Baſtille, & cette tour ſe nomme encore, aujourd'hui, la Tour du Tréſor. Henri voulut que le Duc de Sully, comme Surintendant des Finances, & les premiers Préſidens, tant du Parlement, que de la Chambre des Comptes, en euſſent chacun une clef, afin, diſoit-il, que le Tréſor fût mieux gardé, & que rien ne pût être tiré, ſans que tout le monde le ſût. On lui repréſenta les oppoſitions, & les remontrances éternelles qu'il auroit à eſſuyer, de la part de ces deux Compagnies, par rapport à l'emploi de cet argent. „ C'eſt pour cela même, répondit „ le Roi, que je veux qu'elles en ayent „ les clefs, n'étant pas raiſonnable qu'un „ argent, levé ſur mes Sujets, & qui leur „ appartient encore plus qu'à moi, puiſſe, „ jamais, être dépenſé, que bien à propos, „ & pour leur avantage. *(Mémoires de Sully)*

La Ville de Paris pouvoit ſe glorifier de lui devoir ſes plus beaux édifices. Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, qui vinrent, dans cette Capitale, ſigner le traité de Vervins,

furent étonnés, de la voir si brillante, & si différente de ce qu'elle avoit été, pendant les guerres civiles. Un d'eux dit, un jour, au Roi : *Sire, voilà une ville, qui a bien changé de face, depuis que nous l'avons vue.* ,, Ne vous en étonnez pas, lui répondit ,, Henri IV : Quand le Maître n'est pas ,, dans sa maison, tout y est en désor- ,, dre; mais, quand il est revenu, sa pré- ,, sence sert d'ornement, & tout y va ,, bien.

Ce Prince, qu'on accusoit d'être si ménager, ne manquoit point, encore, de payer de nouveaux services, par de nouvelles libéralités : ,, Je n'attends pas, écri- ,, voit-il, à Sully, que ceux qui me ser- ,, vent bien, me demandent. Vous m'ai- ,, dez si bien à faire mes affaires, que je ,, veux, aussi, vous aider à faire les vôtres, ,, je vous donne vingt mille écus, sur mes ,, affaires extraordinaires : Faites-en ex- ,, pédier les dépêches nécessaires. J'ai su, ,, lui écrit-il, une autre fois, que vous ,, faites bâtir, à la Chapelle, & que vous ,, y faites un parc; comme ami des bâtis- ,, seurs, & votre bon Maître, je vous ,, donne six mille écus, pour vous aider ,, à faire quelque chose de beau. (*Mémoires de Sully*)

Henri IV, dit Perefixe, n'étoit point bigot, mais, véritablement, pieux & Chrétien : Il avoit de beaux sentimens, sur la grandeur de Dieu, & sur sa bonté infinie. Il disoit, ,, qu'il trembloit de crainte, & ,, qu'il devenoit plus petit qu'un atome,

„ quand il se voyoit en la présence de „ cette Majesté, qui a tiré toutes les cho- „ ses du néant, & qui les y peut rédui- „ re, en retirant le concours de sa main „ toute-puissante; mais, qu'il se sentoit „ transporté d'une joie indicible, quand „ il contemploit que cette souveraine „ Bonté tenoit tous les hommes sous ses „ ailes comme ses enfans, &, principale- „ ment, les Rois, à qui elle communique „ son autorité, pour faire du bien aux „ autres hommes. (*Histoire de Henri IV, par Perefixe*)

Henri IV ne pouvoit voir, qu'avec chagrin, les Prélats de mauvaise vie, & les Juges corrompus. Il disoit, en parlant des premiers : „ Je voudrois bien faire „ ce qu'ils disent; mais ils ne pensent „ pas que je sache tout ce qu'ils font „. Et, en parlant des autres „ : Je ne puis „ comprendre comment il y a des gens „ si méchans, qu'ils jugent contre leur „ science & leur conscience. (*Perefixe*)

Il avoit nommé Chevalier de son Ordre un Seigneur de la Cour, qui n'avoit obtenu cette distinction, qu'à la sollicitation de M. de Nevers. Il est d'usage que le Récipiendaire, en recevant le collier, récite le *Domine, non sum dignus*. Le nouveau Cordon bleu, ayant prononcé ces paroles, le Roi lui dit : „ Je le sais „ bien, aussi ne vous l'ai-je accordé, qu'aux „ prières de mon Cousin de Nevers.

Quelqu'un demandoit, à Henri IV, l'abolition d'un excès, commis contre des

Officiers de Justice : „ Je n'ai, répondit ce „ Roi, que deux yeux, & deux pieds ; „ en quoi ferois-je différent du reste de „ mes Sujets, si je n'avois la force de la „ justice en ma disposition ? (*Perefixe*)

Ce monarque répondit, à un Courtisan, qui sollicitoit la grâce d'un neveu coupable d'un assassinat : „ Je suis bien fâché „ de ne pouvoir vous accorder ce que „ vous me demandez. Il vous sied bien „ de faire l'oncle, &, à moi, de faire le „ Roi : J'excuse votre demande, excusez „ mon refus. (*Perefixe*)

Le Maréchal de Boisdauphin demandoit, à Henri IV, la grâce d'un Gentilhomme, nommé Berthaut, Lieutenant du Maréchal, & qui avoit été condamné à perdre la tête, par Arrêt du Parlement. Le Roi la lui avoit accordée. La Cour en fut avertie, & députa le Président de Thou, pour remontrer au Roi de quelle conséquence il étoit, que l'Arrêt fût exécuté. Le Maréchal étoit présent. Le Roi, touché des raisons du Président de Thou & des prières de Boisdauphin, étoit fort embarrassé ; mais, s'adressant au dernier, il lui „ dit : Monsieur de Boisdauphin, n'est-ce „ pas l'amitié que vous avez pour Ber- „ thaut, qui vous détermine à me parler „ en sa faveur „ ? *Oui, Sire*, lui répondit le Maréchal. „ Mais, dit le Roi, ne puis- „ je pas croire que vous avez pour moi „ autant d'amitié que pour lui, „ ? *Ah! Sire, quelle comparaison*, repliqua Boisdauphin ! „ Eh bien, continua Henri IV,

„ laiſſons donc à la Juſtice ſon libre cours, „ puiſqu'en ſauvant Berthaut, vous me „ faites perdre mon ame, & mon honneur : „ Je n'offenſe déjà Dieu que trop ſouvent, „ ſans ajouter ce péché aux autres „. L'Arrêt fut exécuté, & Berthaut eut la tête tranchée. (*Tablettes hiſtoriques des Rois de France*)

Ce bon Prince aimoit la plaiſanterie, & la permettoit, volontiers, aux Compagnons de ſes victoires. Se promenant, un jour, aux environs de Paris, il s'arrêta; &, ſe mettant la tête entre les jambes, il dit, en regardant cette Ville : *Ah! que de nids de cocus!* Un Seigneur, qui étoit près de lui, fit la même choſe, & ſe mit à crier : *Sire, je vois le Louvre.* (Dictionnaire des Hommes illuſtres)

M. de Noailles avoit écrit, ſur le lit de Marguérite de Bourbon, Comteſſe de Clèves :

> Nul heur, nul bien ne me contente,
> Abſent de ma Divinité.

Le Roi ajouta, de ſa main :

> N'appelez pas ainſi ma tante,
> Elle aime trop l'humanité.

(*Dictionnaire cité*)

Voici un autre im-promptu, que ce Prince fit, un ſoir, à table, chez la Ducheſſe de Sully. Cette femme étoit d'une hauteur ridicule, & il y a toute apparence

que Henri l'auroit volontiers apprivoisée. Il lui dit, donc, en lui présentant rasade :

Je bois *à toi*, Sully ;
Mais j'ai failli :
Je devois dire, *à vous*, adorable Duchesse.
Pour boire à vos appas,
Faut mettre chapeau bas.

(Dictionnaire cité)

On verra encore, avec plaisir, le Sonnet, & les vers suivans, rapportés, par M. de Bury, dans son *Histoire de Henri IV.* Ils sont adressés à Madame de Montaigu. On y a suivi l'orthographe de ce Prince.

SONNET,

Fait par celui qui vous l'envoye.

Nous ne sommes pas nés pour avoir cette vie,
Seulement, en soulas, en joie & en plaisir,
Et pour ne nous voir rien, contre notre désir :
Vous le savez assez, sans que je vous le die,
Une joie, quelquefois, de tristesse est suivie,
Qui offusque le bien, par un grand déplaisir.
Ne laissez, pour cela, à l'ennui vous saisir.
Vos ennemis auroient, en effet, leur envie ;
Mais, Dieu, qui voit nos cœurs, pour vous a combattu.
Il ne permet, enfin, que l'on fasse aucun tort,
A qui a, comme vous, dans le cœur la vertu ;
En lui devez avoir votre plus grand confort.
Mais, si vous désirez que je vous favorise,
N'épargnez point Henri ; car il aime trop Lise.



Je ne fais par où commencer
A louer votre grande beauté;
Car il n'eſt rien, ni n'a été,
Que vous ne puiſſiez effacer;
Je ne vois rien de plus aimable,
Ni qui, les cœurs, puiſſe enflammer,
Tant que ces beaux yeux déſirables,
A moi, qui meurs, pour tant aimer.
Quelque choſe, que Dieu ait faite,
Il n'a, jamais, rien fait de tel
Que vous, qui êtes ſi parfaite,
Au jugement de tout Mortel.

Henri IV, ſortant de la Meſſe des Feuillans, rencontra Baſſompierre & M. de Guiſe, qu'il prit à ſes côtés, quittant Mademoiſelle de Villeroy, avec qui il étoit. Ce Prince leur dit: „ Je viens des Feuillans, & j'ai vu la pierre, que Baſſompierre a fait mettre, au deſſus de la porte, „ avec cette inſcription: *Quid retribuam* „ *Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?* „ J'ai ajouté, pour lui: *Calicem ſalutaris* „ *accipiam* „ M. de Guiſe ne put s'empêcher de rire, & dit, au Roi: „ Vous „ êtes, à mon gré, un des hommes les „ plus agréables du monde, & notre deſtin portoit que nous fuſſions l'un à l'autre. Si vous n'euſſiez été qu'un homme d'une condition médiocre, j'aurois „ voulu vous avoir à mon ſervice, à „ quelque prix que c'eût été; mais, puiſque Dieu vous a fait naître un grand

„ Roi, il ne pouvoit pas être autrement, „ que je ne fusse à vous „. Henri IV l'embrassa, & lui repliqua : Vous ne me „ connoissez pas encore, vous autres; „ mais je mourrai, un de ces jours, &, „ quand vous m'aurez perdu, vous con- „ noîtrez ce que je valois, & la différence „ qu'il y avoit, de moi, aux autres hom- „ mes „. Bassompierre lui dit, alors : „ Mon Dieu! Sire, ne cesserez-vous, ja- „ mais, de nous affliger, en nous disant, „ que vous mourrez bientôt? Il n'y a „ point de félicité, au monde, pareille à la „ vôtre; vous n'êtes qu'en la fleur de „ votre âge, en parfaite santé, & force „ de corps, plein d'honneurs, jouissant, „ en toute tranquillité, du plus florissant „ Royaume du monde, aimé & adoré de „ vos Sujets, plein de bien & d'argent, „ belles maisons, belle femme, beaux en- „ fans, qui deviennent grands : Que vous „ faut-il de plus, & qu'avez-vous à dé- „ sirer davantage „? Le Roi se mit, alors, à soupirer, & lui répondit : „ Mon ami, il „ faut quitter tout cela „. Et il ajouta ces vers d'Horace : *Linquenda tellus, & domus, & placens uxor, &c.* (Mémoires de Bassompierre)

La première année du mariage de Henri IV, la Reine, sa femme, fit un ballet, composé de quinze femmes des plus belles, & des plus qualifiées de sa Cour, qu'elle choisit, pour y danser. Le Nonce du Pape s'y trouva. Le Roi lui dit : *Monsieur le Nonce, je n'ai jamais vu de plus bel es-*

cadron, ni de plus périlleux, que celui-là. (Tablettes hiſtoriques des Rois de France)

Quand le Chancelier de Chiverny fut baptiſé, à Saint-Germain-en-Laye, Madame d'Angoulème, ſa marraine, diſoit qu'elle n'avoit, jamais, tenu un enfant ſi lourd. Le Roi lui répondit : *Il peut bien être lourd, ma couſine ; ne voyez-vous pas que les ſceaux lui pendent au cul?* (Manuſcrit in-4°)

Un Seigneur de la Cour, étant venu, en poſte, demander une groſſe Abbaye, qui vaquoit par la mort du Chevalier d'Aumale, qui fut tué, par de Vic, en 1591, à la repriſe de Saint-Denis (c'étoit l'Abbaye du Bec, en Normandie), le Roi lui dit : *Elle eſt donnée.* „ Et comment, Sire, „ s'écria l'autre, je ſuis le premier qui „ vous la demande, puiſque je ſuis arrivé „ avant le Courrier qui vous apporte la „ nouvelle de la repriſe de Saint-Denis „. *Monſieur*, repliqua le Roi, très-finement, *vous ne ſavez donc pas que de Vic n'a tué le Chevalier d'Aumale, que pour faire avoir ſon Abbaye à ſon fils?* (Mémoires de la Houſſaye, *tome I*)

Un Capitaine vint, un jour, demander ſon congé, à Henri IV, avec la liberté, que la circonſtance des temps ſembloit autoriſer : *Sire, trois mots ; argent, ou congé.* Henri lui repliqua, ſur le champ, & d'un ſtyle auſſi laconique : *Capitaine, quatre ; ni l'un, ni l'autre.* Cependant, quelques jours après, le Roi, qui l'eſtimoit, lui fit

donner plus qu'il n'eût demandé (*Tablettes historiques des Rois de France*)

Les Tours de la Métropole de Tours peuvent être regardées comme une miniature, en fait d'architecture gothique. Elles font travaillées avec tout l'art, & toute la délicateffe poffible; auffi, Henri IV, la première fois qu'il les vit, demanda, affez plaifamment, fi elles avoient des étuis.

Henri IV mêloit, affez fouvent, à fes bons mots, de petits traits hiftoriques, qui leur donnoient une forte de fel.

Dans un ballet, exécuté au Louvre, parurent neuf Dames, conduites par la Reine; &, parmi ces neuf Dames, la femme de d'O, Surintendant des Finances. Toutes avoient des coiffures, plutôt, chargées, qu'enrichies de pierreries, mais, furtout, la Surintendante. Un Suiffe, ivre, tomba, de fon haut, près la porte de la Salle du bal. Le Roi, qui le vit tomber, en demanda la caufe. *Sire*, lui dit-on, *il ne faut pas s'en étonner, il avoit un pot de vin fur la tête* „ Ah! ce n'eft pas là une „ bonne raifon, dit ce Prince: Voyez com- „ me Madame la Surintendante eft droite „ & ferme fur fes pieds, cependant, elle „ a plus d'un pot de vin fur la fienne„. On fait ce que fignifie *pot de vin*, en matière de Finance. (*Tablettes historiques des Rois de France*)

Un particulier, ayant préfenté l'anagramme de Henri le Grand, à ce Prince, dans l'efpérance d'en recevoir une récompenfe,

pense, le Roi lui demanda, quelle étoit sa profession. *Sire*, lui dit-il, *ma profession est de faire des Anagrammes*, *mais je suis fort pauvre*. „ Il n'est pas étrange que „ vous le soyez, reprit le Roi; car vous „ faites, là, un pauvre métier. (*Dictionnaire des Hommes Illustres*)

Un Prélat, parlant, un jour, de guerre, à Henri IV, &, en parlant fort mal, ce Prince affecta de paroître n'avoir rien entendu, & lui demanda, *de quel Saint étoit l'Office, ce jour-là, dans son Bréviaire*. (Tablettes historiques des Rois de France)

Le Comte de Gourdon, qui étoit bossu, demandoit, à Henri IV, l'investiture de tous les Gouvernemens de M. le Duc d'Epernon : *Vous vous moquez*, lui dit le Roi : *contentez-vous du haut-de-chausse; car le pourpoint n'iroit point à votre taille*. Ce Comte étoit Ecossois, bel-esprit, & faiseur d'Anagrammes. Il avoit trouvé, dans *HENRI DE BOURBON*, DE BON ROI BONHEUR. Le Roi, l'ayant vue, & l'ayant approuvée, on dit, à Sa Majesté, qu'il y avoit un O d'ajouté. *Cela est indifférent*, dit le Roi, qui venoit de succéder à Henri III; *s'il n'y a que deux O, dans mon nom, ma Couronne formera le troisième*. (Tablettes historiques des Rois de France)

Henri IV rencontra, un jour, dans les appartemens du Louvre, un homme qui lui étoit inconnu, & dont l'extérieur n'annonçoit rien de fort distingué. Il lui demanda *à qui il appartenoit*, le croyant de la suite de quelque Seigneur : „ J'ap-

„ partiens à moi-même, „ lui dit ce personnage, d'un ton fier, & peu respectueux. *Mon ami*, reprit le Roi, en lui tournant le dos, *vous avez un sot maître*. (Tablettes citées)

Henri IV passoit auprès des Tuilleries, suivi de toute sa cour; il rencontra une femme, qui conduisoit une vache devant elle. *Combien votre vache, ma commère?* lui demanda le Roi, d'un ton sérieux. Elle lui en indiqua un prix. *Ah! vous me surfaites*, lui dit-il, *elle ne vaut pas cela.* „ C'est, dit la femme, que vous ne vous „ y connoissez pas, mon bon Monsieur; „ vous n'êtes pas marchand de vaches „. *Vous vous trompez, ma bonne*, reprit le Roi; *ne voyez-vous pas tous ces veaux, qui me suivent?* (Tablettes citées)

Son Jardinier, de Fontainebleau, se plaignoit, un jour, à lui, en présence du Duc d'Epernon, qui étoit Gascon, qu'il ne pouvoit rien faire venir, dans ce terrain-là: *Mon ami*, lui dit Henri, en regardant le Duc, *seme-y des Gascons, car ils prennent par-tout*. (Mémoires pour servir à l'Histoire de France)

Henri IV, passant par une petite Ville, il vint plusieurs Députés au devant de lui, pour le haranguer; un d'entr'eux, ayant commencé son discours, il fut interrompu par un âne, qui se mit à braire: „ Mes- „ sieurs, dit le Roi, parlez, chacun, à vo- „ tre tour, s'il vous plait, je n'entends „ pas. (*Pitaval*)

Les Députés de Provence étant venus,

à Lyon, pour complimenter ce Prince, celui qui portoit la parole, demeura court. Le Roi se tourna vers les autres, & leur dit : „ Je vous entends, vous voulez me „ dire que la Provence est à moi, & non „ au Duc de Savoie.

Il arriva, pareillement, à un Président du Parlement de Rouen, qui s'étoit présenté pour haranguer Henri IV, de rester court. Le Roi sourit, & dit, à ceux qui l'accompagnoient : *Il n'y a rien d'extraordinaire; les Normands sont sujets à manquer de parole.* Cette anecdote fait le fonds de l'Epigramme qui suit :

Un Normand, député pour haranguer le Roi :
Sire, dit-il, tout court, sans pouvoir passer outre,
Se frottant à la nuque, & regardant la poutre.
A faute de mémoire, il tombe en désarroi.
Ses amis, l'excusant, disoient, il s'est mépris;
Mais, le peuple criant, à l'école, à l'école :
Tout beau, leur dit le roi, je n'en suis point surpris,
Les Normands sont sujets à manquer de parole.

(*Tablettes citées*)

Quelqu'un, le haranguant pour la Compagnie, dont il étoit député, fut si longtemps à finir son discours, que le Roi, ennuyé de l'entendre, depuis une heure, le prit par la main, & lui fit voir sa galerie du Louvre, en lui disant : „ Que pensez- „ vous de ce bâtiment; quand il sera „ achevé, ne sera-ce pas une belle cho- „ se „ ? *Assurément*, *Sire*, dit l'éternel discoureur. „ Eh bien! reprit le roi, il „ en est de même de votre harangue. Au

„ reste, continua-t-il, d'un ton de bonté, „ j'ai bien démêlé vos raisons; j'y aurai „ égard, en temps & lieu.

Henri IV, étant allé, à Notre-Dame de Paris, pour entendre prêcher Fenouillet, Evêque de Montpellier, se rendit, après le Sermon, dans le chœur de cette Eglise, pour entendre les Vêpres. Sa Majesté, à genoux, dans les hautes stales, attendoit, en faisant sa prière, que l'office commençât: Elle s'aperçut qu'une dispute s'élevoit entre ses Musiciens & ceux de la Cathédrale; elle en demanda la cause. Le grand Chantre, en chape, & le bâton à la main, s'avança vers le Roi, &, dans un discours fort long, soutint le droit des Chantres de Notre-Dame contre ceux de Sa Majesté. Henri IV lui répondit: „ Ecoutez ce que „ mon Aumônier va vous dire, à ce su- „ jet; après qu'il se sera expliqué, je dé- „ ciderai votre différent „. L'aumônier fit valoir le privilége de la Chapelle, & le Monarque, fatigué, de cette dispute, qui duroit depuis une heure, dit: „ Eh bien! „ chantez, tous, mais que les Musiciens „ de ma Chapelle commencent „. Cette anecdote peut servir à prouver que la Chapelle & la Chambre du Roi ont la prééminence dans toutes les cérémonies où elles accompagnent Sa Majesté, que ce n'est que par tolérance, & par égard, que l'on permet, aux autres Musiciens, de chanter avec elles. *(Etat actuel de la Musique du Roi)*

Henri alloit, quelquefois, dîner chez Za-

met, un de ses favoris, & le plus riche partisan de son temps, pour y lier de petites parties de plaisir. Un jour, après le repas, Zamet fit voir, au Roi, sa maison, qu'il avoit fait reconstruire; &, lui faisant remarquer tous les coins & recoins, & les pièces qu'il y avoit pratiquées, il lui dit: „ Sire, j'ai ménagé ces deux salles & ces „ trois cabinets, que voit Votre Majesté, „ de ce côté.... „ *Oui, oui*, dit le Roi, *& de la rognure, j'en ai fait des gants.*

Zamet étoit Italien, & Henri l'aimoit, parce qu'il étoit plaisant, & enjoué. Lorsque ce Zamet maria une de ses filles, le Notaire, qui dressoit le contrat de mariage, lui demanda quelles étoient ses qualités. „ Je suis, lui répondit Zamet, Seigneur „ suzerain de dix-sept cent mille écus „.

C'est ce même Zamet qui disoit, à Henri IV: „ J'ai fait une grande fortune, en „ achetant, bien chèrement, des mar„ chandises, & en les donnant à bon mar„ ché. Je les achetois cher, pour n'avoir „ que du bon; je les donnois à beaucoup „ meilleur marché que les autres Négo„ cians; mais je vendois cent fois plus „ qu'eux.

Le Président Chevalier n'ayant, jamais, pu devenir Premier-Président du Parlement de Paris, tels moyens qu'il eût employés, voulut avoir la charge de Président à Mortier du Président d'Ambouille; mais d'autres concurrens l'en empêchèrent, ce qui faisoit dire, à Henri IV: *Le Chevalier est bien malheureux, il ne sauroit*

faire ses affaires avec de l'argent. (Manuscrit *in-4°*)

Le Tailleur de Henri IV avoit fait imprimer un petit Livre, contenant des Réglemens, qui, selon cet homme, étoient nécessaires au bien de l'Etat. Il eut la hardiesse de le présenter au Roi. Ce Prince le prit, en riant, &, après en avoir lu quelques pages, il dit, à un de ses Valets-de-chambre : „ Allez chercher mon Chancelier, qu'il vienne me prendre la mesure „ d'un habit; voici mon Tailleur qui fait „ des Réglemens „. (*Tablettes citées*)

Le Duc de Mayenne importunoit Henri IV, pour le payement des sommes qui lui avoient été promises, par le Traité fait avec ce Prince, en 1596. Le Roi lui répondit, en souriant : „ Monsieur, je ne saurois „ vous payer; il me seroit plus aisé de „ vous donner une nouvelle bataille d'I„ vry, que de l'argent. (*Tablettes historiques des Rois de France*)

On disoit, devant Henri IV, que la Maréchale de Retz, illustre par ses connoissances, son érudition, & son esprit, avoit fait un legs considérable à son Médecin & à son Avocat : „ Pour une femme de „ tant d'esprit, dit le Roi, elle en a bien „ manqué, à la fin de ses jours, d'avoir „ enrichi son Médecin, qui l'a fait mou„ rir, & son Avocat, qui ruinera sa mai„ son. (*Tablettes historiques des Rois de France*)

La Reine Marie de Médicis, devenue grosse, il fallut chercher des nourrices pour

M. le Dauphin. La Rivière, premier Médecin de Henri IV, homme intéressé & vilain, en produisit une, qui lui avoit fait présent d'une tapisserie de quatre cents écus. Le Roi, témoignant que cette nourrice ne lui plaisoit pas, vouloit en prendre une autre, qui montroit, par diverses attestations de plusieurs Médecins, que son lait étoit excellent. La Rivière dit, au Roi : „ Elle n'est pas meilleure, Sire, „ pour toutes ces attestations; j'en ferai „ faire autant, pour une couple d'écus, à „ tel Médecin de Paris que je voudrai „. Le Roi lui repliqua : *Pourquoi ne prendroient-ils pas bien deux écus pour cela; vous avez bien reçu une tapisserie de quatre cents écus?* Le Roi ne voulut pas de sa nourrice. (*Manuscrit*-in 4°)

Henri, Comte de Bouchage, frère puîné du Duc de Joyeuse, tué à Coutras, passoit, un jour, à Paris, à quatre heures du matin, près du Couvent des Capucins, après avoir passé la nuit en débauches. Il s'imagina que les Anges chantoient les Matines, dans le Couvent. Frappé de cette idée, il se fit Capucin, sous le nom de *Frère Ange*. Depuis, il quitta le froc, & prit les armes contre Henri IV. Enfin, il fit son accommodement, avec le Roi; mais, un jour, ce Prince étant, avec lui, sur un balcon, au dessous duquel beaucoup de peuple étoit assemblé : *Mon Cousin*, lui dit le Roi, *ces gens-ci me paroissent fort aises de voir, ensemble, un Apostat & un Renégat.* Cette parole du

Roi fit rentrer Joyeuse dans son Couvent, où il mourut. (*Henriade*)

Henri IV rioit de ceux qui venoient étaler, à la Cour, des habits magnifiques, *& qui portoient*, disoit-il, *leurs moulins, & leurs bois de haute futaie, sur le dos.* (Thomas, Éloge de Sully)

Ce Prince railloit, assez souvent, le Connétable de Montmorency, sur son ignorance; mais il ne pouvoit s'empêcher d'admirer la sagacité, & le génie naturel de cet homme illustre. Henri, qui avoit tenu le fils du Connétable sur les Fonts Baptismaux, disoit, un jour : „ Avec mon Compère, „ qui ne sait pas lire, & mon Chancelier, qui ne sait pas le latin, il n'y a „ rien que je ne sois en état d'entreprendre. (*Dictionnaire des Hommes Illustres*)

Henri IV se permettoit, quelquefois, des pointes : C'étoit, d'ailleurs, le goût du „ temps. Le meilleur canon que j'aye employé, disoit-il, c'est le canon de la „ Messe. Il a servi à me faire Roi. (*Tablettes historiques des Rois de France*)

Un Recteur de l'Université de Paris, qui haranguoit le Roi, s'étant écarté, dans son discours, du sujet pour lequel il étoit député, le Roi lui demanda de quelle Faculté il étoit; le Recteur répondit, qu'il étoit Médecin. Alors, Henri se tourna vers les Seigneurs, qui étoient présens, & dit : „ Mon Université est bien malade, elle est entre les mains des Médecins.

Il répéta cette même plaisanterie, à l'occasion d'un Médecin Calviniste, qui venoit d'embrasser la Religion Catholique. „ Mon ami, dit-il à Sully, ta Religion „ est bien malade, les Médecins l'aban- „ donnent.

Un Provincial, qui avoit acheté bien cher un office de Président, & en avoit emprunté l'argent, l'étant venu saluer, il dit, tout bas, à un Seigneur, qui étoit près de lui : „ Voilà un bon Justicier, je pense „ qu'il s'acquittera bien de sa charge, & „ en peu de temps. (*Perefixe*)

Une Dame de condition, déjà fort vieille, & fort sèche, étant venue, avec un habit vert, à un bal, que ce Monarque donnoit, il lui dit assez plaisamment, „ qu'il „ lui étoit bien obligé de ce qu'elle avoit „ employé le vert & le sec pour faire hon- „ neur à la Compagnie. (*Perefixe*)

Ce goût de plaisanterie ne le quittoit pas, même, dans les choses où il sembloit mettre le plus de sérieux. Il dit, aux Députés des Parisiens qui marchandoient pour se rendre, & ne faisoient que l'amuser & traîner le siége en longueur : „ S'ils veu- „ lent attendre à capituler, quand ils n'au- „ ront plus que pour un jour de vivres, „ je les laisserai dîner & souper, ce jour- „ là ; mais, le lendemain, ils seront con- „ trains de se rendre. Au lieu de la *mi-* „ *séricorde* que je leur offre, j'en ôterai „ la *misère*, & ils auront la *corde ;* car j'y „ serai contraint, par mon devoir, étant „ leur vrai Roi, & leur Juge, pour faire

parti des uns & des autres, comme fait un habile Médecin, en les mixtionnant à propos. (*Mémoires de Sully*)

Lorsqu'on lui représentoit que sa trop grande clémence pour ses ennemis pourroit lui être nuisible, il répondoit : „ On „ prend plus de mouches avec une cuil- „ lerée de miel, qu'avec dix tonnes de vi- „ naigre. (*Histoire de France, de Matthieu*)

Quand on supplioit Henri IV d'avoir plus soin de la conservation de sa personne, qu'il n'en avoit, & de ne pas aller, si souvent, seul, ou mal accompagné, comme il faisoit, il répondoit : „ La peur ne „ doit point entrer dans une ame royale : „ Qui craindra la mort, n'entreprendra „ rien sur moi ; qui méprisera la vie, sera „ toujours maître de la mienne, sans que „ mille Gardes l'en puissent empêcher : „ Je me recommande à Dieu, quand je me „ lève, & quand je me couche ; je suis „ entre ses mains ; &, après tout, je vis „ de telle façon, que je ne dois point entrer „ en ces défiances. Il n'appartient qu'aux „ tyrans d'être toujours en frayeur. (*Perefixe*)

On parloit, devant Henri IV, des grandes affaires que Philippe de Valois avoit eues sur les bras, & de son grand courage, peu secondé de la fortune : „ C'étoit un „ grand Prince, dit ce Monarque ; mais „ il avoit des finesses plus dignes d'un „ homme qui veut tromper des enfans, „ que d'un Souverain, dont la parole &

„ les actions ne doivent être fondées que „ sur la bonne-foi. Philippe de Valois, „ ajouta-t-il, avoit traité avec l'Empe- „ reur Louis de Bavière, & s'étoit obligé, „ par le traité, à ne pas faire la guerre à „ l'Empire. Cependant, il arma par terre „ & par mer, & donna le commandement „ de ses troupes à son aîné, Jean, Duc de „ Normandie, qui fut battu, à la bataille „ de l'Eclufe. Le Prince ayant assiégé la „ Ville de Thyn, Philippe s'y trouva, „ sous les ordres de son fils, prétendant „ qu'en ne prenant que la qualité de sol- „ dat, quoique Chef des Conseils, il ne „ contrevenoit point à l'engagement qu'il „ avoit pris, de ne pas armer contre l'Em- „ pire, parce qu'il n'étoit pas à la tête „ des troupes. MAUVAISE SUBTILITÉ, disoit Henri IV, QUI FAIT TORT A LA MÉMOIRE DE PHILIPPE DE VALOIS. (*Tablettes historiques des Rois de France*)

Néreftan, très-brave Officier, leva un fort beau Régiment, & il assuroit Henri IV qu'il ne désiroit, pour récompense, que la gloire de le servir. Ce Monarque lui dit : „ C'est ainsi que doivent parler „ les bons Sujets : Ils doivent oublier leurs „ services, mais c'est au Prince à s'en sou- „ venir. Ils doivent être fidelles ; le Prince „ doit être juste. (*Tablettes citées*)

Henri IV combloit de caresses un Marchand célèbre, qui faisoit de grandes entreprises. Ce Marchand s'avisa d'acheter des Lettres de Noblesse ; le Roi ne le

regarda plus. Il osa en demander la raison à ce Monarque : „ C'est, lui répondit-il, „ que je vous considérois comme le pre- „ mier Marchand de mon Royaume, & „ que je vous regarde, à présent, comme „ le dernier des Gentilshommes. *(Tablettes citées)*

Un homme qui mangeoit autant que six, se présenta, à Henri IV, dans l'espérance que ce grand Prince lui donneroit de quoi entretenir un si grand talent. Le Roi, qui avoit déjà entendu parler de cet illustre Comestor, lui demanda, si ce que l'on disoit de lui étoit vrai, qu'il mangeât autant que six? *Oui, Sire*, répondit-il. „ Et tu travailles à proportion, ajouta le „ Roi? *Sire*, repliqua-t-il, *je travaille autant qu'un autre, de ma force, & de mon âge.* „ Ventre-saint-gris, dit le Roi, „ si j'avois six hommes comme toi dans „ mon Royaume, je les ferois pendre; „ de tels coquins l'auroient bientôt af- „ famé. (*Vigneul*, *Mêlanges de Littérature*)

„ Les grands mangeurs, & les grands „ dormeurs, disoit Henri IV, ne sont „ capables de rien de grand. Une ame „ que le sommeil, & la bonne chère, enseve- „ lissent dans la masse de la chair, ne „ peut avoir de mouvemens nobles, ni „ généreux. Si j'aime, ajouta-t-il, la ta- „ ble & la bonne chère, c'est pour m'é- „ gayer l'esprit. (*Perefixe*)

Un Ambassadeur Turc exagéroit les forces du Sultan, son maître, & paroissoit

étonné qu'un Roi, qui, comme Henri, n'étoit monté sur le Trône, & ne s'y étoit affermi, qu'à force de victoires, n'eût qu'une très-petite armée : „ Où règne la „ justice, repartit ce grand Prince, la force „ n'est guère nécessaire.

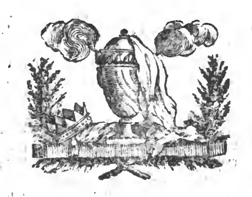
Henri IV paroissoit persuadé qu'il n'y a que les personnes dépourvues de bonnes qualités qui n'ont pas la force d'avouer leurs foiblesses. Ce Prince demanda, un jour, à l'Ambassadeur de Rodolphe II, si cet Empereur avoit des Maîtresses : *Si mon Maître en a, elles sont secrettes*, répondit cet Ambassadeur : „ Il est vrai, repliqua „ Henri, qu'il y a des hommes qui n'ont „ pas assez de grandes qualités, pour n'ê- „ tre pas obligés de cacher leurs foiblesses. (*Pierre Matthieu*)

Quand il travailloit à des affaires pressantes, & qu'il ne pouvoit assister à la Messe, les jours ouvriers (car les Fêtes & Dimanches, il n'y manquoit jamais), il en faisoit, comme, ses excuses aux Prélats qui se trouvoient à la Cour, & leur disoit : „ Quand je travaille pour le Public, il „ me semble que c'est quitter Dieu pour „ Dieu même. (*Perefixe*)

Ce prince avoit pris l'habitude d'employer cette expression, *ventre-saint-gris*, comme une espèce de jurement. Lorsqu'il étoit encore enfant, ses Gouverneurs, craignant qu'il ne prît l'habitude de jurer, comme faisoient tant d'autres, lui avoient permis de dire, *ventre-saint-gris*, qui étoit un terme de dérision, qu'ils avoient

donnée aux Moines, & surtout, aux Franciscains, nommant, ordinairement, saint François, *Saint-Gris*, apparemment de la couleur de leur habillement. Brantôme, dans la vie de François I, rapporte un mauvais quatrain, de ce temps-là, fait sur le serment de ce Prince, & ceux de ses trois Prédécesseurs.

Quand la *Pâque Dieu* décéda. (Louis XI)
Par le jour, *Dieu* lui succéda, (Charles VIII)
Le Diable m'emporte s'en tint près, (Louis XII)
Foi de Gentilhomme vint après. (François I)



Comme Henri IV a toujours vécu au milieu de ſon Peuple, on a pu, aiſément, recueillir les anecdotes les plus particulières de ſa vie privée. Les Lettres, qu'il écrivoit, peuvent ſervir, encore, à nous peindre l'ame franche, & pleine de bonté, de ce Prince. Ces Lettres, d'ailleurs, contiennent pluſieurs faits, qui ne peuvent manquer de nous intéreſſer, puiſqu'elles concernent Henri IV. Nous rapporterons, ici, celles qu'il écrivit à Coriſande d'Andouin, veuve de Philibert, Comte de Grammont. Les originaux de ces Lettres, dont nous avons, ſeulement, rétabli l'orthographe, exiſtent, dans la bibliothèque de M. le Préſident Hénault, à qui elles ont été léguées, par M. le Comte d'Argenſon. Ces Lettres ont été imprimées, avec l'ancienne orthographe, dans les Mercures, de 1765, & années ſuivantes, par les ſoins de M. de la Place. Ce qui nous reſte d'un ſi grand Roi, dit cet Écrivain diſtingué, *doit être précieux pour les François, & pour les Étrangers mêmes: Le Public partagera, ſans doute, la reconnoiſſance que nous devons à M. le Préſident Hénault, qui s'eſt fait un plaiſir de les communiquer.*



LETTRES D'HENRI IV.

LETTRE PREMIÈRE.

JE ne te faurois qu'écrire, finon, que je fuis ici, depuis hier, à boire de l'eau, qui me fait tout le bien du monde. Monfieur de Montluc y eft auffi, qui dit qu'il eft plus à moi qu'à homme qui vive. Je le gouverne. A propos de cela, je te prie, recherche, dedans mon petit coffre, la Lettre qu'il m'écrivit, dans laquelle il me mande qu'il ne me peut continuer la garnifon de ma Compagnie, fi près de moi, puifque je l'employe ailleurs, qu'au fervice du Roi. Dedans celle-là, même, il dit, auffi, qu'il a entendu, qu'aux Etats, qui fe font tenus, en Béarn, je me fuis déclaré contre le fervice du Roi. Envoye-moi le double de cette Lettre, & garde bien l'original; car, devant que nous départions, il faut qu'il m'en faffe un petit de réparation : Mais, je te prie, envoye-la-moi, par homme exprès, & à

diligence, car, une autre fois, je ne ferois pas à telle commodité. Je ferai cela bien joliment, & gracieusement, & seront, & lui, & les siens, beaucoup plus mes amis, après. Je te prie, n'y manque point. Je t'envoye les mulets, & les.... pour apporter une partie des meubles. D'aussi-tôt qu'ils seront de retour, je m'en irai. Je fais besogner, à Séméac, en diligence. Recommande-moi à la fillette. J'ai envoyé chercher maître Amanin. Adieu.

De Baignères, le 12 de Septembre 1570.

LETTRE II.

TU dis que je ne fais compte de mes enfans; Dieu te veuille garder d'en être tant en peine, comme je suis: J'en suis si tourmenté, que j'en suis à presque mourir. Il faut prendre patience, je te prie, pour l'amour de Dieu; &, si tu m'aimes, ne t'en fâche point, & garde que ta femme ne s'en fâche point. Je t'envoye maître Côme, en diligence, qui te dira tout ce qui en est. Cela ne lui part que de langueurs; mais il me déplait de s'en être allé ainsi. Ce sont des tours de ton frère. L'on tient la Rochelle pour rendue. Ils sont contens de recevoir Monsieur de Biron, pour Gouverneur, avec six enseignes de gens de pied. Que les rebelles, & mutins de Béarn, pensent hardiment en

leurs affaires, ils auront, bientôt, plus de mal qu'ils ne penſent; &, de quoi, quand je les en voudrois garder, je ne ſaurois, & ce n'étoit pas mon intention. Il eſt paſſé plus de deux cents Gentilshommes par cette Ville, qui m'ont, tous, promis de me venir trouver, ſi j'en ai affaire. J'ai, incontinent que j'eus reçu ta Lettre, & celle que Monſieur de Belſunce t'écrivoit, dépêché, en poſte, vers le Roi de Navarre, pour demander la Commanderie d'Orion. Je m'aſſure qu'il l'aura. Je te prie, mande-lui, avec mes recommandations, qu'il me tarde bien fort que je ne le voye. Je ne te ſaurois écrire davantage. Je ſuis bien fort malade, & du corps, & de l'eſprit. Adieu.

De Bordeaux, ce 10 de Mars 1574.

LETTRE III.

POUR le moins, grâces à Dieu, ai-je ſi bien fait, que j'ai repris les places qui avoient été occupées, en ce pays ici, par ces voleurs, & larrons, qui s'en étoient ſaiſis; car, ayant une entrepriſe ſur Ranſon, je l'envoyai, hier, exécuter, laquelle Dieu favoriſa tant, qu'elle réuſſit, ainſi que je déſirois. La place fut priſe, ces brigands chaſſés, une partie de tués, & d'autres priſonniers, de manière que ce pays eſt, à préſent, en liberté, qui ſera cauſe

qu'après avoir parlé à Monsieur de la Valette, je me disposerai, de tant plus volontiers, à m'en aller de delà, puisque j'ai rendu du tout ce pays si libre, que, dorénavant, ils se garderont bien, s'ils veulent, combien que je me résous de faire ce que le dit sieur de la Valette trouvera bon que je fasse. Tu pourras avertir nos voisins, de Bayonne, & de Dax, de ce dessus, & leur dire, que je t'ai mandé que tu leur fisses savoir, afin, aussi, qu'ils voyent que je ne suis point inutile là où je demeure. J'ai envoyé le tapissier chercher tes garderobes à Monréal, elles feront, tantôt, je crois, ici; mais, de les envoyer en là, par Béarn, je ne sais si elles seroient sûres : Par l'autre côté, elles le seroient encore moins, de manière que je ne les ferai point partir, que tu n'en ayes bonne assurance; car, sous le passeport que tu eus, l'autre fois, nos bœufs sont, encore, pris en Béarn, & je ne les puis ravoir : Voilà tout ce que je t'en puis dire. Je partirai, Vendredi, d'ici, pour aller trouver Monsieur de la Valette à Aulx. De là, je te manderai de mes nouvelles. Adieu.

De Sémeac, le 30 de Juin 1579.

Si Gabriël n'étoit point empêché de delà, je voudrois bien qu'il vînt, jusqu'ici, pour faire ce que je veux faire. Je te prie, mande-moi s'il y pourra venir, car j'en chercherois un autre.

LETTRE IV.

IL vient d'arriver un de vos laquais, qui a été prisonnier, dix jours, au Brouage; l'on lui a retenu votre Lettre, & de ma fœur : Toutefois, craignant la façon dont Saint-Luc s'eſt aſſuré que je m'en reſſentirois, il me les renvoye par un des ſiens, qui ne doit arriver que ce ſoir. Le vaiſſeau, où étoit venu ce porteur, part, dans une heure, ce qui me le fait renvoyer, ayant retenu Eſprit, pour des raiſons dont vous entendrez bientôt parler. J'eus, hier, nouvelles d'Allemagne; notre armée ſera, le dernier de Juillet, à l'ancien calcu, à la Place-Montre, qui eſt en France. La charge de cheval de blé, en Champagne, & Bourgogne, vaut cinquante livres; à Paris, trente : C'eſt pitié de voir comme le peuple meurt de faim. Si vous avez beſoin d'un cheval de coche, il y en a un, dans ma troupe, tout comme les vôtres, fort beau. J'arrivai, au ſoir, de Marans, où j'étois allé, pour pourvoir à la garde d'icelui. Ah! que je vous y ai ſouhaité! c'eſt le lieu le plus ſelon votre humeur, que j'aye jamais vu; pour ce ſeul reſpect, ſuis-je après à l'échanger. C'eſt une île, renfermée de marais bocageux, où, de cent en cent pas, il y a des canaux, pour aller chercher le bois, par bateau; l'eau claire, peu courante, les canaux de toutes largeurs, des

bateaux de toutes grandeurs : Parmi ces déserts, sont mille jardins, où l'on ne va que par bateau. L'île a deux lieues de tour, ainsi environnée ; passe une rivière par le pied du château, au milieu du bourg, qui est aussi logeable que Pau ; peu de maisons qui n'entrent, de sa porte, dans son petit bateau. Cette rivière s'étend en deux bras, qui portent, non seulement, grands bateaux, mais les navires de cinquante tonneaux y viennent ; il n'y a que deux lieues jusqu'à la mer : Certes, c'est un canal, non une rivière ; contremont, vont les grands bateaux, jusqu'à Nyort, où il y a douze lieues : Infinis moulins & métairies insulées ; tant de sortes d'oiseaux qui chantent ; de toutes sortes de ceux de mer, je vous en envoye des plumes : De poissons, c'est une monstruosité, que la quantité, la grandeur & le prix ; une grande carpe trois sous, & cinq un brochet. C'est un lieu de grand trafic, & tout par bateaux ; la terre très-pleine de blés, & très-beaux. L'on y peut être, plaisamment, en paix, & surement en guerre ; l'on s'y peut rejouir avec ce que l'on aime, & plaindre une absence : Ah ! qu'il y fait bon chanter ! Je pars, Jeudi, pour aller à Pons, où je serai plus près de vous ; mais, je n'y ferai guère de séjour. Je crois que mes autres laquais sont morts ; il n'en est revenu nul. Mon ame, tenez-moi en votre bonne grâce, croyez ma fidélité être blanche & hors de tache ; il n'en fut jamais sa pareille. Si cela vous apporte du contentement,

vivez heureuse, votre esclave vous adore violemment. Je te baise, mon cœur, un million de fois les mains.

Ce 17 Juin.

LETTRE V.

MONGLAS vient d'arriver. Il me hâte plus que les autres, &, avec des raisons qui sont fort à craindre, & qui ne se doivent écrire; elles vous seront dites. Il n'y a eu nul combat, depuis celui d'auprès Montargis. Le Duc du Maine s'est retiré à son gouvernement, & M. d'Aumale chez lui. Paris n'a pas voulu recevoir les Suisses du Roi, ni M. de Guise aussi, qui s'est présenté au faubourg. J'ai l'ame fort traversée, & non sans cause. Regardez si la rançon de Navailles pourroit être modérée par votre faveur. Je vous supplie, employez-vous-y, pour l'amour de Tach, & de moi; ce porteur passe par Saint-Séver, & y repassera, au retour. Tenez-moi en votre bonne grâce, comme celui qui vous sera fidelle esclave jusqu'au tombeau.

Du Mont, ce 8 Décembre.

J'ai deux petits sangliers privés, & deux faons de biche. Mandez-moi si vous les voulez.



Lettre VI.

Il ne se sauve point de laquais, ou, pour le moins, fort peu, qu'ils ne soient dévalisés, ou les lettres ouvertes. Il est arrivé sept ou huit Gentilshommes de ceux qui étoient à l'armée étrangère, qui assurent (comme il est vrai, car l'un est M. de Montlouet, frère des Rambouillet, qui étoit un des Députés pour traiter), qu'il n'y a pas dix Gentilshommes, qui ayent promis de ne porter les armes. M. de Bouillon n'a point promis: Bref, il ne s'est rien perdu, qui ne se recouvre pour de l'argent. M. du Maine a fait un acte, dont il ne sera guère loué. Il a tué Sacremore, lui demandant récompense de ses services, à coups de poignard : L'on me mande que, ne le voulant contenter, il craignoit qu'étant mal content, il ne découvrît ses secrets, qu'il savoit tous, même l'entreprise contre la personne du Roi, de quoi il étoit chef de l'exécution. Dieu les veut vaincre par eux-mêmes; car c'étoit le plus utile serviteur qu'ils eussent: Il fut enterré, qu'il n'étoit pas encore mort. Sur ce mot, vient d'arriver Morlants, & un laquais de mon cousin, qui ont été dévalisés de lettres & d'habillement. M. de Turenne sera ici, demain. Il a pris, autour de Syjac, dix-huit forts, en trois jours. Je ferai, peut-être, quelque chose de meilleur, bientôt, s'il

s'il plait à Dieu. Le bruit de ma mort allant à Pau & Meaux, courut à Paris, & quelques Prêcheurs, en leurs sermons, la mettoient pour un des bonheurs que Dieu leur avoit promis. Je te baise, un million de fois, les mains.

De Montauban, ce 14 Janvier.

LETTRE VII.

HIER, revint Pychery, qui me porta une courte lettre de vous, & me dit que l'on lui en avoit pris une autre : Tout fut ouvert; regardez ce que vous me mandiez. Il me vint, hier, un homme de Paris, avec amples avis de tout. Le roi y est arrivé, fort applaudi du menu peuple, disant, tout haut, que les Ligueurs ne faisoient que menacer; mais que le Roi avoit chassé les Etrangers. La Reine mère n'a montré joie de son arrivée, ains dit, par-tout, que, sans le Roi, M. de Guise les eût défaits. Il y a des particularités que je ne puis écrire, pour avoir perdu le chiffre que j'avois avec vous. Guitry & Clervant n'ont voulu signer la capitulation, & ont répondu qu'ils aimoient mieux perdre leur bien, que de manquer à servir leur Maître. Ils sont à Genève; je les aurai, au premier jour. La capitulation consiste en trois points : Ceux qui voudront obéir à l'Edit, demeureront

libres, en leurs maisons; ceux qui ne le voudront faire, & promettront de ne porter plus les armes, jouiront de leurs biens en pays étranger; ceux qui ne feront, ni l'un, ni l'autre, feront conduits hors de France, en fureté. Tygnoville fera, demain, ici. Il ne vient encore nulle armée sur nos bras. Mon cœur, tenez-moi en votre bonne grâce, & vous assurez toujours de ma fidélité, qui fera inviolable. Je vous baise, un million de fois, les mains, & à petite sœur.

Ce 12 Janvier.

LETTRE VIII.

Vous ne trouvez point les chemins dangereux, pour faire plaisir au moindre de vos amis; mais, s'il me faut écrire pour me donner du contentement, les chemins sont trop dangereux. Voilà les témoignages que j'ai de la part que je possède en votre bonne grâce. J'écris la lettre à Meryteyn, que vous demandez, & vous l'envoye toute ouverte; je crois qu'il se mécontentera; mais j'aime mieux votre bonne grâce, que la sienne. J'avois bloqué le Masdagénois, mais je n'y avois mené l'artillerie, craignant que l'armée du Maréchal ne me la fit lever de devant, en diligence; le Grand-Prieur de Toulouse étant joint avec l'armée de Languedoc à lui : Je vais monter à cheval, avec trois cents chevaux,

& donnerai jusqu'à la tête de leur armée; ce sera grand cas, si je ne fais quelque chose. Je finis, croyant, certainement, que vous ne me voulez point de bien. Il est en vous de m'en donner telle impression qu'il vous plaira. Je vous baise, un million de fois, les mains.

Ce 23 Février.

LETTRE IX.

J'AI reçu une Lettre de vous, ma M..., par laquelle vous me mandez que ne me voulez mal; mais que vous ne vous pouvez assurer en chose si mobile que moi. Ce m'a été un extrême plaisir, de savoir le premier, & vous avez grand tort de demeurer au doute que vous êtes. Quelle action des miennes avez-vous connu muable, je dis pour votre regard? Votre soupçon tournoit, & vous pensiez que ce fût moi; j'ai demeuré toujours fixe en l'amour & service que je vous ai voués, Dieu m'en est témoin. Vous avez opinion que l'homme de delà est piqué: Aussi est-il, mais c'est de force; il fait gloire d'avoir atteint la perfection de dissimuler. Je lui rabats cette opinion, tant que je puis; il ne le faut être, qu'en affaires d'Etat, encore le faut-il bien accompagner de prudence. Hier, le Maréchal, & le Grand-Prieur, vinrent nous présenter la bataille, sachant bien que j'avois

ſubite de M. le Prince. Je le plains comme ce qu'il me devoit être, non comme ce qu'il m'étoit. Je ſuis, à cette heure, la ſeule butte, où viſent tous les perfides de la Meſſe. Ils l'ont empoiſonné, les traîtres; ſi eſt-ce que Dieu demeurera le maître, & moi, par ſa grâce, l'exécuteur. Ce pauvre Prince (non de cœur) ; Jeudi, ayant couru la bague, ſoupa, ſe portant bien; à minuit, lui prit un vomiſſement très-violent, qui lui dura juſqu'au matin : Tout le Vendredi, il demeura au lit; le ſoir, il ſoupa; &, ayant bien dormi, il ſe leva, le Samedi matin, dîna debout, & puis, joua aux échecs. Il ſe leva de ſa chaiſe, ſe mit à ſe promener par ſa chambre, deviſant avec l'un & l'autre; tout d'un coup, il dit : *Baillez-moi ma chaiſe, je ſens une grande foibleſſe.* Il ne fut pas plutôt aſſis, qu'il perdit la parole, &, ſoudain après, il rendit l'ame, aſſis. Les marques de poiſon ſortirent ſoudain. Il n'eſt pas croyable l'étonnement que cela a apporté en ce pays-là. Je pars, dès l'aube du jour, pour y aller pourvoir en diligence. Je me vois en chemin d'avoir bien de la peine; priez Dieu hardiment pour moi : Si j'en échappe, il faudra bien que ce ſoit lui qui m'ait gardé juſqu'au tombeau, dont je ſuis, peut-être, plus près que je ne penſe. Je vous demeurerai fidelle eſclave. Bon ſoir, mon ame je vous baiſe, un million de fois, les mains.

LETTRE XI.

DIEU fait quel regret ce m'eſt, de partir, d'ici, ſans vous aller baiſer les mains; certes, mon cœur, j'en ſuis au grabat. Vous trouverez étrange (& direz que je ne me ſuis point trompé) ce que Lyceran vous dira : Le diable eſt déchaîné; je ſuis à plaindre, & c'eſt merveille que je ne ſuccombe ſous le faix. Si je n'étois Huguenot, je me ferois Turc. Ah! les violentes épreuves par où l'on ſonde ma cervelle; je ne puis faillir d'être, bientôt, ou fou, ou habile homme : Cette année ſera ma pierre de touche : C'eſt un mal bien douloureux, que le domeſtique. Toutes les peines que peut recevoir un eſprit, ſont ſans ceſſe exercées ſur le mien; je dis toutes enſemble. Plaignez-moi, mon ame, & n'y portez point votre eſpèce de tourment, c'eſt celui que j'appréhende le plus. Je pars, Vendredi, & vais à Clayrac. Je retiendrai votre précepte, qui eſt de me taire. Croyez que rien, qu'un manquement d'amitié, ne me peut faire changer la réſolution que j'ai, d'être, éternellement, à vous, non toujours eſclave, mais, oui bien, forçat. Mon tout, aimez-moi; votre bonne grâce eſt l'appui de mon eſprit, au choc des afflictions; ne me refuſez ce ſoutien. Bon ſoir, mon ame, je te baiſe les mains, un million de fois.

De Nérac, ce 8 Mars, à minuit.

LETTRE XII.

IL m'arriva hier, l'un, à midi, l'autre, au soir, deux Courriers de Saint-Jean d'Angeli ; le premier rapportoit comme Belcalstel, Page de Madame la Princesse, & son Valet-de-chambre, s'en étoient enfuis, soudain, après avoir vu mort leur maître, avoient trouvé deux chevaux, valant deux cents écus, à une hôtellerie du faubourg, que l'on y tenoit, il y avoit quinze jours, & avoient, chacun, une mallette pleine d'argent. Enquis, l'hôte, dit que c'étoit un nommé Bryllant, qui lui avoit baillé les chevaux, & lui alloit dire, tous les jours, qu'ils fussent bien traités ; que, s'il bailloit, aux autres chevaux, quatre mesures d'avoine, qu'il leur en baillât huit, qu'il payeroit, aussi, le double (ce Brillant est un homme que Madame la Princesse a mis dans la maison, & lui faisoit tout gouverner). Il fut, tout soudain, pris, confessa avoir baillé mille écus au Page, & lui avoir acheté ses chevaux, par le commandement de sa maîtresse, pour aller en Italie. Le second confirme, & dit, de plus, que l'on avoit fait écrire une lettre, par ce Brillant, au Valet-de-chambre, qu'on savoit être à Poitiers, par où il lui mandoit être à deux cents pas de la porte, qu'il vouloit parler à lui ; l'autre

sortit soudain, l'embuscade, qui y étoit là, le prit & fut mené à Saint-Jean. Il n'avoit encore été ouï; mais bien disoit-il à ceux qui le menoient : *Ah! que Madame est méchante! que l'on prenne le Tailleur, je dirai tout, sans gêne;* ce qui fut fait. Voilà ce que l'on en sait, jusqu'à cette heure. Souvenez-vous de ce que je vous en ai dit, d'autres fois; je ne me trompe guère en mes jugemens, c'est une dangereuse bête, qu'une mauvaise femme. Tous ces empoisonneurs sont Papistes. Voilà les instructions de la Dame. J'ai découvert un tueur pour moi. Dieu me gardera, & je vous en manderai, bientôt, davantage. Le Gouverneur, & les Capitaines de Taylebourg, m'ont envoyé deux Soldats, & écrit qu'ils n'ouvriroient leur Place à personne, qu'à moi; de quoi je suis fort aise. Les ennemis les pressent, & ils sont si empressés à la vérification de ce fait, qu'ils ne leur donnent nul empêchement. Ils ne laissent sortir homme vivant de Saint-Jean, que ceux qu'ils m'envoyent. M. de la Trimouille y est, lui vingtième, seulement. L'on m'écrit que, si je tardois beaucoup, il y pourroit avoir du mal, & grand, cela me fait hâter, de façon que je prendrai vingt Maîtres, & m'y en irai, jour & nuit, pour être de retour, à Sainte-Foi, à l'assemblée. Mon ame, je me porte assez bien du corps, mais fort affligé de l'esprit. Aimez-moi, & me le faites paroître; ce sera une grande consolation pour moi : Je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée

Sur cette vérité, je vous baise, un million de fois, les mains.

D'Aynset, ce 13 Mars.

LETTRE XIII.

JE vous écrivis, hier, tout ce que je favois : Il est arrivé, depuis, des nouvelles de la Cour. Le Duc d'Epernon a querelle avec le Maréchal d'Aumont, & son frère avec Crillon. Leur dispute est si violente, que l'on ne peut les accorder ; l'autorité du Roi y interviendra. Cependant, la Ligue se remue fort ; ce nous est autant de loisir. Je ferai, Jeudi, à Saint-Jean, d'où je vous manderai toutes nouvelles. Je fais, aujourd'hui, deux lieues, & tout en pays ennemi. Bon jour, mon ame. Assurez-vous de la fidélité de votre esclave ; il ne vous manquera jamais. Il vous baise, un million, de fois les mains.

Ce quinze Mars.

LETTRE XIV.

ÉTANT arrivé à Taylebourg, je trouve que Laverdyn avoit pris l'île de Marants, avec son armée, qui est de quatre ou cinq

mille hommes, & qu'il ne reſtoit plus que le château, qu'il battoit de deux pièces de canon. Soudain, je m'achemine en ce lieu de la Rochelle, pour tâcher de les ſecourir, & aſſemble mes troupes, leſquelles j'eſtime être aſſez fortes pour faire un échec à Laverdyn. Je ne crains autre choſe, ſinon, que le dit château ſoit mal pourvu, & qu'il ſe rende, ne ſachant point de mes nouvelles. J'ai repris un des forts, & ſuis, jour & nuit, à faire des ponts, car l'eau eſt haute au marais. Il fut tué, hier, deux Albanois & pris deux qui vouloient reconnoître notre pont. Depuis que je ſuis ici, je n'ai couché qu'une heure, étant toujours à cheval. Mon ame, tenez-moi en votre bonne grâce, & n'entrez jamais en doute de ma fidélité. Que je ſache ſouvent de vos nouvelles. Adieu, mon cœur; votre eſclave vous baiſe, un million de fois, les mains.

Ce vingt-unième Mars.

LETTRE XV.

LA maladie commence, tellement, parmi nos troupes, qu'elle nous fera plutôt quitter la campagne, que les ennemis. Je ſuis ſur le point de vous recouvrer un cheval, qui va l'entrepas, le plus beau que vous vîtes jamais, & le meilleur; il a force panaches, & des aigrettes. Bonyère eſt allé

à Poitiers, pour acheter des cordes de luth pour vous; il ſera, ce ſoir, de retour. J'eus, hier, des nouvelles de la Cour : M. de Guiſe y eſt encore. Le Prince de Parme ayant aſſiégé une ville, il a été contraint, par les Anglois, de la quitter. Le combat a été grand : Il eſt mort deux mille cinq cents hommes, & quinze cents Eſpagnols naturels, dont il y a vingt-deux Capitaines; le reſte ſont des Anglois. Je ne me porte guère bien, & crains de tomber malade. Le Maréchal de Biron fait ce qu'il peut, pour aſſembler des forces. Il ne nous fera point quitter la campagne, s'il ne lui en vient de France, ou de Gaſcogne. Mon cœur, ſouvenez-vous toujours de *Petyot*; certes, ſa fidélité eſt un miracle. Il vous ſouhaite, mille fois le jour, dans les allées de Lyranuſe. Vous pouvez penſer s'il ne vous y baille pas Roſambeau, pour vous garder d'ennuyer. Certes, il faudroit que le lieu fût bien ſauvage, où vous vous ennuyeriez enſemble. Ceux que nous cherchions, hier, s'en ſont allés; ils ne ſont encore échappés. Adieu, mon cœur. Je te baiſe, un million de fois, les mains. Aimez-moi plus que vous-même.

Ce vingtième Mai. De Luſignan.

LETTRE XVI.

JE m'étois acheminé, en ce lieu de Montguion, pensant faire quelque bel effet sur nos ennemis; il a fait un temps si enragé, qu'il a rompu tous nos desseins. Je m'en retourne, à la nuit, coucher à Barbezieux, &, demain, à Pons. Que vous me faites plaisir, d'aller à Pau. Ah! ma chère maîtresse, combien acheterois-je de m'y pouvoir trouver! Un tel contentement est hors de prix. Je vous envoye les copies des lettres que la Reine d'Angleterre écrivit, au Roi, & à la Reine sa mère, sur la paix de la Ligue. Vous y verrez un brave langage, & un plaisant style. Mon cœur, je ne la puis faire plus longue, parce que je vais monter à cheval. Bon jour, ma vie; je te baise, un million de fois, les mains.

Ce vingt-cinquième Juin. De Montguyon.

LETTRE XVII.

DIEU a plus fait que les hommes n'espéroient, ni moi-même, certes, comme vous le verrez par la lettre que je vous écrivis, hier. Il nous envoyoit un temps terrible, qui étonnoit tout le monde; mais,

d'autre part, il rendoit les plus braves de ceux de dedans qui étoient malades, & augmentoit l'étonnement des foibles de cœur; de façon qu'au soir, il m'inspira, après l'avoir prié, de les envoyer sommer, à dix heures de nuit, contre tout ordre de guerre, ayant tiré, la journée, cinquante coups de canon sans effet. Au premier son de la trompette, ils parlèrent, & nouâmes si bien le traité, qu'à dix heures, ils se sont rendus, & suis dedans, par la grâce spéciale de Dieu. C'est un lieu de grande importance, & fort. Dans Mardi, nous tenterons, je crois, le grand fait. Aussi, dirai-je, comme David: Qui m'a donné, jusqu'ici, victoire sur mes ennemis, me rendra cette affaire facile. Ainsi soit-il, par sa grâce. Mon cœur, je suis plus homme de bien que vous ne pensez. Votre dernière dépêche me rapportera la diligence d'écrire que j'avois perdue. Je lis, tous les soirs, votre lettre. Si je l'aime, que dois-je faire de celle d'où elle vient? Jamais, je n'ai eu une telle envie de vous voir, que j'ai. Si les ennemis ne nous pressent, après cette assemblée, je veux dérober un mois. Envoyez-moi Lyceran, disant qu'il va à Paris. Il y a, toujours, mille choses, qui ne se peuvent écrire. Dites la vérité, que vous faisoit Castille devant que vous lui voulussiez mal? Ah! mon âme, vous êtes à moi! faites pour Dieu ce que votre lettre porte. Sera-t-il bien possible, qu'avec un si doux couteau, j'aye coupé le filet de vos bizarreries? Je le

veux croire. Je vous fais une prière, que vous oubliyez toute haine qu'ayiez voulue à qui que ce soit des miens. C'est un des premiers changemens, que je veux voir en vous. Ne craignez, ni croyez, que rien ne puisse jamais ébranler mon amour; j'en ai plus que je n'en eus jamais. Bon soir, mon cœur; je m'en vais dormir, mon ame étant plus légère de soins, que je n'ai fait, depuis vingt jours. Je baise vos beaux yeux, par millions de fois.

Ce vingt-unième Octobre.

LETTRE XVIII.

RENVOYEZ-moi Bryquesières, & il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut, hormis moi. Je suis fort affligé de la perte de mon petit *, qui mourut, hier. Il commençoit à parler. Je ne sais si c'est par acquit, que vous m'avez écrit pour Doysit; c'est pourquoi je fais la réponse que vous verrez sur votre lettre, par celui que je désire qui vienne. Mandez-m'en votre volonté. Les ennemis sont devant Montaigu, où ils seront bien mouillés; car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'assemblée sera achevée dans douze jours. Il m'arriva, hier, force nouvelles de Blois. Je vous envoye un extrait des plus véri-

* C'étoit un fils, que Henri IV avoit eu de Corisande.

tables. Tout à cette heure, me vient d'arriver un homme de Montaigu. Ils ont fait une très-belle fortie, & tué force ennemis. Je mande toutes mes troupes, & eſpère, ſi la dite place peut tenir quinze jours, y faire quelque bon coup. Ce que je vous ai mandé, de ne vouloir mal à perſonne, eſt requis pour votre contentement & le mien. Je parle, à cette heure, à vous, comme étant mienne. Mon ame, j'ai un ennui étrange de vous voir. Il y a, ici, un homme qui porte des lettres du Roi d'Ecoſſe à ma ſœur : Il me preſſe, plus que jamais, du mariage; il s'offre de me venir ſervir, avec ſix mille hommes à ſes dépens, & venir, lui-même, offrir ſon ſervice. Il s'en va, infailliblement, être Roi d'Angleterre. Préparez ma ſœur de loin à lui vouloir du bien, remontrant l'état auquel nous ſommes, & la grandeur de ce Prince, avec ſa vertu. Je ne lui en écris point. Ne lui en parlez, que comme diſcourant, qu'il eſt temps de la marier, & qu'il n'y a point d'autre parti à eſpérer, pour elle, que celui-là; car, de nos parens, c'eſt pitié. Adieu, mon cœur, je te baiſe, cent millions de fois.

Ce dernier Novembre.

LETTRE XIX.

IL n'eſt rien ſi vrai, qu'ils m'apprêtent tout ce qu'ils peuvent. Ils penſoient que

j'allaſſe de Grenade vous voir. Il y avoit, au moulin de Montgaillard, cinquante Arquebuſiers, qui prirent mon laquais, & le retinrent, juſqu'à ce qu'ils euſſent ſu que j'étois parti de Grenade, pour venir ici. Ne craignez rien, mon ame. Quand cette armée, qui eſt à Noguaro, m'aura montré ſon deſſein, je vous irai voir (& paſſerai ſur les ailes d'amour, hors de la connoiſſance de ces miſérables Terriens), après avoir pourvu, avec l'aide de Dieu, à ce que ce vieux renard n'exécute ſon deſſein. Il eſt venu un homme de la part de la Dame, avec Chameaux, me demander paſſeport, pour paſſer cinq cents tonneaux de vin, ſans payer aucun droit, *pour ſa bouche*, & ainſi eſt écrit en une patente. C'eſt ſe déclarer ivrogneſſe en parchemin. De peur qu'elle ne tombât de ſi haut, que le dos de ſes bêtes; je le lui ai refuſé. C'eſt être *gargouille* à toute outrance. La Reine de Tarnaſſet n'en fit jamais tant. Si je me croyois, toute cette feuille feroit remplie de bons contes. Mais, la crainte que j'ai que ceux de Saint-Séver y participaſſent, me fait finir, en vous ſuppliant de croire que je vous ſerai fidelle juſqu'au tombeau. Sur cette vérité, ma chère M..., je vous baiſe, un million de fois, les mains.

Ce ſeptième, à dix heures du ſoir.

LETTRE XX.

MON ame, ce Laquais, qui me revint, hier, fut pris, près Montgaillard, mené à M. de Poyanne, qui lui demanda s'il n'avoit point de lettre. Il lui dit qu'oui, une que vous m'écriviez. Il la prit, & l'ouvrit, & la lui rendit, après. Le sieur du Plessis est arrivé, & le reste de ma troupe de Nérac. Je vous irai voir, de façon que je ne craindrai point la garnison de Saint-Séver. Il y a encore un homme, qui vient, de l'armée étrangère, à Castel-Jaloux, qui arrivera, ce matin. Je vous porterai toutes nouvelles, & le pouvoir de faire vider les forts. Dimanche, il se fit, près Moneurt, une jolie charge, qui est, certes, digne d'être sue. Le Gouverneur, avec trois Cuirassiers, & dix Arquebusiers à cheval, rencontra le Lieutenant de la Brunyère, Gouverneur du Masdagénois, qui en avoit douze, & autant d'Arquebusiers, tous à cheval. Le nôtre, se voyant foible, & comme perdu, dit, à ses Compagnons: Il les faut tuer, ou périr. Il les charge de façon, qu'il tue le Chef, & deux Gendarmes, & en prend deux prisonniers, les met à vauderoute, gagne cinq grands chevaux, & tous ceux des Arquebusiers, & n'eut qu'un blessé des siens. Je fais, la nuit, force dépêches; demain à midi, elles par-

tiront, & moi aussi, pour vous aller baiser les mains. Bon jour, mon souverain bien. Aimez *Petyot.*

Ce neuvième Décembre.

Faites tenir, s'il vous plaît, la lettre à Tacht. Je lui mande de se trouver chez vous : J'ai affaire à lui. Il ne se parle point du Maréchal.

LETTRE XXI.

VOUS me pensiez soulagé, pour être retiré en nos garnisons. Vraiment, s'il se refaisoit encore une assemblée, je deviendrois fou. Tout est achevé, à bien, Dieu merci. Je m'en vais, à Saint-Jean, assembler nos troupes, pour visiter M. de Nevers, &, peut-être, lui faire un signalé déplaisir, non en sa personne, mais en sa charge. Vous en ouïrez parler bientôt. Tout est en la main de Dieu, qui a toujours béni mes labeurs. Je me porte bien, par sa grâce, n'ayant rien sur le cœur, qu'un violent désir de vous voir ; je ne sais quand je serai si heureux. S'il s'en présente occasion, je lui montrerai bien que je sais qu'elle est échue. Je ne vous prierai point de m'aimer ; vous l'avez fait que vous n'en aviez pas tant d'occasion. Il y a deux choses, de quoi je ne douterai jamais, de vous, de mon amour,

& de sa fidélité. J'attends Lyceran : Les bons amis sont rares. Vraiment, j'acheterois bien cher trois heures de parlement avec vous. Bon soir, mon ame : Je voudrois être au coin de votre foyer, pour réchauffer votre potage. Je vous baise, un million de fois.

C'est le vingt-deuxième Décembre.

LETTRE XXII.

NE vous manderai-je jamais que prises de Villes & Forts? La nuit, se sont rendus, à moi, Saint-Maixant & Maillesaye, & espère, devant la fin de ce mois, que vous ouïrez parler de moi. Le Roi triomphe; il a fait garrotter, en prison, le Cardinal de Guise : Il l'a montré, sur la place, vingt-quatre heures. Le Président de Neuilly, & le Prévôt des Marchands, ont été pendus, & le Secrétaire de feu M. de Guise, & trois autres. La Reine-mère lui dit : *Mon fils, octroyez-moi une requête, que je vous veux faire.* „ Selon ce que ce sera, „ Madame „ ? *C'est que vous me donniez M. de Nemours & le Prince de Guise : Ils sont jeunes, ils vous feront, un jour, service.* „ Je le veux bien, dit-il, Madame; je vous donne les corps & retiendrai les têtes „. Il a envoyé, à Lyon, pour attraper le Duc du Maine; l'on ne

ſait ce qu'il en eſt réuſſi. L'on ſe bat, à Orléans, &, encore plus près d'ici, à Poitiers, d'où je ne ſerai, demain, qu'à ſept lieues. Si le Roi le vouloit, je les mettrois bien d'accord. Je vous plains, s'il fait tel temps où vous êtes, qu'ici; car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attends que l'heure d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la feue Reine de N... Cela, avec la mort de ſa mère, me feroit bien chanter le Cantique de Siméon. C'eſt une trop longue lettre, pour un homme de guerre. Bon ſoir, mon ame. Je te baiſe, cent millions de fois. Aimez-moi, comme vous en avez ſujet.

C'eſt le premier de l'An.

Le pauvre Harambure eſt borgne,
Et Fleurimont s'en va mourir.

LETTRE XXIII.

JÈRE n'a pu être dépêché, à cauſe de ma maladie, d'où je vais dehors, Dieu merci. Vous ouïrez parler bientôt de moi, à d'auſſi bonnes enſeignes que Nyort. Si vous voulez dire vrai, cette Dame, qui étoit venue, étoit bien fâcheuſe. Je crois qu'elle vous a bien importunée. Je ne puis guère écrire. Certes, mon cœur, j'ai vu les Cieux ouverts; mais je n'ai pas été aſſez homme de bien pour y entrer. Dieu ſe veut ſer-

vir de moi encore. En deux fois vingt-quatre heures, je fus réduit à être tourné avec les linceuls. Je vous eusse fait pitié. Si ma crise eût demeuré deux heures à venir, les vers auroient fait grande chère de moi. Sur ce point, me vient d'arriver des nouvelles de Blois. Il étoit sorti deux mille cinq cents hommes de Paris, pour secourir Orléans, menés par Saint-Pol : Les troupes du Roi les ont taillés en pièces, de façon que l'on croit qu'Orléans sera pris, par le Roi, dans douze jours. M. le Duc du Maine ne s'émeut guère. Il est en Bourgogne. Je finis, parce que je me trouve mal. Bon jour, mon ame.



LETTRE XXIV.

Mon cœur, Dieu me continue ses bénédictions. Depuis la prise de Châtellerault, j'ai pris l'île Bouchart, passage sur la Vienne & la Creuse, bonne Ville & aisée à fortifier. Nous sommes à Montbazon, six lieues après de Tours, où est le Roi. Son armée est logée jusqu'à deux lieues de la nôtre, sans que nous nous demandions rien. Nos gens de guerre se rencontrent & s'embrassent, au lieu de se frapper, sans qu'il y ait trève, ni commandement exprès de ce faire. Force de ceux du Roi se viennent rendre à nous, & des miens nul ne veut changer de Maître. Je crois que Sa

Majesté se servira de moi, autrement, il est mal, & sa perte nous est un préjugé dommageable. Je m'en vais, à Châtellerault, prendre quelques maisons qui font la guerre. Dites à Castille qu'il se hâte de se mettre aux champs. C'est à ce coup qu'il faut que tous mes serviteurs fassent merveilles; car, par raison naturelle, Avril & Mai prépareront la ruine d'un des partis. Ce ne sera pas du mien, car c'est celui de Dieu. Mon ame, le plus grand regret que j'aye en l'ame, c'est de me voir si éloigné de vous, & que je ne vous puis rendre témoignage, que par écrit, de l'amour que j'ai, & aurai, toute ma vie, pour vous.

Ce huitième Mars. De Montbazon.

Je vous prie, envoyez-moi votre fils.

LETTRE XXV.

MON cœur, j'ai fait un voyage de huit jours, vers le Berry, où je n'ai été inutile, ayant pris miraculeusement, le château d'Argenton, place plus forte que Leytoure; défait une troupe de cinquante hommes choisis de la Ligue, qui la venoient secourir; réduit bien trois cents Gentilshommes Ligueurs, les uns à porter les armes avec moi, les autres promis de ne bouger, & ont pris sauve-garde; les autres contraints

de ne bouger de chez eux, de peur qu'on leur prenne leurs maisons : J'ai pris, aussi, le Blanc, au Berry, & dix ou douze autres forts ; cela s'appelle cent mille écus de revenu. Je me porte très-bien, Dieu merci, n'aimant rien comme vous au monde. J'ai reçu votre lettre, il n'a fallu guère de temps à la lire. Bon soir, mon ame, je vous baise, un million de fois.

C'est le dix-huitième Mars. De Châtellerault.

LETTRE XXVI.

VOUS entendrez, de ce porteur, l'heureux succès que Dieu nous a donné, au plus furieux combat qui se soit fait de cette guerre ; il vous dira, aussi, comme MM. de Longueville, de la Noue, & autres, ont triomphé, près de Paris. Si le Roi use de diligence, comme j'espère qu'il fera, nous verrons, bientôt, les clochers de Notre-Dame de Paris. Je vous écrivis, il n'y a que deux jours, par Petit-Jean : Dieu veuille que, cette semaine, nous fassions encore quelque chose d'aussi signalé que l'autre. Mon cœur, aimez-moi toujours, comme vous n'êtes à moi, ni moi à vous ; sur cette vérité, je vous baise les mains. Adieu, mon ame.

C'est le vingt-unième Mai. De Boisgency.

LETTRE XXVII.

J'ATTENDS votre fils, qui n'eſt loin, toutefois, ce qu'il a à faire, eſt le plus dangereux. Il s'accompagnera de quelques troupes, qui me viennent. Nous ſommes devant Pontoiſe, que je crois que nous ne prendrons pas; on l'a attaqué, contre mon opinion: Les plus vieux ont été crus; j'ai penſé qu'ils rêvoient. Hautefort fut tué, hier, qui eſt perte pour la Ligue. Les ennemis, & nous, avons été en bataille, tout ce jourd'hui, pêle-mêle, la rivière entre deux; leurs troupes ne ſont égales aux nôtres, ni en nombre, ni en bonté. L'île Adam s'eſt rendue auſſi, qui eſt un pont ſur la rivière d'Oiſe; j'y vais loger, demain; il n'y aura plus d'eau, entre M. du Maine & moi: il eſt à Saint-Denis. Nous nous joindrons aux Suiſſes, dans ſix jours: MM. de Longueville & de la Noue les mènent. Bien que nous ſoyons, jour & nuit, à cheval, ſi eſt-ce que nous nous trouvons cette guerre bien plus douce; l'eſprit y eſt plus content. Avant-hier, je fis voir mes troupes au Roi, paſſant ſur le pont de Poiſſy: Je lui montrai douze cents Maîtres & quatre mille Arquebuſiers. Mon cœur, j'enrage, quand je vois que vous doutez de moi, &, de dépit, je ne tâche point de vous ôter cette opinion: Vous avez tort, car je

je vous jure que, jamais, je ne vous ai aimée plus que je fais; & aimerois mieux mourir, que de manquer à rien, que je vous aye promis. Ayez cette créance, & vivez assurée de ma foi. Bon soir, mon ame; je vous baise un million de fois.

Ce quatorzième Juillet. Du Camp, à Pontoise.

LETTRE XXVIII.

MON cœur, c'est merveille de quoi je vis, au travail que j'ai; Dieu a pitié de moi, & me fait miséricorde. Bénissant mes labeurs, comme il fait, au dépit de beaucoup de gens, je me porte bien, & mes affaires vont bien; au prix de ce que pensoient beaucoup de gens. Je pris, hier, Eu; les ennemis, qui sont forts au double de moi, à cette heure, m'y pensoient attraper. Ayant fait mon entreprise, je me suis rapproché de Dieppe, & les attends, à un Camp, que je fortifie. Ce sera demain que je les verrai, & espère, avec l'aide de mon Dieu, que, s'ils m'attaquent, ils s'en trouveront mauvais marchands. Le porteur part par mer; le vent, & mes affaires, me font finir, en vous baisant, un million de fois.

Ce neuvième Septembre, dans la tranchée, à Arques.

LETTRE XXIX.

Mon ame, depuis le partement de Lycerace, j'ai pris les villes de Séez, Argentan, & Falaise, où j'ai attrapé Briſſac, & tout ce qu'il avoit mené de ſecours pour la Normandie. Je pars demain, pour aller attaquer Liſieux, en m'approchant du Duc de Mayenne, qui tient aſſiégé Pontoiſe. Mes troupes ſont crues, depuis le départ de Lycerace, de bien ſix cents Gentilshommes, & deux mille hommes de pied, de façon que, par la grâce de Dieu, je ne crains rien de la Ligue. J'ai fait la Cène, la nuit que je ne penſois pas faire, en Normandie, il y a un an. Je vous dépêcherai, dans trois jours, un de mes Laquais, par mer; car je ſuis ſur le bord. Certes, je fais bien du chemin, & vais, comme Dieu me conduit; car je ne ſais jamais ce que je dois faire au bout : Cependant, mes effets ſont des miracles; auſſi, ſont-ils conduits du grand Maître. Je n'aime rien, que vous, &, en cette réſolution, je mourrai, ſi vous ne me donnez occaſion de changer. Je me porte très-bien, Dieu merci, fort à votre ſervice. Adieu, mon cœur, je te baiſe, un million de fois.

De Falaiſe, ce huitième Janvier.

En achevant cette Lettre, ceux de

Bayeux m'ont apporté les clefs, qui est une très-bonne Ville.

LETTRE XXX.

Mon cœur, vous n'avez pas daigné m'écrire par Bycose. Pensez-vous qu'il vous sied bien d'user de ces froideurs? Je vous en laisse, à vous-même, le jugement. J'ai été très-aise de savoir, de lui, le bon être, auquel vous êtes. Dieu vous y maintienne, & me continue ses bénédictions, comme il a fait, jusqu'ici. J'ai pris cette place, sans tirer le canon, que par moquerie, où il y avoit mille soldats, & cent Gentilshommes; c'est la plus forte que j'aye réduite à mon obéissance, & la plus utile, car j'en tirerai soixante mille écus. Je vis bien à la Huguenotte; car j'entretiens dix mille étrangers, & ma raison, de ce que j'acquiers, chacun jour, & vous dirai que Dieu me bénit tellement, qu'il n'y a que peu, ou point de maladies, en mon armée, qui augmente, de jour à autre. Jamais, je ne fus si sain, jamais vous aimant plus que je fais. Sur cette vérité, je te baise, mon ame, un million de fois.

De Lysieux, ce seizième Janvier.

LETTRE XXXI.

MON cœur, j'ai achevé mes conquêtes, jusqu'au bord de la mer; Dieu béniffe mon retour, comme il a fait le venir. Il le fera, par sa grâce, car je lui rapporte tous les bonheurs qui m'arrivent. J'espère que vous entendrez, bientôt, parler de quelques-unes de mes faillies : Dieu m'y assiste, par sa grâce. Le légat, l'Ambassadeur d'Espagne, le Duc de Mayenne, tous les Chefs des ennemis, sont assemblés, à Paris. Les oreilles me devroient bien corner, car ils parlent bien de moi. J'ai reçu, hier, de vos lettres, par l'homme de Revignan. Je fus très-aise de savoir votre bon état; pour moi, je me porte à souhait, vous aimant, plutôt, trop, qu'autrement. J'ai failli à être, trente fois, à ce bor.... Dieu est ma garde. Bon soir, mon ame: je m'en vais plus dormir, cette nuit, que je n'ai fait, depuis huit jours. Je te baise un million de fois.

Ce 29 Janvier.

LETTRE XXXII.

MON cœur, ne doutez pas que je ne prenne bien garde à moi; mais, ma prin-

cipale assurance est en Dieu, qui me gardera, par sa grâce. Votre fils sera, ici, la nuit, du tout guéri. Nous sommes devant Vendôme, que j'espère prendre, demain, & veux nettoyer les environs de Tours, devant que d'y aller. Il n'est pas croyable, les menées qui se font par-tout. Je dis, dedans moi-même, le Diable est déchaîné, Dieu sera sur tout; par conséquent, mes affaires iront bien, car j'ai en lui toute ma confiance. Soyez toujours assurée de ma foi, elle est inviolable. Bon jour, mon ame; je m'en vais aux tranchées. Je te baise un million de fois. Nos Reîtres sont entrés en Champagne, c'est-à-dire, les trois mille, & cinq mille Lansquenets; car la grande levée n'y viendra qu'en Juin. Dans deux jours, j'y envoye le Maréchal d'Aumont, pour les employer en Lorraine, jusqu'à ce qu'ayant fait mes affaires, à Tours, je les puisse aller joindre, qui sera à la mi-Décembre; & pense vous pouvoir assurer que, vers la fin de Janvier, je serai dans Paris. Adieu.

LETTRE XXXIII.

MON ame, je vous prie de trouver bon (si le malheur vouloit que M. de Turenne mourût) que je ne donne l'état que vous demandez à votre fils; ce n'est pas chose propre, & ce seroit le rendre inutile; car, depuis qu'ils sont à cette charge, elle est

si cagnarde, que c'est la perte d'un jeune homme. Vous me l'avez donné, laissez-moi le nourrir à ma fantaisie ; & ne vous mettez point en peine de lui, j'en aurai tel soin, que vous connoîtrez combien je l'aime, pour l'amour de vous. J'en ai parlé à Labasse, & de vos autres affaires. Je suis en colère, quand vous croyez qu'il ne me faut que vouloir. Je vous jure, qu'étant Roi de Navarre, je n'ai point éprouvé les nécessités que j'ai fait, depuis un an. Je suis devant Paris, où Dieu m'assistera. La prenant, je pourrai commencer à sentir des effets de la Couronne. J'ai pris les ponts de Charenton, & Saint-Maur, à coups de canon, & pendu tout ce qui étoit dedans. Hier, je pris les faubourgs de Paris, de force. Les ennemis y perdirent beaucoup, & nous, peu. Bien est vrai que M. de Lanoue y fut blessé, mais ce ne sera rien. Je fis brûler tous leurs moulins, comme j'ai fait, de tous les autres côtés. Leur nécessité est grande, & faut que, dans douze jours, ils soient secourus, ou ils se rendront. J'envoye quérir votre fils, car je crois qu'il se fera quelque chose de beau, ici, devant. Je retiens Castille, pour huit jours. Je me porte très-bien, Dieu merci, & vous aime plus que vous ne faites moi. Dieu me donne la paix, que je puisse jouir de quelques années de repos ; certes, je vieillis fort. Il n'est pas croyable les gens que l'on met après moi, pour me tuer ; mais Dieu me gardera : Je suis fort fidellement servi, & vous dirai que les ennemis me

feront plutôt mal, que peur. Sur cette vérité, je te baiserai, mon cœur, un million de fois, les mains, la bouche, & les yeux.

A Chelles, le treizième mai.

LETTRE XXXIV.

Vous saurez bientôt de mes nouvelles, par Lavye, pour qui j'ai fait, en votre faveur, chose de quoi il est content. Saint-Denis, & Dammartin, se sont rendus. Paris est aux abois, de telle façon que, cette semaine, il lui faut une bataille, ou des Députés. Les Espagnols se joindront, Mardi prochain, au gros Duc; nous verrons s'il aura du sang au bout des ongles. Je mène, tous les jours, votre fils aux coups, & le fais tenir fort sujet auprès de moi; je crois que j'y aurai de l'honneur. Castille enrage que son régiment ne vient point. Je vis, hier, des Dames, qui venoient de Paris, qui me contèrent bien des nouvelles de leurs misères. Je me porte très-bien, Dieu merci, n'aimant rien, au monde, comme vous. C'est chose de quoi je m'assure, que ne douterez jamais. Sur cette vérité, je vous baise, mon ame, un million de fois, ces beaux yeux, que je tiendrai, toute ma vie, plus chers que chose du monde.

Ce quinzième Juillet.

LETTRE XXXV*.

Mon cœur, il n'eſt rien ſurvenu de nouveau, depuis le partement de Maraval, ſinon, que ce qui reſtoit de Wallons s'en ſont retournés, en Flandre, ſans que le Duc du Maine ait eu pouvoir de les arrêter : Les Reîtres en ont fait de même, qui ont été, preſque tous, dévaliſés par les leurs mêmes. Le Légat veut traiter, à cette heure, de la paix; il ne ſe parle plus d'excommunication; croyez que je ne m'endormirai pas en ſentinelle. Je me porte très-bien, Dieu merci, vous aimant, comme le pourriez ſouhaiter. Vous auriez pitié de moi, ſi vous me voyiez; car je ſuis ſi accablé d'affaires, que j'en ſuccombe ſous le faix. Aimez-moi, comme celui qui ne changera jamais de volonté envers vous. C'eſt aſſez dire. Je baiſe, un million de fois, vos beaux yeux.

* En 1590.



LETTRE XXXVI*.

MADAME, j'ai bien reconnu que vous avez été par delà, où vous vous êtes employée pour mon service; aussi, je savois bien que votre présence y étoit très-nécessaire. Depuis quinze jours, en deçà, les forces de France & d'Espagne se sont affrontées, & Dieu a voulu que ces bravaches s'en soient retournés avec honte. Le Cardinal vint, pour secourir cette place finieusement, & il s'en est retourné, honteusement, sans rien faire. Demain, nous entrons dans la place, &, incontinent après, je me remets aux champs avec mon armée, pour employer le reste de ce mois, & le prochain. Si Dieu bénit mon labeur, comme je l'espère & l'en prie, nous aurons de quoi les braver. Je mande à Grammont, puisqu'il n'est plus nécessaire par delà, de me venir trouver; car il peut toujours apprendre près de moi, & mon naturel est de l'aimer. J'ai une extrème envie d'aller faire un tour en Anjou, & en Bretagne, pour ranger le Duc de Mercœur à la raison. Adieu, Madame, je vous baise les mains.

Ce onzième Septembre, au Camp d'Amiens.

(*) Cette lettre est adressée à Madame la Comtesse de Guiche.

LETTRE XXXVII.

J'ai reçu tout ce que vous m'avez envoyé, que je tiendrai comme je le dois. Dieu sait avec quelle joie j'ai reçu votre lettre. A cette heure, confessez-vous que vous aviez envie de m'affliger? Je vous ai toujours aimée, avec toute perfection; mon amour étoit fondé sur vous, & sur vos vertus, ces deux piliers, ensemble, sont hors de ruine. Laissons ces discours: Le sort en est jeté; il ne doit plus avoir de doute entre nous. Je me porte très-bien du corps, traversé de l'esprit comme la saison le veut, ayant assiégé un château, au commencement, par faim, puis, la contrariété du temps ayant préjudicié à mon dessein. Quoique votre ... vous a dit, j'ai été contraint de m'y embarquer à bon escient: Je doute de l'issue; la saison m'est fort ennemie, faisant tous leurs efforts de s'assembler pour m'accabler: Ce qui en réussira, vous sera, tôt, mandé, par la voie de Marsan, puisque vous le voulez. Ainsi, Dieu, qui a, toujours, béni mes labeurs, me donnera, peut-être, meilleure issue, que je ne l'espère; c'est pourquoi voyez ma sœur plus souvent que vous ne faisiez. Je sais qu'il n'y a point de danger de lui dire tout, elle vous en aimera mieux, lui ayant dit qu'il faut qu'elle le fasse. Le Comte de Soissons dit que l'on parle fort de son

mariage avec Mademoiselle de.... Il nie d'avoir été amoureux d'Effa, bien, dit-il, qu'on l'a été de lui. Les Etats n'étoient point encore ouverts, hier, dix-septiéme d'Octobre. L'on parle diversement de leur tenue. Hier, quatorze chevaux de la troupe de Boullée, menés par son Lieutenant, rencontrèrent la meilleure compagnie des Chevaux-Légers de Mercœur, la défirent, & ne s'en sauva que trois, de trente lances qu'ils étoient. La plupart des nôtres étoient désarmés, ne pensant, aucunement, à l'ennemi. Leur chef est pris. Des nôtres le.... est blessé, & huit Gentilshommes; le moindre a quatre coups, tous d'épée, mais nul n'en mourra. Dans deux jours, je vous dépêcherai un Courrier, & ferai aussi soigneux de vous faire savoir de mes nouvelles, que je désire savoir des vôtres. Je m'en vais à la tranchée. Adieu, mon ame, je te baise, & rebaise, un million de fois.

Ce dix-huitième Octobre.

J'ai resté, à Arsac, deux jours, depuis la lettre écrite, pensant apprendre quelque chose de nouveau.

LETTRE XXXVIII*.

Mon cher cœur, je fus tout, hier, empêché, à la réception de M. le Duc de Mantoue, qui est, certes, un honnête Prince, & le plus courtois du monde. Je pense le mener, Mardi, à Saint-Germain. Nos brouillons sont bien alertes, & me font fonder de tous côtés. Ces femmes sont fort mauvaises; mais elles ne trouvent plus d'oreille, à ma femme, pour eux, qui me demande des nouvelles de notre fils avec soin, & qu'elle croyoit que vous en aviez été bien en peine. Il y a long-temps qu'elle ne vous avoit nommée, sans rougir, que ce coup-là, car elle ne montra nulle émotion; & parlâmes, long-temps, de toutes ces brouilleries. Je me porte bien, Dieu merci, vous aimant plus que vous ne faites à moi; car c'est sans restriction, ni modification, comme vous. Bon jour, mon tout; je te baise un million de fois. Je te prie, ne me parle plus de demain.

* A la Marquise de Verneuil, en 1608.

LETTRE XXXIX.

MON cher cœur, ce ne sont point les dévotions qui m'ont empêché de vous écrire; car je ne pense point mal faire de vous aimer plus que chose du monde: Mais c'est que je me suis trouvé si mal, qu'en sortant des services, il me falloit mettre au lit, demi-mort; &, pour achever de me peindre, le jour de Pâques *, j'ai touché douze cents cinquante malades, &, hier, j'ai pris médecine, qui ne m'a pas (ce me semble) fort profité; car il y a huit jours que je ne dors point, & j'ai le sang si échauffé, que je suis en perpétuelle inquiétude. Demain, je serai saigné. Dès, le soir, je vous manderai de mes nouvelles: Bien, dès à cette heure, vous puis-je dire que vous êtes mon cher cœur, que je baise, un million de fois.

LETTRE XL.

QUAND vous refusez de faire ce que je vous prie, toutes vos belles paroles ne me satisfont point, je les trouve, toujours, contraires aux effets. Ce n'est pas d'à cette

* Pâques fut le 6 Avril de l'an 1608.

heure que j'ai cette opinion; mais, vos déportemens m'y confirment, de plûs en plus. Pour le Jubilé *, vous le pourrez, aussi bien, faire avec votre Curé, qu'ici, car il est général. Je vous donne le bon soir, & vous baise les mains.

LETTRE XLI.

MES chères amours, je ne vous verrai donc point, qu'après l'accouchement de ma femme. J'avois déjà pourvu aux affaires, dont vous m'avez écrit, pour l'Abbé de Cluny. Il n'est point malade. Je m'en vais, demain, contre le cerf. Mon fils d'Orléans a été fort mal, aujourd'hui, d'un fort violent accès de fièvre, qui lui a fini par un grand vomissement. Il se porte fort bien, Dieu merci, à cette heure, comme aussi, fait tout le reste de mon ménage. Bon soir, mon cher mignon; je te donne le bon soir, & te baise, & rebaise un million de fois.

LETTRE XLII.

MON cher cœur, j'ai montré, au soir, votre Lettre à ma femme, lui demandant avis de ce que je vous répondrois. Je la

* Paul V publia un Jubilé, le 6 Septembre 1608.

regardois au visage, pour voir si j'y verrois de l'émotion, quand elle lisoit votre Lettre, comme, d'autres fois, j'avois vu, quand l'on parloit de vous. Elle me répondit, sans aucune altercation, que j'étois le maître, que je pouvois faire ce que je voulois; mais qu'il lui sembloit que je devois vous contenter en cela. Tout le reste du soir, elle fut joyeuse, & parlâmes, par reprises, de vous, & me dit, en riant, que, si la Princesse de Conty lui avoit vu lire votre Lettre, elle seroit bien en peine; car elle se tourmentoit tellement de tout, qu'elle ne s'ébahissoit pas, si elle étoit aussi maigre. Envoyez donc votre carrosse, & ce qu'il faut pour les mener. Ils seront, Mercredi, à Chaillot, n'ayant voulu qu'ils demeurassent, à Paris, pour les flux de sang qui y courent. J'enverrai quelqu'un de mes Gentilshommes, avec eux. Le Duc de Mantoue nous vient voir, incognito, avec quarante chevaux de poste; il sera, le vingt-unième de ce mois, ici. Comme nous retournons à Paris, je vous le manderai, pour renvoyer nos marmots à Saint-Germain. Aimez-moi bien, mon cher cœur, & je vous jure que vous l'êtes de moi, autant que vous le fûtes jamais. Je vous donne le bon soir, & un million de baisers.

LETTRE XLIII.

VOUS dites que vous ne ſavez plus que faire, pour me contenter, & vous n'y avez pas, ſeulement, eſſayé, ni répondu à la première plainte que porte ma Lettre. Vous êtes une moqueuſe, & au parti de là, vous dites que vous me connoiſſez bien. Vous vous êtes ſi mal trouvée de me vouloir mener à la baguette, que vous vous devriez être fait ſage. Vous me menacez de vous en aller, à Verneuil ; faites ce qu'il vous plaira : Si vous ne m'aimez pas, je ſerai fort aiſe de ne vous point voir ; ſi vous dites m'aimer, c'en eſt un mauvais témoignage, que de s'en aller, quand j'arrive. Je verrai donc, par cette action, quelle vous êtes. Je ſerai, Jeudi, à Paris, auſſi mal ſatisfait de vous, ſi vous ne changez de ſtyle, que je fus jamais. Sur cette vérité, je vous baiſe les mains.

LETTRE XLIV.

VOUS vous êtes mépriſe dans votre Lettre : Car vous dites que je ſuis votre cher cœur, & que vous n'êtes pas le mien. Je ne vous ôtai jamais rien, & vous m'avez

privé de tout ce que vous pouviez : Voilà une raison où il n'y a point de réponse. N'alambiquez point votre esprit, à en chercher ; car il vaut mieux se taire, que de ne dire rien qui vaille. Pour moi, je vous aime si chèrement, que, moi-même, ne me suis rien au prix. Je vous le jure, mes chères amours ; mais, me penser nourrir de pierres, après m'avoir donné du pain.... Jugez mon âge, ma qualité, mon esprit & mon affection, & vous ferez ce que vous ne faites point. Bon jour, mon tout, & un million de baisers.





DIFFÉRENS

PORTRAITS HISTORIQUES D'HENRI IV.

PLUSIEURS Hiftoriens nous ont tracé les Portraits de Henri le Grand. Voici celui que Sully, fon miniftre & fon ami, nous en a donné, dans fes Mémoires. „ La „ nature, dit-il, prodigua, à ce Prince, „ toutes fes faveurs, excepté celle d'une „ mort, telle qu'il devoit l'efpérer. Il avoit „ la taille, le corps, & tous les membres, „ formés, avec cette proportion qui conf„ titue, non feulement, ce qu'on appelle „ l'homme bien fait, mais, encore, l'hom„ me fort, adroit, vigoureux & fain. Son „ teint étoit animé, tous les traits de fon „ vifage vifs & agréables, ce qui lui don„ noit une phyfionomie des plus heureu„ fes. Ses manières étoient, d'ailleurs, fi „ familières, & fi engageantes, que ce „ qu'il y mettoit, quelquefois, de majefté, „ n'en déroboit jamais, entièrement, cet „ air de facilité & d'enjouement qui lui „ étoit naturel. Il étoit né généreux, vrai, „ fenfible & compatiffant. Il avoit, pour „ fes fujets, la tendreffe d'une mère, &, „ pour l'Etat, l'attachement d'un père de „ famille. Cette difpofition le ramenoit „ toujours, &, du fein même des plaifirs, „ au projet de rendre fon peuple heu-

„ reux, & fon Royaume floriffant. De là, „ cette fécondité à imaginer, & cette at- „ tention à perfectionner une multitude „ de Réglemens utiles. Il feroit difficile „ de nommer une branche de l'adminif- „ tration, &, même, une condition, ou une „ profeffion, fur laquelle fes réflexions ne „ fe foient portées. Il vouloit, difoit-il, „ que la gloire difpofât de fes dernières „ années, & les rendît, tout enfemble, „ agréables à Dieu, & utiles aux hommes. „ L'idée du grand & du beau fe trouvoit „ placée, comme d'elle-même, dans fon ef- „ prit : Ce qui lui faifoit regarder l'adver- „ fité comme un fimple obftacle paffager. „ Le temps eft la feule chofe qui lui ait „ manqué, pour conduire fes utiles pro- „ jets à leur fin. L'ordre, & l'économie, „ étoient des vertus nées avec lui, & ne „ lui coûtoient prefque rien. Jamais Mo- „ narque n'auroit été plus en état de fe „ paffer de Miniftres : Le détail des affai- „ res n'étoit point, pour lui, un travail, „ mais un amufement. Les Princes, qui „ veulent s'occuper du gouvernement de „ leur Etat, fe trouvent, fouvent, incapa- „ bles, ou de s'abaiffer au détail des af- „ faires, ou de s'élever à des objets plus „ importans. Mais l'efprit de Henri fa- „ voit fe proportionner à tout. Ses dif- „ férentes lettres en font autant de preu- „ ves : Et l'ufage, où l'on étoit, de s'adref- „ fer à lui, directement, pour de fimples „ bagatelles, le montre encore plus clai- „ rement. Ce Prince, par de continuel-

„ les réflexions sur les effets de la colère,
„ par l'usage d'une longue adversité, par
„ la nécessité de se faire des partisans,
„ enfin, par la trempe d'un cœur tourné
„ vers la tendresse, avoit converti ses
„ premiers transports si bouillans, en de
„ simples mouvemens d'impatience, qui
„ se faisoient apercevoir, sur son visage,
„ dans son geste, & plus rarement, dans
„ ses paroles. Malgré l'extérieur grave,
„ dont la majesté royale semble imposer
„ la nécessité, il se livroit, volontiers,
„ à la douce joie, que l'égalité des condi-
„ tions répand dans la société. Le vrai
„ grand Homme sait se plier aux plaisirs
„ de la vie privée; il ne perd rien à s'a-
„ baisser, ainsi, dans le particulier, pourvu
„ que, hors de cette sphère, il se mon-
„ tre, également, capable des devoirs de
„ son rang; mais le Courtisan se souvient
„ toujours qu'il est avec son Maître.

„ Après avoir loué ce Prince d'une in-
„ finité de qualités, vraiment estimables,
„ il ne faut pas dissimuler les défauts qui
„ les ont obscurcies. Je m'imaginerois,
„ ajoute M. de Sully, n'avoir travaillé
„ qu'à demi, pour l'instruction des hom-
„ mes, &, surtout, pour celle des Princes,
„ mon principal objet étant de satisfaire
„ les uns & les autres, si je retranchois quel-
„ que chose à ce présent tableau. Je veux
„ ouvrir, devant eux, le cœur, où tant
„ de grandeur se trouve mêlée à tant de
„ foiblesse, afin que l'une leur devienne
„ plus sensible par l'autre, & qu'ils se

„ tiennent d'autant plus en garde contre „ une paſſion dangereuſe, qu'ils verront „ qu'elle peut faire naître, en eux, mille „ honteux mouvemens, dont ils ne ſe ſe- „ roient pas cru capables. La timidité, „ le découragement, la baſſeſſe, la jalou- „ ſie, les fureurs, &, même, la fauſſeté & „ le menſonge; oui, le menſonge, & la „ fauſſeté : Henri, cet homme ſi franc, „ les a connus, dès qu'il s'eſt livré à l'a- „ mour. Je me ſuis ſouvent aperçu, con- „ tinue toujours M. de Sully, qu'il me „ trompoit, par de fauſſes confidences, „ lorſque rien ne l'obligeoit à m'en faire „ de véritables; qu'il feignoit des re- „ tours à la raiſon, & des réſolutions que „ ſon cœur déſavouoit; enfin, qu'il affec- „ toit, juſqu'à la honte même de ſa chaîne, „ lorſqu'intérieurement, il faiſoit ferment „ de ne la jamais rompre, & qu'il en ſer- „ roit plus étroitement les nœuds. Son „ attachement au jeu, ſa paſſion pour „ les femmes, ſa douceur, ſouvent, pouſ- „ ſée juſqu'à la foibleſſe, & ſon pen- „ chant pour tous les plaiſirs, lui firent „ commettre des fautes, lui firent per- „ dre du temps, & l'entraînèrent dans „ de folles dépenſes. Mais, pour donner „ à la vérité ce qu'on lui doit, des deux „ côtés, avouons que ſes ennemis ont „ beaucoup exagéré ſes défauts. Il fut, „ ſi l'on veut, l'eſclave des femmes, „ mais, jamais, elles ne décidèrent du „ choix de ſes Miniſtres, ni du ſort de „ ſes ſerviteurs, ni des délibérations de

„ son Conseil. Ses autres défauts peu-
„ vent, également, être regardés comme
„ des foiblesses. Il suffit de voir ce qu'il
„ a fait, pour convenir qu'il n'y a aucune
„ comparaison à faire, dans sa personne,
„ entre le bien & le mal; &, puisque l'hon-
„ neur, & la gloire, ont toujours eu le pou-
„ voir de l'arracher au plaisir, on doit les
„ reconnoître pour ses grandes & verita-
„ bles passions. *(Mémoires de Sully)*

„ Un exercice laborieux, dit le Gen-
„ dre, avoit rendu ce Prince infatigable,
„ ne se lassant point, souffrant patiem-
„ ment le chaud & le froid, la faim &
„ la soif, l'insomnie & le travail. Il étoit
„ né homme de guerre, intrépide dans
„ la mêlée, de sang-froid dans le com-
„ mandement, d'une présence d'esprit &
„ d'une promptitude incroyables dans
„ l'exécution: Hardi dans ses entreprises,
„ mais hardi aveo jugement. Son règne
„ ne fut qu'une suite de victoires cou-
„ ronnées par la clémence, & soutenues
„ par une habile politique, dans le Gou-
„ vernement. Il étoit magnifique dans les
„ occasions d'éclat : Du reste, si bon mé-
„ nager, que, quelque dépense qu'il eût
„ faite à la guerre, en bâtimens, en
„ meubles, présens & pensions, il laissa,
„ ses dettes payées, plus de quinze mil-
„ lions dans ses coffres: Somme considé-
„ rable pour ce temps-là. Son principal
„ défaut est, d'avoir trop aimé le jeu, &
„ les femmes. Il fut maître de ses autres
„ passions & esclave de celles-là. Mais, on

„ a, presque, oublié ses défauts, pour ne se
„ souvenir que de ses grandes qualités : En-
„ tre toutes les autres, sa valeur héroï-
„ que, éprouvée, en tant d'occasions,
„ & sa clémence, si salutaire à tant de per-
„ sonnes, méritent des louanges immor-
„ telles. Ces deux vertus disputèrent, tou-
„ jours, entr'elles, à qui vaincroit ses en-
„ nemis, & on ne sauroit dire si ce fut à
„ force de combattre, qu'il conquit ce
„ Royaume, ou à force de pardonner.
„ Henri étoit Roi, & régnoit en effet :
„ Son Conseil étoit composé de Ministres
„ expérimentés, mais il étoit le plus ha-
„ bile de son Conseil. Quand une beauté
„ l'avoit touché, il aimoit jusqu'à la folie.
„ Dans les premiers transports, il n'étoit
„ rien moins que Henri le Grand. S'il est
„ vrai qu'Hercule fila pour la belle Om-
„ phale, il est, pareillement, vrai qu'Hen-
„ ri IV se travestit en paysan, & mit sur
„ sa tête une botte de paille, pour pouvoir
„ aborder la belle Gabriëlle d'Estrées.
(*Histoire de France, par le Gendre*)

„ Henri IV, dit Perefixe, son Histo-
„ rien, avoit le front large, les yeux vifs,
„ le nez aquilin, le teint vermeil, la phy-
„ sionomie douce & majestueuse, &, néan-
„ moins, l'air martial, le poil brun, & as-
„ sez épais. Il portoit la barbe large, & les
„ cheveux courts. Il commença à gri-
„ sonner, dès l'âge de trente-cinq ans.
„ A ce sujet, il avoit coutume de dire, à
„ ceux qui s'en étonnoient : *C'est le vent*
„ *de mes adversités, qui a donné là.*

„ La France, selon le témoignage de
„ l'Auteur de l'*Abrégé Chronologique de*
„ *l'Histoire de France*, n'a point eu de
„ meilleur, ni de plus grand Roi, que Hen-
„ ri IV. Il étoit, lui-même, son Général &
„ son Ministre: Il réunissoit à une extrème
„ franchise, la plus adroite politique, aux
„ sentimens les plus élevés une simplicité
„ de mœurs charmante, &, à un courage de
„ soldat, un fonds d'humanité inépuisable.
„ Il rencontra, ce qui forme, & déclare les
„ grands Hommes, des obstacles à vain-
„ cre, des périls à essuyer, &, surtout, des
„ adversaires dignes de lui. Enfin, comme
„ l'a dit un de nos plus grands Poëtes :

„ Il fut, de ses sujets, le vainqueur & le père.

Ce grand Prince avoit contracté une si forte habitude, d'avoir la cuirasse sur le dos, & le casque en tête, qu'il sembloit que ce fût son habillement naturel. Comme il étoit le meilleur cavalier de son Royaume, il étoit, presque toujours, à cheval, excepté dans les dernières années de sa vie. Au moindre besoin, il couroit la poste, à franc étrier; ce qui lui fit dire, *qu'il usoit plus de bottes, que de souliers.*

Dans les camps, ce n'étoit pas, seulement, par sa bravoure qu'il se faisoit remarquer, mais, encore, par cette bonté de cœur, qui lui faisoit regarder le moindre soldat comme son égal. Perefixe le représente, assis, au corps-de-garde, avec des soldats, & couché, avec eux, sur la paille, tenant,

tenant, d'une main, un morceau de pain bis, qu'il mange; de l'autre, un charbon, avec lequel il dessine un camp & des tranchées.„ On l'a vu, ajoute cet Historien, „consoler les pauvres, durant la guerre, „chercher à leur faire entendre que ce „n'étoit pas lui, mais la Ligue, qui étoit „cause de leur misère.

En temps de paix, il se familiarisoit avec les plus petits, s'égarant, exprès, de ses gens, pour se mêler avec les Marchands, auxquels il faisoit des questions, pour apprendre, d'eux, les vérités qu'il savoit bien qu'on ne lui osoit dire, &, pour tirer connoissance des calamités que souffroit son peuple. Lorsque les Courtisans lui représentoient de ne point s'éloigner du secours de leur zèle: *Eh! qu'ai-je besoin de secours*, disoit-il, *au milieu de mes enfans? Ai-je mérité de les craindre?*

On peut dire, qu'il étoit de tout cœur, & qu'il n'avoit point de fiel. Il employoit la patience, les bienfaits, & l'adresse, pour ramener les esprits, que les factions avoient égarés: Il dissimuloit, même, leurs mauvaises volontés; &, malgré qu'ils en eussent, il les empêchoit de faire le mal, & les tournoit au bien. On lui parloit, quelquefois, d'un ennemi farouche & fanatique, dont sa bonté n'avoit pu encore fléchir la haine. *Je lui ferai tant de bien*, disoit-il, *que je le forcerai de m'aimer.*

Ce bon Prince, n'ignorant point qu'un Roi n'est que l'économe du bien de ses Sujets, diminuoit, autant qu'il lui étoit

poſſible, les dépenſes de ſa table, & de ſes habits, & ſe contentoit d'être vêtu de drap gris, avec un pourpoint uni, de ſatin, ou taffetas. Il ſe moquoit de ces Courtiſans, *qui portoient*, diſoit-il, *leurs châteaux, & leurs bois, ſur leurs épaules.*

Quel Souverain montra plus d'amour pour la juſtice, que Henri le Grand? Un de ſes projets étoit de diminuer, en faveur de ſes Peuples, les longueurs & les frais énormes des procédures: *Je ſais*, diſoit-il, quelquefois, *qu'il faut ſoutenir ſon droit par beaucoup d'argent: Il m'en ſouvient; j'ai bourſillé moi-même.*

Dans toutes les occaſions de ſa vie, il ſoutint, avec la plus grande fermeté, ſon autorité, & la majeſté royale; &, pour employer, ici, une de ſes expreſſions familières, *il n'avoit pas les ongles pâles.* Cependant, il évita toujours les coups d'autorité: il les appeloit *des voies irrégulières, qui ne réuſſiſſent que par la force & la violence.*

Par-deſſus ces grandes qualités, excelloient la tendreſſe, & l'amour, qu'il avoit pour ſon Peuple. Il n'avoit point de plus forte paſſion, que de le ſoulager, que de le faire vivre en paix, & à ſon aiſe; il n'avoit point de diſcours plus ordinaire, que celui-là. Il ſe flattoit de rendre ſon Royaume ſi floriſſant, que le moindre Payſan eût *une poule à mettre, le Dimanche, dans ſon pot.* C'étoit l'expreſſion naïve, par laquelle ce bon Roi faiſoit connoître le ſentiment paternel, dont il étoit animé.



PARALLÈLE

ENTRE CÉSAR ET HENRI IV,

Par M. DE MONTAGNAC, ancien Capitaine d'Infanterie.*

CÉSAR, & HENRI IV, ne songèrent, l'un & l'autre, qu'au bonheur & à la félicité de leurs Sujets; la clémence, la douceur, l'humanité, la valeur, l'oubli des injures, furent leurs principales vertus; tous deux, par la force des armes, parvinrent à la suprème domination; avec cette différence, que Henri IV ne combattoit que pour un bien qui lui appartenoit, & que César usurpoit celui d'autrui. Tous deux, sobres; tous deux, vigilans; tous deux, actifs; tous deux savans dans l'art de régner; tous deux savans dans celui de combattre; le Romain fit, peut-être, de plus grandes choses; mais le François en fit de plus belles. Nés, l'un & l'autre, avec un tempérament qui les portoit à l'amour, César fit toujours céder ce penchant à sa passion dominante, l'ambition; Henri IV en fut,

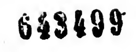
* Ce Parallèle est tiré du *Mercure de France du mois Juillet 1763, premier volume, page 21, & suivantes.*

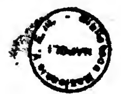
souvent, l'esclave. L'un se fit de l'amour un amusement, qui remplissoit les intervalles que lui donnoient ses grandes affaires: L'autre, en fit trop souvent, son occupation unique, & c'est, peut-être, la seule tache qu'on puisse reprocher à sa mémoire. César donnoit, à pleines mains, l'argent qu'il devoit à ses extorsions: Henri IV économisoit sur ses revenus, pour ne point vexer ses Peuples, dans le cas d'une dépense extraordinaire. Tous deux crurent ne pouvoir vivre tranquilles, qu'en négligeant les précautions, que prennent les tyrans, pour la conservation de leurs jours; l'un disoit, que la mort la plus prompte, & la moins prévue, est la plus désirable; l'autre, qu'il vaut mieux mourir, une fois, que de vivre dans des transes continuelles; persuadés, d'ailleurs, de cette vérité, que toutes les précautions possibles ne peuvent retarder l'instant, où nous devons périr. César sacrifia tout au désir de s'agrandir: On regrette que tant de talens, tant de vertus, tant de grandes qualités, n'ayent servi qu'à la destruction de son pays. Henri IV n'envisagea, jamais, que la gloire & le bonheur de la France: Ce fut le seul mobile des belles actions qui le mettent à côté de Titus & de Trajan; donc, il l'emporte sur César. Si celui-ci a pris plus de Villes, gagné plus de batailles; celui-là acquit plus de gloire, en rendant ses Peuples heureux, après les avoir délivrés des tyrans qui les oppri-

moient : Il joignit, aux talens de l'Homme de guerre, les vertus civiles & morales qui manquoient à César. Ils furent, tous deux, ambitieux ; mais l'ambition de César fut un crime, & celle de Henri IV une vertu. En un mot, l'un, malgré ses grandes qualités, fut le fléau de l'humanité ; l'autre en fut le père. Ils périrent, tous deux, du même genre de mort, & dans les mêmes circonstances : L'un alloit faire la guerre aux Parthes, l'autre aux Autrichiens. On ne peut voir, sans verser des larmes, à quel excès d'aveuglement, & de rage, l'amour de la liberté, d'un côté, le fanatisme, de l'autre, poussèrent des monstres, dont le nom seul fait frémir d'horreur. Pour achever ce parallèle, je dirai, que César fut le plus grand des hommes, Henri IV le meilleur des Rois. L'un eut plus de talens, l'autre, plus de vertus. Enfin, quand on considère Henri IV, sa grandeur, ses exploits, sa valeur, ses lumières, sa douceur, sa bonté, ses talens pour le gouvernement, son affabilité, sa clémence : Quand on pense, qu'avec de si foibles moyens, il a conquis, à la pointe de son épée, un Royaume tel que la France, qu'il a eu à combattre, à la fois, la Ligue, l'Espagne & les foudres du Vatican ; qu'il a eu à surmonter mille obstacles, dont le moindre suffisoit pour faire échouer un grand homme ; que, dans tout le cours de son règne, il n'a songé qu'à faire le bonheur de ses Sujets, on est tenté

de lui rendre les honneurs divins : Au moins, est-il certain, qu'Auguste, Titus, &, peut-être, Trajan même, le méritoient bien moins que lui.

Fin du dixième & dernier Volume.





TABLE,

DES MATIÈRES.

Fin de la Table.



